



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 4641.

UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT



0057185

Digitized by Google

F

LES
FACETIEUSES NUITS
DE
STRAPAROLE

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Cie, rue Racine, 26,
avec les caractères elzeviriens de P. JANNET.

LES
FACETIEUSES NUITS
DE
STRAPAROLE

Traduites par
JEAN LOUVEAU
ET
PIERRE DE LARIVEY

TOME II



A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

—
MDCCCLVII



LE SECOND ET DERNIER LIVRE
DES
FACECIEUSES NUICTS

Du seigneur

JEAN FRANÇOIS STRAPAROLE

CONTENANT PLUSIEURS BELLES FABLES
ET PLAISANS ÉNIGMES

Racontées par dix Damoiselles et quelques Gentilshommes

Traduict d'italien en françois

PAR PIERRE DE LA RIVEY

Champenois.



PIERRE DE LA RIVEY AU LECTEUR

Mesnageant quelques heures de loisir, amy lecteur, j'ay faict françois ce second et dernier volume des facecieuses nuicts du seigneur Straparole, lequel je te presente comme premières arres de mes bonnes volontez envers toy. Et jaçoit que la fraze, diction et liaison des sentences, qui sont assez mal cousues, n'ayent la grace, facilité et gravité requise, si me suis-je toutefois persuadé que ne le recevras de moindre affection que jadis Jupiter receut la petite offrande que la pauvre vieille Bauce luy presenta, couronnant tout son chef d'un chapelet fait des premières feuilles et fleurs qui se trouverent devant ses doigts. Aussi serois tu ingrat et de mauvaise nature si, en recompense des peines que j'ay prises pour te donner plaisir, tu me payois d'un mescontentement, attendu que je n'y suis tenu, et que ce que j'en fais procède du seul desir que j'ay te faire oblir par quelque plaisante raillerie l'ennuyeux chagrin auquel jusques icy la frequence des guerres civiles t'a toujours entretenu. Tu liras donc aux heures de recreation ce mien premier labeur, te promettant que,

où la pitié de quelque fable ouvrira tes yeux et poitrine aux larmes et sanglots, la gayeté des enigmes qui y sont meslez sçaura tant bien temperer ce dueil, que de joye et allegresse elle essuyera et appaisera ces pleurs et soupirs. Je n'ai exprimé de mot à mot la diction italienne, mais bien me suis je estudié t'expliquer les sentences et conceptions de l'auteur. Et où en cet endroit j'auray faict chose qui te soit de plaisir, je penseray avoir bien employé ma peine, qu'icy je te consacre et voue comme au dieu tutelair de mes escritz. T'assurant que si tant tu es abusé que ce commencement de mes labours te plaise, je te feray en bref jouyr de quelque chose de meilleur et plus serieux. Adieu.

SONNET.

*Les discours amoureux de ces plaisantes fables,
Où tu as meslangé tant et tant de beaux vers,
Dont le sens ambigu, caché sous mots couvers,
En les assaisonnant les rend plus delectables,*

*Ressemblent le ruby, et tels joyaux semblables,
Qu'un orfèvre sçavant entre les plus experts
Enchasse dedans l'or, que d'un émail divers
Il orne en cent façons à son gré sortissables.*

*Car tout ainsi qu'on void que l'art industrieux
De ce brave artizan rend l'or plus precieux
Et le faict estimer mille fois davantage,*

*Ainsi tes doctes vers et ce doux plaisant fruct
Qu'aujourd'huy, La Rivey, ta muse nous produit,
Honorant ton auteur, font priser ton ouvrage.*

LOYS LE JARS.



AUX

GRACIEUSES ET AMOUREUSÈS DAMES

JEAN FRANÇOIS STRAPAROLE DE CARAVAGGE

SALUT.

Plusieurs sont, amoureuses dames, qui, poussez ou d'envie ou de haine, cherchent avec une dent menassante me mordre et deschirer mes pauvres membres de tous costez, me imposant que les plaisantes fables que j'ay escrites et recueillies en ce volume et en l'autre ne sont miennes, mais laronement desrobées de cestuy-cy et de cestuy-là. Au vray, je confesse qu'elles ne sont miennes, et si je disois autrement, je mentirois; mais bien les ay-je fidellement escrites comme et en la façon qu'en certaine assemblée elles furent racontées par dix damoiselles. Et si maintenant je leur fay veoir le jour, ce n'est affin de m'enorgueillir ny acquerir honneur et reputation, ains seulement pour vous complaire, mesmes à celles qui me peuvent commander et ausquelles je suis perpetuellement tenu et obligé.

10 AUX GRACIEUSES DAMES.

Recevez donc , gracieuses dames , avec un visage alaire le petit present que vous fait vostre serviteur, et ne croyez ces aboyeurs , lesquels avec une rage canine et dents devorantes s'attachent à moy ; mais lisez le parfois , y prenant plaisir en temps et lieu , et sans toutesfois laisser celuy duquel procède tout nostre bien. Soiez heureuses, memoratives de ceux qui vous tiennent engravées en leur cœur, entre lesquels je ne pense estre le moindre ¹.

1. Dans l'original, cette dédicace est datée de Venise, le 1^{er} septembre 1553.





LE SECOND LIVRE

DES FABLES ET PLAISANS ENIGMES

DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS STRAPAROLE

Intitulées les

FACETIEUSES NUICTS

SIXIEME NUICT.

Les ténèbres de la nuit sombre et obscure s'estendoient de toutes parts, chassant par leur brune épaisseur la troupe dorée des estoilles brillantes, et Eole, razant les undes salées avec un long sifflement, ne faisoit seulement enfler la mer, ains, par le redoublement de sa furie, tourmentoit sans cesse les pasles et craintifs navigans, quand ceste belle et fidelle compagnie, se souciant peu de la rage des vents emeus, de la

fureur des flots courroucez et de la violence
 de l'apre froidure, s'assembla au lieu accous-
 tumé, où chacun prit place et s'assit en son rang,
 après avoir premièrement et de bonne grace
 salué et fait la reverence à Madame, qui lors
 commanda le vase d'or luy estre apporté, dans
 lequel elle jetta les noms de cinq damoiselles,
 roulez separement chacun en un petit bultin,
 lesquels (elle ayant quelque peu remué le vais-
 seau) elle retira les uns après les autres. Dont
 le premier fut celuy d'Alterie, le second d'A-
 riane, le troisième de Catharuse, le quatriesme
 de Laurette et le dernier d'Eritrée. Ce, fait,
 ordonna que toutes ensemble dissent une chan-
 son. Lesquelles, obeissantes à ses commande-
 mens, d'une voix douce et melodieuse com-
 mencèrent à chanter en ceste sorte :

CHANSON.

*Si de ton beau commencement,
 Armé de foy et de jeunesse,
 (O Amour) l'accomplissement
 S'accordoit avec ma déesse,*

*Ton saint nom et son nom divin,
 Ta gloire et sa grace feconde,
 Ne prendroient ça bas jamais fin,
 Que premier ne prist fin le monde.*

*Mais (las!) je croy que ta valleur
 N'a sur elle tant de puissance
 Que de brider son chaste cœur
 D'autre frein que de continence;*

*Car à ses pensers vertueux
Elle attache si fortes aisles,
Qu'elle les faict voler ès cieux
Au rang des troupes eternelles,*

*Si qu'elle me faict desirer
Trop plus qu'assez sa bonne grace,
Laquelle je n'ose esperer,
Tant mon espoir à l'aisle basse.*

*Aussi en ses façons je voy,
Et en sa beauté naturelle,
Apparoistre je ne sçay quoy
Qui nous la rend toute immortelle,*

*Et qui faict que son saint renom,
Guidé de fortune meilleure,
Vit eternel, et que ton nom
Captif sous son pouvoir demeure.*

☞ Ceste belle et delectable chanson parachevée, Alterie, à laquelle estoit escheu le premier lieu pour discourir, quittant violle et archet, donna à sa fable tel commencement :

FABLE I.

*Deux compères s'aymans infiniment se deçoivent
l'un l'autre; en fin font leurs
femmes communes
entre eux.*

Grandes sont les astuces et tromperies qui se pratiquent aujourd'huy entre les miserables mortels, mais beaucoup plus celles qui se commettent entre deux vrais et fidelles amys. M'estant donc escheu donner commencement par une plaisante fable aux gracieux discours de ceste nuict, je me suis advisée vous raconter la finesse, tromperie et trahison dont un compère usa envers son autre compère; lequel, combien qu'il les executast avec une merveilleuse industrie; si ne peut-il tant bien faire que l'autre, avec non moindre astuce et gentillesse d'esprit, ne luy rendist la pareille, le payant en semblable monnoye, ainsi que j'ay delibéré vous declarer, s'il vous plaist me prester quelque benigne audience.

En l'ancienne et célèbre cité de Gennes furent jadis deux compères, l'un desquels estoit nommé le seigneur Liberal Spignole, homme fort riche et aisé, mais trop adonné à ses menus plaisirs, et l'autre, qui s'estoit du tout dedié à la marchandise, s'appelloit Artile Sara. Ces deux cy

dont je vous parle se portoient si grande amitié, que si l'un avoit besoin de chose qui fust en la puissance de l'autre, il s'en prevoit comme de son propre. Aussi, si grand estoit l'effect de ceste amitié, qui de jour en jour croissoit en toute perfection, qu'ils ne pouvoient vivre separez. Advint, pour ce que, comme avons dit cy dessus, Artile estoit marchand grossier, et faisoit grand trafic de marchandises, tant pour luy que pour ses amys, desquels il se rendoit facteur, delibera faire un voyage en Surie, dont il voulut avertir son compère et bon amy Liberal. Parquoy un matin, s'estans rencontrés en la place, en devisans de leurs affaires print occasion luy déclarer son entreprise, et luy dit : « Compère, vous sçavez, comme il est tout notoire, combien grande est l'amitié que nous nous portons, et en quelle estime je vous ay toujours eu, comme j'auray toute ma vie. Au moyen de quoy, ayant resolu en moy-mesme aller en Surie pour quelques affaires qui m'y appellent, et n'ayant parent ny amy en qui je me puisse mieux fier qu'en vous, je m'adresse à vostre courtoisie pour la supplier me faire un plaisir; lequel encores que je sçache vous pouvoir destourner de voz plus privez affaires, si ay-je telle esperance en vostre bonté que ne m'en retourneray esconduit. » Liberal, qui sur tout desiroit luy gratifier comme à son amy, luy respondit que l'amitié et fidélité qui estoit entr'eux ne requeroit une tant longue suite de vaines parolles. « C'est pourquoy, disoit il, je vous supplie me dire en deux mots et librement ce qu'il vous plaist de moy, et me commander comme à un qui est vostre, et toute

sa vie vous veut obéir en ce qui luy sera possible. » Adonc Artile en le remerciant poursuivit : « Je voudrois volontiers vous prier que, durant mon absence, il vous pleust prendre la charge de ma maison et de ma femme, la secourant en toutes ses necessitez; et où emploirez quelque chose pour elle, je jure en voz mains vous en rembourser si tost que seray de retour. — Failloit il tant haranguer pour me dire cela? dit Liberal; hé! vray Dieu, ignorez vous que je suis plus vostre que jamais je ne seray mien, et que voz prières ont plus de puissance envers moy que n'auront jamais tous les commandemens des plus grands monarques du monde, comme par ce peu je desire en faire telle preuve qu'en demeurerez content et satisfait, vous asseurant au surplus que je m'obliray plustost moy mesme, que la moindre chose de ce dont il vous plaist me donner charge? » Sur ce propos, s'entr'acollans, prindrent congé l'un de l'autre.

Le jour qu'il failloit partir, Artile chargea un puissant vaisseau de toute marchandise, et ayant de rechef recommandé à son compère sa femme Darie, laquelle estoit grosse de trois mois, s'embarqua, et, faisant voile, singla en pleine mer. Ainsi, ce bon homme party, Liberal alla trouver sa commère, à laquelle il declara comme Artile avant son partement l'avoit prié avec grande instance avoir l'œil à ses affaires, et soigner que elle n'eust besoin de chose qui fust en sa puissance, qui estoit l'occasion qui le menoit vers elle, pour la prier l'employer comme celuy qui luy estoit amy très-affectionné. Darie, qui de sa nature estoit toute bonne, humblement le remercie,

le suppliant toutefois s'en souvenir; ce que luy promit Liberal, lequel dès lors se fit tant familier en la maison de sa commère, qu'il n'en bougeoit; de sorte que, par ceste continuelle frequentation, il s'apperceut finalement qu'elle commençoit à estre trop oppressée en ses accoustremens, et faignant n'en veoir rien, luy dict : « Mais comment vous sentez vous, commère? Il semble que soyez devenue toute triste et melancolique depuis l'absence de vostre mary. Que veult dire cecy? Avez vous faite de quelque chose? » A quoy elle répond que non; neantmoins qu'elle avoit bien occasion s'atrister et pour beaucoup de respects, principalement se trouvant comme elle faisoit. — Et comment vous trouvez vous? dict Liberal. — Grosse de trois mois, respond Darie, et sens ma grossesse si estrange, que jamais je n'en eus une telle. » Ainsi devisans ensemble, et tousjours tombans de fil en esguille, Liberal, qui la voyoit belle femme et frèsche, s'echauffa tellement en son amour qu'il ne songeoit plus à autre chose, sinon comme il pourroit executer son sale et deshonneste desir. A quoy resistoit aucunement la grande amitié qu'il portoit à son compère. Mais la rage de ce nouveau feu, qui le consumoit petit à petit, l'eguillonnoit tant que, pressé par sa violence, fut contraint chercher son remède en sa blessure; tellement qu'après une longue suyte de menuz propos, luy dict comme en suspirant : « Ah! ma commère m'amy, que je suis marry qu'Artile vous a ainsi laissée seule, encores sur le commencement de vostre grossesse, car je m'asseure que par son trop soudain depart il a laissé manqué et imparfait de ses membres

le petit enfançon qu'il a engendré en vous ; et voilà d'où procedde tout le mal et tourment qu'ores endurez. — Mon Dieu, mon compère, dict la pauvre Darie toute eperdue, hélas ! que dictes vous ? Auriez vous bien opinion qu'à ceste petite creature que je porte en mes costez deffail- list quelque chose, et qu'à ceste occasion je souffre toutes ces trenchées qui me grèvent ainsi ? — Ouy vrayement, dict Liberal, et qu'est ce autre chose qui fait acoucher tant de femmes avant leur terme, et que tant de petits enfans naissent les uns borgnes et les autres boiteux, cestuy d'une façon, cest autre d'une autre, sinon un tel defaut d'entière perfection ? — Hélas ! Liberal, que voz paroles sont cruelles ! repliqué Darie ; mais quel remède y pourroit on faire pour amender ceste faute ? — Quel ? dict Liberal ; le meilleur du monde, pour- veü que preniez courage et ne vous tourmentiez point ainsi, car à toutes choses, comme l'on dit, y a remède, fors qu'à la mort. — Je vous prie donc, respond la dame, par l'amitié que portez à vostre compère, m'enseigner ce remède, et d'autant que plus diligemment vous m'ayderez de vostre faveur en ce besoin, d'autant plus vous en demeureray-je redevable à l'advenir, avec ce que serez cause que l'enfant ne naistra tortu, boi- teux ny contrefait. » Liberal, qui avoit mis cette femme aux ambles, adjousta : « Commère, ce seroit une grande et reprochable honte à jamais à un homme, si, voyant perir son amy, ne luy pres- toit quelque amiable secours. Estant donc en ma petite puissance de pouvoir former en l'enfant ce qui y deffaut pour sa perfection, je serois mal- heureux, indigne du nom d'amy, et vous ferois

grand tort, si ne subvenois en ceste tant urgente nécessité. — Ha ! mon compère et meilleur amy, dict Darie, je vous prie donc vous haster et ne tarder plus, afin que ceste petite créature ne demeure empeschée ; car, outre le grand dommage qui reussiroit d'une telle perte, le peché n'en seroit moindre. — Ne vous souciez que de bien danser, replique Liberal, et me laissez faire, et vous verrez comme je me veux employer pour vous. Commandez seulement à vostre servante qu'elle mette la nappe, car cela est un merveilleux preparatif pour notre reformation. » A quoy la dame obeyt.

Ainsi, tandis que la chambrière donnoit ordre que le disner fust prest, ce venerable reformateur entra en une chambre avec sa commère, et ayant trèsbien fermé l'huys sur eux, commença à l'embrasser, baiser, accoller et faire toutes les plus grandes caresses qu'il fist oncques à femme. Dont madame Darye estoit bien estonnée, laquelle ne s'en pouvant taire fut contrainte luy dire : « Et quoy ! que veult dire cecy ? Les compères se jouent ils ainsi avec leurs commères ? Enenda ! c'est un trop grand peché ; et n'estoit cela, je vous jure, mon compère, que m'efforcerois vous complaire en tous vos desirs. » Adonc dict Liberal : « Que vous estes simple ! mais venez ça : quel est plus grand peché, ou coucher ainsi avec sa commère, ou estre cause qu'un enfant ne vienne à perfection ? — Il me semble, respond Darye, que c'est celuy quand, par la faulte des parens, l'enfant naist imparfait. — Ha ! je suis bien aise que le confessez, replicque Liberal, car par là vous voyez à ceste heure combien grande-

ment vous faillez si ne me laissez suppléer au default de vostre mary. » Elle, qui desiroit veoir son enfant accompli en tous ses membres, et se laissant gagner par ces bonnes raisons, donna foy aux paroles de son compère. Sur le champ, nonobstant le comperage, luy monstra comme on achevoit les enfans. Ceste nouvelle reformation pleut tant à la dame, qu'elle prioit incessamment cest ouvrier se donner garde de faillir comme avoit fait son mary. Aquoy s'efforceant la gratifier, il prenoit tant de peine, que jour et nuict ne cessoit d'y besongner. Et toujours continua ses coups, jusques au temps que, le terme de l'enfantement venu, la bonne Darie accoucha d'un beau fils, lequel ressembloit entièrement à Artile, et estoit tant beau et bien formé en tous ses membres, qu'il ne luy manquoit chose qui appartint à sa perfection, dont la mère estoit fort contente, remerciant infiniment son compère d'avoir tant bien besongné.

Quelque temps après, Artile, retourné à Gennes et arrivé en sa maison, y trouva sa femme saine et gaillarde, laquelle, joyeuse à merveille, luy courut au devant, tenant son petit poupon entre ses bras, que le père embrassa et baisa mille fois. Liberal, ayant senty le vent de la venue de son compère, ne faillit à l'aller trouver; et luy donnant mille accollades, remercioit Dieu de son heureux retour et bon portement, sans luy rendre autre compte de ce qui luy avoit esté commis. Advint un jour, entre les autres, qu'Artile estant à table avec sa femme, et caressant le petit mignon, dict : « Mais, Darie, que cet enfant est beau et gentil! vistes vous onc petite

creature mieux accomplie ? Voyés quel mignard visage ! regardez quelle gentille bouche ! considérez quels beaux yeux qui reluisent comme deux estoiles ! » Et ainsi de part en part le recomman-
doit en tous ses membres, quand Darie respon-
dit : « Certe, mon amy, rien ne luy manque
voirement ; mais ce n'est pas Dieu mercy et
vous, beau sire, par ce que quand partistes dicy
comme sçavez, vous me laissastes grosse de
trois mois et l'enfant imparfait ; dont j'ay porté
beaucoup d'ennuy pendant ma grossesse, de fa-
çon qu'avons bien à remercier nostre compère
Liberal, qui, songneux et diligent, a, de sa
grace, survvenu à l'imperfection de l'enfant, sup-
pleant en toute ce où aviez failly. » Artile, ayant
oy et bien gousté les propos de sa femme, qui
luy furent un estoc pointu planté au milieu de
son cueur, demeura tout estonné, se doubtant
incontinent de ce qui en estoit, et que Liberal
l'avoit trahi, deceu sa femme et souillé son hon-
neur ; toutesfois, comme homme sage et advisé
qu'il estoit, n'en dit mot, ains faignant n'avoir
entendu ce qu'elle disoit, se teut. Et tournant
la truye au foing, commença deviser d'autre
chose.

Estans levez de table, Artile se mit à consi-
derer l'estrange et vergongneux acte de son com-
père, qu'il ayroit comme un aultre soymesme,
et à penser comme il se pourroit vanger du tort
qu'il luy avoit fait. Ainsi s'esgarant le pauvre
passionné en longs et fantastiques discours, et
ne sachant quel chemin tenir, s'advisa enfin luy
jouer un tour qui reüssist à son intention et se-
lon son desir. Parquoy appella sa femme, et luy

dict : « Darie, par ce que demain je veux donner à disner à mon compère Liberal et à sa femme, faictes que nous ayons quelque chose de friant. Au surplus, gardez vous, sur vostre vie, sonner un seul mot pour chose que puissiez veoir ou entendre. » Ce dit, s'en alla en la place commune, où ayant faict deux ou trois tours, rencontra Libéral, lequel, après nouvelles accolades, il pria aller le lendemain disner en son logis, et y mener sa femme; ce que le compère luy promit faire.

Le jour assigné venu, Liberal et sa femme ne faillirent à aller trouver Artile, lequel, les ayans gracieusement receuz, print par la main dame Propercie (car tel estoit le nom de la femme à Liberal), et luy dict : « Et bien, que dictes vous, commère? Je pense que vous n'avez encore desjeuné; s'il est ainsi, je serois d'avis que, tandis que le disner s'apprestera, vous prinsiez un peu de vin. » Lors, la menant en une chambre, luy versa un grand voirre plain de certaines imixtions dormitoires, et luy presenta. Lequel la bonne dame print, et ayant trempé une rostie dedans, la mangea, et jetta sur sa conscience tout ce qui estoit au voirre : ce faict, retournèrent en la salle, où l'on commençoit desja à couvrir, et se misrent à table. Mais à peine avoyent ilz le dessert que ma dame Propercie se sentit tellement abbattue de sommeil, qu'elle ne pouvoit plus ouvrir les yeux. Quoy voyant Artile, luy dict qu'elle feroit bien de s'en aller reposer, et que peut estre la nuit passée on ne l'avoit laissé assez dormir. Et la conduisant en une chambre, la fit coucher sur un lict où elle ne fut pas plus-

tost qu'elle s'endormit. Artile, craignant que la vertu de son breuvage ne fust assez forte, et qu'ainsi n'eust trop peu de temps pour faire ce qu'il tenoit secret en soy mesme, les nappes levées, appella Liberal, et fit tant qu'il le mena pourmener en la place, où, après quelques menuz propos, le laissa, faignant avoir quelques affaires pressées. Ainsi, prenant congé de luy, retourna en sa maison, et entrant secrettement en la chambre où repositoit Propercie, tira le plus dextrement qu'il luy fut possible tous les anneaux qu'elle avoit aux doigts et les chaisnes de son col, puis se retira.

Le breuvage endormant avoit fait son opération quand Propercie se resveilla, laquelle se voulant lever, aperceut qu'elle n'avoit plus ses anneaux ny autres bagues : parquoy, se jettant sur pieds, se mit à les chercher de tous costez ; et ayant presque tout renversé s'en dessus dessous, ne peut jamais rien trouver. Au moyen de quoy, toute troublée, sortit de la chambre et s'alla plaindre à ma dame Darie, luy demandant si, sans y penser, elle avoit point serré ses bagues et joyaux précieux : laquelle luy dict que non, dont la pauvreté demeura tellement esperdue, qu'elle ne sçavoit à quel saint se vouer, quand le sire Artile arriva, qui, la voyant toute faschée, luy demanda qu'elle avoit. Adonc elle commença luy raconter le tout, dont il fit assez l'estonné ; en fin luy dit qu'elle cherchast bien et pensast qu'elle en avoit fait : « car il se peut faire, disoit-il, que les ayez mises en lieu dont peult estre ne vous pouvez souvenir à ceste heure ; neantmoins, où ne les pourrez recouvrer, je vous promets, foy

de compère, de faire si soigneuse recherche, que malheureux sera celuy qui les retiendra; et, davant que rien bouger, je vous prie me faire ce bien chercher encore de tous costez.» Ce que fit la pauvre femme, aidée de sa commère et de ses servantes, lesquelles se travaillèrent en vain, ne pouvant rien trouver. Quoy voyant Artile commença à tempester par le logis, faisant le diable de Veauvert, menassant tantost l'un, tantost l'autre, et jurant comme un enragé; enfin, se tournant vers ma dame Propercie, luy dict : « Commère, je vous prie prendre courage et ne vous tourmenter ainsi, d'autant que je suis delibéré veoir la fin de tout cecy et descouvrir le larron; car, Dieu mercy, je sçay un tel secret, que j'espère vous en dire nouvelles certaines davant que je dorme.» Quoy entendant la bonne dame, toute transportée de joye, luy dict : « Helas! mon meilleur amy, je vous supplie de grace faire ceste experience pour l'amour de moy, affin d'oster la mauvaise opinion que mon mary pourroit avoir conceue.» Artile, voyant le temps propre à se venger de l'injure receue, appella sa femme et tous ses serviteurs et servantes, leur commanda sortir de la chambre, et qu'aucun ne fust tant hardy s'en approcher que premièrement ne fust appelé. Tout ce train parti, le compagnon ferme l'huis sur luy; puis, prenant un charbon, fait un cerne contre terre et quelques signes avec certains caractères à sa mode. Ce fait, entre en iceluy, disant à ma dame Propercie : « Commère, si desirez que le tout se porte bien, il est nécessaire que demeuriez coie sur ce lict sans vous bouger en façon du

monde, ny avoir peur de chose que puissiez veoir ou entendre, autrement nous ne ferions rien. — Que cela ne vous detourne point, dict la dame, car je suis deliberée me gouverner en cecy par vostre conseil et bon advis. » Adonc Artile, s'estant tourné devers orient, fit quelques signes contre terre; puis se tournant vers occident, en fit d'autres en l'air. Et faignant parler avec beaucoup d'esprits, contrefaisoit plusieurs et diverses voix ensemble, de façon que la pauvre Propercie suoit sang et eau de frayeur : quoy congnoissant ce nouveau nigromancien, l'asseurait à son possible, luy criant tousjours qu'elle prist courage et n'eust point peur. Ce faict, et ayant demeuré en ce cerne environ un bon demy quart d'heure, d'une voix grommelante et farousche commença à chanter ces vers en ceste sorte :

*Ce que trouver ne puis, et que cherchant tu vas,
Est dans le plus profond de la fosse pelue,
Car cachée elle y est par cil qui l'a perdue;
Mais pesche en diligence, et tu l'y trouveras.*

Ainsi cest enchantement finy, Artile dict à sa commère : « A ceste heure avez vous oy le tout, si que pouvez maintenant cognoistre que les bagues que cherchez et pensez estre perdues sont ores dedans vous; vivez donc joyeuse et contente, car, Dieu aydant, nous les trouverons. Mais il fault que ce soit moy qui les cherche au lieu que l'esprit m'a enseigné. » La commère, qui desiroit avoir ses joyaux, luy respondit d'assez bonne façon que veritablement elle avoit

entendu, au moyen de quoy le prioit affectueusement pescher en toute diligence, suyvant la voix de l'oracle.

Alors Artile, sortant du cerne, va droit vers le lict, se couche près sa commère, qui ne se remue tant soit peu, luy lève sa cotte et sa chemise, tire son ameçon, et commence à pescher en la fosse pelue : et au premier coup de ligne qu'il jetta, ayant secrettement tiré de son sein un anneau, luy bailla, disant : « Voyez, commère, comment j'ay bien pesché quand du premier coup je prins ce diamant ! » La bonne dame, voyant son anneau, luy dict, toute joyeuse : « Helas ! mon compère, je vous prie recommencer, car paraventure vous pourrez trouver les autres. »

Adonc le pescheur, jettant de rechef sa ligne en la fosse et poursuivant sa pesche, tiroit tantost une grosse bague, tantost une autre ; tellement qu'à la fin il retira avecques son hain tout ce qu'elle avoit perdu, dont elle demeura la plus contente du monde ; et voyant toutes ses bagues, disoit au pescheur : « Vray Dieu, mon compère, que m'avez grandement obligée à vous, ayant tant fait par vostre soing et bonne diligence que j'ay recouvré tous mes joyaux ! Mais vous accroistriez de beaucoup ceste obligation si me vouliez encores faire ce bien et faveur d'essayer si d'aventure pourriez repescher un petit chauderon, que j'aimois infiniment, lequel ces jours passez me fut desrobé. — Très-volontiers », respond Artile ; et jettant son engin dans la fosse, travailla tant qu'il toucha le chauderon, mais ne luy fut jamais possible l'acrocher : parquoy,

voyant qu'il se tourmentoit en vain, dict à la dame : « Commère, j'ay senty vostre chauderon; mais par ce qu'il est renversé le cul en hault, mon instrument ne l'a peu pescher. » La bonne dame, qui desiroit recouvrer ses pièces, et à qui le jeu plaisoit, le persuadoit pescher encores une fois; mais le compère, qui ne pouvoit plus faire brusler sa lampe, à cause que l'huyle y defailloit, luy dict franchement : « Ma foy, m'amy, je ne puis pour ceste heure, d'autant que l'instrument avec lequel je peschois a la pointe rompue; parquoy je vous prie prendre en patience pour ce coup, et demain j'envoyray mon engin à l'esmouleur, afin qu'il le reface; puis nous pescherons le chauderon tout à loisir. » A quoy elle s'accorda, et prenant congé de luy et de sa femme, retourna toute gaye et joyeuse en sa maison.

Advint que, la nuict d'après, ceste bonne dame, estant couchée avec son mary, qui lors peschoit en ceste fosse, luy dit : « Mon amy, je vous prie essayer si en peschant vous pourrez point, par hazard, tirer nostre petite chaudière que perdismes ces jours passez; pour ce qu'hier ayans adiré mes bagues et joyaux, le sire Artile, nostre compère, peschant en ceste vallée, retrouva le tout, et l'ayant prié pescher encores nostre petit chauderon, me dict l'avoir touché, mais qu'il ne l'avoit jamais pu prendre, pource qu'il estoit renversé, ayant le cul en hault et l'anse en bas, et aussi que, pour avoir tant pesché, son instrument avoit la pointe rompue. Ainsi je vous supplie regarder si le pourrez reprendre. » Liberal, s'apercevant de la trousse que luy donnoit son compère, en prenant sa revanche du bon tour

qu' auparavant il luy avoit joué, demeura muet, avallant cela doux comme laict.

Le lendemain matin, les deux compères se trouvèrent en la place, lesquels s'entreregardans seulement, ne s'osoient accoster l'un de l'autre; ains jouans à l'esbahy, baissoient la teste, se saluans de loin du bonnet. A la fin, taisans le tout, se rapointèrent, sans toutesfois en jamais dire un seul mot à leurs femmes, lesquelles dès lors ils firent communes entre eux.

Ceste fable, racontée par Alterie, pleut merveilleusement à la compagnie, qui toute ceste soirée ne fit autre chose que discourir sus l'évenement de ces joyeuses tromperies, pensant avecques quelle finesse et astuce ces galans compères s'estoyent tant gentiment revangez l'un de l'autre. Mais Madame, qui voyoit la risée et les discours prendre trop long traict, commanda faire silence, et qu'Alterie suyvist l'ordre en racontant son enigme, laquelle sans trop songer dict ainsi :

ENIGME.

Mon nerf est roide, blanc, dur et de taille forte,
Et d'un petit pertuys percé à l'un des boutz.
De l'autre il est couvert d'un poil molet et doux,
Qu'on coupe s'il empesche ou nuit en quelque sorte.

*Si dans un large trou une ardeur le transporte,
Blanc et sec il s'y met; mais (o astres jaloux!)
Y ayant fureté ne sçay combien de coups,
Tout sale et tout mouillé il convient qu'il en sorte.*

*Toutesfois pour cela il ne perd point le cœur,
Ains reprenant vertu et puissance et vigueur,
A un chacun, s'il peult, il ayde de sa peine,*

*Et de le contenter onc ne se monstre las,
Pourveu que cestuy là qui le guide et le meine
Soit tousjours son escorte, et adresse ses pas.*

Cest enigme, recité par Alterie, ne donna moins de plaisir que la fable de contentement; et pour ce qu'en apparence il sembloit aucunement des-honneste, les damoiselles s'en teurent, encores que autres fois elles l'eussent oy raconter. A la fin Laurette, qui faignoit ne l'entendre, pria la damoiselle leur déclarer, laquelle, en souriant, luy dict : « Ma damoiselle, c'est chose superflue porter des crocodyles en Egipte, des vaisseaux en Samos, et des chouettes à Athènes; toutesfois, pour vous faire plaisir, je l'expliqueray, vous declarant en deux motz que le nerf percé à l'un des bouts et velu par l'autre n'est aultre chose qu'une plume à escrire, et le trou ouvert, le cornet à l'encre; auquel devant que la plume soit mise elle est blanche et seiche, mais après qu'elle y a entré, elle en est retirée sale et mouillée, et sert à l'escrivain qui la guide, tant qu'il luy plaist. » Ceste interpretation donnée, Ariane, qui estoit assise auprès d'elle, se leva debout, donnant tel commencement à sa fable :

FABLE II.

*Castor se faict chastrer par Sandrin, affin de
devenir gras, dont il pensa mourir; tou-
tesfois, avec une plaisante tromperie,
il est finalement appaisé par
la femme dudict
Sandrin.*

La gentille fable poursuyvie par Alterie, non avec moindre grace que prudence, m'a faict souvenir d'une aultre autant plaisante que la sienne, laquelle n'a pas long temps me fut brièvement recitée par une gaillarde damoiselle; et si, en vous la racontant, je ne garde ceste grace et gentillesse dont elle usa me la deduisant, vous m'excuserés, s'il vous plaist, comme celle à qui la nature a denié ce dont elle a faict tant riche part à l'autre.

Près de Fane, cité de la marche assise au rivage de la mer Adriatique, est un village appellé Carignan, fort peuplé de beaux jeunes hommes et belles femmes. Là, entre les autres, demouroit un paysant nommé Sandrin, homme autant plaisant et facecieux qu'on vist oncques, lequel, pour ce qu'il ne se soucioit de chose qui advint, fust bien ou mal, estoit devenu si gras et enflambé, qu'il ressembloit un droit Roger Bontemps. Cestuy ayant desjà atteint l'aage de quarante ans se voulut marier et prit pour sa femme une grosse

degoustée, laquelle en gayetez, en bon point, grandeur, grosseur et façons, luy estoit du tout semblable, et n'eust ceste bonne dame passé une sepmaine qu'elle n'eust faict razer la barbe à son Sandrin, pensant par ce moyen le rendre plus beau et joly.

Advint qu'un jeune gentil-homme de Fane, nommé Castor, lequel estoit fort riche en biens mais assez pauvre d'esprit, acheta en ce village de Carignan quelques heritages avec un petit corps de logis, où, pour s'esbastre et passer le temps, il alloit demeurer la plus grande partie de l'esté, accompagné seulement de deux de ses serviteurs et une femme. Un jour, après vespres, ce gentil-homme se pourmenant à l'entour de ses terres, advisa Sandrin qui labouroit, et le voyant beau, refaict et enluminé et d'une chère joyeuse, luy dict : « Compagnon, je sçaurois volontiers de toy d'où procède que je suis tant maigre et descharné comme tu vois, et que tu es si gras et en bon point que les joues te passent le nez, veu que jamais je ne mange que viandes delicates, ne boy que du meilleur et plus friant vin que l'on puisse trouver, séjourne au lict tant qu'il me plaist, fais ce que je veux : bref, ay tout ce que je desire, si j'estois gras comme je souhette; mais plus je m'efforce le devenir, tant plus je seiche et deviens maigre. Et toy, qui en yver ne te repais que de lard et grosses viandes, ne t'abreuves que de despence ou bien d'eau toute pure, te relèves à mynuict pour aller à la charue, et ne reposes en esté une seule bonne heure, néantmoins tu es si rouge et tant gras que c'est un plaisir de te veoir;

c'est pourquoy, desireux d'un pareil en bon point, je te prie m'enseigner le moyen que tu as tenu pour devenir tel que je te voy. Et outre cinquante florins d'or que je te donneray, je promects te si bien recompenser, que tout le temps de ta vie tu te louras de moy, de façon qu'auras occasion de t'en contenter.»

Sandrin, qui avoit du fin et malicieux, comme un de qui le poil estoit roux, ne luy voulut enseigner sa recepte du premier coup; ains, pour luy faire trouver bon, luy dict pour toute response que cela ne s'apprenoit pas ainsi. Enfin, gagné par les longues prières de Castor et par la bonne odeur des cinquante florins, s'y accorda; et laissant les manches de sa charue, se tourna vers le gentil-homme, disant: « Monsieur, vous estes emerveillé, dites vous, de mon en bon point et de vostre maigreté, et pensez les viandes estre ce qui nous fait gras ou maigre; mais ceste opinion vous deçoit grandement, d'autant qu'on voit beaucoup de grans mangeurs et beuveurs, lesquels ne mangent seulement, mais devorent, qui neantmoins sont plus maigres que harangs sorets. Toutesfois, si voulés user du remède que j'ay tenu et faire comme j'ay fait, je vous promets qu'obtiendrez vostre souhait et deviendrez plus gras qu'un moine. — Et qu'as tu fait? dict Castor. — Il y a un an que je me fis chasser, respond Sandrin, et deslors, de meigre que je estois, je suis devenu refait comme vous voyez. — Je suis emerveillé, adjouste Castor, que tu n'en es mort. — Comment, mort? dict Sandrin; le maistre qui me chastra me tira les deux compagnons si subtilement et d'une telle

adresse, que je n'en senty presque rien. Et depuis ce temps, mon taint est devenu frais comme d'une jeune pucelle, et mes joues rebondies ainsi que celles d'un petit enfant, et ne me trouvoy onc tant gaillard ny content que je fais.» Adonc Castor : « Et qui fut celuy qui, sans te faire mal, te tira si dextrement les deux plombets ? — Il est mort, dit Sandrin. — Comme ferons nous, respond Castor, puis qu'il est mort ? » — Replique Sandrin : « Cest homme de bien, avant son trespas, me monstra cette science, laquelle depuis j'ay tousjours pratiquée, tant envers veaux, poulets, que autres animaux, lesquels sitost qu'ils ont passé par mes mains deviennent gras à merveille. Et si voulez vous en reposer sur moy, je feray si bien qu'aurez occasion vous en contenter. — Oy ; mais, dit Castor, je crains d'en mourir. — Comment, mourir ! respond Sandrin ; les veaux, les jeunes coqs et autres que j'ay sennez en sont ilz morts ? Nenny vrayement, ains devenus plus gras que n'est le lard. »

Ainsi Castor, qui plus qu'homme du monde desiroit estre gras, se lascia conseiller ; et Sandrin, le voyant arresté en ceste opinion, luy dict qu'il s'estendit en la place, plat comme une grenouille, et ecarquillast les jambes, et qu'après il verroit beau jeu. Ce que fit Castor ; alors Sandrin, tirant de sa gibecière un petit cousteau bien tranchent, qui coupoit comme un razouer, et prenant d'une main la chasse où reposoient les compagnons de l'image de la brayette, après l'avoir un peu frottée, affin de l'échauffer, y fit, avec la pointe de son cousteau une petite ouverture, dans laquelle ayant mis les deux doigts,

en retira les deux pelerins avecques telle dextérité et gentillesse, que l'autre ne sentit quasi rien ; puis fit un léger emplastre des premières herbes qu'il rencontra à ses pieds, ayant premièrement distillé le jus sur la playe, et l'apliqua dessus. Après fit lever le pauvre Castor, qui, estant devenu chapon, mit la main à la bourse et luy donna 50 florins qu'il luy avoit promis ; et prenant congé de ce gentil chirurgien, s'en retourna en son logis, où il ne fust plustost arrivé, qu'il commença à souffrir la plus cruelle et angoisseuse passion que jamais homme sentist, ne pouvant reposer en façon quelconque. Aussi, sa douleur s'augmentoit de jour en jour, à cause que sa playe se pourrissoit de chancre, et rendoit une si grande puanteur, qu'elle empoisonnoit presque ceux qui l'approchoient.

Ce que venu aux oreilles de Sandrin, commença à frissonner de peur, se repentant de bien bon cœur d'avoir fait ceste faute, craignant que la mort n'en ensuyvist.

Castor, se voyant reduict à ceste langueur, monta en telle colère, qu'il delibera tuer Sandrin, si qu'au mieux qu'il luy fust possible, accompagné de ses deux serviteurs, l'alla trouver comme il souppoit, auquel, tout transporté de fureur, dit en entrant : « Sandrin, tu t'es joué de ma vie, et as pris plaisir me mettre au hazard d'une langoureuse mort ; mais je te proteste que devant que je meure, je te feray payer la peine de ta mechanceté. » Et vouloit poursuivre, quand Sandrin se levant, le chapeau au point, luy rompt son propos par ces paroles : « Monsieur, si vous endurez quelque mal, vous

en estes cause, pource que par vos prières m'avez induit à faire ce à quoy je ne voulois entendre. Toutefois, afin qu'il ne vous semble qu'il y ait de ma faute, ou que je sois trouvé ingrat du bien que m'avez faict et demeure coupable de vostre mort, je vous prie que demain, de grand matin, me veniez trouver aux champs où j'étois hier, et là vous monstreray que je sçay faire, donnant si bon ordre à vostre mal, que m'en sçaurez gré tout le temps de vostre vie. »

Ainsi, Castor, oubliant sa colère, s'en retourna, laissant Sandrin en délibération de s'en fuir en quelque pays estrange, pensant tousjours se veoir entre les mains des bourreaux. Ce que voyant sa femme, et ne sçachant la cause de ceste frayeur, luy en demanda l'occasion. A laquelle il declara de point en point tout le secret. Quoy entendu par elle, et considerant la sottise de Castor, et le peril auquel il estoit, demeura toute estonée. Après, remonstrant à son mary le danger auquel il s'estoit plongé par sa faute, doucement le reconforta, l'admonestant prendre courage, et qu'elle y pourvoyroit si sagement que tout se porteroit bien. Venue l'heure du jour suivant, ceste femme se vestit des accoustremens de Sandrin, son mary, se coiffa de son chapeau, accoupla ses bœufs et s'en alla au labourage, où elle n'avoit encores tourné la charue, que Castor arriva, lequel, pensant estre Sandrin qui labourast, luy dist : « Sandrin, je meurs si ne prens pitié de moy, car la playe que m'as faicte n'est encores refermée, joint que la chair en est toute pourrie, et rend telle puanteur que je doubte de mon salut. Et si en bref

ne me donnes le remède nécessaire, tu me ver-
ras mourir à tes pieds. » La femme desguisée en
Sandrin luy demanda veoir sa playe, et qu'elle
y pourvoiroit. Adonc Castor, destachant sa
brayette et haussant le devant de sa chemise,
luy monstra l'ouverture que le chancre avoit
desjà toute gastée. Ce que voiant, ceste femme
luy dit en souzriant : « Monsieur, vous monstrez
bien que n'avez point de cœur, de craindre la
mort pour si peu de chose, que pensez neant-
moins irreparable; mais vous estes trompé si le
croyez ainsi; et quoy? si vous estiez comme
moy, que seroit ce? Il y a un an entier que ma
playe me fut faicte beaucoup plus grande que la
vostre, toutesfois elle n'est encores consolidée,
et est encores tant puante que c'est pitié; neant-
moins vous voyez comme je suis gras, potelé
et frais comme un œillet. Et affin que ne doutiez
de ce que je vous dy, je vous en veux bien
monstrer l'experience.» Ce disant, s'affermist
d'une jambe contre terre, et levant l'autre sur les
manches de la charue, haussa ses accoustre-
ments, et laschant une puante vesse, luy fit
baisser la teste pour regarder sa playe. Castor,
voyant ceste grande ouverture, laquelle estoit
beaucoup plus large que la sienne, n'estre encor
refermée depuis le temps, sentant aussi la grande
puanteur qui luy montoit au nez, et considerant
qu'il n'avoit seulement les genitoires ostez, mais
encor le membre viril, se resjouit en soy-mesme,
deliberant de là en avant endurer patiemment
et la douleur et la puanteur qui provenoit de
ceste incisure. Tellement que, prenant courage,
au bout de quelque temps le pauvre commença

à se guarir, et devenir si gras et refaict, qu'il donnoit plaisir à qui le regardoit.

Les dames rirent assez de Castor, lequel estoit demeuré sans tesmoings; mais la risée des hommes fut beaucoup plus grande, quand ils veirent la femme à Sandrin luy monstrer sa nature, et, desguisée en son mary, luy faire croire qu'avec les tesmoings on luy avoyt coupé le membre. Et pource qu'aucun de la troupe ne se pouvoit abstenir de rire, Madame, se frappant les mains l'une contre l'autre, fit signe qu'on se teust, et qu'Ariane suivist l'ordre en recitant son enigme. Laquelle, pour ne sembler moins propre et gentille que les autres, dit ainsi :

ENIGME.

*Je veux que mon amy sur le ventre se couche ;
Et pour le soulager voicy ce que je fais :
Je prens à belles mains la chose, et puis la mets
Dedans le trou ouvert, si bien que je le bouche.*

*Après, en l'œilladant d'un regard comme louche,
Poussant et repoussant sans jamais avoir paix,
Je laisse cheoir dedans je ne sçay quoy d'epais,
Dont le tiède degout le rend morne et farouche.*

*Il se plaint sur la fin; mais, pour l'encourager,
Et les tristes pensers de son cœur estranger,
Toujours je l'entretiens de toute ma puissance,*

*Tellement que jamais il n'est de moy laissé,
Que l'un, tout estonné, n'en ait pleine la pance,
Et l'autre ne s'en aille et recreu et lassé.*

L'enigme raconté par Ariane blessa un peu les aureilles des auditeurs, lesquels le trouvèrent aucunement vergongueux. Au moyen de quoy, Madame, la reprenant avec aigres paroles, luy monstra qu'elle n'en estoit contente. Mais la gentile damoiselle, qui estoit toute plaisante et gaillarde, d'un visage ouvert et joyeux s'excusa, disant : « Soubs vostre reverence, Madame, vous n'avez juste occasion vous fascher à l'encontre de moy, d'autant que mon enigme, qui porte seulement avec soy un ridicule effect, n'est deshonneste comme on le pense, et voicy la raison : Quand on veut bailler un clistère à un malade, ne le fait on pas le plus souvent coucher sur le ventre ? après, ne prend on pas à belles mains la chose, c'est-à dire la seringue, et la met on pas dedans le trou ? et pource que le malade prend le clistère contre son gré, se plaignant ordinairement, ne luy dict on pas qu'il ne se fasche, ains prenne courage ? Davantage, celle qui luy donne, en poussant et repoussant, ne luy emplit-elle pas la pance de la decoction ? Ce fait, s'en retourne elle pas quasi toute lasse de la peine qu'elle a prise à l'entour du malade ? Ainsi voyez vous, noble assistance, mon enigme n'estre tant sale et vicieux que le faisiez du commencement. » Adonc Madame, ayant ouy et bien entendu la subtile interpretation de ce gentil enigme, s'appaisa, ordonna que de là en avant chacune peust librement dire ce que plus luy viendroit à gré, sans crainte d'en estre reprise. Ce qu'entendu par Catharuze, à laquelle estoit escheu le troisieme lieu pour discourir, et qu'ample liberté luy estoit donnée dire ce qui

luy viendroit à la bouche, donna tel commencement à sa fable :

FABLE III.

*Polixène, jeune vefve, ayme plusieurs amoureux.
Pamphile, son fils, la reprend; elle luy promet
se retirer de cest amour, moyennant qu'il
ne se gratte plus, ce qu'il acorde;
sa mère le trompe; en fin chacun
retourne à son mestier.*

La femme qui est accoustumée à quelque chose que ce soit, ou bonne ou mauvaise, ne s'en peut aisement retirer comme l'on voudroit, d'autant qu'elle persevère jusques à la fin en ceste vieille peau en la quelle elle a prins sa première nourriture. Et à ce propos, je delibère ores vous raconter un cas advenu à une jeune vefve, laquelle, abandonnée à toute luxure et lubricité, ne s'en peut jamais retirer pour chose quelconque; mais par subtil moyen, trompant son propre fils, qui amiablement la reprenoit, poursuit tousjours les premières erres de son train commencé, ainsi que plus à plain vous entendrez par le discours de ma fable.

Peu de jours sont passez, gracieuses dames, qu'en la pompeuse et magnifique cité de Venise y eut une vefve nommée Polixène, femme, à la vérité, sans faire tort aux autres, autant belle

et jeune qu'on veit de longtemps, mais d'assez basse condition, laquelle, estant encores avec son mary, eut de luy un fils appellé Pamphile, jeune homme autant recommandé pour la gentillesse de son esprit, bonne vie et louables coustumes, qu'autre de l'estat dont il se mesloit, qui estoit d'orfeverrie. Or pour ce que, comme nous disions cy dessus, ceste jeune vefve estoit belle et plaisante et gaillarde, elle estoit sollicitée de plusieurs personnes, et mesmes les premiers et plus apparens de la cité luy faisoient l'amour; ce qu'elle enduroit patiemment, et, comme celle qui avoit desjà esprouvé les plaisirs du monde et gousté la douceur des embrassemens amoureux, condescendoit aysément à leur volonté, se donnant à eux en corps et en âme. Ainsi ceste bonne dame, qui estoit toute de feu, ne se prostituoit seulement à un ou deux, faute qui eust esté aucunement excusable à une jeune vefve comme elle estoit, mais habandonnoit son corps à quiconque estoit desireux de ses embrassemens, n'ayant respect ny à son honneur, ny à celui de son feu mary, dont Pamphile, qui s'en estoit assez souvent apperceu, mouroit sur les pieds, sentant un tel crevecœur et dure passion en son âme que tout homme peut penser.

Demeurant donc ce pauvre jeune homme en ce tourment d'esprit, et ne pouvant souffrir une telle honte et grand meschanceté, proposa plusieurs fois en soy mesme faire mourir sa mère; mais considerant après qu'il estoit son fils, et avoit pris vie d'elle, oubliant ce cruel et pernicieux dessein, changea d'opinion, et voulut essayer si par belles paroles il la pourroit gagner,

la retirant de cest erreur. Au moyen de quoy, prenant un jour l'opportunité du temps et s'estant assis auprès d'elle, luy usa de tels propos : « Ma mère, que j'ay tousjours aymée et honorée comme mon devoir me le commande, Dieu sçait avecques quelle douleur et extreme passion j'ay, tant qu'il m'a esté possible, tenu couvert et ensevely au plus secret de mon cœur ce que, ne pouvant plus supporter, je suis ores forcé de vomir en vostre sein, me persuadant que ne le trouverez mauvais de moy, qui suis vostre enfant. Je vous ose donc dire, pardonnez moy s'il vous plaist, que d'autant que par le passé je vous ay tousjours cogneue sage, prudente et advisée, d'autant vous monstrez vous à ceste heure vollage, impudente et eshontée, tant vous vous estes estrangée de vous mesmes. Si que je desire maintenant estre autant esloigné de vous que j'en suis près, puis que, comme je voy, vous menez un train si malheureux, que je ne puis penser sinon que cherchez obscurcir à jamais vostre renommée, souiller le nom de feu mon père, et me rendre heritier d'un scandale eternal. Hélas ! si ne voulez avoir quelque esgard à vostre honneur, ayez pour le moins respect à moy, qui vous suis enfant unique, donné de Dieu comme pour baston de vostre vieillesse. » Cette mauvaise femme, l'oyant ainsi parler, se leva de son siege, et, secouant la teste, se print à rire sans luy respondre un seul mot. Quoy voiant le pauvre Pamphile, et qu'elle ne tenoit compte de toutes ses remontrances et admonitions, delibera ne luy en parler jamais, et la laisser faire ce qu'elle voudroit.

Quelque temps après, Pamphile devint si galeux, qu'il ressembloit un vray ladre; à quoy, de malheur, pource que c'estoit au temps des froidures, il ne pouvoit remedier; et, qui pis estoit, n'osoit se chauffer, parce que, quand il s'approchoit tant soit peu du feu, son sang qui s'émouvoit luy causoit une si cruelle demangeaison, qu'il se dechiroit de tous costez. Un soir entre les autres, que ce pauvre jeune homme estoit assis entre les tizons, il vit entrer un des amoureux à sa mère, lequel en sa presence se mit à la baiser, accoler et caresser, devisant assez longuement avec elle, de quoy le pauvre sentoit un tel ennuy en son cœur, qu'il eust voulu estre mort. A la fin, voyant le compagnon sorty, dict en se grattant à ceste femme eshontée : « Ma mère, je vous ay quelque fois exortée et priée instamment qu'eussiez à reformer voz appetits dereiglez, qui ne vous peuvent engendrer qu'une vergogne perpétuelle, et à moy un eternel deshonneur. Mais comme femme desbordée avez fait la sourde oreille à mes saintes admonitions, voulant plustost contenter vostre sale deshoneste desir qu'escouter mes conseils. Or maintenant, si jamais je fis quelque chose pour vous, je vous supplie encores une fois par ce que plus vous aimez, et par moy si de moy avez quelque soucy, que laissiez ceste vie ignominieuse, donniez fin à ces meschancetez, abandonniez ce fol amour et aimiez vostre honneur; autrement serez cause de ma ruine. Et quoy! voyez vous point que la mort vous va tallonnant pas à pas? N'entendez vous que chacun tient ses contes de vous, que l'on fait la fable

du commun, et que par les rues les petits enfans mesmes en vont à la moustarde?» Ce disant, le pauvre homme se grattoit à toute puissance. Polixène, oyant les plaintes de son fils, proposa y mettre fin par le moyen d'une certaine tromperie, qu'elle executa depuis si dextrement, qu'elle succeda selon son desir et intention. Et pour y donner commencement, se tournant vers son fils, luy dict : « Pamphile, tu te plains toujours de moy, pource que je fais l'amour, et veritablement je t'en sçay gré, d'autant que tu fais en cela ce qu'un bon enfant doit faire. Mais si tu es autant soigneux de mon honneur comme tu t'en vantes, tu m'accorderas une seule chose; et si tu le fais, je te promets, en recompense, me mettre en ta discretion, donner congé à tous mes amoureux, et vivre désormais sainctement et chastement. Mais aussi, où te ne feras ce dont je te veux requerir, je te jure, au contraire, que je feray encore pis que je n'ay fait. »

Le fils, qui ne souhaittoit en ce monde que l'honneur de sa mère, luy respondit : « Commandez hardiment, ma mère, et je vous obeiray, fust ce à me jeter en un feu pour l'amour de vous, moyennant que renonciez à ceste detestable impudicité en laquelle vous vous estes tousjours veutrée jusques icy. — Pren bien garde, dict la mère, et considère ce que je te diray, car, si tu y faux, je ne te failliray aussi. » — Je m'oblige sur ma vie, dit Pamphile, de accomplir de point en point ce qu'il vous plaira m'ordonner. — Mon enfant, je ne veux autre chose de toy, replique lors Polixène, sinon que,

par trois soirs consecutifs, tu ne te grattes en façon quelconque; et si tu fais cela pour moy, je te promets satisfaire à ton desir. » Le jeune homme, aiant entendu la volonté de sa mère, demeura aucunement estonné, tant ceste demande luy sembloit estrange et difficile; neantmoins, il estoit tant amy de l'honneur de sa mère que il s'y accorda, et en signe de ce se touchèrent les mains.

Le premier soir venu, Pamphile ferma sa boutique et se retira au logis, où, attendant que le soupper fust prest, pourmena quelques tours; à la fin, gaigné de la froidure, s'approcha du feu, devant lequel ne fut plustost assis, qu'il luy print une telle et si grande affection de se gratter qu'il ne sçavoit quelle contenance tenir. Sa fine mère, qui expressement avoir faict ce grand feu afin que par la chaleur d'iceluy le pauvre se eschauffast en son harnois, et le voyant s'estendre et froncer le nez comme un qui a trop mangé de moustarde, luy dict: « Pamphile, que fais tu? Regarde bien que tu ne me tiennes ta promesse, autrement je te manqueray de la mienne. » Respondit Pamphile: « N'ayez peur de rien, je vous prie, car je n'ay garde. » Ce pendant, et l'un et l'autre enrageoient, l'un de se gratter, l'autre de se retrouver avec ses amoureux.

Ceste première soirée ainsi passée en grande angoisse et amertume, l'autre arriva. Adonc la mère fit bon feu, attendant son fils à soupper; lequel venu, en grinssant les dents et se contrainnant le mieux qu'il luy fut possible, passa encores ceste seconde soirée sans se gratter. Po-

lixène, voyant la constance de Pamphile, qui avoit desjà passé deux soirs, eut peur de perdre, dont elle se tourmentoit assez en elle mesme. En fin, eguillonnée du tan d'amour, delibera si bien besongner, que son fils auroit occasion de se gratter et elle de jouyr de ses amours. Au moyen de quoy, ayant delicatement appresté à soupper, et fait provision de bon vin, se mit à faire plus grand feu que de coustume, attendant Pamphile; lequel arrivé, et voyant ce brave appareil, demeura tout estonné; si que, se trouvant vers sa mère, luy dict : « Ma mère, que veut dire cecy? Il semble que vueillez faire nopces! Auriez bien changé de volonté? » A quoy elle respondit : « Certe, mon enfant, nenny, ains suis plus constante que devant; mais, considerant que tant que le jour dure jusques à la nuict toute noire, tu ne bouges de l'ouvroir à travailler; voyant aussi que ceste meschante galle t'a tellement rongé que tu n'as que les os couzuz en la peau; meue de compassion, je t'ay apresté ces menues viandes, afin que puisses subvenir à nature, et plus gaillardement resister au cruel tourment que tu souffres. » Pamphile, qui estoit tout bon et simple, ne s'appercevant de l'astuce maternelle, et que le serpent estoit caché entre les belles fleurs, la creut, et se mit, comme l'on dict, le dos au feu, le ventre à table, commençant à manger de toutes ses dents. Ce pendant, la fine femme artizoit tantost le feu, et tantost presentoit à son fils de la viande sallée et trempée en une sausse faicte de sucre et fortes espices, afin qu'eschauffé et du feu et de la viande, il fust incité à se gratter. Estant donc

Pamphile retourné devers le feu, après avoir suffisamment souppé, luy print si grande envie de se gratter qu'il ne pouvoit durer. Au moyen de quoy, desboutonnant son pourpoint, desliant ses chausses et les avallant toutes jusques à la cheville des pieds, et retroussant les manches de sa chemise par dessus ses coudes, se print tellement à gratter, qu'il suoit sang de toutes parts; lors, se retournant vers sa mère, qui rioit sous son chaperon de le veoir faire, luy escrie à haute voix : « Que chacun retourne à son mestier. » La bonne dame, se voyant avoir gagné sans jouer, faignant en estre fâchée, luy dit : « Comment, Pamphile, quelle folie te tient ? Que penses tu faire ? Est-ce là ceste belle promesse que tu m'as faite ? A ceste heure ne te pourras tu plus plaindre de moy que je ne t'aye gardé ma foy jurée. » Pamphile, tousjours se grattant de plus fort en plus fort, luy respond, comme d'un esprit troublé : « Ma mère, que chacun retourne à son mestier, vous ferez vos affaires et je feray les miennes. » Et deslors le fils n'eut plus la hardiesse de reprendre sa mère, qui, retournant à son vomissement, se mit à tenir boutique couverte plus que jamais.

Tout l'assemblée demeura fort contente et satisfaite de la fable recitée par Catharuze, à laquelle, chacun aiant mis fin à la risée, Madame commanda proposer son enigme; et la damoiselle, pour ne troubler l'ordre accoustumé, en souriant dict ainsi :

ENIGME.

Quelle chose avons nous, o gentes damoiselles,
 Que n'a ny plus ny moins que cinq doigts en
 largeur,

Et qui cache au dedans sa sombre profondeur
 Des destours, des recoings, des chambres assez belles,

De qui l'entrée est bonne et ses cachettes telles,
 Qu'elles n'ont point d'issue en leur vague rondeur,
 Et qui pour n'estre encor d'assez large grandeur,
 Faict du commencement regarder les estoilles;

Mais qui, ayant souffert ce doux premier assaut,
 Se fait long, large, estroict, et tel comme il le faut,
 Se formant au vouloir de cil qui le manye,

Et tousjours estant prest à recevoir celuy,
 Soit long, gros ou menu, qui premier a envie,
 Gaillard, de l'employer et se servir de luy?

L'obscur enigme recité par Catharuze donna à la compagnie ample matière pour en chercher l'interpretation; mais les uns et les autres y aiant longuement songé, demeurèrent enfin muets, ne se trouvant aucun qui sceust desnouer le secret de sa vraye exposition. Au moyen de quoy la prudente Catharuze, les voyant sans langue, leur dist : « Mes dames, à fin de ne tenir ces seigneurs en suspend, j'en diray mon advis, sous condition toutesfois de me submettre au jugement de qui l'entendra et interpretera mieux que moy. Sçachez donc que mon enigme ne demonstre autre

chose que le gand qui nous garde et conserve la main, lequel, en l'aissant, est d'assez difficile entrée; mais y aiant mis la main, en faictes après ce que vous voulez. »

La prompte declaration de cest enigme, ainsi donnée, pleut infiniment à la compagnie. Ce fait, Madame appella Laurette, qui estoit assise près Vincende, et luy commanda qu'elle suivist l'ordre. Laquelle, tournant d'une douce hardiesse son beau visage devers le Bembe, luy dit : « Seigneur Anthoine, ce seroit une grande honte à vous, qui estes tout plaisant et tout amoureux, si ne nous recitez quelque joyeuse fable, assaisonnée avec autant de gaillardise et bonne grâce qu'avez accoustumé. Quant à moy, je jure que j'en raconterois volontiers s'il me souvenoit de quelque une qui fust suffisante pour contenter ceste noble compagnie; mais, mananda, j'ay tout oublié : c'est pourquoy je vous supplie faire cet office en mon lieu; et si me faictes bien, je vous en demeureray obligée à tousjours. » Le Bembe, qui ce soir ne pensoit faire des comptes, respondit : « Ma damoiselle, combien que ne me sente capable à si grande entreprise, neantmoins, pour ce que je repute toutes vos prières à commandement, j'accepteray ceste charge et m'efforceray, sinon en tout, au moins en ce qui me sera possible, satisfaire à vos desirs. » Ainsi, ayant prins la permission de Madame, commença sa fable en ceste sorte :

FABLE IV.

*Grande contention se meut entre trois religieuses,
assçavoir laquelle doit estre abbesse. Le
grand vicaire de l'evesque ordonne
que ce sera celle qui fera
plus digne preuve de
sa vertu.*

Combien que, grâtieuses dames, la modestie soit grandement recommandable envers un chacun, neantmoins je la juge beaucoup plus louable quand elle se trouve en un homme qui se congnoist soy-mesmes : c'est pour quoy, moyennant vostre faveur, je delibère raconter une fable non moins ingenieuse que belle, laquelle encore qu'elle soit aucunement ridicule et peu honneste, si m'efforceray je vous la reciter avec toute sobriété, reverence et honnesteté deue et requise. Et si d'aventure quelque partie de mon discours offense voz chastes et delicattes oreilles, dès maintenant je vous en demande pardon, vous priant humblement m'en remettre la peine à une autre fois.

En la noble cité de Florence est un monastère de femmes très-renommé pour sa sainteté et religion (le tiltre duquel, pour ce coup, je veux passer soubz silence, afin de ne souiller de une tache tant noire son nom glorieux) duquel estoit jadis abbesse une bonne dame toute devote, laquelle, agravée de vieillesse, et

atenuée d'une longue et langoureuse maladie, paya, quelques ans sont passez, le tribut à nature, rendant son esprit à Dieu son createur. Estant donc ceste bonne dame decedée, et ses obseques et funerailles solennellement parfaites et accomplies, les religieuses, qui ne vouloient demeurer sans chef, afin d'en eslire un firent sonner le chapitre, auquel toutes celles qui y avoient voix s'assemblèrent, en la presence du grand vicaire de l'evesque, leur supperieur, homme prudent et advisé, lequel, desirant sur toutes choses que, sans brigues, faveur ny autres telles voyes illicites qui se pratiquent ordinairement en chose semblable, mais que selon droit et raison l'on procedast à l'election de la nouvelle abesse, aiant fait seoir toutes les religieuses, leur voulut bien recommander par tels propos : « Mes dames, je pense qu'aucune de vous n'est tant ignorante qu'elle ne sçache bien que ceste honorable congregation ne se fait à autre intention que pour eslire une d'entre vous qui soit vostre chef et puisse saintement et religieusement vous gouverner, sous l'obeissance des reigles de ce couvent, comme une bonne mère ses humbles enfans. S'il est ainsi, je croy qu'en vos consciences y besongnez si sagement, que Dieu en sera servy, le peuple satisfait et vous honorées à jamais, chose que je desire le plus du monde, et laquelle je vous recommande de tout mon cœur, vous suppliant autant que je puis y avoir tel esgard que devez, sans vous laisser transporter à aucune passion. » Ce qu'elles luy promirent faire.

Advint qu'en ce consistoire et solennelle as-

semblée se trouvèrent trois religieuses entre lesquelles, à cause de la crosse, s'emeut un très-grand différent, car chacune d'elles, se sentant beaucoup favorisée des autres religieuses, présumoit tant de sa personne, qu'elle, pensant estre quelque chose davantage que ses compagnes, vouloit honorer son nom du tiltre abatial. Au moyen de quoy, l'une des trois, nommée Venerande, se levant de son siège, se tourna vers la compagnie et dit ainsi : « Mes sœurs et filles bien aymées, vous pouvez icy clairement comprendre de quelle affectionnée amitié j'ay toujours faict actuel service à cestuy nostre couvent; si que je n'ay seulement vieilly, ains suis devenue tant caducque qu'à peine me puis je porter sans un baston. Au moyen de quoy, aiant quelque egard à mes vieux ans et long service, me semble raisonnable que je doy par vous estre esleue pour vostre chef; et où mes passez travaux et tant de longues veilles que j'ay faictes en ma jeunesse ne vous pourroient émouvoir à cela, au moins ayez quelque respect à ma vieillesse, laquelle sur toutes choses doit estre recommandée et honorée. Et d'autant que je n'ay plus guères à vivre, d'autant plustost feray-je place à une autre qui viendra après moy. Ainsi, mes filles, vous me donnerez, s'il vous plaist, ceste courte joye, reduisant en vostre memoire les bons conseils dont je vous ay autre fois consolée. » Ce dit, mit fin à ses parolles en pleurant.

Adonc sœur Modestie, qui estoit de moyen aage, se leva et dit : « Mes mères et sœurs, vous avez ouy et clairement entendu la propo-

sition de sœur Venerande, laquelle, combien qu'elle soit plus aagée qu'aucune de nous, ne doit toutefois, selon mon advis, estre par vous appellée à la dignité abbatiale; d'autant qu'elle est desormais si vieille et caducque, qu'il y a plus de simplesse en elle que de sagesse, si qu'elle a doresnavant plus besoing d'estre gouvernée par autruy que de gouverner les autres. Mais si avec un meur jugement venez à considerer ma grandeur, et de quels parens je suis née, certes, pour le devoir de voz consciences, ne eslirez pour vostre abbesse autre que moy. Vous sçavez toutes que nostre monastère est vexé d'un nombre infini de procès, et à besoing de support et faveur; et quels plus grands en pourroit-il avoir en ses occurrences, que de mes parens, qui, me voyans vostre chef, n'employeront seulement leurs biens et facultez pour nous, mais leurs vies propres s'il en est besoing? »

A peine sœur Modestie fut elle assise, que sœur Pacifique se leva sur pieds, et avec toute reverence parla en ceste sorte : « Je me assure, venerables sœurs, que, comme dames prudentes et sages, vous emerveillerez aucunement de ce que, demeurant en ce couvent seulement depuis trois ans, je me vueille egaller, ains marcher devant ces deux nos honorables sœurs, lesquelles me devancent de beaucoup en aage et noblesse de sang; mais si avec les yeux de l'entendement venez à sagement considerer qui je suis, et quelles sont mes conditions, sans doubte vous estimerez beaucoup plus ma verte jeunesse que l'aage decrepit de l'une et la noblesse des parens de l'autre. Quand je fus rendue ceans,

j'apportay, comme il vous est manifeste, un si grand et riche douaire, qu'il a esté suffisant pour faire rebastir de fond en comble ce monastère, qui pour ancienneté tomboit tout en ruyne. Je tais les heritages, maisons et mestairies qui ont encores esté acheptées de mes deniers, et dont tous les ans on retire un grand profit et revenu. Pour ces causes doncques, et autres mes merites, en recompense aussi de tant de biens-faits et plaisirs que avez receus de moy, vous ne me devez, ce me semble, refuser ceste faveur que de me nommer et eslire pour vostre abesse, attendu encor que vostre vie et vos vestemens ne vous sont eslargis (après Dieu) d'autre que moy. » Ce dit, s'alla remettre en sa place.

Ainsi ces trois dames ayant mis fin à leur plaidoyé, le grand vicaire fit venir devant luy toutes les religieuses l'une après l'autre, et fit escrire le nom de celle que chacune d'elles en sa conscience vouloit qui fust abbesse. Ce faict, et elles toutes ayans donné leurs voix, advint de fortune que les trois estrivantes eurent autant de voix l'une comme l'autre, qui fut cause qu'il s'esleva grand contention entre toutes les autres moines, car les unes vouloyent que Venerande fust abbesse, cestes-cy que ce fust Modestie, et ces autres demandoient Pacifique, tellement qu'elles ne se pouvoient aucunement appaiser, quand le grand vicaire, voyant leur dure et opiniastre obstination, et considerant que chacune des trois sœurs, par ses bonnes conditions, meritoit quelque chose davantage qu'une abbaye, pensa trouver moyen que l'une des trois demeu-

rust abesse, sans donner matière aux autres d'en estre faschées; et les faisant venir toutes trois devant luy, leur dict : « Mes dames, je suis suffisamment informé de vos vertus et bonnes conditions, qui sont telles que chacune de vous merite mille fois plus que la pièce que débattez; mais parce que les voix sont pareilles et en avez l'une autant que l'autre, ces dames sont en si grande controverse, à raison de l'élection, que c'est pitié. A ceste cause, afin de vous conserver en amitié et tranquille paix, je vous veux donner un moyen sur cet affaire, qui sera tel qu'enfin vous demeurerez toutes contentes, et voicy comment : chacune de vous, mes dames, qui aspire à cest honorable degré, s'estudiera dedans trois jours faire en la presence de ces vertueuses dames et nous quelque louable preuve de sa vertu et digne d'éternelle memoire; et celle de vous trois qui sera jugée avoir mieux fait que les deux autres demeurera abbesse sur toutes les religieuses, qui dès lors luy presteront toute obeissance. »

Ceste ordonnance de M. le grand vicaire pleut aux trois religieuses, lesquelles d'une voix promirent entièrement l'entretenir. Le jour assigné venu, et estant toutes assemblées au chapitre, le grand vicaire fit venir les trois qui aspiroient à la crosse, et leur demanda si elles avoyent pensé à leurs affaires, lesquelles luy respondirent que ouy. Après, estans toutes assises, sœur Venerande, qui estoit la plus aagée de toutes, se mit au milieu de la place, et tirant de sa cucule une petite eguille de damas, laquelle y estoit attachée, leva ses robes et sa chemise par devant,

puis haulsant une cuisse en la presence de tous les assistans, pissa si delicatement au travers du trou de l'eguille, qu'une seule petite goutte ne tomba à terre que premier elle n'eust passé par le trou. Quoy voyant, le grand vicaire et les religieuses, pensèrent indubitablement que Venerande deust estre abbesse, jugeans estre impossible pouvoir faire chose plus subtile que ceste là. Ce fait, sœur Modestie, qui n'estoit de beaucoup si vieille que l'autre, se leva, et s'estant mise en place marchande, tira de son sein un dé dont on joue, et le mit sur un banc, les cinq points dessus. Après print cinq petits grains de millet et mit chacun d'iceux en l'un des cinq points du dé; puis descouvrant son derriere et approchant ses fesses du banc sur lequel estoit le dé, fit un pet si gros et terrible, qu'il fit quasi évanouir de peur le grand vicaire et toutes les religieuses; et encor que ce pet sortist avec un bruict violent et sifflement horrible, si fut il neantmoins tiré d'une telle adresse et dextérité, que le grain qui estoit au trou du milieu demeura en sa place, et les autres disparurent et ne furent jamais veus depuis. Toute l'assemblée ne trouva ceste espreuve moindre que l'autre; ce pendant demouroit coye, attendant ce que feroit sœur Pacifique; laquelle, se mettant en jeu comme les autres, fit un tour, non d'une vieille, mais d'une jeune hommasse, pour ce qu'ayant tiré de sa pochette un noyau de pesche, le jecta en l'air, puis soudain se retroussa par derriere, levant le cul en haut; et recevant le noyau avec les fesses, l'estreignit si fort qu'elle le grugea plus menu que n'est menue la poussière. Ce fait, se

remit en sa place. Le grand vicaire et toutes les religieuses, assemblant leurs testes, commencèrent à opiner sur la vertu de ces trois dames, et voyans qu'ils ne pouvoient rien diffinir sur le champ, le bon seigneur demanda un delay pour en deliberer. Et parce qu'en feuilletant tous ses livres il ne peut jamais trouver la decision de ceste cause, il la laissa en suspend, tellement que jusques aujourd'huy le procès en est pendu au croc. Aussi, mes dames, donnez s'il vous plaist la sentence, laquelle, pour la grandeur de la matière, je n'ay osé prononcer.

La fable recitée par le Bembe apresta plus à rire aux hommes qu'aux femmes, pour ce que, de honte, les puvrettes, baissant leurs testes en leur giron, n'osoient lever les yeux. Mais les hommes, discourans sur ceste nouvelle, disoient tantost une chose, tantost une autre, y prenans le plus grand plaisir du monde, quand Madame, les voiant tant opiniastres en leur risée, et les pauvres damoiselles muettes comme statues de marbre, commanda faire silence, et que le Bembe, en recitant son enigme, suivist l'ordre. Mais luy, qui avoit desjà assez conté, se tournant vers la gentille Laurette, luy dict : « Mademoiselle, c'est ores à vous à réciter l'enigme, car si j'ay faict quelque chose pour vous en une sorte, je ne me delibère vous contenter en l'autre. » Adonc la damoiselle, qui ne voulut contester là dessus, dict ainsi :

ENIGME.

Mon compagnon m'attend au milieu de la place,
 Ses deux cuisses ouvrant et estendant les bras.
 Lors je monte dessus, et ageaçant mon cas,
 Je fais qu'aucun de nous point ou peu se desplace.

Après, entre mes mains un long chose j'embrasse,
 Lequel ayant frotté et en haut et en bas,
 Devient en peu de temps si gluant et si gras,
 Qu'il me le faut cacher au creux d'une fendasse.

Adonc, l'un d'un costé haletant et suant,
 Et l'autre, de sa part, tousjours se remuant,
 Travaillons sans cesser jusque à l'œuvre accomplie.

Laquelle poursuivant, joignons si bien noz coups,
 Qu'il faut que le dessus, nonobstant sa furie,
 Le quitte à la parfin à celui de dessous.

Toute la compagnie affirma l'enigme recité par Laurette n'estre moins beau et plaisant que la fable du Bembe. Mais pour ce que peu l'entendoient, Madame commanda l'interpreter. Lors Laurette, sans songer, dict ainsi : « Deux hommes vouloient sier une grosse poultre : l'un demeura attendant en la place, l'autre monta dessus le bois, où estant, print la sie, qui est longue, et la frotta, et en haut et en bas, d'un peu d'huile, puis la mit en la fente du bois. Ce fait, commencèrent à travailler, se remuans tousjours jusques à l'œuvre accomplie, qu'il fallut que celui qui estoit dessus descendist, le quittant à

celuy de dessous. » La subtile interpretation de ce plaisant enigme fut trouvée fort ingenieuse, et chacun prestant bonne audience, Madame commanda à Eritrée raconter sa fable; laquelle, sans trop se faire tirer l'aureille, dict ainsi :

FABLE V.

Maistre Zephire, prestre, conjure un jeune homme qui mangeoit les figes de son jardin.

L'on dict ordinairement, mes dames, que la vertu consiste aux parolles, aux herbes et aux pierres; mais quant à moy, je croy la puissance des pierres exceder celle des herbes et des parolles, comme je desire vous faire entendre par le discours de ceste fable.

En la ville de Bergame demouroit jadis un vieil prestre avaricieux, lequel avoit le bruict d'estre autant riche et autant pecunieux qu'homme de sa robbe. Cestuy, entre ses facultez, avoit aux faux-bours de la ville, près la porte nommée Penta, un fort beau et plaisant jardin, lequel, outre ses autres et plus recommandables singularitez, estoit peuplé de toutes sortes d'arbres fruitiers, entre lesquelz se monstroit un grand et spacieux figuier, qui tous les ans, en sa saison, produisoit de très-belles figes, de couleur meslée entre blanc et violet, rendans une gomme et larme jaune et douce comme miel, au sur-

plus grosses ainsi qu'un esteuf; dont il estoit si jaloux, que, pour empescher que nulles ne luy fussent prises ou desrobbées, avoit fait fermer son jardin de hautes murailles, environnées de longs et profonds fossez. Et non content encores de cela, envoyoit tous les soirs quelc'un à la garde de ses figues, lesquelles il reservoit pour en faire des presens aux gentils-hommes et principaux de la ville, suivant sa bonne coustume.

Or une nuict, que de fortune il avoit oublié à envoyer faire la sentinelle en son jardin, un jeune homme trouva moyen d'y entrer et monter sur l'arbre, où, choisissant les figues plus meures d'entre les vertes, prenoit peine les luy garder fidèlement dans le cabinet de son ventre. Et ces entre faictes, maistre Zéphire (ainsi se nommoit ce prestre), se souvenant n'avoir le soir envoyé personne à la garde de son figuier, y voulut aller luy mesme; mais il n'eut plustost retiré la clef de la serrure et entré au jardin, qu'il apperceut le compagnon, lequel à son beau loisir mangeoit ses figues, dont il pensa desesperer. Parquoy, fasché à merveilles, pria le galand qu'il descendist, et se contentast de ce qu'il avoit fait. Mais le mignon, qui trouvoit les figues bonnes, en secouant la teste faisoit la sourde oreille à ses prières. Au moyen de quoy, le bon prestre, se jettant à genoux, se mit à le conjurer, luy commandant par le ciel, par la terre, par les planettes, par les elemens, brief, par toutes les saintes parolles qui se trouvent en son breviaire, qu'il eust à descendre de dessus l'arbre; mais le jeune homme en faisoit pis, et mangeoit tousjours plus fort. Quoy voyant maistre Ze-

phire, et que tous ses propos se perdoient en l'air, s'advisa d'un autre moyen; et cueillant une grosse poignée de toutes les herbes du jardin, bonnes et mauvaises, le conjura qu'en la vertu d'icelles, il descendist de dessus son figuier; mais au lieu d'obeir à ses conjurations, en s'accomodant montoit tousjours plus haut. Adonc le prestre, tout bouillant de colère et maltalent, prononça ces mots : « Il est écrit que la vertu consiste aux paroles, aux herbes et aux pierres : je t'ay conjuré par les deux premières, et n'en as tenu compte; or, maintenant, je te conjure en la vertu de ces pierres que tu ayes à descendre de dessus mon figuier. » Ce disant, commença à luy ruer tant de pierres et de si cruelle façon, qu'ores le frappant au bras, tantost en la jambe, et maintenant par le dos, il le meurtrit de tous costez, tellement que le pauvre jeune homme fut contrainct se jeter bas, et s'enfuyant laissa choir toutes les figues dont il avoit emply son sein. Ainsi les pierres eurent plus grand vertu et puissance que les herbes et les paroles.

Desjà Eritrée avoit mis fin à sa courte nouvelle, quand Madame luy fit signe qu'elle suyvist, recitant son enigme, et elle, sans se faire prier, dit ainsi :

ENIGME.

Messieurs, *rezpondez-moy à ce que je demande;*
 Vous, mes dames, *aussi dictes m'en vostre advis;*
 Mais ne songnez longtemps, pour autant que je suis
 A ceste occasion en une peine grande.

*Trois s'en viennent à vous, l'une est jeune et friande,
Estroite et bien serrée en ses nouveaux habitz.*

*L'autre est si chatouilleuse et chaude, que les nuits
Elle ne veut souffrir qu'au combat l'on se rende.*

*La troisieme est si gaye et prompte, que jamais,
Soit de nuict, soit de jour, ne vous delaisse en paix.
Ains vous contrainct quitter bien souvent vostre couche.*

*Or, à vostre souhet, pour vous rendre joyeux,
Laquelle de ces trois aymeriez-vous le mieux,
Ou l'estroite, ou la gaye, ou celle un peu farouche?*

L'ambiguité de cet enigme recité par Eritrée desrobba la voix et la parole à toute l'assemblée, qui, ne pouvant que respondre, ne savoit aussi à laquelle des trois s'arester. A la fin, Madame ayant contrainct un chacun de dire son advis, l'un disoit aimer mieux l'estroite et bien serrée, l'autre la gaye et prompte, et les autres la chatouilleuse, sans toutesfois qu'ils entendissent aucunement la signification. Au moyen de quoy, Eritrée, pour les mettre d'accord, dict : « Il ne me semble bon que cette noble compagnie demeure plus longuement en suspend ; par quoy je luy veux dire que l'estroicte et bien liée n'est autre chose que la teigne, laquelle pour la guarir il faut medeciner et estroictement lyer avec bandelettes. La gaye et prompte signifie la foire, qui contrainct l'homme se relever du lict à toutes heures, affin de descharger son ventre. Et la chaude et chatouilleuse s'atribue à l'importune galle, laquelle sur le soir et durant la nuict eschauffe l'homme d'une telle rage, qu'il se man-

geroit volontiers à belles dentz , comme fit le fils de la vefve en la nouvelle non moins doctement que élégamment recitée par Catharuze. » La gentille exposition de ce douteux enigme pleut generalement à toute la compagnie , qui , pour ce qu'il estoit desjà tard , prenant congé de Madame , se retira souz condition de se retrouver au mesme lieu le soir ensuivant.

FIN DE LA SIXIESME NUIT.





LA SEPTIÈME NUICT

DES

FABLES ET ENIGMES DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS
STRAPAROLE.

Desjà toutes parties de l'extrême et froid Occident commençoient à s'ombrager d'un nuagè obscur, et la bien aymée compagne à Pluton estendoit les tenebres de toutes parts, quand ceste honneste et gentille compagnie se rendit au palais de Madame, où de main en main chacun print place et s'assit en son lieu accoustumé, ne faisans ny plus ny moins ceste soirée icy que l'autre precedente. Lors du Moulin, par le commandement de Madame, ordonna le vase luy estre apporté, auquel aiant mis la main, en tira premierement le nom de Vincende; après, celui de Fleurdiane; puis celuy de Loyse; reservant le quatriesme rang à Leonor, et le cinquiesme à Isabelle. Ce fait, Madame commanda que Laurette dist une chanson; laquelle, obeissant sans autrement s'excuser, commença à dire ainsi :

CHANSON.

*J*e brusle en frissonnant, et dedans ceste flame
 Qui m'eschauffe le cueur
 Je sens encor, hélas ! ma pauvre amoureuse ame
 Se geler de froideur,

Si que mon chaut desir, qui ardent ne souspire
Qu'un amour vertueux,
Or de cà, or de là, incessamment me tire,
Tardif et soupçonueux.

J'eusse ja plus qu'assez descouvert ma pensée,
Affin de soulager
La grande passion dont mon ame offensée
Ne se peut descharger,

Mais la rouge vergongne, et la craintive honte
D'offenser vostre honneur,
Guerroyent mon desir d'une adresse si prompte
Qu'ils m'ont transy de peur.

Tellement qu'au malheur qui ores me bourelle
Et ronge sans cesser
Ils prestent tel secours, que ma peine cruelle
Ne me veut point laisser.

Ainsi, hélas ! j'apren que d'amitié tant forte
Le fruict le plus certain
Est de vivre trompé d'une esperance morte,
Ou de mourir soudain.

Ceste douce et amoureuse chanson finie, Vinctende, qui, par son sort, devoit donner com-

mencement aux plaisans discours de ceste nuict, quitta son siège, et faisant la reverence deue, dict en ceste façon :

FABLE I.

Ortodose Symeon, marchand florentin, s'achemine en Flandres, où, devenu amoureux d'Argentine, courtisane, oublie sa propre femme, laquelle par enchantement le va trouver; puis, estant engrossie par luy, retourne à Florence.

Le discours seroit long, qui voudroit raconter quelle et combien grande est l'amitié que la femme porte à son mary, principalement quand elle le trouve homme selon son desir, comme, au contraire, combien est mortelle sa hayne et inimitié quand elle se void assujétie au pouvoir d'un qui ne luy est agreable. D'autant que, selon l'opinion des sages, la femme est toute haine ou toute amour. Ce qu'aisement pourrez comprendre, si à la fable que j'entends ores vous reciter il vous plaist prester quelque audience.

Sachez donc, mes dames, qu'en la noble cité de Florence y eut un riche marchand nommé Ortodose Symeon, lequel avoit espousé une jeune dame, belle, sage, bien apprise et de vie toute religieuse, très-bonne et très-sainte, le

nom de laquelle estoit Ysabeau. Cestuy, las de garder sa boutique et desireux faire profiter sa marchandise, voulut tenter la fortune et esprouver s'il feroit mieux son proufit aux champs qu'en la maison, si qu'un beau matin, ayant prins congé de ses parens et amys, partit de Florence, au grand regret de sa chère femme, qu'il laissa tant éplorée que la bouche ne luy peut ouvrir pour luy dire adieu, et print la route de Flandres, où estant arrivé, advint que de bonne, ains plustost de mauvaise fortune, il print à louage une maison joignant celle d'une courtisane nommée Argentine, de laquelle il devint si éperdument amoureux, qu'il n'oublia seulement la mémoire de son Ysabeau, mais, qui plus est, ne se pouvoit quasi souvenir de soy-mesme.

Desjà cinq ans estoient passez, que ceste pauvre femme estoit demeurée en ce vefvage contrainct, sans durant ce long temps avoir oncques ouy ny vent ny voix de son mary, dont elle mouroit de chagrin, menant plus éploré dueil que jamais femme sçauroit faire; tellement qu'ayant mis à part tous les plaisirs qui sont costumiers d'accompagner la jeunesse, ne se soucioit plus que de se retirer seule à part en un coing de quelque chapelle de l'église de l'Annonciade, où elle alloit tous les jours faire ses devotions; et là, les genoux en terre, les larmes aux yeux et l'estomac remply d'un monde infiny de sanglotz et pitoyables suspirs, prioit incessamment à Dieu qu'il luy pleust luy renvoyer son mary sain et sauve; mais ses humbles prières, longs jeusnes et larges aumosnes ne luy servirent de beaucoup en cet endroit. Au moyen de

quoy, voyant que pour tous ses bienfaicts elle n'estoit exaucée, impatiente en sa poursuite, delibera changer de façon et prendre le party contraire, tellement que de devote qu'elle estoit au commencement, et fervente en l'amour de Dieu, elle s'adonna et eut recours aux enchante-mens et sors magicques, esperant par ceste malheureuse et damnable voye ses affaires devoir mieux succeder.

Ainsi, un beau matin, dès l'aube du jour, elle s'en alla trouver une vieille sorcière nommée Gabrine Furette, laquelle avoit le renom d'estre tant experimentée en la magie qu'elle faisoit des choses contre tout ordre naturel, si que c'estoit merveilles, non seulement à les veoir, mais à en ouyr le recit; à laquelle, de première abordée, elle descouvrit entierement ce qu'elle cachoit au plus secret de ses pensées, la suppliant autant humblement qu'elle pouvoit luy pouvoir estre aydant en ceste tant extreme necessité. Et où elle recevroit d'elle ceste faveur que de luy apprendre quelques nouvelles de son mary, outre que sa vie luy demeureroit obligée à jamais, elle luy feroit paroistre qu'elle ne seroit employée pour une ingratte. Ce disant, tira de sa bource dix beaux escus, qu'elle mit pour avance ès mains de ceste vieille, qui, serrant les doigts, joyeuse au possible d'une si bonne rencontre, luy promit que dès le soir mesme elle luy monstre-roit un tour de son mestier, et que devant que le troisiemes jour fust passé elle luy feroit veoir son mary et jouir de ses embrassemens desirés, dont la jeune dame demeura la plus contente femme du monde.

Ce pendant, le soir estant venu, ceste vieille sorcière print un petit livret, dans lequel elle marmonna quelques paroles secrettes, fit contre terre un cerne d'assez moyenne grandeur, qu'elle environna de certaines figures et caractaires magiques; après tira de son sein une fiole pleine de je ne sçay quelle liqueur, dont elle beut une goutte; puis en ayant faict prendre à Ysabeau, luy dict : « Ma fille, tu sçais que nous ne sommes icy assemblées pour enfilez des perles, mais bien pour tirer les esprits du plus creux des abismes infernaux, et en la vertu de mes parolles les contraindre et forcer à faire ce où la puissance des hommes ne peut atteindre, chose qui n'est de peu de peine ny d'aisée exécution. Parquoy, m'amy, il est icy necessaire que tu t'armes d'une grande et assurée constance, sans t'effrayer aucunement de chose que puisses veoir ou entendre, pour espouventable qu'elle soit; et sur tout garde toy bien qu'il ne te prenne envie d'invocquer le nom de Dieu ny de ses saints, ny faire seulement le signe de la croix, pource que, faisant aucune de ses choses, tu te mettrois en grand danger de mort. — Non, non, ma mère, dict Ysabeau, n'ayez peur de moy; mais tenez vous tout assurée que quand je verrois deschainez tous les diables qui habitent le centre de la terre, ilz ne me sçauroient faire peur. — Depouille toy donc, dit la sorcière, et entre en ce cerne avec moy. » A quoy obéit Ysabeau. Après, Gabrine, ouvrant de rechef son petit livret, grommela tout bas je ne sçay quoy, roullant ses villains yeux en la teste, et, fremissante de fureur, prononça ces mots à haute voix : « Par la puissante

vertu qui m'a esté ordonnée sur vous, ô princes infernaux ! je vous adjure que presentement ayez à comparoistre devant moy pour recevoir mes commandemens. » Lors Astarot, Farfarel et les autres princes des demons, estans contrains par la puissance des paroles de Gabrine, se presentèrent à elle, faisans le plus grand bruiet et tintamare dont on ouyt jamais parler. Adonc Gabrine : « Je vous conjure et commande que presentement, sans fraude, vous ayez à me declarer où est ores Ortodose Symeon, mary d'Ysabeau cy presente, et s'il est vif ou mort.— Scaches, Gabrine, respond Astarot, qu'Ortodose vit, mais d'une vie que je n'ose appeller vie, d'autant qu'il est si esperdument affolé de l'amour d'Argentine, courtisane flamande, qu'il en a perdu le sens et la raison, si qu'il ne se souvient plus aujourd'huy de sa femme. » Quoy entendu par l'enchanteresse, commanda soudain à Farfarel se transformer en cheval, et porter Ysabeau au lieu où estoit Ortodose ; ce qui fut à l'instant executé par l'esprit, lequel ayant pris la forme d'un beau coursier, et chargé sur son eschine ceste jeune femme, s'esleva en l'air, et, sans luy faire aucun mal ne desplaisir, posta d'une telle vitesse et diligence, que le lendemain avant que le soleil fust levé il la deschargea invisiblement en la maison d'Argentine, des beautez, attrais, bonnes graces et façons de laquelle il farda si bien Ysabeau, que les plus clair voyans y eussent esté trompez, et n'y eust eu homme qui ne l'eust prinse pour ceste garce ; le visage de laquelle, par mesme moyen, en ses principaux traits et lineamens il silonna en contreschange de tant de rides, bor-

dant ses beaux yeux d'une vive et rouge escarlatte qui rendoit incessamment la cire épaisse d'un doigt, et changeant l'or de ses cheveux en argent, ou pour mieux dire en couleur pareille aux blanches cordes d'un cistre, de façon que elle retenoit la grace d'un cinge de cent ans. Toutesfois cecy estoit pour elle qu'elle ne pouvoit estre veue de personne en cest estat, non plus qu'elle ne pouvoit veoir aucun. L'heure de souper venue, Ysabeau ainsi masquée souppa avec son mary, lequel, après quelque leger devis, la nappe estant ostée, la print par la main, et luy demandant s'il estoit pas temps de s'aller reposer; la mena en la chambre, où ils se couchèrent ensemble, pensant Ortodose estre avec son Argentine.

Les secretz et estroitiz embrassements, assaisonnéz de mille savoureux baisers et tendres caresses, furent de telles forces, qu'en ceste mesme nuict Ysabeau conceut et devint grosse. Ce pendant Farfarel, qui mesnageoit d'un autre côté, ayant croché le cabinet, se saisit gentiment d'un riche manteau tout couvert de belle broderie semée de grosses perles et pierres precieuses, avec un beau et magnifique carcan qu'autre fois Ortodose avoit donné à Argentine. Ce faict, et la nuict du lendemain venue, l'esprit ayant à chacune rendu sa première forme, reprit la sienne cavatine, et, chargée Ysabeau sur la croupe, gallopa d'une telle vivacité et promptitude, que le lendemain devant la pointe du jour il la rendit en Florence en la chambre de Gabrine, à laquelle il donna la robbe et le carcan qu'il avoit desrobbez, lesquels à l'instant elle rendit à Ysabeau,

disant : « Ma fille, tu garderas cecy cher comme les yeux de ta teste, pour ce qu'en temps et lieu ils doivent estre tesmoins de ta loyauté. » Ysabeau, les ayant prins et remercié bien humblement la magicienne de tant de bien qu'elle luy avoit moyenné par sa caballe et secrette science, print congé d'elle et s'en retourna en sa maison.

Quatre mois n'estoient encores passez, que le ventre commença à enfler à ceste jeune femme ; quoy venu aux oreilles de ses parens, demeurèrent plus estonnez que si le ciel fust tombé, veu mesme qu'ils la tenoient pour toute religieuse et sainte. Au moyen de quoy, ils luy demandèrent si elle avoit quelque maladie interieure qui causast ceste enflure, ou si elle estoit grosse d'enfant ; et s'il estoit ainsi, qui en estoit le père. A quoy, d'un visage riant et ouvert, elle dit que veritablement elle estoit grosse du faict de son mary, chose qu'ils disoient estre du tout impossible, d'autant qu'ils sçavoient à la verité qu'il y avoit plus de cinq ans qu'Ortodose estoit absent et esloigné d'elle, et que depuis ce temps il n'estoit retourné ; ainsi, qu'il estoit incroyable que ce fust de son faict. A ceste occasion, faschez à merveilles, craignant que ceste engroisse ne leur engendrast une vergongne perpetuelle, deliberèrent entr'eux la faire mourir ; mais la crainte de Dieu, qu'ils avoient pourtraicte devant les yeux, la perte du petit enfant innocent, le murmure du monde et la honte du mary, les retirant de ceste perverse et mal-heureuse volonté, les fist attendre que l'enfant fust né. Le terme venu que les femmes sont faictes mères, Ysabeau accoucha d'un beau

filz. Quoy entendu par les parens, enragez d'un despit crèveceur, en mandèrent incontinent les nouvelles à Ortodose, luy escrivans ainsi : « La grande et fraternelle amitié que nous vous portons, Ortodose, est si extrême, que elle ne veut permettre que souffrions un tel et si grand malheur advenu en vostre maison vous estre celé, encores qu'il nous soit impossible en resveiller la memoire sans rougir, pour estre vostre honte jointe à notre ignominie. Sçachez donc qu'Ysabeau, vostre femme et nostre sœur, depuis quelques jours en ça, à nostre commun scandale, est accouchée d'un filz, le père duquel nous est incogneu. Et n'eust esté vostre tant longue absence, nous l'eussions jugé vostre, tant il vous ressemble bien. Il y a jà long temps que nous eussions fait mourir la mère et l'enfant, n'eust esté la crainte que nous avons d'offenser Dieu, qui nous en a tousjours gardez jusques icy, comme ne voulant que souillassions nos mains homicides en nostre propre sang. A ceste cause, vous pourvoirez à voz affaires et à la conservation de vostre honneur, n'endurant une telle et si lourde offense demeurer impunie. » Ortodose, ayant receu ces lettres et entendu si tristes nouvelles, se contrista fort en soy mesme, et ayant appellé Argentine, luy dict : « M'amie, il me faut necessairement retourner à Florence pour l'expedition de quelques affaires qui me importent de beaucoup, lesquelles despeschées je ne failliray à vous venir retrouver le plustost qu'il me sera possible. Ce pendant je vous recommande vostre santé, et le peu qu'il a pleu à Dieu me donner, dont aurés soin comme de vostre chose propre ; au surplus, vivez con-

tente, et vous souvenez de moy, qui ne puis vivre sans la memoire de vous.»

Ortodose, estant ainsi party de Flandres, singla tant avecques vent prospère, qu'en peu de jours il aborda Florence; et arrivé en sa maison, fut joyeusement et avec une infinité de douces caresses receu de sa femme, qu'il ne pouvoit veoir d'un bon œil, proposant en son âme homicide la tuer, puis se retirer secrettement en quelque país incogneu. Mais considerant, après, le danger et deshonneur qu'à ceste occasion il pourroit encourir, il reserva ce chastiment à une autre fois. Adonc fit entendre sa venue à ses parens, les priant que le lendemain ils luy fissent cet honneur venir disner en son logis. Les invittez, venus à l'heure promise, furent bien receus par Ortodose et sa femme, qui les firent seoir à table. Graces dictes et la nappe levée, Ortodose commença à dire ainsi : « Mes frères et bons amis, je pense que n'ignorez pourquoy je vous ay tous assemblez icy; au moyen de quoy, je ne m'estendray davantage en long discours et paroles superflues, ains viendray au fait qui nous touche.» Et haussant le visage contre sa femme, qui estoit assise de l'autre costé, luy dict : « Ysabeau, parle à moy : qui t'a faict cet enfant que tu nourris ceans ? — Vous, dict elle. — Moy ! et comment moy, respond Ortodose, veu que j'ay esté cinq ans absent, pendant lequel temps je ne t'ay jamais veue ? Comme doncque oses tu dire que ç'a esté moy ? — Je vous dy, replique Ysabeau, que l'enfant est vostre, et l'avez engendré en moy estant en Flandres.» Alors Ortodose, allumé de colère : « Ah ! femme

ruzée, qui as beu toute honte, quand fus tu jamais en Flandres? — Quand je couchay avecque vous », respondit Ysabeau; et lors, commençant à un bout, luy conta de fil en eguille comme le tout estoit allé, en quel lieu ce fut, en quel temps, les propos qu'ils eurent ensemble la nuict estans au lict, bref jusques aux choses plus secrettes et qu'une femme ne peut honnestement repeter sans rougir. Et combien que par son discours elle ravist d'admiration et ebahissement Ortodose et ses beaux frères, neantmoins ils n'en pouvoient rien croire. Au moyen de quoy, Ysabeau, voyant l'endurcie obstination de son mary, et le cognoissant estre incredule, quitta la place, et entrée en sa chambre, tira de son cabinet le precieux manteau et carcan, puis retournée trouver la compagnie, dit à son mary : « Puis que ne voulez recognoistre mes parolles sans bonnes enseignes, peut estre recognoistrez vous cestes cy. » Lors, monstrant le manteau : « Et bien mon amy, cognoissez vous cest accoustrement, tant bien et richement etoffé? » A quoy Ortodose, comme tout transporté d'ebahissement, respondit : « Je sçay bien qu'un tout semblable et de mesme façon me default, et que dès le jour qu'il me fut desrobbé je n'en ay oncques ouy nouvelles. — Sçachez, dit Ysabeau, que c'est celuy mesmes qu'avez perdu. » De faict, la bonne dame mit la main en son sein, et en ayant tiré le carcan, dict : « Et de ce carcan, qu'en dites vous? Le veistes vous jamais autre part qu'entre mes mains? » Adonc le mary, ne pouvant contredire, fut contraint respondre que ouy, adjoustant que le carcan et le manteau luy

avoient esté prins en un mesme temps. « Or affin, dict elle, de vous faire plus ample preuve de ma fidelité et loyauté, que je desire vous estre cogneue et à tout le monde, je vous veux clairement monstrer qu'ignoramment, affin que je ne dise follement, avez mauvaise opinion de moy. » Lors, se faisant apporter l'enfant que la nourrice tenoit entre ses bras, le developpa de ses langes, et, le tenant nud, dit : « Or ça, mon amy, cognoissez vous point ce petit poupon ? » Et luy monstrant le pied gauche, où le petit doigt defailloit comme aussi à Ortodose : « Voyez, dit elle, si ces enseignes sont vallables et suffisantes preuves de ma loyauté. » Ce que voyant Ortodose, devenu plus muet qu'un poisson, ne sceut que respondre; et prenant le petit mignon entre ses bras, le baisa plus de cent mille fois, l'advouant pour son fils. Adonc Ysabeau, devenue un peu plus hardye, dit : « Sçachés, Ortodose, que mes longs jeusnes, mes frequentes oraisons et prières continues, et autres bonnes œuvres que j'ay faictes en vostre faveur, m'ont faict obtenir ce qu'entendrez. Estant donc un matin en l'église de l'Annonciade, les genoux courbez devant le crucifix, priant Dieu qu'il luy pleust me faire ceste grace que je peusse une fois entendre de voz nouvelles, je fus exaucée, car à l'instant je fus par un ange invisiblement transportée en Flandres, où estant couchée avec vous, tels et si ardents furent noz embrassemens que je demouray grosse. Ce faict, et la nuict d'après, avec le manteau et le carcan que je vous ay monstrez, je me retournay icy où nous sommes. » Ortodose et les frères et parens, ayans veu ces signes

evidens et entendu ce qu'Ysabeau avoit fidèlement recité, s'embrassèrent l'un l'autre, et, ravis de grande joye, baisèrent tous ceste bonne dame d'une tant amiable affection et douceur fraternele, que c'estoit plaisir.

Quelques jours après, Ortodose retourna en Flandres, où il ne demeura long temps qu'il maria honorablement Argentine; puis ayant fait charger un gros vaisseau de tout ce qu'il avoit en ce pays là, retourna en Florence, où avec son Ysabeau et son petit enfant il vesquit depuis long temps en joyeuse paix et douce tranquillité.

Vincende ayant mis fin à sa pitoyable nouvelle, qui fut grandement louée d'un chacun, Madame, qui pleuroit de grand ayse, luy commanda qu'elle proposast son enigme, laquelle, sans chercher longues excuses, promptement dict ainsi :

ENIGME.

*Je suis gros, bien poly et de bonne rondeur.
J'ay des yeux assez grands, et si je ne voy goutte.
Tousjours la gayeté me suit où je me boutte,
Et les dames souvent desirent ma faveur.*

*Quand je suis plus gaillard et bouillant de chaleur,
Et qu'à mon premier feu nouveau feu on adjouste,
Entre deux choses blancs, dans une noire voutte,
On me met à tous coups pour dompter ma fureur.*

*Là, par le prompt effort de ma puissance royde,
Tous les plus morfundus et de nature froide
J'eschauffe tellement qu'en fin j'en refroidy.*

*Aussi , deça , delà , si souvent on m'agite ,
Que , d'ardant que j'estois , j'en reste moins hardy ,
Tant ma puissance adonc devient foible et petite .*

Le subtil et ingenieux enigme proposé par Vincende pleust merueilleusement à la compagnie , en laquelle aucun ne se trouva , tant fust-il docte , qui le peust explicquer . Au moyen de quoy la damoiselle , voyant chacun devenu muet , et son enigme demeurer sans estre resout , se leva debout , et aiant premièrement demandé congé , l'exposa en ceste sortes : « Messieurs et dames , mon enigme ne veult signifier autre chose qu'une bassinoire , laquelle , ayant le ventre plein de braise , est mise entre deux linceux blancs ; elle a des yeux , c'est à dire des trous , dont elle ne void goutte , et est mise en œuvre quand il fait plus froid . »

Fleurdiane , à qui eschéoit le second lieu pour discourir , sans attendre le commandement de Madame , dict ainsi :

FABLE II.

Marguerite Spolitaine, devenue amoureuse de Theodore, hermite, le va trouver à nage. Ses frères s'en apperçoivent, En fin trompée par une faulse clairté, miserablement se noye en la mer.

Amour, selon la diffinition des sages, n'est autre chose qu'une irraisonnable volonté, causée d'une passion qui s'engendre au cueur par une affection desordonnée et penser impudic, les malheureux effects duquel sont la perte des richesses terriennes, la débilité des forces corporelles, le desvoyement de l'esprit et la privation de la liberté; et se montre ce traistre tel en son inconstance, qu'il ne sçait que c'est de raison, d'ordre ny d'aucun arrest. Il est père des vices, ennemy de la jeunesse et la mort des viellards; et peu souvent, ou plustost jamais, triomphe il d'une heureuse fin, comme la preuve s'est veue en une jeune dame de la famille des Spolains, laquelle s'estant soubsmise à sa discretion, finit miserablement sa vie.

Entre Raguse, qui est une cité des plus recommandées et fameuses de Dalmatie, située au giron de la mer, et une petite isle communément appellée l'isle du Milieu, laquelle luy est voisine et adjacente, et où est assis un fort beau chasteau bien magnifiquement basty, est un pe-

tit escueil desert et inhabité, tant pour l'intempérature et corruption de l'air que pour l'infertilité et stérilité du lieu, sur lequel on ne peut remarquer autre bastiment que une bien petite chapelle, accompagnée d'une meschante maisonnette demy couverte d'herbes seiches, de mousse et de legères buschettes de bois, en laquelle un pauvre hermitte, nommée Theodore, s'estoit confiné, pour le reste de ses jours y servir Dieu en la descharge de ses pechez. Cestuy, n'ayant autre moyen de sustanter sa vie que des aumosnes et bienfaicts du peuple devot, l'alloit tous les jours mandiant, tantost à Raguse et tantost en l'isle du Milieu.

Or advint qu'estant un jour en ceste isle, amassant des bribes selon sa coustume, trouva ce que jamais ne luy estoit tombé en sa fantasia. Ce fut une belle et jeune maistresse, nommée Marguerite, laquelle, le voyant beau et d'un visage doux et affable, considéra en elle mesme qu'il estoit homme pour plustost s'adonner à l'amour et plaisirs humains que se confiner en une solitude perpétuelle. Au moyen de quoy la pauvrete devint tellement amoureuse de ses bonnes grâces, que jour et nuict ne songeoit à autre chose qu'en luy, qui, ne pensant rien moins qu'à ceste nouvelle conquête, continuoit toujours son mestier de belistre, allant de maison en maison, comme le pourceau de Saint Anthoine, et spécialement en celle de Marguerite, qui, pour l'entière et parfaite amitié qu'elle luy portoit, luy donnoit toujours l'aumosne de la meilleure volonté du monde, sans toutes fois luy oser deceler le secret de son affection.

Mais Amour, qui est la targue de laquelle se couvrent ceux qui marchent sous ses estendars, et ne se montre jamais paresseux d'enseigner les moyens de parvenir au point désiré, donna quelque hardiesse à ceste fille de découvrir ses pensées au frater, si qu'un jour s'en estant accostée, faignant luy donner l'aumosne, avec une voix tremblante et peu assurée luy dict ainsi : « Theodore, qui m'estes seul amy et entier refrigère de mon ame, la passion desmesurée qui me tourmente à vostre occasion est si excessivement grande, que si n'avez pitié de moy en me prestant vostre favorable secours, vous me verrez en bref finir ceste triste et languoureuse vie, que je ne desire me conserver sinon en vostre faveur et pour l'amour de vous, de qui les perfections allument en moy un tel et si violent brazier, que je ne puis plus resister à la cruauté des flammes qui me consomment. » Et voulant continuer, fut empeschée par l'abondance des sanglotz qu'elle souspiroit, accompagnez d'un long ruisseau de larmes qui luy tomboient des yeux. L'hermitte, qui jusques adonc ne s'estoit encores apperceu des bonnes volontez qu'elle luy portoit, demoura comme tout transporté et hors de soy; en fin, ramassant ses esprits et s'assurant petit à petit, se mit à la reconforter. Et tels furent leurs discours, que, laissant à part les choses celestes, se fondèrent bien avant sur l'amour, qu'ils demenèrent si dextrement qu'il ne restoit sinon la commodité de se trouver ensemble en privé pour l'accomplissement de ce qu'ils souhaittoient le plus, quand la jeune fille, qui estoit fort accorte,

luy dit : « Mon cueur, vous me ferez plaisir, ne vous souciez de rien, je vous en prie, par ce que j'ay trouvé le moyen qu'il faudra tenir en cet affaire, qui est tel qu'à ce soir, environ les quatre heures de nuict, vous mettrez un flambeau allumé aux fenestres de vostre petite loge, et du surplus laissez m'en faire, car si tost que je l'auray veu, je ne failliray vous aller trouver. » Alors Theodore : « Hélas, m'amour, comment passerez vous la mer, veu que vous ny moy n'avons aucun vaisseau pour ce faire ? et de nous commettre à la discretion d'autrui, le hazard seroit trop perilleux pour le salut de nostre honneur et de noz vies. » Respond la jeune fille : « Je vous dy encores une fois pour toutes que ne vous souciez de rien, ains vous reposiez de tout sur moy, faisant seulement ce dont je vous prie; car, par là, je trouveray façon vous aller veoir sans encourir au danger de mort, ny que nostre honneur y soit en rien offensé; pource qu'ayant veu la lumière, j'iray si secrettement à nage vers vous, que aucun ne pourra rien apprendre de nostre fait. » A laquelle Theodore : « Helas ! il y a danger, ma sœur, que ne vous noyez en passant la mer, par ce que vous estes jeune et de petite et foible haleine, et puis avec cela le voyage est long. — Je n'ay pas peur que l'haleine me faille, respond Marguerite, car je sçay nager comme un poisson. »

Quoy entendu par l'hermite, qui la voyoit opiniâtre en sa ferme volonté, s'y accorda, tellement que la nuit venue, suyvant leur assignation, il alluma le flambeau, attendant en grande

devotion sa bien aymée dame, laquelle, voyant la clairté messagère de leurs amours, se resjouit fort en elle mesme. Et s'estant despouillée toute nue, fors de sa chemise, dont elle se enveloppa la teste, se jetta incontinent en la mer, que, nageant, elle fendit des pieds et des mains avec une telle dextérité, qu'en moins d'un quart d'heure elle aborda la maisonnette de l'hermite, lequel l'ayant receue entre ses bras et mise en son petit logis, l'essuya mollement avec un beau linge plus blanc que n'est la neige. Après, la baisant amoureusement, la coucha en son petit lict, et luy auprès d'elle, de laquelle il receut mille amoureux embrassemens et doulces caresses, cueillant les derniers fruits de son amour. Le lendemain, avant l'aube du jour, la jeune dame, toute gaye et contente, s'en retourna par le mesme chemin et en la façon qu'elle estoit venue, en bonne deliberation de retourner souvent veoir les reliques du frère; comme elle fit à toutes les occasions qui se présentèrent et qu'elle voyoit le flambeau allumé.

Mais la maudite et aveugle fortune, ennemye du repos des humains, ne voulut souffrir que ceste jeune fille jouist long temps des doux embrassemens de son amy, ains, comme envieuse du bien d'autrui, s'y opposa, rompant en un coup tous ses desseins; pource que, le ciel estant de toutes parts couvert d'une noire et obscure nuée, Marguerite, qui avoit veu le flambeau, se jetta en mer comme de coustume, où nageant elle fut veue par aucuns pescheurs qui jettoient leurs filets non trop loin de là, lesquels l'entendant fendre les vagues qui grommeloient à l'en-

contre de ses costez, et pensans que ce fust quelque gros poisson, se mirent ententivement à regarder que ce pouvoit estre; enfin, approchez plus près, virent que c'estoit une femme, qui, ayans pris terre, s'alla droict rendre au logis de l'hermite, dont ils furent assez esmerveillez. Et battans incontinent l'eau avecques leurs avirons, firent tant qu'ils abordèrent la petite case, à l'entour de laquelle se mirent en embusche, faisans si bonne sentinelle, qu'au bout de quelque temps ils virent sortir la pauvre Marguerite et se remettre à nage vers l'isle du Milieu. Mais la pauvre ne se peut si bien cacher qu'elle ne fust recogneue par ces pescheurs, lesquels, ayans descouvert qui elle estoit, considéré en eux-mesmes le danger où elle se precepitoit, et diligemment remarqué le signal du flambeau, par plusieurs fois deliberèrent entre eux tenir le faict secret. Toutesfois, pensans au grand scandale qui en pourroit advenir à l'honneste famille dont elle estoit issue, et au peril de mort où elle se hazardoit, soudain changèrent d'opinion, concluans en advertir les frères, comme ils firent le jour ensuivant, leur racontant de point en point tout ce qu'ils avoient veu. Quoy entendu par eux, demeurèrent transis comme une statue, ne pouvans penser qu'une telle meschanceté peust tomber en la fantasie de leur sœur. Finablement, contraincts par la verité du faict à le croire, prindrent resolution la faire mourir, ce que depuis ils executèrent en la façon que je vous declareray cy après.

Le soir de la nuit suivante venu, le plus jeune des frères, estant monté sur un petit bacho,

rama secrettement vers la maison de l'hermite, lequel ayant humblement salué, il pria bien fort luy vouloir faire ceste faveur de le retirer pour ceste nuict en son hermitage, d'autant qu'il luy estoit advenu une fortune pour laquelle il seroit en danger de sa personne s'il tomboit une fois és mains de la justice; et où il lui feroit ceste grâce que le sauver, il luy en demeureroit obligé tout le temps de sa vie, qu'il reputedoit tenir de luy, comme de celuy qui la luy auroit conservée par sa charité et bonté paternelle. Et disoit le traistre toutes ces choses afin de faire oublier à ce pauvre moine la souvenance d'allumer son flambeau secretaire de ses pensées. Lequel, le cognoissant estre frère à Marguerite, le receut benignement, et, le consolant au mieux qu'il luy seroit possible, luy remonstroit quelles sont les misères mondaines, et les graves pechez qui mortifient l'âme, la rendant servile au diable, et mille tels autres saints propos esquels ils passèrent la plus grande part de la nuict.

Cependant les autres frères, qui estoient secrettement sortis de leur logis avec une grande perche et une lanterne, ayans monté sur un vaisseau, ramèrent droict vers la maisonnette de l'hermite, arrivez au pied de laquelle ils lièrent leur flambeau allumé au bout de ce long bois, qu'ils dressèrent, attendans ce qui en adviendrait. La jeune fille ne vit plus tost le feu, qu'elle se mit en mer, selon sa coustume, nageant courageusement vers la clarté d'iceluy. Les frères, qui estoient au guet, oyans le bruit que Marguerite faisoit en nageant, prindrent leurs avirons, et ramans le plus doucement

qu'il leur fut possible, sans qu'elle s'en aperceut s'esloignèrent de l'hermitage. La pauvrete, qui, à cause de la grande obscurité de la nuict, ne voioit rien que par la clarté du triste et mortel flambeau, le suivoit à toute puissance; mais les mauvais frères, s'esloignans tousjours petit à petit, et l'ayant fait entrer bien avant en plaine mer, abaissans leur bois, esteignirent leur chandelle, si que l'infortunée amante, ne voyant plus goutte, et ne cognoissant où elle estoit, lasse et recreue du trop long nager, s'estonna; et se voyant privée de tout secours humain, recommandant son ame à Dieu, abandonna son corps aux vagues cruelles, qui, comme un vaisseau rompu, l'engloutirent. Les frères, voyant qu'il n'y avoit de remède, se retirèrent en leur maison, où le plus jeune se rendit le lendemain matin, après avoir bien humblement remercié l'hermite qui l'avoit logé la nuict precedente.

Desjà la triste nouvelle de la perte de Marguerite estoit publiée par tout le chasteau, dont les frères parricides, qui en rioient en leur felon et homicide cœur, faignoient en estre grandement faschez, quand le troisieme jour en suivant, son corps mort fut par les ondes de la mer poussé au rivage proche de la maisonnette de l'ermite, qui, voyant et cognoissant mort ce qu'il entretenoit en vie, à peine qu'il ne trespasast de regret; et pleurant un long ruisseau de larmes, tira de l'eau ce corps amoureux, jadis tout son bien et contentement, et le porta en sa chambre. Et se jettant sur le visage mort, y demeura long temps en regretz, couvrant de nouvelles larmes la blanche poitrine de celle qu'il reclamoit en

vain. Enfin, s'estant aucunement apaisé, delibera l'ensevelir honorablement, et soulager son ame par prières, jeusnes et autres bienfaits; et prenant la besche avec laquelle il avoit accoustumé labourer son jardin, fit une fosse en la chapelle; puis ayant fermé les yeux et la bouche au corps mort, le couronna d'une guirlande de roses et fresches violettes. Ce faict, en le baisant plus de mille fois, luy donnant sa benediction, le mit en la fosse, qu'il couvrit de terre, et la terre de fleurs. Ainsi, par la desplorable mort de Marguerite, son honneur et celuy de ses frères fut conservé, sans que jamais personne sceust rien des amours dont nous avons parlé cy dessus.

Ceste pitoyable nouvelle emplit abondamment de larmes les yeux de toutes les damoiselles, lesquelles avec leurs moucheoirs ne pouvoient fournir à les essuyer, quand Madame, qui ne pouvoit aussi contenir ses pleurs, pour avoir veu à ceste infortunée amante prendre si miserable fin, commanda à du Moulin proposer quelque gentil et plaisant énigme, afin que par la douceur et gayeté d'iceluy la douleur qu'elles avoient toutes recueue escoutant la nouvelle de Fleurdiane fust aucunement temperée; lequel, sans se faire tirer l'aureille, dict ainsi :

ENIGME.

*D*essus le tendre sein d'une jeune pucelle,
 Et entre ses tetins qui s'enflent doucement,
 Je pren ma nourriture et mon accroissement,
 Me paissant à souhait des douceurs de la belle.

*Et pour ne demeurer trop ingrat envers elle,
Sans la récompenser de son bon traitement,
Je luy donne mes biens, le cher esbatement
De sa songneuse main qui tousjours m'apastelle.*

*Mais les cieux trop jaloux de mon aise et repos
Me pressent de si près, que, contraint, je m'enclos
Dedans un petit nid, ou je vy solitaire.*

*Finalement, moy-mesme ayant de moy pitié,
Je sors de ce cachot avecques ma moitié,
Et pour vivre je cours à la mort volontaire.*

De bien peu, ains de pas un de la compagnie, fut entendu le docte enigme proposé par du Moulin, qui, les voyant tous perplex et sans parole, leur dict : « La vraye intelligence de mon enigme est telle : Au moys de may, la jeune fille met en son sein les œufs du ver qui file la soye, lesquels finalement s'y couvent, le ver y prenant vie ; lequel, en recompense d'un tel benefice, luy donne la soye qu'il file, s'enfermant dans le ploton, duquel estant après sorty, se conjoint avecques sa femelle, qui faict les œufs, puis court volontairement à la mort. » L'exposition de ce douteux enigme, qui fut loué d'un chacun, ne fut trouvée moins docte que belle. Adonc Loyse, à laquelle escheoit l'ordre de discourir, se leva debout, et faisant une longue reverence à Madame, sous sa permission, dit ainsi :

FABLE III.

*Cimaroste, bouffon, va à Rome, où ayant déclaré
un sien secret au Pape, faict donner les
estrivières à deux des archers
de ses gardes.*

Pource que ce lieu, mes dames, me semble plustost dedié au ris et à la gayeté que au chagrin et tristesse, et que je voy que la piteuse fable tant ingénieusement poursuyvie par Fleurdiane a ouvert voz yeux et voz poictrines aux larmes et sanglots, j'ay deliberé vous faire un petit discours au recit duquel j'espère que prendrez quelque plaisir, pour ce que par iceluy je vous feray entendre les plaisantes bouffonneries d'un Bressien, lequel estant allé à Rome en intention de s'y enrichir, y finit pauvrement et miserablement sa vie.

En la cité de Bresse, assise en la province de Lombardie, fut jadis un bouffon ou plaisant, nommé Cimaroste, homme rusé et malicieux, et peu agreable aux Bressiens, soit pour ce que il estoit du tout adonné à l'avarice (monstre qui devore toutes choses), ou pour ce qu'il estoit de Bresse, et que personne n'est receu prophète en son pays. Voyant donc Cimaroste ses facecies n'estre recompensées au poix de leur merite, comme il luy sembloit, se despita tant en soymesme, que, sans advertir aucun de son entre-

prise, partit de Bresse pour s'en aller à Rome, pensant y acquérir en moins de rien grande quantité de deniers, chose qui ne luy succeda selon son desir, d'autant que ceste grande cité de Rome ne veult point de bestes sans laine.

En ce temps estoit pape et souverain pontife Leon, Allemand de nation, lequel, combien qu'il fust versé en toutes sciences, si est-ce qu'à la façon des grands seigneurs, mettant à part les choses serieuses, se delectoit souvent en bouffonneries et autres semblables recreations, sans toutesfois aulcunement recompenser ceux qui luy donnoient ce plaisir. Or Cimaroste, qui, pour n'avoir encor acquis beaucoup de cognoissance en Rome, ne sçavoit comme se faire cognoistre au pape, delibera estre soimesme son ambassadeur, se presenter à Sa Sainteté, et luy remonstrer ce qu'il sçavoit faire, si que un beau matin que sa quinte le print, il s'en alla droit au palais Saint Pierre, où lors le pape faisoit sa residence ordinaire. Et arrivé devant la première porte, se vouloit couler parmy la presse, quand par un archer des gardes, homme robuste et puissant, il fut arrêté, lequel, en luy demandant où il alloit, luy mit quand et quand la main contre l'estomac, le repoussant si doucement qu'il luy fit faire trois pas et un sault en arrière, dont le pauvre Cimaroste se trouva tout scandalisé; toutesfois, voyant qu'il falloit filer doux, avalla cela comme miel, et faignant estre transporté d'un desir d'entrer leans, se presenta derechef à la porte, disant à cet archer : « Vous devez croire, frère et amy, que si je n'avois necessairement affaire avecques Sa Sainteté, vous ne me verriez ainsi vous im-

portuner, tant je sujs mauvais courtesan ; toutes-fois , puis que les affaires me contraignent à cela, vous me ferez plaisir, et je vous en prie me laisser entrer. — Et vous me ferez plaisir, et je vous en prie, dict l'archer, de vous retirer d'icy pour vostre profit, autrement vous y trouverez ce que ne cherchez.» Mais plus cest archer se monstroit fascheux, plus Cimaroste se rendoit importun, voulant tousjours entrer en toute force, affermant incessamment vouloir advertir le pape de chose qui luy importoit de beaucoup. Quoy entendant cest archer qui se voyoit ainsi importuné, pensa incontinent en soy mesme que ce compagnon pouroit estre bien recompensé par le pape, attendu qu'il l'alloit advertir de son proffit. Au moyen de quoy il s'accorda avecques luy du passage, moyennant qu'à son retour luy donneroit la moitié de ce que le pape luy auroit accordé; ce que Cimaroste promit faire, lequel, passant oultre, entra jusques en l'antichambre, où il fut arrêté par un jeune homme qui estoit commis à la garde de la chambre du pape, lequel luy dict : « Que demandez vous, compagnon ? » Auquel Cimaroste : « Je voudrois volontiers parler à Sa Sainteté. » Adonc le jeune homme : « Vous ne pouvez pour ceste heure, d'autant qu'il est maintenant empesché. » Lors Cimaroste : « Je vous prie, frère, mon amy, ne me faire icy songer davantage, pource que les choses que j'entens luy declarer sont de trop grande importance, et requièrent celerité. » Le jeune homme, escoutant ses paroles, se fantasia soudain ce que le premier archer s'estoit imaginé, pourquoy dict à Cimaroste : « Compagnon, si

vous voulez entrer, je veux que me donniez à vostre retour la moitié de ce que le pape vous donnera.» A quoy s'accorda librement Cimaroste, lequel estant entré en la sumptueuse chambre du pape, vid derrière sa chaire un évesque alleman, du quel il s'accosta, se mettant à deviser avecques luy. L'évesque, qui n'entendoit la langue italienne, parloit tantost alleman, tantost latin; et Cimaroste, faignant parler alleman (comme font ordinairement les bouffons), luy respondoit ce qui luy venoit en la bouche, estant leur devis si estrange qu'ils ne s'entendoient l'un l'autre. Quoy entendant le pape, dict à un cardinal qui devoit avec luy : « Mais, Monsieur, entendez vous point ces plaisans discours? » A quoy le cardinal : « Père saint, je n'y entend rien, et ne sçay qu'ils veulent dire. » Dont le pape, qui entendoit toutes les langues, et s'estoit bien aperceu de la plaisante raillerie de Cimaroste, rioit à bouche decousue, y prenant le plus grand plaisir du monde; et affin que le jeu print plus long traict, tourna le dos vers l'évesque et Cimaroste, lesquels, après avoir long temps jargoné sans s'estre entendus d'une seule parole, Cimaroste, qui parloit quelque peu latin, dict enfin à l'évesque : « Mais, Monsieur, d'où estes vous? — Je suis de la cité de None, respond l'évesque. — Vrayement, dict Cimaroste, je ne m'estonne donc plus si vous n'entendez mon langage, ny moy le vostre, d'autant que vous estes de None, et je suis de complie. »

Alors le pape, ayant entendu ceste prompte et subtile response, se mit tellement à rire qu'il en pleuroit; et ayant fait venir Cimaroste, luy de-

manda qui il estoit, d'où il venoit et où il alloit. Lequel s'estant prosterné en terre et baisé les pieds de Sa Sainteté, luy respondit qu'il estoit de Bresse, s'appelloit Cimaroste, et estoit venu à Rome pour obtenir une grace de Sa Sainteté. Adoncques le pape : « Et bien, dy donc ce que tu veux ? — Je la supplie humblement, respond Cimaroste, me vouloir faire presentement bailler vingt cinq bons coups d'estrivières, et des meilleurs et plus roides que l'on donne. » Le pape demeura esmerveillé et se print assez à rire de si sottie demande, à laquelle Cimaroste, nonobstant toutes remonstrances, insistoit tousjours, dont le pape, le voyant perseverer en son opiniastre volonté, et qu'il parloit à bon escient, ne le voulut esconduire, ains fit appeller un puissant jeune homme, auquel il commanda donner en sa presence, et pour l'amour de luy, ving cinq bons coups d'estrivières à Cimaroste; lequel le jeune homme, obeissant aux commandemens du pape, fist à l'instant despouiller nud comme quand il sortit du ventre de sa mère; et ayant prins bonnes et fortes estrivières, vouloit executer ce qui luy estoit commandé, quand Cimaroste s'escria, disant : « Tout beau, compagnon, ne me frappez pas que je n'aye encores dict un mot à Sa Sainteté. » Le pape, voyant la sottise de cet homme et ignorant pourquoy il faisoit ces choses, crevoit de rire; il commanda neantmoins au jeune homme de s'arrester. Alors Cimaroste se jetta à genoux aux pieds du pape, disant, comme en pleurant : « Père saint, j'ay tousjours ouy prescher rien n'estre plus odieux et desplaisant à Dieu que la foy violée et non gardée; c'est pourquoy je veux,

s'il vous plaist, tenir la mienne à ceux entre les mains desquels je l'ay jurée et engagée, puis qu'il vous a pleu m'octroyer ma demande. Vostre Sainteté entendra doncques que, pour entrer ceans, j'ay, contre ma volonté, promis à deux de voz gardes, à chacun la moitié de ce qu'il vous plairoit m'octroyer; or, je vous ay supplié me faire donner vingt cinq coups d'estrières, que m'avez accordez. Je vous supplie encores, à ceste heure, en faire bailler en mon nom douze bons coups et demy à l'un desdits archers, et douze et demy à l'autre : quoy faisant, vous m'octroyerez ma demande, tiendrez vostre promesse, et moy je garderay ma foy jurée.» Lors le pape, qui n'entendoit la fin de toute ceste menée, luy dit : « Et bien, que veux tu dire par cecy mesme? » Adonc Cimaroste : « Père trèssainct, quand j'ay voulu entrer ceans pour me presenter à Vostre Sainteté, j'ay esté contrainct contre mon gré partager avec les deux archers de voz gardes qui sont ores de service, et leur promettre avec longs juremens bailler à chacun d'eux la moitié de ce qu'il vous plairoit m'octroyer : voilà pourquoy je suis aujourd'huy contraint, pour m'acquiter de ma foy promise, que je ne voudrois violer pour tous les biens du monde, donner la part à chascun d'eux, et ainsi demeurer privé de l'octroy de vos biens-faits. » Quoy entendu par le pape, se fascha bien fort de la malice de ses gens, si que, les ayant fait venir devant luy, leur commanda se despouiller pour recevoir ce que leur avoit promis Cimaroste : ce qui fut incontinent executé; et ce jeune homme aiant baillé à chacun douze

grands coups d'estrivières, en demouroit encores un pour faire le vingt-cinquiesme, que le pape ordonna estre donné au dernier. Mais Cimaroste s'y opposa, disant ainsi qu'il n'estoit raisonnable, pource qu'il en auroit plus que il ne luy en avoit promis. « Comment ferons nous donc ? » dit le pape. Respond Cimaroste : « Il les faut faire lier sur une table les reins en haut et l'un près de l'autre, puis que ce jeune homme leur donne un bon coup qui porte sur tous deux ; ainsi chacun aura également sa part, et je demeure-ray quitte. » Ce qui fut faict.

Ces choses ainsi passées, Cimaroste, estant sorty de la chambre du pape, fut incontinent, pour la subtilité de ses promptes responce, environné d'un monde de personnes où de fortune se trouva un abbé bon compaignon, lequel voiant ceste foulle, demandoit qu'il y avoit de nouveau, quand il luy fut respondu par Cimaroste qu'il n'y avoit autre chose de nouveau sinon que le lendemain on oyroit crier la paix. « Tu te mocques, dict l'abbé, car comment seroit il possible, attendu que la guerre est ouverte à toute outrance, à feu et à sang, entre le papé et le roy de France ? — Si est-ce, dict Cimaroste, que demain on oïra crier la paix. — Je gaigne que non, dict l'abbé. — Je gaigne que si », dict Cimaroste. En fin, après avoir long temps contesté là dessus, Cimaroste dict à l'abbé : « Monsieur, toutes ces disputes ne servent de rien ; mais si vous osez gaigner le banquet de demain que on entendra en ceste ville crier la paix, je le gaigne. — Vrayement, j'en suis content », dict l'abbé. Et lors, en presence de tesmoings, concinèrent chacun dix escus en

main tierce, pour les dix du perdant estre employez aux fraiz du banquet. Ce fait, l'abbé partit en intention de faire le lendemain bonne chère aux despens de Cimaroste, qui ne dormant lors s'en alla en son logis, où il trouva son hoste, lequel il supplia luy faire un bien et faveur, qui, disoit-il, vous sera de profit et de plaisir. « Que voulez vous que je fasse? dict l'hoste. Ne sçavez vous que je suis à vostre commandement? — Grand mercy, dit Cimaroste; je ne veux autre chose sinon que des vieilles armes qui sont en vostre grenier vous faciez demain armer vostre femme (or ceste femme avoit nom la Paix); après laissez moy faire, vous assurant que pour cela elle ne recevra mal ny desplaisir. » L'hoste, qui estoit gaillard, fort plaisant et recreatif, cognoissant Cimaroste estre plein de raillerie, luy voulut bien complaire. Parquoy, le lendemain venu, fit vestir à sa femme ses vieilles armes, qui estoient si lourdes et rouillées qu'un homme vestu d'icelles et couché par terre ne se fust peu relever, tant brave eust il esté; puis l'ayant couchée au milieu de la chambre, luy commanda qu'elle se relevast; ce que par plusieurs fois elle s'efforça faire, mais ne fut jamais en sa puissance. Quoy voyant Cimaroste, et que la chose succedoit selon son desir, dict à son hoste: « Sortons d'icy, je vous prie »; et fermant l'huis de la chambre, s'en allèrent. Ceste femme, se voyant ainsi seule et enfermée, et ne se pouvant mouvoir, eut peur qu'on ne luy voulust jouer quelque mauvais tour, parquoy se print si fort à crier, que les voisins entendans et le cry et les clicquetis des armes, y coururent incontinent.

Cimaroste, oiant le tumulte du peuple, dict à son hoste qu'il ne bougeast et ne sonnast mot, ains le laisser faire et il verroit beau jeu; et descendu dans la rue, demandoit tantost à l'un et à l'autre qui crioit ainsi. Auquel tous d'une voix respondirent que c'estoit la Paix; et aiant faict repeter dix ou douze fois, print des tesmoings comme ils avoient ouy crier la Paix. L'heure de complie passée, voicy venir monsieur l'abbé, lequel dict à Cimaroste: « Et bien, compagnon, as tu pas maintenant perdu le banquet? Que veux tu dire? As tu ouy crier la Paix? — Ouy, j'ay ouy crier la Paix, dict Cimaroste; et ay gaigné. » Et là dessus entrèrent en telles disputes, qu'il fallut un mediateur pour les accorder, lequel aiant entendu les raisons des deux parties, et ouy les tesmoings qui deposingent tout le voisinage avoir ouy crier la Paix, condamna l'abbé à paier le banquet.

Quelques jours après, Cimaroste, se promenant par la ville, rencontra une dame romaine fort riche et somptueusement vestue, mais laide comme un beau diable, laquelle, pour ses richesses et grands biens, avoit puis naguères esté mariée à un beau jeune homme, dont tout le monde s'esmerveilloit. Advint de fortune que, comme ceste dame passoit, passoit aussi une asnesse, vers laquelle se tournant, Cimaroste dict: « O pauvrete! situ estois aussi riche que ceste là tu serois mariée. » Ce qu'entendant un gentilhomme, parent de ceste laide femme, print un baston et en donna tel coup sur la teste du pauvre Cimaroste, qu'il le fallut porter en son logis par les pieds et par les bras, où estant, le barbier fut

mandé, lequel pour penser et apareiller les playes du patient le fit taire. Ses amis qui le venoient voir luy disoient : « Cimaroste, comme vous va ? vous estes rez ? » Ausquels il respondit : « Hé ! je vous supplie vous taire, et ne me rompre point la teste, que j'ay rompuë ; car si j'estois raz ou damasquin, je vaudrois pour le moins un florin l'aulne, et je ne vaux plus rien. » Finablement, venu à l'extrémité, le prestre vint pour luy bailler l'onction, et estant venu aux pieds, Cimaroste luy dict : « Helas ! monsieur, ne me oignez plus, s'il vous plaist ; voyez vous pas comme je vas légèrement et cours si bien à la mort ? » Les assistans, l'oyans ainsi parler, se prindrent à rire, et Cimaroste à rendre les derniers souspirs de sa vie, qui ainsi bouffonnant print une miserable fin.

Loyse avoit desjà mis fin à sa fable quand Madame luy commanda, proposant son enigme, suivre l'ordre encommencé, laquelle, avec un visage riant et chère joyeuse, ainsi dict :

ENIGME.

*Jeune, j'ay esté vieil, et quand je prins naissance
 J'Enfant masle je fus par ma mère enfanté,
 Et estant parvenu en ma maturité,
 Comme femme ay porté le fruit de ma semence.*

*Quand petit à petit j'ay eu pris ma croissance,
 On m'a couppé les pieds ; ce fait, on m'a jetté
 Dedans une rivière, où long temps j'ay esté ;
 Puis en estant tiré, on me bat à outrance.*

Straparole. II.

7

*Après on me rostit. En fin, ayant souffert
Tant de cruels tourmens et martyres divers,
Avec un fer meurtrier menu on me deschire;*

*Ainsi ayant passé par tant de longs travaux,
Chacun me veut avoir; mais nul ne me desire
Que je n'aye premier enduré tous ces maux.*

Ce subtil enigme mit en grande admiration toute ceste noble assistance, aucun de laquelle ne le peut jamais interpreter; quoy voyant la prudente Loyse, leur dict en souriant: « Non que je me vueille mesler d'enseigner autruy, mais bien afin de ne tenir plus long temps en suspens ceste docte compagnie, j'exposeray mon enigme, lequel, si je ne me trompe, ne signifie autre chose que le lin, qui estant créé masle par sa mère, c'est à dire la terre, porte le fruit de sa semence comme une femme; après on le met en l'eau pour l'amollir, puis estant cuit au soleil on le bat en l'auge, où il est rompu avec un maillet; ce faict, on le passe par le fer pour en oster les petites buchettes qui y demeurent. » Ceste docte exposition pleut merueilleusement à la compagnie, qui en fit grand cas. Adonc Leonor, qui estoit assise auprès d'elle, se leva debout, et aiant fait une longue reverence, donna à sa fable tel commencement :

FABLE IV.

Deux frères s'ayment uniquement ; l'un d'eux demande partage ; l'autre l'accorde, pourveu qu'on luy baille sa part de la femme et des enfans de celui qui veut la division.

La tendre amitié du père envers son enfant est bien grande, mes dames, comme aussi est l'estroicte benevolence d'un fidelle amy envers l'autre, et encore l'amour qu'un honorable citoyen porte à sa chère et bien aymée patrie ; mais à mon jugement, je ne pense l'amiable dilection de deux frères bien unis par l'indissoluble lien d'une vraye, parfaite et sincère amitié, estre moins affectionnée que celle dont j'ay parlé cy dessus ; davantage que de là, encor qu'assez souvent advienne le contraire, reussissent de joyeux et merveilleux effects, lesquels contre toute esperance conduisent l'homme à une fin désirée ; et de cecy vous amenerois infinis exemples, si ne craignois par le long discours vous ennuyer, me contentant à ceste heure, à fin de m'acquitter de ma promesse, vous raconter ce que depuis peu de jours advint à deux frères, dont j'espère que ne recueillerez moins de profit que de contentement.

En Naples, cité veritablement célèbre et bien

renommée pour sa gentillesse, abondante en belles et gratuites dames, et foisonnante en tout ce qui se peut imaginer, demeuroient deux frères, l'un desquels se nommoit Hermacore, et l'autre Andolphe, jeunes hommes issus de noble et ancienne maison, assçavoir de la famille des Carafes, douez d'un esprit esveillé, et qui entendoient si bien le trafic de marchandise qu'au maniement d'icelle ils avoient acquis de grands biens ; et se portoient ces deux frères une si grande et fraternelle amitié, que l'un ne faisoit chose que l'autre n'y print plaisir, ne pouvans vivre separez ; aussi ne faisoient ils qu'une despense commune et un seul mesnage.

Advint qu'Andolphe, qui estoit le plus jeune d'entre eux, se maria, par l'avis et du consentement de son aîné, et print pour sa femme une jeune dame nommée Castorie, belle, sage et bien avisée, laquelle ne portoit moins honneste amitié à son beau frère qu'à son propre mary, qui fut cause que leur maison sembloit estre un petit paradis, tant la paix, l'amitié et la concorde y estoient grandes ; aussi en ces trois corps n'estoit enchassée qu'une mesme ame et mesme volonté. Quelques années après la consommation de ce tant heureux mariage, Castorie, comme Dieu voulut, eut plusieurs beaux petits enfans, lesquels comme ils croissoient en aage et perfection, aussi s'augmentoit de plus en plus l'amitié entre leurs parens, de façon que ceste petite famille se pouvoit vanter estre la plus heureuse et paisible de toute la cité, si l'aveugle fortune n'eust voulu estre de la partie, laquelle, jalouse de leur bien, monstra qu'à bon droict l'incon-

stance luy est attribuée, d'autant qu'en un instant, où estoit la paix et union, elle chercha y mettre la guerre et la discorde, et voicy comment :

Andolphe, mené d'un jeune et desreigné appetit, se voulut separer d'avec son frère, sçavoir ce qui luy appartenoit, et tenir son mesnage à part, si qu'un jour il dict à Hermacore : « Mon frère, il y a long temps que tenons un mesnage commun, et demeurons ensemble, sans que jamais il y ait eu entre nous une mauvaise parolle ; et à fin que fortune, legère et muable comme la fueille au vent, ne sème entre nous quelque zizanie, mettant discord et debat où est paix et toute union, j'ay deliberé faire partage, afin que chacun de nous cognoisse ce qui luy appartient, protestant ne faire cecy pour en rien alterer nostre amitié, ny pour injure que j'aye jamais receue de vous, mais bien en intention de pouvoir desormais, librement et à ma volonté, disposer du mien. » Hermacore, oyant les fascheux propos de son frère, ne peut tant se commander, qu'il ne se contristast aucunement en soy mesme, principalement ne voiant occasion qui le deust mouvoir à si legèrement et à la volée se separer de luy, si que avecques douces parolles il commença l'admonnester, le priant affectueusement oublier ces tristes pensées et se retirer de ses mauvaises affections. Mais Andolphe, plus obstiné que jamais, persistoit tousjours en sa première volonté, ne considerant le dommage qui en pouvoit advenir. De façon qu'avec une parole rude, il dit à son frère : « Hermacore, on dict en commun proverbe qu'il n'est besoing de conseil où la resolution est prinse ; parquoy je n'ay que faire

qu'avec vos douces paroles me veniez flater pour me faire oublier ce que j'ay si fermement conclud et arresté en mon entendement, ne voulant aussi que me contraignez à vous rendre autre compte pourquoy je me veux separer d'avecques vous, sinon qu'il me plaist; et vous contentez que d'autant plustost nous ferons noz partages, d'autant me ferez vous plus grand plaisir. »

Hermacore, voyant son frère estre arresté en ceste opinion, et qu'il ne le pouvoit gagner par bonnes paroles, luy dict : « Puis donc qu'il vous plaist que facions noz partages, et nous separions l'un de l'autre, il me plaist bien, encores que ce soit à mon grand regret. Toutesfois, devant que commencer, je vous prie me faire un plaisir et ne me le refuser, autrement me feriez mourir. » A quoy Andolphe : « Demandez ce qu'il vous plaira, mon frère, et je jure que vous serez par moy obey en toutes choses, fors qu'en ceste cy. » Adonc Hermacore : « Mon frère, il est juste et plus que raisonnable que nous nous separions de corps et de biens, puis qu'il vous plaist et qu'ainsi le voulez; c'est pourquoy je vous prie faire vous mesmes les lots, et y besongner si bien et justement, que chacun de nous ait occasion s'en contenter. » A quoy s'excusant, Andolphe remonstroit que ce n'estoit à luy qui estoit le plus jeune de faire la part à l'aisné. Toutesfois, desireux d'accomplir son vouloir, et ne voiant autre moyen de venir à bout que par le partage, divisa le tout en deux egalles portions, donnant le choix à son frère; lequel, combien qu'il vist les lots bien faicts, faignoit neantmoins ne les

trouver justes, ains estre manques en quelques choses, parquoy luy dict : « Andolphe, je ne me puis contenter des lots qu'avez faicts, pour ce qu'ils ne me semblent égaux et raisonnables. A ceste cause je vous prie affectueusement y prendre garde, et faire en sorte que chacun de nous demeure satisfait et content. »

Quoy entendant Andolphe, et ne songeant à ce que son frère pensoit, osta quelque chose d'une des parts, et l'adjousta à l'autre, puis luy demanda si le tout estoit bien ainsi. A quoy Hermacore fist responce que non, encores que les portions fussent les mieux faictes et plus égales du monde. De quoy Andolphe commença à se fascher d'une telle façon, qu'ayant prins le papier des lots, le deschira de colère en cinq cens mille pièces, et se retournant vers son frère, luy dit avec un geste tout furieux : « Or allez, et vous mesmes faictes les parts à vostre fantasie, car, quoy qu'il en soit, j'en veux veoir la fin, et en advienne ce qui en pourra advenir. » Hermacore, qui voyoit son frère tout bouffi d'un enragé despit, luy dict assez gracieusement : « Mon frère, retournez à vous, et ne permettez que la colère se face maistresse sur vostre raison; refrenez ceste ire, temperez ceste fureur, et vous cognoissez vous mesmes; puis, comme homme prudent et sage, considerez si les lots sont bien faicts; et s'ils ne le sont, besongnez y si justement qu'aucun ne s'en puisse plaindre; adoncques je m'appaiseray, et sans plus disputer prendray ce qui m'appartient. » Andolphe, qui encores n'entendoit la sage conception de son frère, ne prenoit garde au filet artificiel qu'il luy

tendoit afin de le surprendre. Au moyen de quoy, redoublant sa colère et se fachant plus que devant, luy dict : « Hermacore, vous ay-je pas dict que comme aisé vous fissiez les parts ? Que ne les avez vous faictes ? Ne m'avez vous pas promis de vous contenter de ce que j'en ferois ? Pourquoy estrivez vous doncques ? » Respond Hermacore : « Mon frère, si vous avez divisé les biens, et si ma part n'est pareille à la vostre, pourquoy ne me plaindray-je pas ? » Replicque Andolphe : « Et qu'y a il en la maison dont n'avez vostre part ? » Hermacore dict qu'il ne l'avoit pas eue de beaucoup de choses ; Andolphe dict que si ; Hermacore soustient que non. Alors Andolphe : « Mais je voudrois bien sçavoir en quoy les deux lots nè sont pareils, et où j'ay failly ? — Au plus », dict Hermacore. Mais pour ce qu'il voyoit que si leur dispute eust prins plus long traict, elle eust peu engendrer quelque scandale, tant en leur honneur qu'en leur vie, tirant un grand sospir du profond de sa poitrine, luy dit : « Vous dictes, mon frère bien aymé, m'avoir donné entièrement la part qui justement m'appartient, et je le nie et preuve mon dire avec si bonnes et vives raisons que je vous feray veoir à l'œil et toucher au doigt vostre tort. Dites moy un peu, toute colère mise à part, vivions nous pas en union et fraternelle concorde, quand vous amenastes en la maison Castorie, vostre femme et ma sœur ? — Ouy. — Ne s'est elle pas employée avecque toute peine, sollicitude et travail au gouvernement de nostre mesnage ? — Ouy. — N'a elle pas engendré tous ces beaux petits enfans que vous voyez aujourdhuy ? N'ont

ils pas esté nez. en la maison? Elle et ses enfans n'ont ils pas esté nourris aux despens communs? » Andolphe estoit tout estonné oyant les sages propos de son frère, ne pouvant comprendre à quelle fin il les disoit. « Vous avez, mon frère, poursuivoit Hermacore, divisé les biens, mais vous n'avez divisé la femme et les enfans, m'en donnant ma juste portion. Et quoy! que pensez vous que je face, sans ce qui m'est acquis de droict en ma douce sœur et mes ayez neveux, que je ne puis abandonner? Doncques, mon frère, si vous voulez me contenter, baillez m'en ma part, et puis vous en allez en paix : autrement je ne consentiray jamais aux lots; et si de fortune, ce que Dieu ne vueille, vous n'y voulez entendre, je jure vous faire convenir en justice pour en avoir la raison, et où il adviendroit que les hommes ne me fissent droict, je proteste d'en appeller devant le saint et sacré trosne de Dieu, juste juge qui voit et connoist toutes choses. » Andolphe demeura tout estonné des propos que luy tenoit son frère, considerant de quelle amoureuse affection il les prononçoit; tellement qu'il ne pouvoit quasi reprendre ses esprits pour luy respondre. A la fin, addoucissant l'aigreur de son cœur endurcy, et s'estant prosterné à ses pieds, luy dict : « Mon frère, l'ignorance de mon erreur a esté grande, mais vostre gentillesse et humanité l'a esté davantage; je cognois maintenant ma faute, je voy mon ignorance, et comprends l'espais nuage de mon lourd et grossier entendement, si qu'il n'y a langue qui puisse dire combien je suis digne d'une rigoureuse penitence, ny peine si aspre et cruelle que

je n'aye justement meritée; mais pour ce que vostre bonté et clemence est si grande envers moy, comme tousjours faictes paroistre, j'ay recours à vous comme à une vive fontaine de grace, et vous requiers pardon de toutes mes fautes, vous promettant jamais ne me separer d'avec vous tant que ma compagnie vous sera agreable, mais de demeurer vostre à jamais, ensemble ma femme et mes enfans, desquels je veux que disposiez comme de vostre chose propre.» Alors les deux frères, ayans les joues toutes trempées de larmes, s'embrassèrent amiablement et se reconcilièrent de telle façon que ce ne fut depuis qu'un des deux, vivans avec leur famille en toute paix et tranquillité.

Le piteux cas advenu à ces deux amoureux frères pleut merveilleusement à toute la compagnie, qui en eut si grande pitié, qu'il emeut non seulement les femmes, mais aussi les hommes, à larmoyer et jetter quelques soupirs, pensans combien grande avoit esté l'amitié que Herma-core portoit à Andolphe, son frère, et avec quelle humanité et douceur il avoit appaisé son cœur obstiné. Mais pour ce que Madame voyoit que les hommes et les femmes avoyent essuyé leurs pleurs, fit signe que chacun se teust, et commanda à la gentille Leonor reciter son enigme, laquelle, humble et obeyssante, dit ainsi :

ENIGME.

Je suis encores jeune, en la fleur de mes ans,
Toutesfois je suis mère à qui m'a donné vie,

*A mon père grison, dont la teste enviellye,
Tresbuche à chasque pas sur ses genoux tremblans,*

*Et du laict nourrissier qui de mes tetins blancs
Enfle mollement la voulture arondie
Je nourris un enfant qui jeune m'a nourrie,
Et espousa ma mère, il y a jà long temps.*

*Dont trois ou quatre fois heureuse et fortunée
Soit l'heure et le moment et l'heureuse journée
Que première je vy la lumière des cieux,*

*Puys qu'il falloit qu'ainsi je fusse fille et mère,
Et que de ma mammelle, ô grand honte des dieux!
J'allactasse l'enfant qui vieillard est mon père.*

Leonor ayant proposé son enigme, qui fut loué de toute l'assistance, un de la troupe se leva, pensans bien l'entendre; mais son exposition fut vaine et plus qu'assez éloignée de la vérité; parquoy la damoiselle, se prenant à rire, l'interpreta en ceste sorte: « Il estoit un bon vieillard innocent, qui, contre tout droit et equité, avoit esté condamné à une perpétuelle prison, où l'on ne luy distribuoit aucuns vivres, à fin qu'il mourust de faim; sa fille, sachant ce jugement, alloit tous les jours visiter ce bon homme, lequel elle nourrissoit du laict de sa mammelle, l'allactant comme un petit enfant. Ainsi estant fille elle devint mère, nourrissant celuy qui l'avoit engendrée. » Ceste interpretation ne fut trouvée moins belle que le recit de la piteuse nouvelle par elle fait cy dessus; et affin que les autres peussent poursuivre l'ordre commencé, elle se mit en son

siège, où elle ne fut plustost, qu'Isabelle, qui par une autre nouvelle devoit mettre fin à ceste soirée, se leva de sa place, et, faisant la reverence, commença en ceste façon :

FABLE V.

Trois pauvres frères vont par le monde cherchans leur vie, enfin retournèrent en leur maison riches et opulens en biens.

J'ay tousjours ouy dire qu'engin vaut mieux que force, et qu'il n'y a chose au monde, tant soit elle ardue et difficile, que l'homme de bon esprit ne mette à execution. Ce que par ceste brève fable vous pourez aisément comprendre, s'il vous plaist m'escouter.

Jadis en ceste cité demouroit un pauvre homme qui avoit trois fils, ausquels, pour sa trop grande pauvreté, il ne pouvoit quasi donner un morceau de pain; qui fut cause que ses enfans, pressez par la nécessité, voyant l'extrême indigence de leur père, considerans ses foibles et caducques forces, deliberèrent le soulager de la charge et soin qu'il avoit d'eux, et s'en aller par le monde avec le baston et le bissac chercher leur aventure, et s'ils pourroient gagner quelque chose pour les nourrir un temps qui viendroit. Si qu'ayans pris congé de leur bon homme de père,

soubs condition toutesfois de retourner au bout des dix ans, ils partirent et s'en allèrent de compagnie jusques en un certain endroit qu'ils avoient advisé, où avecques grandes accollades et tristes adieux se separèrent, tenant chacun le chemin qui plus luy venoit à gré.

Advint de fortune que le plus grand, ayant rencontré des soldats qui alloient à la guerre, les suivit, et arrivé au camp se donna à un capitaine de l'armée, à la suite duquel il se façonna si bien aux combats et assaux, qu'en peu de temps se fit si ruzé en l'art militaire, si hardy soldat et vaillant champion, qu'il tenoit le premier rang entre les plus courageux et vaillans. Et outre cela estoit tant adroit et agile, qu'avec deux poignars il eust monté sur les plus hautes tours qu'on eust sceu veoir.

Le second arriva en un certain port de mer où l'on charpentoit des vaisseaux, et s'estant fait serviteur d'un des principaux ouvriers, excellent maistre en son art, profita tellement qu'en moins de rien il se fit si bon ouvrier qu'il estoit renommé le premier de tout le pays; aussi n'avoit il son pareil.

Et le dernier, se delectant au chant du rossignol et autres oyseaux, se mit à les suyvre par l'obscurité des valées, l'espaisseur des boys, la solitude des boscages, l'horreur des deserts solitaires et inhabitez, et s'esgara si bien en ceste poursuite qu'il ne peut retrouver son chemin, si qu'il fut contrainct demeurer habitant des forest, où, pour la continuelle demeure qu'il y fist par l'espace de dix ans, devint comme un homme sauvage. Et pour l'assiduité et longue accoustu-

mance de ces lieux deserts, apprint le langage des oyseaux, qu'il prenoit plaisir d'escouter, si qu'il estoit plus cogneu entr'eux que le dieu Pan parmi les Faunes.

Le jour venu qu'il falloit retourner au païs, les deux premiers se rendirent au lieu destiné, où ils attendirent le troisième, lequel voyans venir nud et couvert de poil comme un ours, pour la grande amitié qu'ils luy portoient luy coururent au devant, et, fondans en larmes, l'embrassèrent et baisèrent plus de mille fois; et l'ayant fait vestir de quelques vestemens que ils luy donnèrent, s'acheminèrent vers la première hostellerie, où, s'estans mis à table pour disner, furent estonnez qu'ils veirent un petit oyseau se percher sur un arbre, lequel, chantant melodieusement, disoit :

*Vous qui estes leans, mangeans et banquetans,
Sachez qu'à costé droict de ceste hostellerie
Est caché un tresor de richesse infinie
Que le ciel vous reserve il y a jà long temps.*

L'oyseau, ayant chanté ces paroles, s'envola. Adonc le frère dernier venu raconta à ses frères entièrement tout ce que l'oyseau avoit dict; de mode qu'ayant fouy le lieu et endroit qu'il leur avoit enseigné, ils trouvèrent le thresor, lequel ils emportèrent; et s'en estans faits riches, retournèrent vers leur vieil père, qui les receut fort amoureusement.

Or, quelque temps après, ce dernier venu entendit un autre oyseau, qui chantoit ces vers :

*Dedans la mer Egée est une isle fort belle,
Que la nymphe Chione honora de son nom,
En laquelle jadis la fille d'Appollon
Fist bastir un chasteau que Chios on appelle.*

*Un serpent contrefaict, dont la gueule fumeuse
La flamme et le poison vomit de toutes pars,
Et un ord basilic aux venimeux regards,
Gardent de ce palais l'entrée adventureuse.*

*Tous les plus grands tresors, les biens et la richesse,
Qu'en espagne on gardoit passez sont cinq cens ans
Et cinq cens ans encor, sont enfermez leans,
Avec la nymphe Agla, des belles la princesse.*

*Or quiconques, armé d'une force nouvelle,
Aura la hardiesse entrer en ce beau lieu,
Et monter au dessus de la tour du milieu,
Les tresors seront siens avecques la pucelle.*

L'oyseau, ayant chanté ces vers, s'envolla, le chant duquel ayant esté interpreté par le dernier frère aux deux autres, deliberèrent aller tous trois de compagnie en ce lieu : le premier promit monter sur la tour avec deux poignars; le second dict qu'il feroit un vaisseau si leger, que jamais n'en fut un semblable, ce qu'il fist. Et un jour par bonasse ayans monté dessus, donnèrent les voiles au vent, qu'ils eurent tant favorable qu'en moins de rien ils arrivèrent une nuit, sur le point du jour, en l'isle de Chios; en la quelle ayans prins terre, le soldat armé de ses poignards, d'un courage asseuré monta sur la tour, print Agla, qu'il lya avec une corde, et la descendit à ses frères. Ce fait, et s'estant saisy des

rubis, perles et diamans et autres joyaux, ensemble d'un mont d'or qui estoit leans, descendit gentiment ; et laissant le chasteau vuyde , qu'ils avoyent saccagé , s'en retournèrent tous sains et sauves.

Mais à raison de la pucelle , qui ne pouvoit estre divisée , sourdit un grand etrif entre eux , à sçavoir à qui elle devoit demeurer , et lequel des trois devoit mieux la posséder. En fin , ayant longuement disputé , les raisons des uns et des autres furent trouvées si bonnes , que l'on ne la peut adjuger à l'un sans faire tort aux autres , au moyen de quoy la cause est demeurée indecise , et le procès pendu au croc.

Isabelle avoit desjà mis fin à sa brefve nouvelle , quand , mettant la main en sa pochette , elle en tira un papier où estoit escrit son enigme , qui est tel :

ENIGME.

*Un fort et grand coursier qui n'a rien blanc que
l'aisle*

*Vole d'une si prompte et grande agilité,
Que jamais il n'est veu sur la terre arrêté,
Tant ses pas sont subtils et son alleure isnelle.*

*En ses larges costez bien souvent il recelle
Des richesses , des biens et tresors à planté ;
Son frein est à sa queue incessamment planté,
Et son dos herissé d'une façon nouvelle.*

*Soit qu'on face la guerre , ou que soyons en paix ,
Ses aisles esbranlant , il n'aresté jamais ,
Ains fuit legerement d'une course soudaine.*

*Il porte sur le front deux grands et larges yeux,
Desquels il ne void rien; c'est pourquoy en maints lieux,
Souvent contre son gré son escuyer il meine.*

L'enigme ingenieusement recité par Isabelle fut presque entendu d'un chacun, car il ne signifioit autre chose que la puissante et superbe navire, laquelle, pour ce qu'elle est toute noire de poix et tac, n'a rien blanc que les voiles. Elle hante la mer et fuyt la terre; elle a son timon derrière, duquel elle est gouvernée; en temps de paix elle est employée pour marchandise, et durant la guerre pour combattre. Davantage, elle a deux yeux au front, dont elle ne veoit goutte, qui est cause que souvent, courant fortune, elle conduit l'homme entre les escueils et lieux estrangers où il ne voudroit aller. Et pour ce qu'il estoit tard, Madame commanda allumer les flambeaux, et que chacun se retirast, souz condition toutesfois se trouver le soir ensuivant en la mesme place; ce qu'ils promirent faire.

FIN DE LA SEPTIESME NUICT.





LA HUITIESME NUICT

DES

FABLES ET ENIGMES DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS
STRAPAROLE.

Le blond et lumineux Appollon, fils du foudroyant Jupiter et de Latone, s'estoit desjà retiré de nous, et les petits mouchérons luisans qui vollent sur le soir, ayans quitté les aveugles et tenebreuses cavernes, se recreoient, bavolans par l'espaisseur de l'obscurité de la nuict qui s'estendoit de toutes pars, quand Madame, arrivée en la spacieuse salle, accompagnée de ses Damoiselles, receut gracieusement la compagnie, qui peu auparavant s'y estoit rangée chacun en son lieu accoustumé. Adonc commanda venir les instrumens, et ayans quelque temps dansé, un serviteur se presenta avec le vase d'or, dans lequel un petit enfant ayant mis la main en tira cinq noms, dont le premier estoit celuy d'Eritrée; l'autre, de Catharuse; le troisiemesme, d'Ariane; le quatriemesme, d'Alterie, et le cinquiesme, de

Laurette. Mais devant que la plaisante Eritrée donnast commencement à sa fable, Madame voulut que toutes cinq ensemble, marians les voix aux instrumens, dissent une chanson. Lesquelles, d'un angelique semblant et chère gaye et joyeuse, commencèrent à chanter ainsi :

CHANSON.

*L*a belle qui en ses yeux
 Loge mon pire et mon mieux,
 Ma triste mort et ma vie,
 Et qui tient la cruauté
 Ordinairement unie
 Avecques sa grand beauté,

*Ne se plaist qu'en sa rigueur,
 N'ayme rien que ma langueur,
 Mon tourment et mon martire;
 Et ignorant mon emoy,
 Helas! ne se faict que rire,
 De mon service et de moy.*

*Aussi, tant plus à mes pleurs,
 Les tesmoins de mes douleurs
 Et de mes cruelles peines,
 Chetif, je lasche les eaux,
 Qui, ainsi que deux fontaines,
 S'escoulent en longs ruisseaux,*

*Non afin d'avoir mercy,
 Ny que son cœur endurecy
 Mon merite recompense,
 Mais qu'elle prenne pitié*

*De ma longue patience
Et de ma ferme amitié,*

*D'autant plus elle me fuit,
Et sa fierté me poursuit,
En mille façons cruelles,
Me livrant plus de trespas,
Qu'aux ames plus criminelles,
On ne faict souffrir là bas.*

*Après, pour combler mon cœur
D'un perpetuel malheur,
Je veoy peint en son visage,
Et dessus ses lèvres d'or,
Le portraict de mon dommage,
Et de ma misère encor,*

*Et apperçoi que les cieux
Cruels me sont odieux,
Et que l'enfant d' Ericine,
Et la rigueur de mon sort,
Se plaisans en ma ruyne,
Sont conjurez à ma mort.*

Ce doux et celeste chant pleut merveilleusement à toute la compagnie, spécialement au Bembe, à qui il touchoit de plus près qu'à pas un autre. Mais, afin de ne descouvrir ce qu'il tenoit caché en son cœur, se garda de rire, et se tournant vers la gracieuse Eritrée, luy dict : « Ma damoyselle, il sera tantost temps que, par une nouvelle fable, vous donniez commencement aux plaisans discours de ceste nuict »; la quelle,

sans attendre autre commandement de Madame, commença à dire ainsi :

FABLE I.

Trois faineans vont de compagnie à Rome, et trouvent en chemin une bague, à raison de laquelle ilz entrent en grand' contention ; un gentilhomme survient, qui ordonne qu'elle sera au plus poltron. Enfin se trouvent tous trois si poltrons, que la cause demeure indecise.

Considerant en moy-mesmes, vertueuses dames, la grande diversité des estats esquels vivent aujourd'huy les hommes miserables et mortels, je pense n'y avoir rien pyre, plus infortuné ny malheureux, que la vie poltronne ; d'autant que le poltron et cagnardier est blasmé d'un chacun, monstré au doigt et chassé de toute honeste compagnie, tant sa paresse, lascheté et faineantise le rendent odieux ; et toutesfois il ayme mieux traïner ses miserables jours en toute langueur et pauvreté, que renoncer à son mestier de belistre et coquine poltronnerie, comme il advint à trois grands fainéans, la nature et vie desquels vous sera à plain declarée par le progrez de cestuy mien discours.

Sachez donc qu'au territoire de Sienne se trouvèrent, n'y a pas encores deux ans, trois galans jeunes d'aage, mais vieils et excellents en toute sorte de poltronnerie qui se puisse dire ou imaginer. Desquels l'un, pour estre plus que les deux autres dedié à la gueule et toute gourmandise, estoit appelé Gourdin; l'autre, pource qu'il ne valoit rien du tout, estoit d'un chacun nommé Fentuze, et le troisieme, d'autant qu'il n'avoit pas beaucoup de cervelle en sa caboche, se nommoit Sennuce.

Un jour, ces galans se trouvant tous trois de fortune sur le grand chemin, et devisans ensemble, Fentuze dict aux autres : « Mes frères, où allez vous ainsi? — Je vay à Rome », respond Gourdin. « Et que faire? » dict Fentuze. « Chercher quelque bonne adventure, replicque Gourdin, afin que je puisse vivre sans rien faire. — Nous y allons aussi », dirent les deux autres. « Si vous le trouvez bon, dict Gourdin, je vous ferois volontiers compagnie »; ce que les autres acceptèrent. Et dès lors se donnèrent la foy ne se separer d'ensemble qu'ils ne fussent dans Rome.

Or, ces rustres continuans leur chemin et devisans de plusieurs choses, advint que Gourdin jetta le veue en bas, et, regardant contre terre, vit reluire parmy les cailloux une bague d'or dans laquelle estoit enchassée une fort belle et riche pierre precieuse, qui rendoit une clarté si grande qu'elle luy esblouissoit les yeux; mais Fentuze l'avoit premierement monstrée, et Sennuce la releva et la mit en son doigt. De là sourdit un grand debat entr'eux, c'est à sçavoir

à qui elle devoit appartenir : « Car, disoit Gourdin , elle est mienne , parce que je l'ay veue le premier. — Mais elle m'appartient , disoit Fentuze , d'autant que je l'ay premierement monstrée. — Ains de tout droict et equité elle doit estre à moy, disoit Sennuce, car je l'ay relevée et mise en mon doigt. » Ainsi, ces malheureux, ne voulans l'un ceder à l'autre, demeurèrent longtemps en ces disputes, tant qu'à la fin vindrent des paroles au faict, et se gourmans le plus plaisamment du monde, se donnèrent tant de coups de poing par la teste, les dents et le nez, qu'ils pleuvoient sang de toutes parts. Advint que, comme cette farce se jouoit, M. Gavard Colonne, gentilhomme romain et fort grand mesnager, venoit d'une sienne mestairie, et s'en retournoit à Romme; mais les voyans de loing en ceste escrime, et entendans le tintamarre qu'ils faisoient, s'arresta court, se tenant sur ses gardes; et craignant que ce fussent quelques voleurs, fut deux ou trois fois en fantasie de rebrousser chemin et retourner d'où il venoit. Enfin prenant courage, et s'estant aucunement asseuré, poursuivit son chemin, picquant droict à eux, qu'il salua, disant : « Dieu gard, compagnons! Qu'y a il à desmesler entre vous, qui vous caressez ainsi à coups de poing? » Respond Gourdin : « Mon gentilhomme, je vous veux dire d'où procède nostre querelle : Estant partis tout trois de noz maisons pour aller à Rome, nous nous sommes de fortune rencontrés sur le chemin, qu'avons continué de compagnie jusques icy, que, devisans ensemble, j'ay veu contre terre une belle pierre precieuse enchassée en or; laquelle, pource que

je l'ay veue le premier, je dis me devoir appartenir de tout droict et equité. — Et je soustien le contraire, dict Fentuze, et qu'elle doit estre mienne, parce que je luy ay premièrement monstrée. — Et je maintien qu'elle m'appartient, dict Sennuce, qui ne dormoit pas, pource que, sans qu'ils me fissent aucun signe, je l'ay relevée et mise en mon doigt. » Le seigneur Gavard, ayant entendu la cause de leur différent, leur dict : « Et bien, compagnons, me voulez vous faire juge de vostre différent, et je chercheray les moyens vous apoincter et mettre d'accord? — Nous en sommes contens », respondirent ils tous d'une voix; et se touchans les mains, jurèrent se rapporter à son bon jugement, et acquiescer entièrement à sa sentence. Alors le gentilhomme : « Puisque, d'un commun consentement, vous avez mis vostre affaire entre mes mains, je veux que m'accordiez deux choses : la première, que mettiez la bague en ma puissance; l'autre, que chacun de vous s'estudie entre icy et quinze jours faire quelque insigne poltronnerie; et celuy de vous qui fera la plus lasche et vilaine aura la bague et en pourra disposer à sa volonté. »

A quoy s'accordèrent les compagnons, et ayans mis le joyau entre les mains du gentilhomme, s'en allèrent à Rome, où arrivez, se séparent, l'un allant d'un costé, l'autre de l'autre, delibérans chacun d'eux faire quelque solennelle poltronnerie digne de louange et perpetuelle memoire. Gourdin se mit en service avec un maitre, lequel un jour estant allé au marché, achepta des figes nouvelles qui viennent sur la fin du moys de juing, et les bailla à garder à Gourdin,

jusques à ce qu'ils fussent au logis. Gourdin, qui estoit brave poltron et naturellement goulu, print une de ces figues, laquelle, suivant toujours son maître, il mangea secrettement petit à petit ; et d'autant que le goust luy en plaisoit, continuant sa gourmandise, mit en sa bouche une autre beaucoup plus grosse que la première. Mais craignant que son maistre ne s'en apperceust, la cacha en un coing de sa bouche à la façon des singes. Son maistre, se retournant de fortune, s'apperceut que Gourdin avoit la joue gauche plus grosse et enflée que l'autre, et s'arrestant tout court pour le mieux considerer à son ayse, cogneut que veritablement ce compagnon avoit le visage enflé plus que de coustume ; parquoy luy demanda qu'il avoit. Mais il ne respondit non plus qu'un muet ; quoy voyant le maistre, qui en estoit assez esbahy, luy dit : « Gourdin, ouvre la bouche et souffre que je voye ton mal, afin d'y remedier d'heure. » Mais le malicieux ne voulut ny bailler ny parler, et d'autant plus on l'en pressoit, d'autant plus ce glouton serroit les dents. Enfin, le maistre ayant faict tout ce qu'il avoit peu pour luy faire ouvrir la bouche, et voyant qu'il se travailloit en vain, et craignant qui n'en advint plus grand inconvenient, mena cest homme de bien chez le prochain barbier, auquel, en luy monstrant, il dict : « Maistre, il est à ceste heure tombé sur le visage de ce garçon une estrange adventure, comme voyez, si qu'il ne peult parler ny ouvrir la bouche ; et pour ce que je crains que cela l'estouffe, je vous prie y regarder. »

Alors le chirurgien, tastant doucement Gour-

din où l'on pensoit que ce fust son mal, luy disoit : « Compagnon, qu'est-ce qui te faict mal ? dy le moy. » Il ne respond rien. « Ouvre la bouche. » Il ne se remue, ains serre les dents ; quoy voyant le barbier, et qu'il perdoit ses parolles au vent, mit la main à certains ferremens, et commença à tenter s'il luy pourroit ouvrir la bouche ; mais il ne fut jamais en sa puissance, qui luy fit croire que c'estoit une apostume qui petit à petit s'estoit enflée et reduite à maturité, et qu'il la falloit ouvrir. Par quoy, à fin de faire evacuer les humeurs, il luy encisa la joue avecques le razouer, ce que le poltron de Gourdin endura patiemment, ne s'en esmouvant non plus que une forte tour pour la rozée. Ce faict, le chirurgien commença luy presser la joue pour veoir quelle estoit la matière qui en procedoit ; mais il fut tout estonné qu'au lieu d'ordures et vilennies n'en sortoit que du sang tout pur, meslé avec quelques grains de la figue qu'il tenoit encore estroitement pressée en sa bouche. Son maistre, ayant veu ce spectacle et considéré la poltronnerie de son serviteur, le fit panser de ceste playe, puis l'envoya à tous les diables.

Fentuze, qui en poltronnerie n'estoit inferieur à Gourdin, ayant desjà despendu tant peu d'argent qu'il avoit et ne trouvant pour sa lascheté aucun qui voulust se servir de luy, alloit mandiant d'huy en huys, couchant tantost sous un grand arbre, maintenant sous un porche et tantost en un autre lieu. Advint qu'une nuit entre les autres, ce pauvre malencontreux arriva en un vieil bastiment tout en ruyne, où entré, trouva un fumier couvert d'un peu de

paille, sur lequel au mieux qu'il peut se coucha, et gasgné du sommeil s'y endormit ; mais il n'y fut pas long temps qu'il s'esleva un grand vent, suyvi de telle pluye et tempeste qu'il sembloit que le monde deust ruiner, tellement que, tant que la nuict fut longue, ne cessa de plouvoir et esclairer. Or, pour ce que ce vieil logis estoit fort mal couvert, quelques gouttes de l'eau de la pluye qui chéoit par un trou de la couverture tomboient droit sur l'œil de Fentuze, de façon qu'elles le resveillèrent, luy desrobbans son repos ; mais le malheureux, pour la grand poltronnerie qui estoit en son meschant corps, n'en voulut jamais bouger de sa place, ny eviter le peril et inconvenient qui luy en advint, ains, demeurans obstiné en son opiniastre volonté, se laissoit miserablement gaster l'œil par ceste eau, qui continuellement tomboit dessus, laquelle estoit si froide et chéoit en telle abondance, que devant qu'il fust jour le pauvret en perdit l'œil sur lequel elle degouttoit. Le matin, Fentuze, s'estant levé pour aller chercher de quoy disner, fut tout estonné qu'il s'en failloit un qu'il n'eust ses deux yeux ; mais pour ce qu'il pensoit songer, mit la main sur le bon et trouva qu'il avoit perdu l'autre, dont il fut le plus joyeux homme du monde, par ce qu'il se persuadoit que par la prouesse d'une tant insigne et remarquable poltronnerie il s'estoit acquis le joyau.

Sennuce, qui ne vivoit moins poltronnement que les deux premiers, se maria et print pour femme une qui ne luy devoit guères en lascheté, paresse et poltronnerie, laquelle avoit nom Bedouyne. Un soir, après soupper, ceste belle cou-

ple estant assise sur le seuil de l'huys de leur maison, afin de prendre l'air, par ce que c'estoit en esté, Sennuce dict à sa femme : « Bedouyne, ferme l'huys, car il est temps de se aller coucher. — Fermez le vous mesme si vous voulez, respond-elle, je n'en feray rien. » Estant ainsi en ceste dispute, ny l'un ny l'autre ne vouloit fermer la porte, quand Sennuce dict : « Bedouyne, je veux faire un accord avec toy, que le premier qui parlera de nous deux fermera l'huys. » La femme, qui estoit toute poltronne de nature et obstinée par coustume, s'y accorda. Ainsi, et l'un et l'autre n'osoient parler, de peur de fermer la porte. Enfin, la bonne dame, à qui le jeu commençoit à desplaire, d'autant qu'elle estoit abbatue du sommeil, laissa son mary sur un banc, et, se despouillant, s'alla bien et beau coucher.

Quelque temps après, le serviteur d'un gentil-homme passa par la rue, auquel de fortune le vent avoit estaint sa chandelle en sa lanterne, et voyant l'huys de ceste maison ouvert, entra dedans, criant : « Hola, qui est leans? Je vous prie allumer ma chandelle. » Mais personne ne respondoit. Ce serviteur, marchant un peu plus avant, trouva Sennuce couché sur ce banc, ayant les yeux ouverts, lequel il pria luy allumer sa chandelle. Mais il ne luy dict un seul mot; au moyen de quoy, pensant que Sennuce dormist, le print par le bras, et commença à le tirer et le secouer, disant : « Hola, mon maistre, que faictes vous? Parlez, allumez moy ma chandelle. » Mais Sennuce, encores qu'il ne dormist, de peur d'encourir en la peine de fermer la porte,

ne voulut parler. Quoy voyant, le valet marcha un peu plus oultre, et regardant de toutes pars, vit un peu de clarté qui reluisoit au foyer, duquel se approchant, alluma sa chandelle. Ce faict, et jettant sa veue de tous costez, ne vit personne, sinon Bedouyne seule dedans le lict, laquelle il appella par plusieurs fois; mais elle ne voulut jamais parler ne se mouvoir, de peur de fermer la porte. Le galland, qui la voyoit belle et gentille et gracieuse et qui ne vouloit parler, se coucha doucement auprès d'elle, et ayant mis la main à ses fers, qui estoient quasi tous rouillés, les mit à la forge, chose que Bedouyne endura patiemment sans sonner un seul mot, laissant le jeune homme (combien que son mary fust present) executer ses desirs. Lequel party, Bedouyne se leva, et allant vers la porte, trouva son mary qui dansoit ses jambes sur un banc, auquel, comme en tensant, elle dict : « O le brave homme que voilà, qui toute nuict a laissé la porte ouverte, et souffert que les hommes aient entré jusques en son lict, sans toutes fois y avoir donné aucun empeschement! Vrayement, vous meritez bien que l'on vous face boire en un soulier percé. » Adonc le poltron Sennuce, se levant, dict pour tout responce : « Or, va maintenant fermer l'huys, sotté que tu es! Tu me le pensois faire fermer, mais tu es bien deceue : ainsi sont chastiez les obstinez. » Bedouyne, se voyant avoir perdu, se leva et alla fermer l'huys, puis se retourna coucher avec son cornu mary.

Le jour déterminé venu, les trois rustres se presentèrent devant Gavard; lequel, ayant entendu leurs actes memorables et bien consideré

leurs raisons, ne voulut rien determiner, pensant que sous la chappe du ciel on ne scauroit trouver trois autres poltrons semblables à ceux cy. Et ayant prins la bague, là jetta en terre, disant qu'elle seroit à celuy qui la releveroit.

Ceste plaisante fable mit grande contention entre les auditeurs, aucuns desquels disoient Gourdin meriter la bague, autres que elle appartenoit à Fentuze, et les autres l'adjugeoient à Sennuce, allegans là dessus plusieurs bonnes et fortes raisons. Mais Madame, qui voyoit le temps s'escouler, voulut que la decision de ceste matière icy fust remise à une autre fois, et commanda que chacun se teust, et qu'Eritrée suivist l'ordre en recitant son enigme. Laquelle, toute gaye et riante, dict en ceste façon :

ENIGME.

*Monsieurs s'approche d'elle, et comme en la flattant,
Avecques les deux mains doucement la manye,
Et la tenant de près à son plaisir saisie,
Il monte en son giron, et sur elle s'estend.*

*Adonc il la secoue, et foulle et presse tant,
Que, contrainte à tous coups, dessous luy elle crie;
Mais luy, qui prend plaisir d'avoir sa compagnie,
Pour son fascheux crier ne la laisse pourtant.*

*Souvent elle se vest d'or, d'argent et de soye,
Afin de se monstrier plus plaisante, plus gaye,
Plus belle et plus gentille aux yeux de ses amans.*

*Chacun monte dessus , mais les prestres , les moynes ,
Les carmes , jacobins , cordeliers et chanoynes ,
Sont ses plus favoris et aymez courtisans .*

Ce plaisant enigme appresta à rire à toute l'assistance , qui l'eschorchoit par la queue , en faisant assez mal son profit , quand le Bembe se leva en disant : « Vous feriez volontiers rougir ceste sage et honneste damoiselle , qui vous voudroit croire ; non que je vueille dire que le faciez de malice , mais par faulte de bien et sainement entendre son enigme , qui ne signifie autre chose que la chaire à s'asseoir , de laquelle monsieur s'approche , et l'ayant doucement prinse , s'assied dessus , s'y remuant quelquefois si fort qu'il la fait crier sous luy . Elle est souvent garnie d'or , d'argent et de soye , afin de paroistre plus belle et gentille . Chacun monte dessus ; mais les gens d'église et theologiens , comme moynes , cordeliers , jacobins et autres , sont ses plus favoris , d'autant que vacquans ordinairement à l'estude , sont tousjours , soit de nuict , soit de jour , assis sur elle . » L'exposition de cet enigme ne fut trouvée moins belle que la proposition d'iceluy plaisante . Alors Catharuze , sans attendre autre commandement , haussant la voix , dict en ceste manière :

FABLE II.

Deux soldats frères espousent deux sœurs : l'un flatte et caresse sa femme, laquelle ne luy veult obeyr; l'autre menace la sienne, qui faict tout ce qu'il luy commande.

Le sage et advisé medecin, prevoyant les accidens d'une future maladie, choisit pour anthidot et remède ce qu'il pense y estre contraire, n'attendant que le mal enjambe trop sur les parties plus nobles; d'autant que la playe recente est plus ayement guerie que non pas celle qui est pourrie de vieillesse. Ainsi (et vous me pardonneriez s'il vous plaist, mes dames) en doit faire tout homme qui se marie. Je veux donc dire qu'il ne doit tant lascher la bride à sa femme qu'elle luy commande, de peur qu'y voulant après remédier, n'en puisse venir à bout, ains soit contrainct vivre toute sa vie sous sa tutelle et en obeissance de ses commandemens, comme il en print à un soldat, lequel voulant, mais trop tard, chastier sa femme, fut enfin contrainct porter patiemment, et jusques à son trespas, le joug de ses trop grandes et fascheuses imperfections.

Il n'y a pas longtemps qu'en Cornet, chasteau romain, dependant du siege saint Pierre, fai-

soient la faction aux gaiges du pape, deux soldats, frères d'alliance, qui ne se portoient moins grande amitié que s'ils eussent tourné en un mesme ventre; l'un desquels estoit nommé Pisard, l'autre Silvery. Advint un jour que ce dernier, qui estoit le plus jeune, se voulut marier et espousa la fille d'un tailleur d'habits, nommée Spinelle, laquelle estoit jeune, belle, gentile et fort deliberée; de mode que cet homme devint tant amoureux de ses bonnes graces, qu'il ne sçavoit que luy faire, ny comment la contenter, tellement que, pour luy complaire, il luy accordoit tout ce qu'elle luy demandoit et encores davantage, chose qui rendit ceste femme tant audacieuse et arrogante, qu'elle ne tenoit plus conte de son mary, lequel sa trop grande indulgence avoit desjà rangé en telles misères, que s'il luy commandoit une chose elle faisoit le contraire, si que quand il luy disoit : « Venez icy », elle luy tournoit le dos, et, se mocquant de luy, alloit d'un autre costé. Mais par ce que le pauvre ne voyoit que par les yeux de ceste femme, il n'osoit la reprendre, ny moins chastier ses insolences trop outre cuidées, ains souffroit ainsi patiemment qu'elle fist tout ce qui luy montoit en la teste.

L'année n'estoit encor du tout passée, que Pisard espousa l'autre fille, nommée Florelle, laquelle en beauté, attrais et bonne grace, ne devoit rien à sa sœur Spinelle. Les nopces faictes, le nouveau marié, ayant mené sa femme en sa maison, print des chausses à usage d'homme avec deux bastons de pareille longueur, puis luy dict : « Florelle, ces chausses, comme vous voyez,

sont chausses à homme; toutes fois je ne les ose dire miennes que je ne sçache comment, et pour le sçavoir, voicy que nous ferons : vous prendrez un de ces bastons et moy l'autre, et avec iceux debatrons à qui les aura, vous jurant que si fortune m'est contraire et que soyez victorieuse, que les chausses seront vostres, et vous obeiray toute ma vie comme à ma dame et maistresse; mais s'il advient que j'aye du bon et sois vainqueur, je veux que faciez le semblable et me recognoissiez à seigneur et mary.» Florelle, oyant ainsi parler Pisard, sans trop longuement songer à ce qu'elle devoit dire, doucement luy respondit : « Helas ! mon amy, que dictes vous ? Estes vous pas mon mary et moy vostre femme ? N'est-ce à la femme de rendre tout devoir d'obeissance à son mary ? Comme donc pourroy-je jamais faire une telle et si lourde follie ? Portez, portez vos chausses, mon amy, car elles sont faictes à vostre usage et pour vous, et non pour moy. — Vous accordez donc, dict Pisard, que je porteray les chausses et seray le mary, et que vous, comme ma bien aymée femme, m'obeirez en tout ce que je vous commanderay ? — Ouy, je l'accorde, dict-elle. — Regardez bien que vous faictes, dict Pisard, et vous gardez aussi de changer de volonté, et que cy après ne vouliez estre le mary et me faire vostre femme, pource que je ne le pourrois souffrir; et je vous en adverty, afin qu'à l'advenir ne vous puissiez plaindre de moy. » Florelle, qui estoit bien advisée, confirma ce qu'elle avoit dict et promis à son mary, qui deslors luy bailla tout le gouvernement de la maison, luy declarant ses

complexions , et comme il vouloit estre traicté.

A quelque temps de là , print volonté à Pisard mener sa femme veoir son escuyrie , où estant , luy dict : « M'amie , que vous semble de mes chevaux ? Sont ils pas beaux , pottelez , refaits et bien entretenus ? » A quoy , elle respond que ouy . « Mais ce n'est pas tout , dit-il ; regardez comme ils sont agiles , prompts et gaillards . » Ce disant , avec un long fouet qu'il avoit , les touchoit les uns après les autres , lesquels , serrans la queue entre les jambes et levans la teste et les oreilles , se manioient si dextrement qu'ils ne touchoient point quasi à terre , tant ils obeissoient à la verge et au vouloir de leur maistre , qui les eust quasi fait mettre en un boisseau . Or , entre tous ces chevaux estoit un d'assez belle taille , mais si vicieux , que le palefrenier mesme qui le traictoit n'en approchoit fois pour lui bailler son avoine qu'il ne retournast avec un coup de pied ou de dent , sans qu'il estoit dur à l'esperon , difficile à brider , mail-aisé à seller , retif au montoir , bref , accomply en toutes les imperfections qu'on sçauroit trouver en un cheval . Aussi Pisard n'en faisoit pas grand cas , et , s'en estant approché avec le fouet , le toucha comme les autres , le criant et sifflant à la façon des escuyers ; mais la rosse , qui ne valloit rien , ne cessoit de regimber contre le fouet , ruer , ronfler et gambader si cruellement que c'estoit merveilles . Quoy voyant Pisard , et qu'il n'en pouvoit autrement venir à bout , print un gros baston duquel il commença à le pigner de toutes façons ; mais plus il frappoit , plus la beste s'obstinoit en sa meschanceté , aimant plustost se laisser as-

sommer de coups que de tourner au gré de son maistre ; lequel , s'opiniastrant d'un autre costé , monta en telle collère que , aiant mis la main à son espée , la luy passa au travers le corps .

Florelle , aiant veu cet estrange spectacle , eut pitié de ceste beste , si qu'elle ne se peut garder qu'elle ne dict : « Helas ! mon amy , il me semble que n'avez bien faict de tuer ce pauvre cheval ; vrayment , c'est dommage , tant il estoit beau . » Quand Pisard , avec un visage tout enflambé , luy respondit : « Sachez , Florelle , que tous ceux qui mangent le mien et ne feront ce qui me plaist seront paieez en semblable monnoye . » La bonne dame , ayant entendu ceste responce , demeura tout esperdue , et se plaignant en elle-mesme , disoit : « Ha ! que maudite et malheureuse fut la journée que j'eü cognoissance de cestui cy ! Helas ! chetive que je suis , je pensois bien avoir espousé un homme sage , prudent et advisé , où , à mes despens , je voy tout le rebours et cognois appertement que je me suis mise avec un estourdy et sans cervelle ; tel le puis je dire , quand , et pour peu de chose , ains pour un rien , il a tué si laschement ce pauvre cheval , ne cognoissant que ce n'estoit qu'une beste privée de toute raison . » Et disoit la pauvrete toutes ces choses ignorant l'intention de son mary , qui luy fut depuis en telle terreur et craincte , que sitost qu'elle l'entendoit seulement marcher elle trembloit de peur au bruiet de ses pas ; de sorte qu'il n'avoit pas plustost la bouche ouverte pour luy commander quelque chose , que soudain elle estoit par elle executée , sans toutesfois qu'il y eust jamais entr'eux une mauvaise pa-

role, dont Silvery, qui hantoit souvent Pisard, et voyoit le paisible portement de sa belle sœur, estoit tout estonné, si qu'il disoit en soy-mesme : « Hé! Dieu, pourquoy la fortune n'a elle voulu que Florelle ait esté ma femme aussi bien comme à mon frère Pisard! Hélas! que je serois heureux! Voyez comme elle gouverne sagement sa maison, et fait songneusement son mesnage sans aucun petit bruict; regardez comme elle obeit à son mary, faisant tout ce qu'il luy commande, où la mienne, miserable que je suis! fait tout au rebours et du pis qu'elle peut.

Or, un jour, ces deux beaux freres estans ensemble et devisans de plusieurs choses, Silvery dict à Pisard : « Mon frère, si je ne pensois vous ennuyer, je vous demanderois volontiers à quelle escole vous avez envoyé vostre femme pour luy apprendre à vous obeyr et aymer comme elle fait, pource que par mignardise, flatterie et toutes amoureuses caresses dont je puis user envers la mienne, je ne puis si bien faire que tousjours elle ne me face la mine et tout le contraire de ce qui je luy commande. » Alors Pisard, en se souriant, luy raconta entierement l'ordre et moyen qu'il avoit tenu quand il mena sa femme en sa maison, le conseillant faire le semblable et essayer si cela luy pourroit profiter, et où sa femme ne tiendrait conte de toutes ces choses, il ne voyoit aucun moyen d'y pouvoir plus remedier.

Ce conseil pleut à Silvery, qui, prenant congé de son beau frère, retourna en sa maison, où ne fut plustost entré qu'il print une de ses paires de chausses et deux bastons; puis, appelant sa

femme, fit tout ce qui luy avoit esté enseigné. Quoy voiant, Spinelle luy dict : « Et quoy, Silvery, que veulent dire ces nouveautés que vous faictes ? Mais quelles resveries vous ont monté en la teste ? Seriez vous bien devenu fol et hors du sens ? Et quoy, pensez-vous point que je sçay que c'est à faire aux hommes, et non aux femmes, à porter hauts de chausses ? Qu'est il donc besoin maintenant, et sans propos, faire toutes ces badineries ? » Mais le bonhomme ne disoit mot, ains prenoit garde tant seulement à continuer son œuvre commencé, monstrant par signes à ceste femme qu'elle devoit avoir le soing du gouvernement de sa maison. De quoy elle s'esmerveillant assez, commença à entrer en son vercoquin, disant : « Il vous semble peult estre, Silvery, que je ne sçay comme il fault gouverner un mesnage, veu que vous faictes tant l'eschauffé à me le vouloir monstrier ? Pauvre idiot ! je sçay mieux que cela vaut que ne sçaurez de vostre vie. » Mais elle parloit à un sourd, car le pauvre homme ne luy respondoit non plus qu'un poisson. Ces choses passées, luy print envie de la mener veoir ses chevaux, ausquels il fit comme Pisard luy avoit dict, jusques à en tuer l'un, qui fut cause que ceste femme, pensant que son mary fust aliéné de son bon sens, luy dict : « Hé ! dictez moy, je vous prie, Silvery, quelle nouvelle folie vous a ainsi brouillé la cervelle ? Que veulent dire ces sottises que vous faictes si inconsidérément ? Estes vous devenu fol ou insensé ? — Je ne suis ny fol ny insensé, respond Silvery ; mais je chastie en ceste façon ceux qui mangent le mien et ne me veulent obeir. » Adonc Spinelle,

s'apercevant de la sottise de son mary : « Hé pauvret que vous estes ! il apert bien que vostre cheval n'estoit qu'une beste de s'estre ainsi laissé miserablement tuer ! Et bien ! que voulez vous dire par cela ? Penseriez vous bien m'en faire autant ? Certes, si le croyez, vous estes deceu de plus de moitié de juste prix, car vous commencez trop tard à vouloir pourveoir où le moyen vous est osté y pouvoir plus remedier ; l'os est devenu trop dur, et la playe est desormais pourrie de chancre, si qu'il n'y a plus de remède ; vous deviez commencer plus matin à donner ordre à vostre mesaventure. O sot et sans cervelle ! voyez vous point combien ores vous sont dommageables toutes voz sottises ? Quel proffit en pensez vous avoir retiré ? Certes, aucun. » Le pauvre Silvery, oiant les parolles de sa fine femme, et cognoissant que la trop grande amitié qu'il lui avoit porté avoit nourry ceste trop grande et arrogante licence dont elle usoit envers luy, delibera porter patiemment et jusques à la mort toutes ses imperfections. Et Spinelle, voiant ce conseil n'avoir profité à son mary, auquel si auparavant elle avoit tiré le nez d'un doigt, elle luy allongea depuis de deux brasses, parce que la femme obstinée de nature souffrira plustost mille morts que changer de deliberation.

Les dames rirent assez de la sottise de Silvery ; mais encore davantage quand elles se souvindrent du combat du hault de chausses, à sçavoir qui le devoit porter, ou l'homme ou la femme. Mais pource que la risée augmentoit et le temps s'envolloit, Madame fist signe que chacun se teust et

que Catharuze, recitant son enigme, suivist l'ordre, laquelle, cognoissant sa volonté, dict ainsi :

ENIGME.

La chose qui recrée et soulasse ma vie,
Et que toute dame ayme et cherit comme moy,
Me contente si fort, quand grossir je la voy,
Qu'en ce contentement je suis toute ravie.

Aussi je ne me plais que quand je la manye,
Et que je mets son bout long comme je scay quoy
Dedans un trou vermeil qui joyeux le reçoy
Et cache soubz les plis de sa fente arondie ;

Car lors un tel soulas et amoureux plaisir
Me vient de toutes parts si brusquement saisir,
Que toute je tressault de joieuse allegresse.

Mais s'il advient par fois que je le chasse au loing,
Je sens que tout soudain les cornes elle baisse,
Et que molle et flestrie on la serre en un coing.

L'enigme de Catharuze fut trouvé plus gentil et plaisant que le recit de sa fable, d'autant qu'il donna aux assistans ample matière pour discourir, les uns l'interpretant d'une façon et les autres d'une autre, sans toutesfois approcher du sens de sa vraye exposition. Au moyen de quoy, la sage et advisée damoiselle, toute joyeuse et deliberée, se print aucunement à sousrire ; puis, avec la permission et licence de Madame, l'exposa en ceste façon : « Sachez, mesdames, que

mon enigme ne veut signifier autre chose que la cornemuse, le chant de laquelle recrée toutes dames, lesquelles l'ayment et cherchent pour sa gayeté. Quand on met son bout en un trou vermeil, qui est la bouche, on tressaut de joye, c'est à dire qu'on danse ; mais s'il advient qu'on cesse d'en jouer, elle devient molle et toute flestrie. » La declaration de ce subtil enigme pleut merueilleusement à toute la compagnie, qui le trouva fort beau et plaisant ; mais, afin de ne perdre temps, Madame commanda à Ariane suivre l'ordre commencé, laquelle, baissant honteusement la veue en son sein, et après avoir faict une longue reverence, desnoua sa petite bouche en ceste sorte :

FABLE III.

*Anastase ayme une damoiselle qui ne l'ayme point ;
il la scandalise ; elle le dict à son mary ,
lequel, ayant esgard à la vieillesse
de l'amoureux, luy
sauve la vie.*

Combien que, gratuites dames, l'ardante et chaude luxure, ainsi qu'escrit Ciceron en son livre de la Vieillesse, soit chose fort sale et vicieuse à tout aage, si est-ce toutesfois que elle est encore beaucoup plus à blasmer en un vieillard, parce qu'oultre son ordure et villenie, elle debilite les

forces, gaste la veue, prive l'homme de son bon sens, le rend infame, vuide sa bourse, et avec son court et fascheux plaisir l'incite à tout vicieux peché; chose que je vous rendray notoire, si, selon vostre bonne et louable coustume, il vous plaist prester à mes parolles quelque peu de bonne audience.

En nostre cité, qui excède toutes autres en belles femmes, estoit une damoiselle gentille et accomplie en toutes les perfections requises à une beauté, les yeux de laquelle flamboyent comme l'estoile du matin. Ceste cy vivant en tout plaisir et delicatesse, et estant fort mignarde, et peut estre assez mal traictée au lict par son mary, choisit pour son amy un jeune gentilhomme gaillard, accort, bien apris, et de bonne et honorable famille, laquelle elle rendit jouyssant de ses douces faveurs et amoureux embrassemens. Advint qu'un vieillard tout chenu, nommé Anastase, et familier amy du mary à ceste damoiselle, devint si esperduement amoureux d'elle, que jour et nuict il en perdoit le repos, souffrant à ceste occasion un si cruel tourment et griefve passion, qu'en moins de rien devint si maigre et deffaict, que à grande peine sa peau pouvoit couvrir ses os, qui ressembloit à l'effigie d'une mort. Il avoit tousjours les yeux pleurans et pleins de cire, le front de longues et profondes rides, et le nez d'une morve espoisse, qui lui distilloit comme un alambic. Quand il souffloit, il rendoit une halaine si puante, que l'odeur empoisonnoit presque ceux qui s'en approchoient. Il n'avoit plus que deux dents, mais si pourries et gastées de chancre, qu'elles luy estoient plustost domma-

geables que de profit ; davantage, estoit paralytique. Et advint que le soleil se trovast au lyon et fust en sa plus grande chaleur, toutesfois estoit toujours morfondu et avoit froid aux pieds.

Ce pauvre miserable estant donc surpris d'amour, enflammé en son harnois (chose assez aisée à croire, d'autant qu'il estoit de bois sec), sollicitoit fort la damoiselle, tantost avec un present, maintenant par un autre ; laquelle (encores que les dons fussent de grande velleur) n'en voulut jamais recevoir un, soit qu'elle n'en eust que faire, son mary estant si riche qu'il ne luy laissoit avoir besoing de chose quelconque, soit qu'elle se contentast de se veoir en la grace d'un si gentil et plaisant amoureux, qui l'alloit tous les jours attendre pour luy donner le bon jour, espiaut l'heure qu'elle alloit ou retournoit de l'église ; et lors luy faisant une grande reverence à la vieille mode, la supplioit incessamment le recevoir en sa grace, l'enregistrer au rang de ses bons, humbles et fideles serviteurs, et ne se monstrent envers luy tant cruelle que souffrir qu'il mourust pour la trop aymer ; mais elle, sage et prudente, baissant les yeux vers la terre, s'en retournoit en sa maison sans luy respondre un seul mot.

Advint qu'Anastase s'apperceut que le jeune gentilhomme dont nous avons parlé cy dessus frequentoit la maison de la damoiselle ; au moyen de quoy, il l'espia tant songneusement, qu'un soir que le mary d'elle estoit absent, il le vit entrer en sa maison, dont il pensa desesperer. Adonc, comme un homme tout transporté de son entendement et qui ne sçait qu'il faict, ouvrant les

portes à la fureur qui le maistrisoit, sans avoir aucun esgard à son honneur ny moins à celuy de la damoiselle, print grande quantité d'or et d'argent et riches bagues, et alla heurter à la porte du logis d'icelle. La servante, oyant le son du marteau, mit la teste à la fenestre, demandant qui estoit en bas : « C'est moy, dict le vieillard, ouvrez ; je suis Anastase, qui souhaite parler à ma damoiselle, et luy dire chose qui luy sera de profit. » La chambrière, l'ayant recogneu à la parole, courut incontinent trouver sa maistresse, qui lors prenoit du bon temps avec son bien aymé, à laquelle, l'ayant tirée à part, elle dict comme Anastase estoit en bas, lequel vouloit entrer et luy dire quelque chose de consequence. « Va, respond la damoiselle, et luy dy que je le prie m'excuser, pource que de nuict, mon mary n'estant au logis, je n'ouvre ma porte à homme vivant. » La fille, ayant entendu la volonté de sa maistresse, alla soudain rendre ceste response au vieillard, qui, se voyant ainsi chassé, ne sçavoit que faire. Enfin, s'opiniastrant, se print à frapper à la porte plus qu'auparavant, si qu'il irrita la damoiselle, laquelle toute bouffée de colère, soit pour l'avoir séparée des bras de son amy, ou craignant qu'il ne fust descouvert, se mit à sa fenestre, disant : « Je m'merveille grandement de vous, seigneur Anastase, qui sans aucun respect venez à ceste heure heurter à la porte d'autrui. Mon bon homme, il vous seroit beaucoup meilleur vous aller reposer, sans molester ainsi ceux qui ne vous font point de tort ; vous asseurant que si mon mary estoit icy comme il n'y est pas, je vous ouvrerois volon-

tiers, ce que je ne puis faire au moyen de son absence.» Mais pour toutes ces raisons l'opiniastre vieillard ne cessoit de tabuster, criant à la damoiselle qu'il luy vouloit dire quelque chose de grande consequence. Au moyen de quoy, elle, le voyant tant obstiné, et craignant que par sa sottise il ne dist quelque chose qui offensast son honneur, se conseilla à son amy, qui fut d'avis qu'on le laissast entrer pour l'ouïr parler. Adonc elle fit allumer un flambeau et envoya ouvrir au vieillard, qui ne cessoit tousjours de frapper; lequel entré en la salle, la damoiselle, qui ressembloit à une rose de may, sortit de sa chambre et le va trouver, luy demandant qu'il vouloit à heure si indue, et si ce qu'il avoit envie luy dire estoit tant pressé qu'il n'eust peu attendre le jour. Lors le vieillard, d'une voix basse, tremblante et piteuse, ayant quasi les larmes aux yeux, luy dict : « Madame, ma seule esperance et l'unique soutien de ma miserable vie, ne trouvez estrange, s'il vous plaist, si avec telle temerité et presumption je vous suis venu donner ennuy, frappant si tard à vostre porte, d'autant que ce que j'en ay faict n'a esté en intention de vous fâcher, ains pour vous declarer le tourment et angoisseuse passion que je souffre à l'occasion de voz celestes beautez, que j'accuse comme la seule cause de mon mal, vous ayant la nature douée d'une telle perfection, que, sans parangon, estes l'unique entre les plus belles, m'osant persuader que si, comme la beauté, la pitié loge en vostre blanche poitrine, vous me presterez quelque favorable secours, à moy, dis-je, qui, pour trop vous aymer, meurs le jour cent mille

fois. Helas! mon bien et seul paradis de mes pensées, adoucissez donc la cruauté de ce cœur endurcy, et ne regardez à mon aage et simple condition, mais à la grandeur de mon desir et ardante amitié que je vous ay tousjours portée, porte et porteray tant que mon esprit affligé gouvernera ces tristes et debiles membres; et pour tesmoignage de mes bonnes volontés, je vous supplie recevoir ce present, lequel, encores qu'il soit petit, si pensé-je vous devoir estre agreable. » Ce disant, tira de son sein une bourse pleine de beaux doubles ducatz qui reluysoient comme le soleil, une longue corde de blanches, grosses et rondes perles orientales, et deux fort beaux diamans enchassez en or, et, les luy presentant, la requist ne luy refuser son amour.

La damoiselle, ayant ouy et bien entendu les parolles de ce froid amoureux, luy dict : « Je pensois, seigneur Anastase, que fussiez plus sage que ne vous monstrez; mais à ce que je puis veoir, vous avez la teste mal faicte. Et quoy! où avez vous les yeux? Pensez vous que je sois quelque putain et femme publicque, me venant ainsi tenter avec voz presens? A la verité, vous vous abusez, et veux bien que sçachez que je n'ay que faire de vostre amour, ny de toutes ces choses que me voulez donner, vous advisans les porter à voz garces, qui vous sçauront mieux contenter que moy, qui, comme sçavez, ay un mary, qui ne manque en chose que ce soit et qui me soit de besoing et dont je aye affaire. Allez donc à la bonne heure, et mettez peine de vous conserver sains ce peu d'ans qu'avez encores à vivre. » Lors le vieillard, pointellé de rage et de

douleur : « Ma damoiselle , je suis seur que ne dictes ces choses à bon escient , mais de peur d'un jeune homme qui est ceans (adonc le nomma par nom et surnom), et si ne me contentez , satisfaisant à mon desir , je proteste advertir vostre mary sitost qu'il sera de retour. » La damoiselle , qui ne fit semblant s'estonner trop de ses menasses , encores qu'elle eust ouy nommer le nom de son amy , monta en telle colère , que , ayant poursuivy le vieillard de toutes les sortes d'injures dont elle se peut adviser , print un grès baston et le voulut frapper , quand il gangna legerement la porte et s'enfuit.

Luy party , elle retourna trouver son amy , auquel quasi en pleurant elle declara le tout , craignant bien fort que ce chetif vieillard ne les decelast , quand le jeune homme , qui estoit sage et accort , la reconforta , luy disant : « M'amour , je vous prie ne vous tourmenter , ains faire ce que vous diray , et je me assure que le tout se portera bien. Sitost que vostre mary sera de retour , il faudra que luy racontiez comme le tout va , luy disant que ce malheureux vieillard vous accuse de faire l'amour avec cestuy cy et cestuy là. Et ainsi vous en faudra nommer cinq ou six , au rang desquels me pourrez encores mettre , puis laissez besongner la fortune , et verrez qu'elle vous sera favorable. » Ce conseil pleut merueilleusement à la damoiselle , qui l'executa en ceste façon :

Son mary estant de retour , au lieu de luy sauter au col et le bien veigner , elle faignit estre fort triste et desconfortée , si que , les yeux pleins de larmes , ne cessoit de souspirer , maudissant

l'heure que jamais elle avoit prins naissance. Et enquise par son mary qu'elle avoit, ne luy respondoit rien; mais se plaignant à haute voix, disoit : « Je ne sçay qui me garde qu'à ceste heure je ne me tue moy-mesme plustost que de souffrir qu'un traître, un parjure et desloial soit cause de ma ruine et perpetuel deshonneur. Ha! chetive que je suis! qu'ay je faict pour devoir estre ainsi deschirée de toutes parts et rongée jusques au vif? — Et par qui? dict le mary. — Par un volleur, un assassin, un meschant, dict elle, qui meriteroit mourir de mille morts. » A la fin, contraincte par son mary, luy dict : « Ce temeraire, presomptueux et outrecuidé vieillard Anastase, qui fainct tant estre vostre amy, homme sans cervelle, lascif et dissolu en tous ses faicts, me vint l'autre soir requerir de mon deshonneur, m'offrant et bagues et argent; et pource que je fis la sourde oreille à ses prières, et ne vouluz contenter son sale et bestial desir, il eut recours aux injures, me disant que j'estois une meschante et eshontée, qui amenois des hommes en ma maison, et que je me meslois avec tel et tel; ce qu'entendant, je pensay mourir de dueil. Enfin, prenant courage, je me saisy d'un baston pour le chastier; mais luy, doutant ce qui eust peu advenir, s'enfuit. » Le mary, entendant ces nouvelles, se fascha outre mesure, et, reconfortée sa femme, delibera jouer tel tour au vieillard que toute sa vie se souviendrait de luy.

Le lendemain, le mary de la damoiselle et Anastase se rencontrèrent; mais avant que le mary parlast, Anastase luy fit signe qu'il avoit

à luy dire quelque chose ; lors commença ainsi : « Monsieur , vous sçavez quelle et combien grande et parfaite a esté l'amitié que nous nous sommes tousjours portée , si qu'à grand peine en pourroit on veoir une pareille ; c'est pourquoy , meu de l'ardant zèle de vostre honneur , je délibère vous declarer quelque chose , vous suppliant neantmoins , par l'amitié qui est entre nous , la tenir cachée et secrette , pourvoiant à voz affaires en toute diligence et avec un meur jugement. Et pour ne vous tenir long temps en suspens , je dy que vostre femme faict l'amour avec un tel jeune homme qu'elle ayme , et se donne du plaisir et bon temps avec luy , à vostre grand deshonneur et scandale de vostre maison ; et vous jure le tout estre vray comme je le dy , pour l'avoir veu , le soir qu'estiez aux champs , entrer en vostre maison , et le lendemain matin en ressortir en habit desguisé. » Le mary , enflambé de colère pour avoir entendu ce nouveau discours , commença à l'injurier , disant : « Ha ! miserable meschant , malheureux bourreau de l'honneur d'autrui , je ne sçay qui me tient que je ne te prens par ceste sote barbe , et ne te l'arrache poil après poil ! Ne sçay je pas de quelle condition est ma femme , et comme tu l'as voulu corrompre par argent , perles et autres joyaux ? N'as tu pas dict , traistre effronté que tu es , que où elle ne te voudroit obéir et complaire à tes volonte desbordées , tu l'accuserois envers moy , la rendant malheureuse tout le temps de sa vie ? N'as tu pas dict qu'un tel et un tel , et plusieurs autres , se donnent du plaisir avec elle. Si je n'avois egard à ta vieillesse , je te foullerois une heure.

la pance aux pieds, et te battrais tant, que je ferois sortir ta malheureuse ame de ton lasche et miserable corps. Va t'en à ta malheure, vieillard radoté, et ne sois si hardy de te presenter jamais devant moy, ny regarder seulement le sueil de ma maison.» Adoncle pauvre Anastase, ayant remis ses flutes en son sac, s'en alla sans sonner mot, non plus que s'il fus devenu muet, et la damoiselle, que son mary avoit en estime de sage et prudente, en plus grande seureté que devant se donna du bon temps avec son amy.

Ariane avoit mis fin à sa plaisante fable, qui appresta si fort à rire à un chacun, que Madame fut contraincte frapper ses mains l'une contre l'autre pour faire silence. Ce faict, se tournant vers la damoiselle, luy commanda poursuivre, recitant quelque plaisant enigme, laquelle, pour ne sembler moins gaye et accorte que les autres, dict en ceste manière :

ENIGME.

*Je suis aventurier, ignorant le repos,
Qui tousjours tracassant erre parmi le monde ;
Je commande sur terre et en la mer profonde,
Calmant ou mutinant comme je veux ses flots.*

*Je ne me laisse veoir, mais si je suis enclos,
Si très cruellement je bruy, tempeste et gronde,
Que je me fais ouyr d'une lieue à la ronde,
Tant je hay les prisons et les borgnes cachots*

*Quand je suis agité d'une fureur mutine,
Il n'y a rien si fort que fort je ne ruine,
Et fussent des grands rois les palais glorieux*

*Je ne pardonne à rien et fais à tout la guerre ,
Mais principalement à ceux qui loing de terre
D'un front haut eslevé vont menassant les cieux.*

Cet enigme ferma la bouche et ouvrit les oreilles et l'esprit à l'assistance, qui en attendoit l'interprétation, quand Alterie, qui devoit donner commencement à la fable suivante, se leva de son siège, disant : « Je ne pensois cet enigme avoit besoin d'interprète, tant la description d'iceluy me semble le rendre aisé ; toutefois, puis que je vous voy tous muets, faisant semblant ne l'entendre, je diray qu'il ne veut signifier autre chose que le vent, qui, aventurier, n'a point de repos, court tousjours, commande à la terre et à la mer, ne veut estre enfermé, ne pardonne à rien, faict la guerre à tout et principalement aux choses haultes. » La gentillesse de l'esprit d'Alterie en l'exposition de cet enigme fut recommandée d'un chacun, au grand mescontentement d'Ariane, qui pensoit seule entendre son enigme, à laquelle Madame, jugeant par la rougeur de son beau visage ce qui en estoit, dict : « Or sus, appeaisez vous, Ariane ; vous aurez une autre fois vostre revanche. » Puis se retournant vers Alterie, luy commanda reciter sa fable, laquelle avec un geste joyeux dict ainsi :

FABLE IV.

*Bernard, marchand genevois, vend du vin
brouillé et demy d'eau, lequel, par la
volonté divine, perd la moitié de
l'argent qu'il en avoit
reçu.*

La fable recitée par ceste mienne bien-aymée sœur me fait souvenir de ce qui advint à un marchand genevois, lequel, vendant du vin meslé avec de l'eau, perdit l'argent de sa marchandise, et mourut quasi de deuil et desplaisir.

En Gênes, ville renommée et fort marchande, demouroit un nommé Bernard, de la famille des Fulgoses, homme avare et fort adonné à l'usure et faux contracts, lequel ayant fait grand amas des vins qui croissent au mont Falisque, qui sont des meilleurs de tout le païs, delibera en charger une plaine navire et la mener en Flandre, en espérance d'en retirer un tel proffit, qu'il gagneroit la moitié dessus. Cestuy estant donc un jour party du port de Gênes avec bon vent et prospère, navigea tant heureusement, que peu de jours après il arriva à quelques milles du lieu auquel il vouloit aller; où jettant les ancrs, arresta son vaisseau, et descendu en terre, fist si miraculeusement multiplier son vin, que d'un tonneau il en fist deux; puis le-

vant les ancres et donnant les voiles au vent, singla par telle bonasse, qu'en peu de temps il print port en Flandres, où, pource qu'il y avoit grand disette de vin, en moins de rien debita le sien aux habitans, à son mot, encore bien heureux qui en pouvoit avoir pour de l'argent, si que de ceste vente il emplit deux sacz de beaux écu au soleil, dont il estoit joyeux à merveille, et n'estoit jamais content s'il ne les voyoit pour le moins une fois le jour à descouvert.

Or un jour, comme il retournoit en son pays, et se voyant esloigné de la terre flamande et en plaine mer, luy print envie veoir et conter ses escus, de mode qu'ayant prins les sacz où ils estoient, les renversa sur une table, et se mirant à la lueur de leur lustre, se mist à les manier, conter et reconter plus de cent fois; ce fait, et estant las de remuer les doigts, les remit en leurs sacs, qu'il lia fort etroittement, puis sortit pour aller prendre l'air.

Advint qu'un gros singe qui estoit enchaîné en ce vaisseau, ayant pris garde à tout ce qu'avoit fait ce marchand, trouva moyen se deslier, et, voyant Bernard absent, saulte sur la table où estoient les sacz aux escus, et s'en estant saisi, grimpe amont l'arbre de la navire et entre en la gabie, où avec belles dents il desnoue les sacz, en tire les écus et se met à les manier comme s'il les eust voulu conter, imitant en toutes ses façons les gestes du marchand, qui, n'ayant plus de contenance, et ne sachant que faire, mouroit de desplaisir, regardant d'un œil piteux la grace et bonne mine que tenoit se nouveau financier au maniement de ses deniers; lequel

cependant n'osoit poursuivre ne faire suivre, de peur de l'irriter et qu'il ne jettast tout en la mer, pensant que l'expedient le plus certain estoit de laisser passer la fantasia à cet animal quinteux, et se soubmettre à sa discretion; lequel, après avoir tourné, viré, brouillé et manié cet argent, le remit dedans les sacz, qu'il lia bien fort; puis en prenant l'un, le jetta dans la mer, et laissa cheoir l'autre au vaisseau, comme voulant signifier que ce qu'il avoit jetté en la mer appartenoit à l'eau mise au vin, et que ce qu'il avoit rendu au marchant estoit le prix de son vin pur. Ainsi l'eau eut le prix de l'eau et Bernard celuy du vin, lequel, voyant ces choses estre advenues par la volonté divine, s'appaisa, pensant que toutes choses mal acquises ne sont de durée, et, s'il advient que le maistre et possesseur en jouisse, les heritiers n'en auront le plaisir.

La fable recitée par Alterie fut louée de tous, comme ingenieuse et bien desuite, laquelle, Madame luy ayant fait signe poursuivre en racontant son enigme, dit en telle sorte :

ENIGME.

*J e n'ay ny chair ni os, muscle, artère ni veine,
 Toutefois j'ai un corps qui recelle au dedans
 De son ventre endurci un rang de fortes dents
 Qui devorent le fer dont souvent je suis pleine;*

*Sans ma songneuse garde et bon secours, à peine
 Les hommes vivroient-ils asseurez des brigans,*

*Des voleurs, assassins et autres telles gens,
Qui nourrissent de sang leur fureur inhumaine.*

*Aussi je suis tousjours comme leur garde corps :
Je recelle leurs biens, je cache leurs tresors,
Et accourci leurs nuicts par un somme paisible ;*

*Et toutesfois pourtant, ô grande cruaulté !
Je suis tousjours aux fers, et ne m'est point possible
Tirer mon corps des ceps où il est arresté.*

Cet enigme donna assez matière de resver sur son interpretation, sans toutesfois qu'aucun y peust mordre, fors Ysabelle, qui dict iceluy ne signifier autre chose sinon la serrure, laquelle n'a chair, os, ny telles parties corporelles, ains seulement des dents qui devorent le fer, c'est à dire la clef dont souvent elle est pleine. Sans elle les hommes ne seroient asseurez en leur maison, ausquels elle sert de garde-corps : elle enferme leurs biens, richesses et tresors, et leur faict trouver la nuict courte, par un somme doux et asseuré, et toutesfois est toujours clouée en un endroit d'où elle ne peut bouger. La docte exposition de ce subtil enigme finie, Laurette, se levant debout, dit en ceste façon :

FABLE V.

Denis, apprenty de maistre Lactance, tailleur, ne tient compte d'apprendre son mestier de tailleur, mais bien la secrète science de son maistre. Grande haine entre eux à ceste occasion; enfin Denis devore son maistre, puis espouse Violante, fille du roy.

Les jugemens, comme les volontez des hommes, sont bigerres et variables, et chacun, comme dict le sage, abonde en son sens. De là procède qu'aucuns s'adonnent à l'estude des loix, autres à l'art oratoire, qui à la speculation, qui à la philosophie, et qui à une autre chose, ainsi besongnant la maitresse nature, laquelle, comme piteuse mère, meut un chacun à ce qui luy est plus agreable. Ce qui vous sera notoire si à mes paroles il vous plaist prester un peu de paisible audience.

En l'isle de Sicile, qui d'ancienneté surpasse toutes les autres, est une cité vulgairement nommée Messine, noble, belle, et fort renommée à cause de son port. D'icelle nasquit maistre Lactance, homme bien versé en deux sciences, assavoir : la cousture, qu'il praticquoit publiquement et aux yeux d'un chacun, et la nicromance, laquelle il exerçoit de nuict, en secret et ca-

chette. Advint un soir que cet homme, s'estant enfermé seul en sa chambre, faisoit quelques caractères et signes appartenans à sa caballe, quand, de malencontre, il fut descouvert par un jeune garçon, nommé Denis, son apprenty, qui, pensant retourner en la chambre pour quelques affaires, trouva la porte fermée, de laquelle (pource qu'au dedans il entendoit du bruit) il s'approcha doucement; et regardans au travers d'un pertuis, vit son maistre en furie, faisant ses charmes. A quoy ce jeune garçon print si grand plaisir, qu'il delibéra apprendre ses secrets, sans toutesfois se vouloir declarer; et dès lors, laissant à part eguille, dez et cizeaux, ne se soucioit plus que d'apprendre ce qu'on ne luy vouloit monstrer.

Lactance, voyant Denis avoir changé de naturel, et de diligent, vigilant et de bon ouvrier qu'il estoit au commencement, estre devenu lasche, paresseux et ignorant, ne prenant plus plaisir, comme estoit sa coustume, à travailler de son estat, luy donna congé, le renvoyant à son père, lequel fut le plus estonné du monde de le veoir ainsi chassé, ne se pouvant imaginer pourquoy.

Quelque temps après, ce bon homme, ayant songneusement admonnesté son fils de son devoir, le ramena à Lactance, qu'il pria de bien bon cœur iceluy vouloir reprendre, et où desormais il feroit l'opiniastre et ne voudroit travailler, le chastier trèsbien, ne voulant autre chose de luy sinon qu'il luy apprint son mestier. Lactance, qui cognoissoit le père du garçon estre bon pauvre homme, ne se fit trop tirer l'oreille, ains le reprint, luy monstrant tous les jours avec grand soing comme il falloit tailler et couldre;

mais Denis n'y vouloit entendre. Au moyen de quoy à chaque bout de champ son maistre le chargeoit de mesure, faisoit trotter l'aulne sur ses espauls et partout, tellement que le pauvre diable, qui portoit plus de coups qu'il ne mangeoit de morceaux de pain, avoit tousjours les yeux pochez au beurre noir, chose qu'il enduroit patiemment, tant le rendoit insensible le desir qu'il avoit d'apprendre ceste secrette science, que toutes les nuicts, par la fente de la porte, il voyoit praticquer à son maistre, qui, jugeant cet apprenty d'un esprit lourd et grossier, ne pouvant comprendre chose qu'on luy monstrast, ne se soucioit desjà plus d'exercer son art diabolique devant luy, se persuadant que, s'il ne pouvoit apprendre à couldre, qui estoit chose bien aysée, qu'encores moins apprendroit il sa cabale, qui estoit tant difficile. A ceste cause, ne se voulut plus cacher de luy, dont Denis fut le plus content homme qui fut jamais au monde; lequel, encore qu'on l'eust en estime de lourdault, grossier et de peu d'entendement, si est-ce qu'en peu de jours il se fit si sçavant en ceste science, qu'il en sçavoit plus que son maistre.

Un jour le père de ce garçon passoit par devant la maison de Lactance, et, ne voyant point son fils en la boutique, entra dedans, et vit qu'au lieu de couldre et apprendre son mestier, on luy faisoit porter du bois en la cuisine, aller à l'eau, bercer l'enfant, ballayer la maison et faire tout ce qui appartient à une chambrière. Dont le bon homme fut tant fasché qu'il voulut r'avoir son fils, qu'il mena en sa maison, où estant commença à le tancer, disant : « Denis,

tu sçais ce que j'ay despendu pensant te faire apprendre quelque chose de la cousture, affin qu'un jour tu peusses gagner la vie de toy et de moy ; mais , hélas ! j'ay semé en l'eau , car jamais tu n'as rien voulu apprendre, dont je meurs sur les pieds , me trouvant en telle nécessité que je ne sçay plus de quel bois faire flesches, ny comme te nourrir ; qui me fait t'admonnester, mon fils, de gagner honnestement ta vie, et au mieux qu'il te sera possible. » Et achevant ceste dernière parole, le bon homme se print à pleurer. Quoy voyant Denis, luy respondit : « Mon père, je vous mercie autant humblement qu'il m'est possible de la despence, peines et longs travaux qu'avez soufferts en mon occasion, vous suppliant croire que, si je n'ay employé mon temps à apprendre le mestier de tailleur, comme estoit vostre volonté, je ne l'ay toutefois despendu à esplucher mes doigts au soleil et ne rien faire, m'estant acquis par mes longues veilles et continuels labeurs une science laquelle j'espère désormais si heureusement pratiquer, que vous et moy vivrons contens le reste de noz vies. Appaisez vous donc, mon père, je vous prie, et ne vous tourmentez ainsi ; ains prenez bon courage, et vous reconfortez. Et affin que ne pensiez que je vous dy ces choses pour vous entretenir de paroles, je vous en veux monstrier l'expérience. Demain, par la vertu de cet art secret, je me transformeray en un beau cheval, que vestirez de selle et bride, puis me menerez vendre au marché, et, vostre vente faicte, vous en reviendrez ; mais ne serez plustost retourné ceans la main chargée et pleine d'escuz, que m'y trouve-

rez en la mesme forme que me voyez maintenant. Ainsi cognoistrez vous si j'auray profité ou non, vous ayant en si peu de temps donné de quoy longuement vous entretenir ; mais je vous advise sur toutes choses, et je vous en prie, vous garder qu'en me vendant ne me livriez avec la bride, qu'il faut, quoy qu'il en soyt, que vous vous reserviez, sans vous en dessaisir : autrement je ne pourrois plus retourner, et peut estre ne me verriez vous jamais. »

Le lendemain venu, Denis se desabilla ; et s'estant frotté tout le corps de je ne sçay quelle graisse en la presence de son père, grommela quelques mots, ausquels ayant mis fin, le bon homme fut tout estonné qu'au lieu de son fils il vit un beau et puissant cheval, qu'il enharnacha comme il luy avoit esté dit, puis le mena au marché, où arrivé fut incontinent environné d'un monde de marchans et maquignons, lesquels, ravis de la beauté et bonnes façons de la beste, qui manioit si bien ses membres et tout le corps tant librement, et avec une telle promptitude et dextérité que c'estoit merveilles, demandoient tous s'il estoit à vendre, ausquels le vieillard respondoit que ouy, quand de fortune Lactance s'y trouva, lequel ayant bien visité ce cheval, cogneut qu'il estoit supernaturel ; au moyen de quoy, s'estant doucement retiré de la presse, en la plus grande diligence à luy possible, courut en son logis ; et, déguisé en marchant, et saisi d'une grande somme de deniers, retourna au marché, où il trouva encore le bon homme avec son cheval, duquel s'approchant de rechef et le regardant ententivement, s'aperceut

que c'estoit son Denis. Lors, demandant au bon homme s'il le vouloit vendre, luy dit que ouy, et estans d'accord, maistre Lactance luy conta deux cens escuz pour la beste, qu'il vouloit saisir par la bride, quand le vieillard luy dit qu'il n'entendoit que la bride fust du marché, ains vouloit qu'elle luy demeurast; autrement ce n'estoit rien de faict. Mais Lactance sceut tant bien causer et luy bailler du plat de la langue, qu'il eut bride et cheval, qu'il mena en sa maison; et l'ayant mis en l'estable et estroittement lié contre la mangeoire, le servoit soir et matin de cent mille coups de baston, de mode qu'en peu de temps le pauvre cheval devint si maigre et descharné, qu'il faisoit pitié à qui le regardoit.

Or Lactance avoit deux filles, lesquelles, cognoissant la cruauté de leur mauvais père, alloient tous les jours en l'estable visiter ce malheureux cheval, qu'elles flattoient, caressoient et traitoient à leur possible; si qu'une fois entre les autres, elles le prindrent par le chevestre, et le menèrent à la rivière pour le faire boire, où le cheval ne fut plustost, qu'il se lança dans l'eau, et se transformant en un petit poisson, se perdit sous les ondes. Ces filles, voyant l'estrangeté de ceste adventure, demeurèrent grandement esbahies, et, retournées en leur maison, se mirent à faire le plus grand dueil qu'on vit onques, se battans la poitrine, arrachans leurs beaux et blonds cheveux, et sanglottans à toute heure. A quelque temps de là, voicy Lactance arriver, lequel, entrant en l'estable pour frotter son cheval d'autre bouchon que de paille, fut estonné qu'il ne le trouva plus, dont il fut bien

fasché; et monté où estoient ses filles, qu'il trouva pleurantes, sans autrement s'informer de l'occasion de leurs larmes, d'autant qu'il scavoit bien où le mal les tenoit, leur dit : « Mes filles, n'ayez point de peur, et me dites seulement qu'est devenu le cheval, affin que j'y puisse pourveoir d'heure. » A ceste parolle, les pauvrettes, s'estans assurees, luy contèrent comme le tout se estoit passé; quoy entendu par le père, se despouilla soudain, et ayant prins son chemin vers la rivière, se transforma en un ton, puis se jetta dans l'eau, poursuivans à force d'eslerons le petit poisson affin de le dévorer, lequel, s'estans apperceu du ton aux grandes dents et craignant qu'il ne l'engloutist, s'approcha du bord de la rivière, de laquelle il sortit transformé en un riche ruby enchassé en or, puis sauta dans le panier d'une des damoiselles à la fille du roy, laquelle, en s'esbatant sur le rivage, l'emplissoit de petites pierrettes qu'elle tiroit d'entre le menu sablon.

Ceste damoiselle donc retournée au logis, et ayant tiré son butin du petit panier, la fille unique du roy, nommée Violante, vit parmi ces pierrettes reluire ceste bague, qu'elle print et mit en son doigt, comme chose qu'elle tenoit bien chère. La nuict venue, et ceste princesse retirée en sa chambre, l'anneau print la figure d'un beau jeune homme, lequel, mettant la main sur le sein delicat de Violante, trouva deux petites rondes mammelles, qui commençoient s'enfler; quoy sentant la pucelle, qui ne faisoit encor que sommeiller, eut peur, et se levant en sursault, vouloit crier, quand le jouvenceau, mettant la main sur sa bouche pleine de senteurs, l'empescha.

Adonc se jettant à genoux devant elle, luy re-
quist pardon, la suppliant le vouloir ayder en ses
misères, et croire qu'il n'estoit là venu pour
souiller sa chaste et sainte pudicité, mais bien
pour implorer son secours, luy declarant qui il
estoit, la cause de sa venue et comme et par qui
il estoit poursuivy. Violante, aucunement assurée
par la lueur de la lampe qui brusloit en sa cham-
bre, et par les parolles du jeune homme, qu'elle
vit beau et gaillard, print pitié de luy, et dit :
« Jeune homme, tu t'es monstré bien temeraire
et outrecuidé, de venir en lieu où tu n'as esté
appellé, et encores beaucoup plus presumptueux
de toucher ce que les grands n'osent quasi re-
garder; toutesfois je ne veux te chastier selon
tes merites, eu esgard à tes mesaventures, au
recit desquelles tu m'as tellement emué à pitié,
que je te veux bien monstrer que je ne suis de
marbre, et n'ay le cœur de diamant; c'est pour-
quoy je delibère te prester tout le charitable se-
cours que mon honnesteté pourra permettre. »
Dont le jouvenceau la remercia bien humble-
ment, et le jour estant venu reprint la figure de
l'anneau, que la princesse mit avec ses joyaux
plus precieux.

En ce temps advint que le roy, père à Vio-
lante, tomba en griefve maladie, que l'on ne
pouvoit guerir, les medecins la jugeant incu-
rable; aussi de jour en jour alloit en empirant.
Quoy venu aux oreilles de Lactance, contrefit
le medecin, alla au palais royal, et, entré en la
chambre du roy, s'informa de sa maladie, et puis
ayant tasté son poux et consideré son urine,
luy dict : « Sire, vostre maladie est grande et

fort dangereuse; mais prenez courage, car en bref vous guerirez, pour ce que je sçay un tel remède, que je me fais fort guerir en peu de jours la plus cruelle et forte maladie qu'on puisse avoir. — Maistre, dit le roy, si me pouvez faire recouvrer ma santé comme vous dites, je promects vous si bien recompenser, que tout le temps de vostre vie en demeurerez content. » Lors le medecin : « Sire, je ne vous demande estats, dignitez ne tresors, ains seulement qu'il plaise à vostre majesté me faire une seule grâce. » Ce que le roy luy promit, moyennant qu'il luy demandast chose raisonnable. « Je ne demande autre chose de votre majesté, sire, dit le medecin, sinon un ruby enchassé en or, lequel est aujourd'huy en la puissance de madame vostre fille. » Le roy, voyant une si légère demande, luy dit : « Maistre, si ne voulez autre chose, assurez vous que serez tost content. » Dont le medecin remercia bien humblement le roy, lequel de là en avant il pensa avec une telle diligence, qu'en moins de dix jours il le rendit tout sain et dispos.

Le roy, guery, fit en la presence du medecin appeller sa fille, à laquelle il commanda luy apporter tous les joyaux qu'elle avoit, et la princesse obeit. Monsieur le medecin, ayant tout bien veu et visité, dit que le ruby qu'il demandoit n'y estoit pas, et que madame regardast où il estoit. Ceste princesse, qui aymoît ce ruby sur toutes choses, disoit n'avoir autres bagues que celles qui estoient là, ce qu'entendu par le roy, dit au medecin : « Allez et retournez demain, et je feray tant que ma fille me baillera l'anneau. » Le medecin party, le roy appella Violante, luy

demandant amiablement où estoit ce beau ruby que le medecin vouloit avoir, et que elle luy donnast, et il luy en rendroit un plus beau de la moitié; mais elle n'en voulut jamais rien dire, qui fut cause qu'il la renvoya. A peine fut elle en sa chambre, où elle s'enferma, qu'elle se mit tendrement à plorer la perte de son pauvre ruby, qu'elle baignoit tout en larmes, le baisant de grand amour, maudissant l'heure et la journée que jamais le medecin avoit mis le pied en la court du roy son père. Le ruby, voyant les chaudes larmes qui couloient des yeux de ceste belle princesse et les profonds soupirs de son cœur, reprit sa forme humaine, et luy dit : « Ma dame, de qui depend l'heur de ma vie, je vous supplie ne vous attrister ainsi à mon occasion, ains plus-tost chercher quelque bon remède contre nostre malheur, parce que le medecin qui tant songneusement pourchasse à m'avoir est mon ennemy capital, qui cherche à me faire mourir. Ainsi doncques, ma dame, comme sage, prudente et bien avisée, ne me mettez s'il vous plaist en sa puissance, mais, fignant estre fachée, me jetterez contre le mur, après je pourvoiray au surplus. »

Le lendemain matin le medecin retourna vers le roy, qui luy dict sa fille l'avoir asseuré n'avoir l'anneau; quoy entendu, se troubla grandement, affermant le contraire, et que le ruby estoit en la puissance de la princesse, que le roy fit de rechef appeller en la presence du medecin, et luy dit : « Violante, tu sçais que j'ay recouvré ma santé par la songneuse diligence de ce medecin, qui pour toute recompense ne me demande que cet anneau qu'il dict estre entre tes

mains, et toutesfois tu me le refuses; j'eusse creu que, pour l'amour que tu me portes, tu ne m'eusses seulement voulu donner un ruby, mais encores ta propre vie; c'est pourquoy je te prie, par l'obeissance que tu me dois et l'amitié que je te veux, ne me refuser ceste bague, que je te recompenseray de tout ce que tu voudras.» La princesse, ayant entendu le vouloir du roy son père, alla en son cabinet, duquel elle apporta tous ses joyaux, avec lesquels elle mesla le ruby, et en la presence du roy, les maniant les uns après les autres, les monstroit au medecin, qui soudain qu'il vit la pièce qu'il desiroit, voulut mettre la main dessus, disant : « Ma dame, voilà la bague que je desire, et que le roy m'a promise. » Quand la princesse, en le repoussant, luy dit : « Attendez, maistre, vous l'aurez. » Lors, prenant l'anneau entre ses doigts : « Voicy donc ce tant cher et precieux joyau que demandez, et la perte duquel me rendra desolée tout le temps de ma vie; or je ne le vous donne pas de ma bonne volonté, mais estant contraincte par le roy mon père. » Ce disant, jetta contre la muraille le ruby, qui estant tombé contre terre s'ouvrit incontinent, et devint une belle pomme de grenade, laquelle, éparpillée, respandit ses grains de toutes parts. Quoy voyant, le medecin se transforma soudainement en un coq, pensant avec son bec devorer le pauvre Denis; mais il fut trompé, pour ce qu'un grain se cacha de telle sorte que le coq ne le peut veoir. Ce grain, ayant attendu l'opportunité, se convertit en un regnard, et se ruant impetueusement sur monsieur le coq, le print par la gorge, l'estrangla

et devora en la presence et au grand esbahissement du roy et de Violante sa fille. Ce faict, et Denis ayant reprins sa première figure, raconta le tout au roy, qui luy fit espouser la princesse, avec laquelle il a vescu longtems en bonne paix et tranquillité, au contentement du bon vieillard père à Denis, qui de bien pauvre et souffreteux devint riche et opulent en biens, et Lactance par son envie demeura sans vie.

La plaisante fable de Laurette estoit achevée au plaisir et contentement d'un chacun, quand Madame luy fit signe qu'avec un plaisant et gaillard enigme elle les reveillast, et mist fin aux plaisans discours de ceste soirée, d'autant que le coq, par son chant, annonçoit la venue du jour. Laquelle, avec un visage riant, et sans se faire trop tirer l'oreille, dict en ceste manière :

ENIGME.

*Celuy qui m'ayme bien m'estime et prise tant
Qu'il ne me veut jamais, s'il peut, perdre de veue,
Est tant epris de moy, qu'aussitost qu'il m'a veue
Il faut qu'il me caresse, ou il n'est point content.*

*Il me baise, me prend, m'embrasse, et, me tastant,
Me met dedans le corps un bout qui tousjours sue.
Ce faict, si brusquement çà et là me remue,
Que l'haleine luy faut, et se lasse d'autant.*

*De ce tremoussement et plaisante secousse
Procède une douceur si souefve et si douce,
Que toute elle ravit les esprits et les cœurs ;*

*Neantmoins sur la fin il faut qu'on le retire,
Affin de l'essuyer, et les moites humeurs
Qui coulent d'un endroit que je ne veux pas dire.*

Au recit de cet enigme, chacun se print si fort à rire, principalement les hommes, qu'on n'eust pas entendu Dieu tonner, quant Ariane, qui avoit esté trompée par Alterie, se leva debout, faisant signe qu'on se teust. Lors commença à dire : « Messieurs, je vous supplie estranger de voz cœurs toutes les mauvaises opinions qu'avez conceues sur l'exposition de l'enigme recité par ceste mienne sœur, d'autant qu'il est plus honneste que ne le pensez, ne voulant signifier autre chose que la trompette et celuy qui en sonne; lequel en est tant amoureux, qu'il faut qu'elle soit tousjours pendue à son col; quand il en veut sonner, il la prend, la baise, et met dedans un bout qui tousjours sue, c'est à dire la langue; après il la remue tant souvent çà et là, que l'halaine luy affoiblist et il faut qu'il se repose. Et de ce remuement procède une douceur si douce, c'est à dire le son d'icelle, qu'elle ravit les esprits et les cœurs des hommes; mais sur la fin il faut qu'on retire le bout de la langue de dedans, afin de l'essuyer, aussi les humeurs, qui est l'eau qui coule par le gros bout de la trompette. » Alterie¹, ayant entendu la vraye exposition de son enigme, fut toute troublée. Toutesfois, cognoissant qu'on ne luy avoit rendu que la pareille, s'appaia; et les flambeaux allumez, chacun, prenant congé de Madame, s'en retourna jusques au lendemain.

1. Il faudroit ici *Laurette*; mais le sens en souffriroit. Cette confusion existe dans l'original italien.



LA NEUVIESME NUICT

DES

FABLES ET ÉNIGMES DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS
STRAPAROLE.

La terre seiche avoit desormais chassé dehors les humides ombres de la nuict, et les gentils oiselets reposoient paisiblement en leurs petits nids bastis entre les branches feuillues des arbres, quand l'amiable et honneste compagnie, ayant mis sous le pied tout chagrin, se rendit au lieu accoustumé, où, après avoir, d'un pas lent et mesuré, fait quelque tour de dance, le vase fut apporté par le commandement de Madame, qui fit jeter dedans cinq bulletins où estoient escrits les noms de cinq damoiselles, dont le premier qui en fut retiré fut celui de Diane; l'autre, de Leonor; le troisieme, d'Ysabelle; le quatrieme, de Vincende, et le cinquiesme, de Fleurdiane. Mais, devant qu'elles donnassent commencement à leurs discours, Madame voulut que toutes dissent une chanson avec leurs instrumens, lesquelles,

avec une chère joyeuse et délibérée, dirent en ceste manière :

CHANSON.

Douces fleurettes palissantes,
Desolées et languissantes,
Où est maintenant vostre honneur,
Et tant de beautez naturelles,
Qui en mille façons nouvelles
Fardoient d'email vostre couleur?

Où sont les attraiçts, les amorces,
Les graces et les douces forces
Des regards gratieux et doux
De nostre divine maistresse,
Qui nous remplissoient de lyesse
Lorsqu'ils reluysoient dessus nous?

Helas ! la clairté coustumièrre
De ceste plaisante lumière,
Ains de ce soleil radieux,
Qui vit loing de nous absentée,
Avecques elle a emportée
La joie et plaisir de noz yeux.

De noz yeux qui sur noz visages
Versent de larmes cent orages,
Pour pleurer noz tristes malheurs,
N'ayant, hélas ! en son absence,
Autre confort qu'en l'abondance
De noz sanglotz et de noz pleurs.

Encor, si de sa belle face,
De ses douceurs et de sa grace,
Il nous demeueroit quelque traict !

*En nostre si facheux malaise,
Nous aurions pour le moins cet aise
De veoir quelquefois ce portraict.*

*Mais elle nous est toute ostée,
Et rien d'elle icy n'est restée,
Que la memoire de son nom,
Et un monde infiny de plainctes,
De soucis, regrets et complainctes,
Tesmoings de nostre passion.*

Ceste amoureuse chanson, qui peut estre penetra jusques au cœur de quelques uns, ne fut escoutée sans eventer quelques ardens souspirs, encores que chacun s'efforçast tenir secret et couvert le feu de ses douces amours. Diane, voyant que c'estoit à elle donner commencement aux discours de ceste soirée, sans attendre autre commandement dict ainsi :

FABLE I.

*Galafre, roy d'Espagne, qui avoit esté adverty par
un diseur de bonne aventure que sa femme
lui planteroit des cornes, faict faire une
tour où il l'enferme; neantmoins
elle est deceue par Galeot,
fils du roi de Castille.*

Mes dames, comme la loyauté d'une femme merite louenge, pour estre grandement recommandée d'un chascun, ainsi son contraire est vituperable, pour au semblable estre blasmé de tous. La première,

qui estend ses bras de tous costez, est estroicte-ment embrassée de tout le monde; et l'autre, qui a les pieds tant debiles, que pour sa foiblesse elle ne se peut avancer, en fin demeure miserablement abandonnée d'un chacun. M'estant donc escheu donner commencement aux plaisans discours de ceste nuict, il m'a prins envie vous raconter sur ce propos une fable non moins plaisante que j'estime vous devoir estre agreable.

Galafre, puissant roy des Espagnes, qui de son temps fut si grand et brave guerrier, que, par sa prouesse, vertu et magnanimité, il subjuga plusieurs provinces, lesquelles il adjoignit à sa couronne, estant parvenu sur l'aage, espousa une jeune princesse nommée Feliciane, les beautez, attraitz, bonnes graces et gentillesses de laquelle la sceurent rendre tant agreable aux yeux de ce roy, qu'il ne contentoit ses pensées qu'en la souvenance d'elle, qu'il aymoît plus que soy-mesme, ne songeant à autre chose que comme il luy pourroit complaire. Advint que ce prince, devisant un jour avecques un diseur de bonne adventure, que l'on renommoit estre le premier en son art, voulut qu'il vist sa main, et luy dist sa fortune. A quoy obtempera le chiromant; lequel aiant bien et à loisir veu et songneusement consideré toutes les lignes, monts, triangle, quadrangle et table de la main du roy, changea soudain de couleur, et devenu pasle en visage, devint quand et quand muet, ne disant un seul mot; qui fit penser au roy que cet homme avoit veu chose qui ne luy plaisoit et n'osoit bonnement reciter, pourquoy pour l'asseurer, luy dict : « Et bien! maistre, je cognois à vostre conte-

nance qu'avez veu en ma main quelques malencontreux signes, qui vous rendent ainsi resveur ; mais cela ne doit empescher que ne m'en disiez ce qu'en pensez, soit bien, soit mal ; car je vous jure en foy de prince que je ne prendray qu'en bonne part tout ce que me sçauriez dire. » Le chiromant, assureé sur ces paroles, se fit plus hardy. Et ayant de rechef contemplé la main et le front du roy, luy dict : « Sire, il me desplaist grandement estre icy venu pour vous raconter choses où ne prendrez beaucoup de plaisir. Toutesfois, puisqu'il plaist à vostre Majesté, je m'efforceray luy satisfaire ; sçachez donc, Sire, que vostre chère espouse, à laquelle portez une tant parfaicte amitié, vous doit un jour planter des cornes, à raison de quoy ferez fort bien d'y avoir l'œil, et de près y prendre garde. »

Le roy, entendant ces fascheuses nouvelles, demeura plus mort que vif, et après avoir enjoint au devineur tenir la chose secrette, le licentia, se retirant ce prince en sa chambre, accompagné de si tristes pensées qu'il ne prenoit aucun repos, ne cessant jour et nuict de songer en ce qui luy avoit esté dict, et comme il pourroit éviter une honte tant scandaleuse. En fin, après avoir long temps examiné tout ce qui se presentoit à sa memoire, conclud faire bastir une forte tour et en icelle enfermer sa femme sous bonne et seure garde, ce qu'il fist. Et desjà le bruict de l'emprisonnement de la royne estoit semé de toutes parts, sans toutesfois qu'on en sceust l'occasion, quand le vent en vint jusques aux aureilles de Galeot, fils à Diego, roy de Castille, lequel, considerant l'angelique beauté de la royne, les

vieux ans de son descrepit mary, qui, au lieu de la traicter comme sa gaillarde jeunesse requeroit, faisoit consommer le plus beau de ses jours entre les murailles d'une forte prison, delibera jardiner le front du roy jaloux et essayer s'il pourroit faire croistre, sinon des fruits, pour le moins des branches, chose que depuis il executa selon son desir et en ceste façon :

Advint par hazard qu'un matin ce roy, accompagné des gentilshommes de sa court, partit pour aller à la chasse en intention d'y sejourner quelques jours; ce qu'entendu par Galeot, qui un peu auparavant estoit arrivé en ceste court chargé d'or, d'argent et plusieurs richesses, et se tenoit caché en la maison d'une bonne vefve de laquelle il tenoit deux chambres à louage, se desguise en marchant, et ayant pris plusieurs belles merceries dont la richesse excedoit la valeur d'un royaume, va faire ses monstres çà et là par la ville, et estant devant les fenestres de la tour où estoit la royne, se mit à crier par plusieurs fois et tant qu'il peut :

*Riches merceries,
Belles pierreries,
Danrée à tout pris.*

Les damoiselles de la royne, entendans ce marchant ainsi crier, misrent les testes aux fenestres et virent qu'il portoit des draps d'or et d'argent en tant de façons que c'estoit merveilles : qui fut cause qu'elles coururent incontinant le dire à la royne, laquelle, desireuse veoir si belle richesse, pria les gardes laisser entrer le marchant, ce qu'ils

refusèrent, craignans estre descouvers et mal menez, d'autant que le commandement du roy estoit si exprès qu'il y alloit de la vie. A la fin, gaignez par les belles paroles de la royne et larges promesses du marchand, le laissèrent entrer, lequel après avoir humblement salué la princesse et fait la reverence deue à sa grandeur, desploya ses riches denrées. Elle, qui estoit toute plaisante, joyeuse et hardie, voyant cest homme beau, gaillard et de bonne façon, commença l'escarmoucher du coing de l'œil, luy lançant mille amoureux regards, dequoy s'apercevant Galeot, luy respondoit en pareille batterie, monstrant peint en son visage je ne sçay quoy qui correspondoit à son amour. En fin, elle ayant veu toutes ces belles besongnes, dit : « Vraiment, mon amy, cecy est si beau qu'il n'y a que redire ; toutesfois ceste pièce me plaist plus que tout le reste, c'est pourquoy je sçauois volontiers combien la voulez vendre. » Respond le marchand : « Ma dame, il n'y a argent qui la puisse payer ; neantmoins, où elle vous seroit agreable, j'aimerois beaucoup mieux vous la donner que vendre, pourveu que je fusse asseuré d'avoir part en voz bonnes graces, que j'estime trop plus que toutes les richesses de ce monde. » La royne, ayant entendu ceste magnifique et geneureuse liberalité et longuement considéré la grandeur du courage de cest homme, s'imagina incontinent qu'il n'estoit de peu d'estoffe, à raison de quoy, se retournant, luy dit : « Mon amy, voz paroles ne ressentent rien leur marchand, lequel est tousjours plustost dedié au gain et profit qu'autrement, mais demonstrent l'effect de la magnanimité qui

loge en vostre cœur ; c'est pourquoy je vous advise que me trouverez tousjours preste à vous faire plaisir. » Dont la remercia le marchand, qui, la voyant bien disposée et la chose reussir selon son intention, dict : « Ma dame, l'angelique beauté qui reluist sur vostre belle face, jointe avec ceste douce et benigne courtoisie dont vous plaist user envers moy, m'ont si fortement estraint que je n'espère jamais pouvoir desnouer le lien qui me presse, outre la grandeur du feu qui si violement me cuit en vostre amour que toutes les eaux de la mer ne sont suffisantes pour estaindre la moindre estincelle de leur brasier : c'est pourquoy, cherchant trouver quelque remède à mes langueurs, je suis parti de loingtains pays pour venir chercher mon remède en vous, soulager mes travaux en la contemplation de la rare et singulière beauté qui vous rend glorieuse sur toutes les femmes, et supplier vostre grandeur vous servir de moy comme de celui qui de tout temps est voué à l'obéissance de voz commandemens. » La royne, entendu ces parolles, demeura en elle-même, s'esbahissant bien fort de la temeraire hardiesse de cest homme. Neantmoins, le voiant beau et gaillard, et considerant l'injure que luy faisoit le roy, son mary, la tenant prisonnière sans qu'elle eust meffaict, se disposa suivre entièrement son plaisir. Toutesfois, devant que le contenter, luy dict : « Helas ! mon amy, combien les forces d'amour sont grandes, veu qu'elles ont eu ceste puissance sur moy me reduire en ces termes qu'il faut que je vous confesse, non sans rougir, que je me sens plus vostre que mienne. Ainsi, puis que mon

sort veut et me presse servir à autruy , j'accorde et consens que l'effect suive l'entreprinse , à ceste condition , toutesfois , que la pièce sera mienne. » Galeot , voyant l'orde et sale avarice de ceste femme , luy donna incontinent ce qu'elle demandoit , qu'elle receut , joyeuse à merveille d'un tant riche present. Adonc , pour ne se monstrier ingrate et luy faire paroistre qu'elle n'avoit le cœur de pierre , l'ayant pris par la main , le mena en une petite chambre , où entrez , ils s'embrassèrent et baisèrent d'une telle ardeur et chaude affection , que Galeot , allumé de colere amoureuse , saisit la princesse au corps , la renverse sur le lict , et ayant haussé sa chemise plus blanche que neige , prend sa forte et roide lance , la met en l'arrest et se jetta au combat , s'y portant si vaillamment qu'il emporta le prix du dernier fruit de leurs amours. Ce faict , et ayant triomphé de la victoire , sortit de la chambre , priant la royne de luy rendre sa marchandise ; ce qu'entendu par elle , demeura plus estonnée qu'un fondeur de cloches , si qu'oppressée de douleur et honte , dict ainsi : « Ce n'est l'acte d'un homme de bien de vouloir r'avoir ce que liberalement il a donné. C'est à faire à petits enfans , lesquels pour la petitesse de leur aage ne sont encore capables de raison. A ceste cause , je ne suis deliberée vous rendre ce que de gré et sans y estre forcé m'avez donné et apporté jusques ceans , attendu que vostre aage , qui vous doit avoir mis hors de tutelle , vous a rendu ou deu rendre sage et discret. » A quoy Galeot , qui prenoit plaisir à la faire desbattre , respondit : « Ma dame , vous ferez ce qu'il vous plaira , mais si suis je deliberé ,

si ne me rendez ce qui m'appartient, ne bouger jamais d'icy que le roy ne soit de retour, lequel j'estime tant debonnaire et bon justicier que je m'asseure que, comme il est raisonnable, il me fera rendre ou ma marchandise ou le prix d'icelle. » La royne, deceue par l'astuce de ce subtil marchand, craignant qu'il ne fist ce qu'il disoit, fut contraincte, malgré ses dents, luy rendre sa marchandise, laquelle ayant reprins, vouloit sortir, quand les gardes l'arrestèrent, luy demandans ce qu'il leur avoit promis; chose que ne nyoit le marchand: « Mais, disoit il, j'ay faict la convention aux charges de vendre ma marchandise, ou partie d'icelle; or je n'ay rien vendu, ainsi je ne suis donc obligé à vous donner aucune chose. » Ces raisons ne contentoient les gardes, qui, enflambez d'ire et de maltalent, ne le voulurent laisser sortir si premier ne les contentoit, quand ce marchand, qui estoit plus fin qu'eux, leur dit: « Mes amis, puis que m'empeschez l'issue de ceans, j'y demeureray jusques à la venue du roy, que je cognois prince tant juste et magnanime que je croy qu'il nous voudra bien ouyr sur nostre different. » A ces paroles, les gardes, qui craignoient le retour du roy, et que, trouvant à son arrivée ce jeune homme leans, il ne les fist tous pendre comme desobeissans à ses commandemens, ouvrirent incontinent les portes à nostre marchand, lequel sorty, et ayant laissé la royne plus honteuse que brave, commença à crier à haulte voix: « Je le sçay bien, mais je ne le veux pas dire, je le sçay bien, mais je ne le veux pas dire. »

En ces entrefaictes, Gallafre retourna de l'as-

semblée, lequel, oyant ainsi crier cest homme, se print fort à rire. Et arrivé au palais, ne fut plustost descendu de cheval, qu'il alla trouver la royne, à laquelle, au lieu de la saluer, il dict en riant : « Ma dame, je le sçais bien, mais je ne le veux pas dire », repetant ces mots par plusieurs fois. La bonne dame, l'oyant ainsi parler, et croiant qu'il dist à bon escient, et non par jeu, pensa estre morte, si que toute tremblante se jetta aux genoux du roy, disant : « Helas ! monsieur, je vous crie mercy des fautes que j'ay commises contre vostre honneur, vous suppliant autant humblement que je puis, me pardonner, encore que je sçache qu'il n'y a genre de mort que je ne merite. Toutesfois, me confiant à vostre grande clemence, j'espère que me ferez misericorde. » Le roy, qui n'entendoit pourquoy elle disoit et faisoit ces choses, fut fort estonné, et, l'ayant fait lever, voulut que elle luy declarast le tout; à quoy la pauvre royne obeit, laquelle toute esperdue, avec une voix tremblante et interrompue de menuz et frequents sanglots, commençant depuis un bout jusques à l'autre, luy conta comme le tout s'estoit passé. Quoy entendu par le roy, luy dict : « Ma dame, je cognois maintenant qu'il ne faut regimber contre l'esperon, mais se conformer à la volonté des cieux; parquoy je vous advise prendre courage, et ne vous tourmenter ainsi. » Et lors, la mettant en liberté, fit raser ceste tour, au contentement d'un chacun, principalement de la royne, avec laquelle il a depuis tousjours vescu en toute paix et joyeux plaisir. Et Galeot, s'estant fait vainqueur en ce nouveau fait d'armes, s'en retourna avec sa marchandise.

Ceste fable ainsi recitée par Diane ne des-pleut à la compagnie, qui s'esbahissoit assez comme la royne avoit esté si simple de descouvrir si légèrement son fait, attendu qu'elle se devoit plustôt offrir à la mercy de mille morts, qu'encourir un blasme tant scandaleux, mais que la fortune luy avoit esté favorable, et le roy encore davantage, lequel de sa pleine grace et bonne amitié l'avoit mise en liberté. Et afin que les autres damoiselles peussent raconter leurs nouvelles, Madame commanda à Diane reciter son enigme, laquelle, obeissant à ses commandemens, dict ainsi :

ENIGME.

*D*evers septentrion, qui tout roidit de glace,
 Descend un puissant camp d'aventuriers soldats,
 Qui, armez tout à blanc, courent de toutes pars;
 Ne laissant rien qu'effroy par où leur troupe passe.

*Ils frappent sans mercy, et d'une fière audace
 S'attaquent aussi tost aux debiles vieillars
 Et aux petits enfans, qu'à ceux qui, plus gaillars,
 Sont armez d'un sang chaud, qui ne craint leurs
 menasses.*

*C'est pourquoy un chacun, pasle et transi de peur,
 Fuit deçà et delà cest ennemy vainqueur,
 Et le cruel effort de sa forte puissance,*

*Aymant plustost se veoir entre les chauds tizons
 Que le feu devorant ronge dans les maisons,
 Que tomber soubz le joug de son obeissance.*

Chacun print plaisir au recit de ce docte enigme, que aucuns interpretoient d'une façon, autres d'une autre, sans toutesfois le pouvoir entendre. Au moyen de quoy, Diane se leva, disant : « Pour vous oster de peine, je vous veux dire que mon enigme ne signifie autre chose que la neige, laquelle est blanche et descend des parties septentrionales, et frappe un chacun sans avoir respect à vieillards ny à petits enfans, de sorte que les personnes s'en fuyent deçà et de là devant elle, aymans plustost estre enfermez és maisons près un bon feu, que tomber sous sa mercy. » Ceste exposition finie, Leonor, qui estoit assise près Diane, se leva, et en ceste façon donna commencement à sa fable, disant :

FABLE II.

*Rolin, fils de Loys, roy de Hongrie, est amoureux
de Violante, fille à Domitiam, cousturier.
Rolin meurt ; elle de douleur
trespasse sur le corps
mort.*

Si l'amour est guidé d'un gentil esprit avec la modestie et temperence y requise, peu souvent advient il qu'il ne reussisse à bien ; mais s'il est conduit par un sale et desordonné appetit, il est fort nuisible et meine l'homme à une vie malheu-

Straparole. II.

reuse. Quelle est la cause du mien discours, la fin de ceste fable vous le fera cognoistre.

Je dy doncques, mes dames, que Loys, roy de Hongrie, eut un seul fils, nommé Rolin, lequel, encor qu'il fust bien jeune, ne laissoit toutes fois de sentir les cuisans esguillons de l'amour. Ce jeune prince estant un jour à une fenestre de sa chambre, et son esprit fantasiant plusieurs choses où il prenoit plaisir, vit de fortune la fille d'un cousturier, de laquelle, pour estre belle, modeste et gentille, il devint tellement amoureux, qu'il en perdoit le repos et le repas. La fille, qui Violante estoit nommée, s'appercevant de l'amour de Rolin, ne fut moins esprise de luy que luy d'elle, de façon que ne le pouvant veoir, elle ne pouvoit vivre. Ces amans croissans ainsi en pareille benevolence, amour, qui est la guide fidelle et vraye lumière de tout gentil esprit, trouva moyen les assembler, inspirant leurs cueurs deceler l'un à l'autre ce qui plus les passionnoit; au moyen de quoy, le jeune prince, qui cognoissoit à veue d'œil l'amour reciproque que ceste fille luy portoit, luy dit : « Je veux que sçachiez, Violante, que l'amitié que je vous porte est telle, que jamais elle ne m'abandonnera si ce n'est par le trespas. Aussi, hélas ! voz louables et gentilles façons, voz yeux plus luyans et desirez des miens que la lumière du soleil, et tant d'autres belles beautez et riches perfections qui à l'envy vous honorent, vous ont sceu donner telle puissance sur mon cœur, et si grande autorité sur mes volontez, que je ne delibère jamais espouser autre femme que vous, si vostre consentement s'y accorde. » A quoy elle, qui

estoit fine, encores que bien jeune, respondit que s'il l'aymoit, qu'elle ne luy estoit moins affectionnée; mais pensoit son amitié estre d'autre force et mieux fondée que la sienne, d'autant, disoit elle, que les hommes n'ayment jamais de bon cœur, ains seulement par acquit, estant leur amour tant vain et vollage, qu'il ne sçait que c'est de fermeté, constance et loyauté; aussi meine-il le plus souvent les pauvres femmes ainsi aymées à une triste et miserable fin. « Helas! mon ame, dict Rolin, je vous prie, ne dictes ces choses, pource que je m'asseure que, si souffriez la miliesme partie des passions et enuieux tourmens que j'endure à vostre occasion, vous n'useriez de ce langage; et si ne voulez donner foy à mes paroles, croyez en l'experience, qui vous pourra tesmoigner de mes volonteiz et si je vous ayme ou non. »

Advint que le roy, père de Rolin, s'apperceut un jour de l'amourachement de son fils, dont il fut fort marri, craignant ce qui légèrement luy en pourroit advenir à son grand scandale et vitupère. Par quoy, pour obvier à ces inconveniens, delibera l'oster d'auprès de lui, et par conséquent de celle qu'il aimoit plus que soi-mesme, et l'envoier en país loingtain, afin que le temps et la distance des lieux luy peussent faire oublier la memoire de ses amours. Au moyen de quoy, l'ayant un jour faict appeller, luy dict : « Mon fils, tu sçais que nous n'avons enfant que toy, et ne sommes pour en avoir d'autres, de façon qu'après nostre mort le royaume te doit appartenir, comme à nostre vray heritier et legitime successeur; c'est pourquoy, affin de

te façonner à la vertu, prudence et bonnes mœurs, et qu'un jour tu puisses sagement et heureusement gouverner ton peuple, j'ay deliberé t'envoyer en Autriche, vers Lamberic, ton oncle maternel, parce que là sont gens lettrez et hommes doctes, qui, pour l'amour de nous, seront bien aises t'enseigner ce qui appartient à un jeune prince tel que tu es.» Rolin, oyant ainsi parler le roy, fut si saisi, qu'il demeura long temps sans pouvoir dire une parole. Enfin, ayant reprins ses esprits, dict : « Sire, combien qu'il me soit fort grief m'esloigner de vous, pour l'ennuy que ce me sera vivre privé de vostre presence et de celle de la royne ma mère, si porté-je une telle reverence à voz commandemens, que j'ayme mieux toute ma vie errer par le monde, que vous desobeir en chose que ce soit; c'est pourquoy je suis prest à faire tout ce qu'il vous plaira me commander. » Le roy, ayant entendu la benigne responce de son fils, escrivit incontinent à Lamberic, son beau-frère, les occasions pourquoy il le luy envoioit, luy recommandant comme sa propre vie. Rolin, voiant sa despeche faicte et son equipage prest, se repentit assez d'avoir faict ceste promesse; mais ne pouvant retracter sa parole, fut contrainct marcher; toutesfois, avant que partir, trouva moyen parler encor un coup à sa chère Violante pour luy donner advis comme elle se devoit gouverner attendant son retour, affin qu'une amitié tant heureusement bastie comme estoit la leur ne trespuchast en ruyne au moyen de ceste absence; par quoy, estans ensemble, luy dit : « Mon cœur, pour complaire à la volonté du roy mon père,

je suis contraint t'abandonner du corps, et non du cueur, qui representera tousjours en ma mémoire la souvenance de toy, que en quelque part que j'aïlle je ne sçauois jamais oublier. C'est pourquoy je te prie, par ceste douce amitié que je t'ay tousjours portée, porte et porteray tant que mon esprit gouvernera ce corps, que pendant mon absence tu ne te joignes par mariage à homme qui vive, pour ce que aussi tost que seray de retour, je promets te prendre pour femme et espouse; et en signe de ma foy entière et inviolable, je te donne cet anneau, que tu garderas pour l'amour de moy. » Violante, entendant ces tristes nouvelles, cuida mourir de regret; et ayant ramassé ses forces et reprins ses esprits, tirant de sa dolente poitrine un profond soupir, ouvrit la bouche à ces paroles: « Pleust à Dieu, monsieur, que jamais je ne vous eusse cogneu, pour ce que je ne me trouveroïs tant affligée comme je fais ores pour vostre tant soudain départ; mais puis que le ciel trop cruel et ma triste fortune veulent qu'ainsi vous esloignez de moy, faictes moy ceste grace au moins de me dire si vostre voyage sera long, ou si retournerez en bref; parce qu'estant en la puissance de mon père, je crains que pendant vostre absence il ne luy prenne envie me marier. » Lors Rolin: « M'amour, je te prie ne te fascher, ains te resjouir et prendre courage, pource qu'aydant Dieu, j'espère que devant que l'an soit passé tu me reverras; et où je ne retourneray dedans ce temps, je consens que tu te maries comme et à qui bon te semblera. » Ce dict, s'embrassèrent si estroittement qu'ils ne se pouvoient separer,

et avec mille baisers, accompagnez d'un monde infiny de larmes et souspirs, prindrent congé l'un de l'autre.

Le lendemain matin, Rolin, monté à cheval en la compagnie de plusieurs grands seigneurs, print la route d'Austriche, où arrivé, fut honorablement receu par son oncle Lamberic, qui faisoit tout ce qu'il pouvoit pour recréer ce jeune prince, lequel vivoit tellement passionné pour l'absence de sa chère maistresse, qu'il ne prenoit plaisir à chose quelconque. Rolin donc menant ceste triste vie, et ayant tousjours l'esprit transporté en la contemplation de sa Violante, fust tout estonné que l'an se passe; au moyen de quoy, s'en estant apperceu, supplia son oncle luy permettre retourner veoir ses père et mère; ce que amiablement il luy accorda. Mais le pauvre ne fust plustost arrivé au royaume paternel, et bien receu par ses parens, que les nouvelles vindrent que Violante estoit mariée, dont le roy ne receut moins de joye et contentement que Rolin de tristesse et de déplaisir, lequel, se plaignant en soy mesme, blasmoit sa longue absence, et que sa paresseuse demeure avoit esté cause de ce mariage.

Ainsi demeurant en ceste angoisseuse passion, et ne pouvant trouver remède à son amoureux tourment, vouloit mourir de dueil, quand amour, qui n'abandonne jamais les siens et chastie ceux qui ne gardent leur promesse, voulut qu'encores une fois ces deux amans se trouvassent ensemble; car un soir, au desceu de Violante, laquelle estoit couchée avec son mary, Rolin trouva moien entrer dans leur chambre; puis secrette-

ment se cacha en la ruelle du lict. Après, entendant ronfler le mary, leva le plus doucement qu'il luy fut possible la couverture, coulant sa main sur l'estomac de sa bienaimée, laquelle se sentant toucher par un autre que son mary, et ignorant la venue du prince, vouloit crier, quand, luy mettant la main sur la bouche pour l'en empêcher, il se fit connoistre, dont elle fut bien estonnée, ne sçachant que faire, tant elle avoit peur que son mary s'en apperceust; à raison de quoy, le plus doucement et au mieux qu'il luy estoit possible elle le repousoit, ne voulant aucunement souffrir qu'il la baisast. Rolin, se voyant ainsi chassé et abandonné de celle qu'il aimoit sur toutes choses, et que le tourment qu'il souffroit estoit sans remède, dit : « O plus cruelle que la mesme cruauté ! hélas ! je meurs ! sois désormais contente, car ma presence ne te donnera jamais ennuy, et plus tard, devenue piteuse, tu seras un jour contrainte blasmer ta trop fière rudesse. Vray Dieu ! comme se peut il faire que l'ardante amitié que tu m'as autrefois portée soit maintenant tant amortie en toy ? » Ce disant, l'embrassa estroitement, la baisant, voulust ou non, et sentant desjà en son cœur ses esprits defaillir, retira ses bras foibles et debiles d'autour le col de ceste femme, aux côtez de laquelle, en jettant un soupir, mourut miserablement. La pauvrette, le sentant sans vie, demeura esperdue, ne sçachant quel chemin tenir afin que son mary ne s'en apperceust. En fin, laissant doucement cheoir le corps mort en la ruelle, faignit songer, jettant un si grand cry qu'en sursault elle esveilla son mary, qui luy demanda qu'elle avoit; auquel,

toute troublée et tremblante de frayeur, elle raconta qu'il luy estoit advis que Rolin, fils du roy, estoit couché auprès d'elle et avoit rendu l'esprit en ses bras. Lors se levant du lict, trouva le corps mort estendu en la ruelle, lequel estoit encore tout chaud. Adonc le mary, voyant ce tant estrange spectacle, demeura tout transi comme en extase, craignant fort qu'il n'y allast de sa vie. Finablement, prenant courage, chargea ce corps mort sur ses espaules, et sans estre veu de personne l'alla mettre sur le pas de la porte du palais royal. Les officiers, ayant trouvé ce prince mort, le coururent incontinent dire au roy, lequel, entendant ces tristes nouvelles, à peine que d'ire et douleur il ne se tuast soy mesme, menant le plus desesperé dueil que l'on vit oncques; auquel ayant aucunement mis fin et essuyé ses larmes, manda querir les medecins et chirurgiens pour faire ouvrir et visiter le corps, et sçavoir l'occasion de sa mort, lesquels, après l'avoir bien et diligemment veu et à loisir, raportèrent unanimement qu'il n'estoit mort par ferremens ny venins, mais d'une douleur intérieure qui l'avoit estouffé. Ce qu'entendu par le roy, fit ordonner de ses funérailles, voulant que le corps mort fust porté avec toute pompe funèbre en l'église cathédrale, et que toutes les femmes de la cité, de quelque estat, qualité ou condition qu'elles fussent, s'y trouvassent, sur peine d'encourir son indignation, et allassent l'une après l'autre baiser son fils mort. Ce qui fut executé par plusieurs, tant dames, princesses, que simples bourgeoises, lesquelles, meues de pitié et compassion, arrosèrent de leurs larmes le corps du trespasé; et

entre les autres s'y trouva la malheureuse Violante, laquelle, desirant veoir mort celuy que vivant elle n'avoit voulu gratifier d'un simple baiser, se jecta sur luy, et considerant qu'à son occasion, et pour l'amour d'elle, il avoit encouru un tant deplorable trespas, joingnit sa belle bouche aux lèvres mortes du deffunct, retenant tellement son haleine, que, sans dire une seule parolle, elle passa de ceste vie en l'autre. Les dames, voyant un cas tant estrange et inopiné, coururent à son secours; mais ce fut en vain, parce que l'ame avoit desjà abandonné son corps pour aller trouver celle de son bien aymé Rolin. Le roy, qui sçavoit l'amourachement de Violante et son fils, tint ces choses secrettes, et ordonna que les deux corps fussent ensevelis dans le même tombeau.

Desjà Leonor avoit mis fin à sa pitoyable nouvelle, quand Madame luy fit signe qu'elle suyvist, recitant son enigme, laquelle soudain dit ainsi :

ENIGME.

On ne connoist en moy fin ne commencement ;
 Puissant je n'ay pouvoir, et mort je suis en vie,
 Estant plein d'un esprit qui vif me vivifie,
 Me donnant forme, grace, et force et mouvement.

*Je n'ay bouche ny langue, et suis sans sentiment ;
 Toutesfois bien souvent, quand on me bat, je crie
 Et me plains si très-fort que ma plainte et crierie
 Sont cause de donner relasche à mon tourment.*

*La jeunesse m'en veut, mais si quelc'un m'outrage,
Je saulte, je bondy, je vole, je fais rage,
Frappant deçà, delà, de tors et de travers;*

*Et scay si bien matter sa mutine arrogance
Que recreu, à tous coups, je le laisse à l'envers,
Sans halaine, sans poux et presque sans puissance.*

La plus grande partie des auditeurs entendit cest enigme, qui ne signifioit autre chose que le ballon, qui, rond, n'a fin ny commencement, est mort, et a vie estant plein de vent; et si quelc'un l'assaut, saulte, bondit et fait rage, si qu'en fin il lasse son homme. Lors Isabelle, à laquelle escheoit le troisieme rang pour discourir, se levant debout, dit en ceste manière :

FABLE III.

*François Sforce, fils de Loys More, duc de Milan,
s'estant esgaré à la poursuite d'un cerf, arrive
en la maison de quelque villageois, qui
conjurent sa mort; une petite fil-
lette descouvre la conspiration.*

*Il se sauve et fait exé-
cuter les conju-
rateurs.*

Ca fable racontée par Leonor me donne occasion vous reciter un cas pitoyable, lequel retient plus de l'histoire qu'autrement; aussi est il veritablement advenu au fils d'un duc, lequel après longs travaux

fit à ses ennemis porter la penitence de leurs meschancetez.

Je vous di donc que de nostre temps, Loys More, duc de Milan, eut un fils nommé François Sforce, jeune homme qui durant la vie et depuis la mort de son père fut merueilleusement combattu par l'envieuse fortune. Cestuy en ses premiers ans estoit fort beau et bien appris, montrant peint en son visage je ne sçay quoy de grand qui le rendoit admirable à tous; son exercice plus commun estoit l'escrime et la chasse, qu'il aymoit infiniment, à raison dequoy il estoit bien aymé de la jeunesse, laquelle il aymoit bien aussi, n'y aiant jeune homme en toute la cité qui ne peust rendre assureté tesmoignage de ses liberalitez.

Or un jour ce jeune duc, pour plaisir, assembla plusieurs jeunes gentilshommes, le plus vieil desquels n'avoit encores atteint l'age de vingt ans, et, montez à cheval, allèrent de compagnie à la chasse en une certaine forest hantée de plusieurs bestes tant fauves que noires, laquelle ils environnèrent de toutes parts. Advint que du costé où estoit le jeune duc se leva un grand cerf, lequel, effrayé du son des trompes et cri de chasseurs, se donna à la fuite. Quoy voiant le duc, hardi comme un lion, et qui se sentoit fort bien monté, se mit à le suivre à course de cheval, et le pourchassa avec telle peine et si longuement, qu'esloigné de sa compagnie il s'egara de son chemin, de manière qu'ayant perdu de veue la beste, ne sçavoit plus où il estoit ny où il alloit; à raison de quoy, se voyant ainsi seul hors du grand chemin, sans pouvoir aller avant

ny arrière, et que la nuict commençoit fort à s'abaisser, s'estonna aucunement, craignant qu'il ne luy advint chose qui luy despleust, comme il fit.

Ainsi donc, ce jeune prince, continuant son chemin esgaré, arriva enfin en une maisonnette couverte de chaume, en la court de laquelle il descendit, et lia son cheval au prochain arbre; puis, entré en la maison, y trouva un vieillard aagé de quatre vingts dix ans, avec une jeune vilageoise assez belle, laquelle tenoit entre ses bras une petite fille d'environ cinq ans. Le duc, les ayant saluez, s'assied auprès d'eux, les priant luy vouloir faire ceste faveur le loger pour ceste nuict, sans toutesfois se faire cognoistre. Le vieil homme et la jeune femme, sa bruz, voians ce prince beau, bien en ordre et gaillard, le reçoivent très-volontiers, s'excusans neantmoins de n'avoir lieu convenable à sa personne, dont il les mercie de bien bon cœur, et, sorti, alla prendre garde à son cheval, qu'il traita de ce qu'il trouva, et l'ayant pensé retourna en la maison, où il ne fut plustost entré, que ceste petite fillette se vint mettre entre ses jambes, se jouant avec luy, qui la baisoit et caressoit fort amoureusement. En ces entrefaictes, Malechair, fils du vieillard et mary de ceste jeune femme, arrive; lequel, après avoir salué le prince qu'il voioit se jouer à la petite fillette en devisant avec le vieillard, appella sa femme, à laquelle commanda apprester le soupper, et s'arraisonnant avec le prince, luy demanda qui l'avoit amené en ce lieu tant desert et inhabité; lequel, en s'excusant, respondit qu'estant surpris de la nuict, et se trouvant seul egaré par les chemins, qu'il ne cognoissoit, pour

estre mal instruit de ceste contrée, il estoit de fortune rencontré en ceste maison, où ce bon homme et ceste jeune femme luy avoient fait ce bien le retirer pour ceste nuit.

Quoy entendu par Malechair, qui voioit ce prince en bonne conche, ayant une grosse chaisne d'or pendue au col, conclud en son ame homicide le tuer, et par sa mort se faire heritier de sa despouille; pourquoy effectuer, appella son vieil père et sa femme, laquelle, prenant sa petite fille entre ses bras, sortit avec eux, et assemblans leurs testes, conclurent la mort du duc et le despouiller de ses riches vestemens, puis l'enterrer en la campagne, se persuadans que jamais on n'en oyroit ny vent ny voix; mais Dieu, qui est juste scrutateur des cœurs des hommes, ne voulut permettre leur damnable et malheureuse volonté sortir à effect, comme entendrez. Ceste conspiration donc ainsi conclue, Malechair pensa ne la pouvoir seul executer, d'autant qu'il voyoit son père fort vieil et impotent, sa femme jeune et de peu de courage, et que le jeune homme monstroit en apparence estre d'un grand cœur, et qu'il se pourroit aisément deffendre, puis s'enfuyr. A raison de quoy, delibera aller mandier le secours de quelques uns ses amis, qui ne demeuoyent guères loing de là, ce qu'il fist; lesquels, avides de gain, entendans sa volonté, se trouvèrent incontinent prests. De sorte que, ayant prins leurs armes, suivirent leur capitaine Malechair. Ce pendant, la petite fillette, laissant sa mère et le vieillard, retourna se jouer avec le duc, sautant entre ses jambes, et faisans mille petites singeries, dont il estoit tant aise,

voyant l'amitié de cet enfant, que, la prenant entre ses bras, ne cessoit la flatter, baiser et mignarder. La fillette, à la façon des petits enfans, se plaisans au lustre de la chaisne qui pendoit au col du duc, la prenoit avec ses petites mains potellées, s'efforçant la luy oster pour la mettre en son col. Quoy voyant le duc, et qu'elle se delectoit au maniment de ceste chaisne, luy dict : « Et bien ! mignonne, voulez vous que je vous donne ma chaisne ? » Ce disant, la tira de son col et la mit autour celuy de l'enfant, qui, ayant ouy le secret de la conspiration, respondit : « Elle sera bien à moy sans que me la donniez, car mon père et ma mère vous veulent tuer, et puis me la donneront. » Le duc, qui estoit bien advisé, entendant les tristes paroles de la fillette, ne les laissa choir à terre, et, comme sage et discret, se leva sans dire mot, tenant tousjours la petite fille entre ses bras, laquelle, ayant encores sa chaisne en son col, il mit sur un petit lict de sa chambre, où, d'autant qu'il estoit fort tard, elle ne fut plustost qu'elle s'endormit. Après ferma la porte sur luy, qu'il fortifia de deux grands coffres de bois, attendans courageusement la venue de ces rustres ; puis tira de la pochette de ses chausses un petit bidet à cinq canons, qui se deschargeoient ensemble ou séparément, comme l'on vouloit, lequel il chargea et amorcea prest à bien faire.

Tandis les jeunes gentils hommes, compagnons du duc, se voyans privés de leur chef, et ne sachans où le trouver, commencèrent à l'appeller au son de leurs trompes ; mais aucun ne respondoit, qui les fit douter que son cheval en cou-

rant ne se fust rompu le col en quelque fondrière, et par conséquent tué son maistre, dont ils estoient en la plus grande peine du monde, ne sçachant à quoy se resoudre, quand un de la compagnie dit : « Je l'ay veu par ce sentier poursuivre un cerf qui gaignoit ce vallon ; mais parce que son cheval estoit plus viste que le mien, je ne l'ay peu suivre, qui me l'a fait perdre de veue en un instant ; c'est pourquoy je ne sçaurois dire où il peut estre. » Quoy entendu par les gentilshommes, se mirent en queste, suyvant toute nuict la trace du cerf en intention de le trouver ou vif ou mort.

Durant ces choses, Malechair, avec ses trois compagnons, arriva en sa maison, où il ne pensoit trouver aucune resistance ; pourquoy, frappant du pied contre l'huis, appella, disant : « Holà ! compagnon, ouvrez ; que faites vous que n'ouvrez la porte ? » A quoy ne respondit pas le duc, qui, regardant par un petit pertuis de la porte, vit Malechair armé d'une grosse hache qu'il tenoit sur son espaule, et ses compagnons bien embastonnés ; parquoy, mettant l'un des canons de son petit pistolet à l'endroit du pertuis, le deschargea tant heureusement qu'il chassa la balle au travers l'estomach de l'un des trois compagnons, de manière que, sans tirer ny pieds ny mains, tomba roide mort en la place. Quoy voyant Malechair, commença avec sa hache à frapper de toute sa puissancé contre l'huis, pensant le ruer bas ; ce qu'il ne peut, obstant les empeschemens qu'y donnoit le duc ; lequel, mettant soudain le second canon de son bidet contre le mesme pertuis, le deslascha de telle sorte

qu'il rompit le bras droict à un des autres voleurs, qui aigrit tellement les deux qui restoient, qu'enragés d'un despit, crevecueur et maltaient, employèrent toutes leurs forces à forcer la maison, faisans un grand bruit et tintamare. Ce pendant le prince se fortifioit tousjours de plus en mieux, appuyant la porte avecques bancz, selles et tout ce qu'il pouvoit trouver en la maison.

Or, pource que tant plus la nuict est claire et seraine, d'autant plus est elle tranquille et coye, si qu'on ne sçauroit dire un mot, encore que de loing, qu'il ne soit aisement entendu, le bruit et tempeste que faisoient les voleurs fut ouy par ceste jeune troupe de gentilshommes, lesquels, se serrans en un monceau, picquerent ceste part, où arrivés, veirent les malfaiteurs embesognés à l'entour de ceste maison, s'efforçans jeter l'huys par terre, ausquels un de la compagnie s'escriant : « Mes amis, que veut dire ce bruit que vous faites ? A qui en voulez vous ? — Messieurs, respond Malechair, je le vous diray : ce soir, estant venu las et recreu en ma maison, j'y ay trouvé un jeune soldat fort dispost de sa personne, et, pour ce qu'il vouloit esgorger mon vieil père, forcer ma femme, ravir ma fille et emporter mon bien, me voiant trop foible pour seul resister à sa violence, je m'en suis fuy à ces miens amis, pour implorer leur secours en ceste mienne tant urgente nécessité ; mais à notre arrivée avons trouvé la porte fermée par dedans, et tellement fortifiée, que sans la rompre nous est impossible entrer en ma maison ; et, qui pis est, ce malheureux, n'estant content des torts qu'il m'a faits et dont je vous viens de faire le dis-

cours, m'a encore tué le meilleur de mes amis et blessé cet autre à mort, comme pouvez veoir ; au moyen de quoy, ne pouvant souffrir tant d'injures ensemble, j'ay delibéré l'avoir vif ou mort, me deust-il couster la vie.» Les gentilshommes, entendans ces choses, qu'ils estimèrent veritables par la veue des mort et blessé, en eurent pitié, si que, descenduz de cheval, se mirent à forcer la porte, crians à haulte voix : « Ouvre, traistre, ennemy de Dieu ; ouvre, affin que par nous tu reçoives la penitence de tes meschancetez. » A quoy le duc, qui ne les cognoissoit, ne respondoit que de bancz, selles, tables et tresteaux, qu'il ramassoit contre la porte, affin de se fortifier contre la jeune puissance de ce nouveau secours, qui demeura fort longuement en ce conflit sans pouvoir faire davantage que les premiers, et jusques à ce qu'un de la troupe, qui s'estoit retiré à quartier, apperceut en la court du logis le cheval du duc : à raison de quoy, retournant à ses compagnons, leur escria : « Messieurs, tout beau, tout beau, ne passez plus outre, parce que faites effort à Monsieur, qui est leans, tesmoin son cheval que voicy lié à cet arbre. » Eux, cognoissans la beste, cessèrent leur batterie, et, appellans le duc par son nom, furent soudain par luy recongneuz, qui, leur respondant, ouvrit, assuré de sa vie. Et après leur avoir fidellement recité la vérité de l'histoire, au grand esbahissement de tous, se saisirent des malfaiteurs, lesquels, estroictement liez et garrotez, ils menèrent à Milan, où ils furent premierement tenaillez, puis vifs tirez à quatre chevaux, et la petite fille, nommée Vir-

ginea, donnée à la vieille duchesse, qui la nourrit et enseigna en toute vertueuse civilité jusques à l'aage nubile, à laquelle parvenue, fut, en recompense d'un tel benefice, richement et honorablement mariée à un chevalier de la court du duc, et douée du chasteau de Binase, situé entre Milan et Pavie, lequel aujourd'huy, pour la fréquence des guerres, est tellement ruiné qu'il n'y a pierre sur pierre. Ainsi ces miserables voleurs finirent leur malheureuse vie, et ceste jeune fille heureusement et longuement continua la sienne avec son mary.

Chacun des auditeurs n'estoit moins triste que attentif au récit de ceste pitoyable nouvelle, laquelle oyans finir par un tant heureux succès, se resjouyrent infiniment. Lors Madame commanda à Isabelle raconter son enigme, laquelle, aiant les yeux encor tous mouillez de larmes, dit ainsi :

ENIGME.

*M*esseigneurs, une chose est icy entre nous,
 Qui des yeux corporels ne scauroit estre veue.
 Elle va sans bouger, court et ne se remue,
 Et sans partir de vous est jà bien loing de vous.

*Tousjours deçà, delà, s'égarant à tous coups,
 Ne retourne non plus que s'elle estoit perdue,
 Et tousjours en un lieu ferme elle est retenue,
 Comme y estant collée ou attachée à clouds;*

*Elle franchit les mers, elle circuyt la terre;
 Elle s'envole aux cieus et aux enfers elle erre,
 Sans jamais toutesfois desplacer de son lieu.*

*Or s'il y a quelqu'un en ceste compagnie
Qui sçache deviner que cela signifie,
Je le reputeray entre nous comme un Dieu.*

Le docte et argut enigme recité par Isabelle pleut merveilleusement à l'assistance, qui n'y peut oncques mordre : à raison de quoy la damoiselle l'exposa, disant qu'il ne signifioit autre chose que le muable penser de l'homme, lequel estant invisible, va de toutes parts, et neantmoins ne bouge jamais de l'homme. La grace et subtile exposition de cet enigme fut louée de la compagnie, qui en demeura fort satisfaite. Adonc Vincende, qui sçavoit que c'estoit son tour à discourir, n'attendit le commandement de Madame, ains donna tel commencement à sa fable :

FABLE IV.

*Un prestre va veoir la femme d'un tailleur d'images,
laquelle, par le conseil de son mary, le fait monter
nud sur un buffet, les bras en croix. Deux
religieuses viennent demander à l'imager le
crucifix qu'il faisoit pour leur couvent, le-
quel leur montre le prestre. Elles murmurent
qu'on luy fait monstrer ses parties honteuses.
L'imager, pour les contenter, les veut couper;
mais le prestre, saisi de frayeur, saute par sur
leurs testes et s'enfuyt.*

Mes dames, si aujourd'huy les ecclesiastiques (parlant toutesfois des meschans et non des bons) estoient attentifs à leurs estudes, servans d'exemple aux imbecilles, et vivans saintement et selon leurs reigles, les ignorans et commun peuple ne seroient tant hardis d'en tenir leurs comptes par tout, ains les auroient en telle reverence, que, touchant seulement la frange ou bord de leurs vestemens, ils se reputeroient sauvez et bien heureux; mais pource qu'ils se sont meslez avec les seculiers, se donnans au monde et à toute lubricité et souillure, faisans ce qu'ils ne devroient permettre que fissions, sans avoir aucun

esgard ny respect au rang où ils sont appellez , on parle d'eux de toutes parts, soit en public ou particulier. C'est pourquoy je n'auray honte vous raconter une fable d'un apostat, laquelle, encor qu'elle soit aucunement longue, vous sera non seulement plaisante et agreable, mais en tirerez peut estre quelque profit.

En la noble cité de Florence y eut jadis un religieux nommé nostre maistre Tibère; de quel ordre il estoit, je ne l'ose affermer, par ce qu'il ne m'en souvient à ceste heure; bien vous diray je qu'il estoit homme bien versé aux lettres, bon prescheur, subtil en ses disputes, et en très-grande reputation envers un chacun, lequel, pour quelques respects à moy incongneuz, avoit laissé son habit de religieux pour se faire seculier. Toutesfois, encore qu'il eust jetté le froc aux orties, et qu'à ceste occasion il ne fust en telle estime qu'au paravant, si est ce que son nom retint tousjours quelque bonne odeur envers aucuns gentilshommes et la commune.

Advint une fois, pource qu'il estoit bon confesseur, qu'une belle jeune femme, nommée Prudence, nom veritablement convenable à sa modestie, s'alla presenter à luy pour s'accuser de ses pechez (or ceste dame avoit espousé un jeune homme tailleur d'images, nommé maistre Quinquin, homme de son temps le premier de son art), laquelle estant à genoux devant nostre maistre Tibère, luy dit : « Monsieur, mon confesseur, auquel je communiquois mes secrets, est décédé depuis quelque temps; c'est pourquoy, ayant entendu le bruit de vostre sainteté et bonne vie, je vous ay esleu au lieu du def-

funct pour mon père spirituel, vous suppliant avoir mon ame pour recommandée.» Maistre Tibère, la voiant belle et fresche comme un bouton du matin, considerant sa gentillesse et bonne façon, et qu'elle estoit encores à la fleur de ses ans, fut tellement espris de son amour, qu'il demeura tout ravy en la contemplation de ses bonnes graces, de sorte qu'il ne sçavoit qu'il faisoit et disoit. En fin, estant tombé sur le péché de luxure, l'interrogea, disant : « Et bien, ma dame, avez vous point quelque foys en particulière affection quelque prestre ou religieux que vous aymiez bien? » Elle, qui ne pensoit à la malice, ne considerant où il vouloit en venir, respondit simplement : « Ouy, Monsieur, j'ay porté une affectionnée amitié à mon feu-confesseur comme à mon père, luy rendant tout l'honneur et reverence qu'il meritoit. » Maistre Tibère, ayant entendu la responce de la dame, fit tant par belles paroles qu'il sçeut d'elle comme elle avoit nom, sa condition, et la rue où elle demouroit. Ce faict, se recommandant à elle, la pria le tenir en ses bonnes graces comme elle avoit faict son deffunct confesseur. Et en signe de charité, qu'il ne failleroit aux prochaines festes de Pasques l'aller visiter, pour luy donner quelque consolation spirituelle; dont elle le remercia, et aiant receu l'absolution, s'en alla.

Elle partie, maistre Tibère s'esgara si fort en la contemplation des beautez de la dame, que, s'eschauffant en sa fourrure, delibera en soy-mesme gagner ses bonnes graces; mais il luy advint autrement, d'autant qu'il ne peut si bien coucher ses couleurs que il en avoit jetté le

dessein. Les festes de Pasques passées, maistre Tibère ne faillit à s'aller souvent pourmener devant la porte de Prudence, à laquelle (quand il la pouvoit veoir) il faisoit tousjours une grande reverence, l'estoquant du coing de l'œil; mais elle, qui estoit sage, faignant ne le veoir, tenoit la veue basse. Ainsi ce maistre prestre continuant ses allées et venues avec ses bonadiès, la dame eut peur que toutes ses caresses ne luy engendrassent quelque scandale, au moyen de quoy delibera ne se laisser plus veoir, chose qui ne fut trop agreable à maistre Tibère, qu'Amour avoit tant rendu son esclave, qu'il ne luy estoit possible eschapper de ses liens sans le secours de Prudence, devers laquelle il envoya un petit clerc pour la supplier permettre qu'il l'allast visiter en sa maison, comme son bon père spirituel; mais le clerc ne rapporta aucune responce à son maistre, qui jugea incontinent la dame estre sage et advisée d'avoir tenu la bouche fermée; toutefois, qu'il failloit plus d'une fois frapper à la porte devant que d'y entrer, aussi que la place bien fortifiée et qui n'est battue se maintient aysément; c'est pourquoy il conclud ne desister de son entreprise, de façon que tous les jours ne cessoit luy envoyer nouveaux ambassadeurs. Elle, voyant l'opiniastre poursuite de cest homme, s'en fascha fort en elle mesme, si que un jour elle fut contraincte en advertir son mary, disant : « Quinquin, il y a desjà quelque temps que maistre Tibère, mon confesseur, a envoyé plusieurs messagers par devers moy, et que où il me trouve ne me salue seulement, mais me poursuit, me contant tousjours je ne sçay quelles resveries,

qui ne me font que rompre la teste. C'est pourquoy, pour eviter à toutes ses importunitéz, je delibère ne me trouver plus en lieu où il me puisse veoir, chose que toutesfois je ne veux faire sans vous en advertir. — Et que luy respondiez vous? dict le mary. — Rien », dict elle. Lors Quinquin : « Vous faictes bien et sagement; mais je vous advise que quand desormais il vous saluera ou dira quelque chose, ce ne sera mal fait que respondiez le plus sobrement et honnestement qu'il vous sera possible, et ce qui vous semblera à propos; après me redirez ce qu'il sera passé entre vous. » Ce qu'elle promist.

A quelque temps de là, un jour après disner, que maistre Quinquin estoit allé negotier par la ville, Prudence gardant la boutique, maistre Tibère passa par devant, lequel la voyant seule, mettant la main au bonnet et pliant le genouil, luy dict : « Bon jour, ma dame. » Auquel gratieusement elle respond : « Bon jour et bon an. » Monsieur le prestre, se sentant rendre son salut, chose qui auparavant ne luy estoit encor advenue, pensa qu'elle eust adoucy sa rigueur, et que, faicte piteuse, elle eust compassion de luy, lequel, devenu tout de feu à ceste parole, entra dans l'ouvrouer, où il demeura plus d'une heure à luy raconter ce qui plus le passionnoit. Enfin, craignant que maistre Quinquin ne retournast et le trovast devisant avec sa femme, print congé d'elle, la priant le tenir en ses bonnes grâces et luy offrant son service, de quoy elle le remercia bien humblement, luy jurant estre à son commandement.

Le prestre party, Quinquin arrive, auquel

Prudence raconte le tout. Lors Quinquin : « Vous avez fort bien fait ; mais quand une autre fois il reviendra vers vous, faites luy bonne chère et toutes les caresses qui vous sembleront honnestes. » Ce qu'elle promit. Maistre Tibère, qui avoit desjà gousté la douceur du devis de sa bien aymée, commença s'essayer à gagner le surplus par presens qu'il luy envoyoit et qu'elle recevoit ; qui luy fit penser que, quand il auroit encores un coup parlé à elle, ce seroit fait ; à raison de quoy, passa tant souvent devant sa porte, que, l'ayant trouvée seule, luy dict avec douces et amiables parolles qu'il la supplioit de tout son cœur luy vouloir accorder son amour, sinon elle seroit cause de sa mort. A quoy elle respondit : « Monsieur, j'accomplirois volontiers vostre volonté et la mienne, mais je crains estre descouverte par mon mary, et de perdre en un instant et l'honneur et la vie. » Ces parolles saisirent tant maistre Tibère, qu'il cuida mourir de dueil. Finablement, estant retourné à soy, la pria avoir pitié de luy et ne le laisser mourir faute de secours. Elle, faignant avoir compassion de luy, faignit aussi le vouloir contenter, si qu'elle luy bailla assignation se trouver le soir ensuivant avec elle, d'autant que le matin son mary estoit party et allé aux champs achepter du bois. Quoy entendu par le prestre, demeura le plus content homme du monde. Et ayant prins congé de la dame, se retira.

Maistre Quinquin estant retourné en sa maison, sa femme luy raconta de point en point tout ce qu'elle avoit fait, à laquelle il dict : « Ce n'est assez, je veux que luy jouyons un tel tour, qu'il ne

luy vienne jamais en fantasie retourner ceans, et ne soit si hardy vous plus molester. Allez et apprestez bien le lict, et serrez bien tout ce qui est en la chambre, excepté les coffres; après nettoyez les armoires et ne laissez rien dessus; de ma part, je feray le demeurant, car je veux que luy baillons la trousse que je vous diray.» Lors luy raconta de point en point tout ce qu'il avoit deliberé faire. Prudence, entendant la volonté de son mary, promit luy obeir.

Ce pendant ceste journée duroit six ans à maistre Tibère, tant ceste nuict luy sembloit longue à venir, afin de jouyr des estroits embrassemens de sa dame désirée; et estant allé au marché, achepta force vivres qu'il envoya chez Prudence, luy mandant faire diligemment cuire le tout, et qu'à l'heure promise il ne failleroit à venir soupper avec elle; laquelle, aiant le tout receu, commença se ruer en cuisine. Maistre Quinquin, s'estant premièrement caché, attendoit la venue du prestre, lequel entré en la maison et voyant sa bien aymée qui preparoit elle mesme le soupper, la voulut baiser; mais elle y resista, disant: « Monsieur, ayez encor un peu de patience, puisque vous en avez desjà tant eu, car il n'est bien seant que je vous touche ainsi orde et sale comme je suis.» Ce disant, remuoit tantost un pot, puis un autre, faisant bien l'empeschée. En ces entrefaites, maistre Quinquin, qui estoit aux escoutes, s'estoit mis à un petit pertuis secret qui regardoit en la chambre, par lequel il voyoit et oyoit ce qu'ils faisoient et disoient, craignant peut estre que la tromperie ne retournast sur luy.

Prudence donc estant en ces termes, s'em-

peschant maintenant à une chose, puis à une autre, faisoit mourir d'impatience le pauvre prestre, lequel pour l'ayder mit la main à la paste, et voulut contrefaire le cuisinier ; mais elles'en hastoit encores moins. Quoy voyant maistre Tibère, et que les choses tiroient en longueur, luy semblant qu'il n'auroit jamais assez de temps, dict : « Ma dame, j'ay si grand envie vous tenir entre mes bras, que j'ay perdu l'appetit de boire et de manger ; c'est pourquoy j'ay deliberé ne soupper meshuy. » Et se despouillant, se mit au lict. Adonc elle, qui se rioit de la sottise de l'homme, luy dict en gossant : « Et quelle folie seroit ce ne soupper point, auprès de tant bonnes viandes ? Or, Monsieur, si vous estes tant simple que de ne vouloir manger, le damage est vostre ; quand à moy, je ne delibère me coucher sans souper. » Ce disant, continuoit tousjours la cuisine, et plus maistre Tibère la pressoit se coucher, plus elle faisoit la longue. Finablement, le voyant travaillé d'impatience, luy dict pour le contenter : « Monsieur, je ne coucheray jamais avec homme qui la nuict ait sa chemise vestue ; c'est pourquoy je vous advise que, si vous voulez que je vous obeisse, il faut que la despouillez ; après me verrez preste à faire ce qu'il vous plaira. » Maistre Tibère, entendant la volonté de la dame et luy semblant chose legère, desvetit incontinent sa chemise, demeurant nud comme quand il vint du ventre de sa mère. Prudence, voiant avoir acheminé le bon père où elle desiroit, print chemise et tous ses accoustremens et les enferma en un coffre, duquel elle serra la clef ; après, faignant se despouiller, laver et parfumer,

faisoit mille tours par la chambre, de sorte que le pauvre se consommoit seul dans le lict l'attendant.

Maistre Quinquin, qui avoit tout veu par le trou, voiant qu'il estoit temps jouer son rollet, sortit doucement de son logis par un huys de derrière, puis alla frapper à la porte de devant. La dame, entendant son mary au heurter, faignit estre la plus dolente du monde, si que toute tremblante elle dict : « Hélas, Monsieur! que deviendray-je? car c'est mon mary qui est à la porte; je l'enten bien à son frapper. O misérable moy! que ferons nous à fin qu'il ne vous voye? » Lors maistre Tibère : « Helas! ma dame, donnez moy tost mes vestemens, que je m'abbille, puis je me cacheray soubs le lict. — Que vous vous habillez! dict-elle; hélas! quand seroit-ce faict? Non, non, voicy, j'ay trouvé un autre expedient : montez sur ce buffet et vous tenez dessus tout debout les pieds jointcs et les bras estendus en croix, pour ce que je m'asseure que mon mary, entrant icy et vous voiant en ceste façon, pensera que soyez un des crucifix qu'il faisoit ces jours passez. » Ce pendant il heurtoit tousjours plus fort, criant qu'on luy ouvrist, quoy craignant maistre Tibère et qu'il ne le trouvast encores au lict, monta incontinent sur le dressouer, où sans se remuer il se tint debout, estendant les bras comme un crucifix. Prudence, estant descendue, ouvre la porte à son mary, qui faisoit bien le fasché de ce qu'on luy avoit tant et si longuement fait conter les chevilles, et monté en la chambre, faignant ne veoir Tibère, se mit à table et souppa avec sa femme, puis se deshabillèrent et s'allèrent coucher.

Combien cela fut fascheux au pauvre prestre, je le laisse penser à ceux qui ont esprouvé les éguillons d'amour, mesmement voiant le mary se souller de la viande que tant ardamment et affecteusement il desiroit, et qu'à la fin il n'en remporterait que la honte et le dommage.

Desjà l'aurore commençoit à se monstrier, et petit à petit le soleil se levoit, quand maistre Quinquin sortit du lict, et aiant prins ses instrumens et oustils, se mit à la besongne; mais à peine avoit il commencé, que deux religieuses d'un monastère voisin arrivèrent en sa maison, et l'avoir salué, luy dirent : « Maistre, nostre mère abesse nous a envoyées par devers vous pour vous prier luy envoyer le crucifix que ces jours passez elle vous commanda faire. » Respond maistre Quinquin : « Mes dames, vous direz, s'il vous plaist, à vostre abesse, que le crucifix est bien commencé, mais qu'il n'est encores du tout achevé; et que dedans deux jours, pour le plus tard, elle l'aura. — Elle nous a dict, repliquèrent les religieuses, que faict ou non nous le fissions emporter, pour ce que vous l'avez tenu trop long temps. » Maistre Quinquin, faignant se facher de l'importunité de ces femmes, leur respondit comme en colère : « Or, mes dames, si ne me voulez croire, entrez leans, et verrez si je n'ay memoire de vous, et combien il s'en faut qu'il ne soit parachevé. » Et elles entrées, leur dict : « Regardez sur ce buffet, et voiez si l'aimerez bien ainsi, et si ma dame s'en contentera. » Les religieuses adonc levant les yeux en haut, virent le piteux crucifix; lors appellant l'imager luy dirent : « Mon Dieu! que ma dame seroit desdai-

gneuse si elle ne s'en contentoit, veu que l'avez tant bien representé au naturel qu'il semble estre de chair et d'os comme nous; aussi ne luy manque il que la parole; il est vray qu'une seule chose pourra desplaire à ma dame et à toutes les religieuses; c'est que trop à descouvert avez monstré ce qui pend devant luy, d'autant que cela pourroit engendrer quelque scandale à tout le couvent. — Voicy grand cas! dict maistre Quinquin; et quoy! vous ay je pas dict qu'il n'estoit entièrement achevé? Hé! que cela ne vous tourmente: que pleust à Dieu qu'il y eust aussi bon remède à la mort que je pourray remedier à ceste faute, et en vostre presence! » Lors, prenant un de ses outils, et le mieux aiguisé, leur dict: « Mes dames, regardez comme je sçay bien et en peu de temps corriger telles fautes que ceste cy. » Maistre Tibère, qui jusques adonc estoit demeuré si coy qu'il sembloit estre mort, voyant maistre Quinquin avec le fer au poing, sans attendre davantage ny sonner un seul mot se jetta bas du buffet, et nud comme il estoit se print à fuir comme s'il eust eu le feu sur le dos, et maistre Quinquin après. Prudence, craignant qu'il en advint quelque scandale, retint son mary par le bras pour donner passage au pauvre prestre, afin qu'il se sauvast plus aysement.

Adonc les religieuses, qui voyoient tout ce mystère, commencèrent à crier en la ruë: « Miracle! miracle! le crucifix s'en est fuy. » De mode qu'à leur cry chacun y accourut, qui ayant entendu comme le tout estoit advenu, n'en fit que rire; et le pauvre maistre Tibère, ayans prins autres

vestemens, sortit de la ville : de vous dire où il alla, je ne sçauois ; mais cela sçay je bien, que jamais depuis on ne l'a veu.

Les gentilshommes et damoiselles riront assez de veoir ce pauvre prestre toute une nuict faire le crucifix sur un buffet sans oser tousser, eust il mangé cent livres de plumes ; mais encores plus quand, pour sauver ses dandrilles, ils le virent fuir de toutes ses jambes, et les religieuses criant miracle et que le crucifix s'en estoit fuy. Et tant grande fut ceste risée, que pour la faire cesser Madame fut contraincte frapper ses mains l'une contre l'autre, commandant à Vincende suivre, recitant son enigme, laquelle, obeissante, dict en ceste manière :

ENIGME.

Petit bout vermeillet, en qui tout bien abonde,
 En qui tout mal aussi ; qui, bon et vicieux,
 Es la gloire, l'honneur et le mespris des cieus,
 Et l'heur et le malheur de ceste masse ronde,

Quand, benin et courtois, tu desplies au monde
 De tes blancs estendars les replis precieux,
 Tu fais l'homme immortel, le rendant glorieux
 Par les heureux effects de ta grace feconde.

Mais aussi, quand, cruel, tu descouures aux vents
 Tes autres, qui, obscurs, noircis et tous sanglans,
 Ne presagissent rien que misères futures,

Il faut, bon gré malgré, et qu'en despit de tous,
 Tout soit bouleversé ce que dessus dessous,
 Tant fors sont les efforts de tes fortes injures.

Vincende, qui voioit aucun n'entendre son douteux enigme, l'exposa en ceste sorte : « L'enigme lequel avec une tant bonne patience avez voulu escouter ne denote autre chose que la bonne et mauvaise langue, qui, rouge et vermeille, est la gloire et l'honneur des cieux, quand avec icelle nous louons et remercions Dieu des biens qu'il nous a faicts, est aussi le mespris quand nous le blasphemons; par mesmes raisons elle est l'heur et le malheur du monde. Quand elle desplie ses estendards, c'est à dire qu'elle se veut employer à bien, elle rend l'homme divin et immortel; mais quand elle monstre son enseigne noire, assçavoir qu'elle s'adonne à mal, elle subvertit toutes choses, renversant tout sen dessus dessous; et de ce pourroy je amener infinis exemples, si la brevreté du temps ne m'en dispensoit, et ma damoiselle Fleurdiane, que je voy s'aprester pour dire sa nouvelle. » Ce dict, se remit en son siege, et Fleurdiane se leva, disant : « Je supplirois volontiers monsieur le Fourrier Bertrand à me faire un plaisir qui m'obligerait à la pareille, outre que je luy en serois tenue à jamais. » Le gentilhomme, s'entendant nommer et requerir de plaisir, dit : « Ma damoiselle, à vous est le commander, et à moy l'obeir; commandez tout ce qu'il vous plaira, et je m'efforcay vous contenter. » Quoy entendu par la damoiselle, après l'avoir bien humblement remercié, luy dict : « Je ne vous demande autre chose, monsieur, sinon qu'il vous plaise reciter quelque fable en mon lieu. » Le seigneur Fourrier, entendu l'honneste requeste de la damoiselle, s'excusa premièrement, comme tous-

jours a esté sa coustume; puis voiant son esprit comme toute la compagnie estre à ce enclin, laissant à part toute autre chose, dict : « Ma damoiselle, pour l'amour de vous et de ceste noble assistance, je veux obéir; aussi, si n'avez de moy ce que desirez, en donnerez la faute non à moy, debile instrument de voz volontez, qui ne suis apprins à telles choses, mais à vous-mesmes, qui en avez esté l'occasion première. » Ce dict, en ceste manière donna commencement à sa fable, disant :

FABLE V.

Les Florentins et les Bergamasques assemblent leurs docteurs pour disputer les uns contre les autres; les Bergamasques, par une ruse, confondent les Florentins.

Combien que, gratuites dames, l'inégalité soit très-grande entre les hommes sçavans et lettrez et ceux qui sont matériaux et grossiers, si est ce qu'on a veu aucunesfois des sçavans estre vaincus par les hommes qui n'avoient point de lettres; et cecy se void clairement en l'escriture sainte, où les apostres, simples et abjects, confondirent la sapience de ceux qui estoient reputez sages et prudents. Ce qu'encor pourrez clairement entendre par le discours de ceste mienne fable.

Au temps passé, comme j'ay plusieurs fois ouy dire à mes aieulx, et peult estre l'avez aussi entendu, quelques marchans florentins et bergamasques, se trouvans de compagnie, alloient devisans ensemble, comme est la coustume des voyageurs, et entrans de propos en autre, un Florentin dict à ceux de Bergame : « Vrayement, à ce que pouvons comprendre, vous estes hommes tant lourds et grossiers, que, si ce n'estoit le peu de traffic de marchandise que exercez, vous ne seriez bons à chose du monde; et encor que la fortune vous soit aucunement favorable en vostre marchandise, si est ce que ce n'est pour la gentillesse de vostre esprit, ne par science qui soit en vous, mais plustost par un ardent desir de gagner, et pure avarice qui vous maistrise. Aussi estes vous les plus ignares de la terre. » A quoy un Bergamasque, s'avançant, respondit : « Et je vous dy que nous sommes en tout et par tout plus abiles que vous; car, combien qu'ayez la parole plus chatouilleuse et plaisante aux oreilles des auditeurs que nous n'avons pas, si puis-je asseurer qu'en toutes voz actions estes de beaucoup noz inferieurs; et si venons à bien tout considerer, il n'y a aucun de nostre nation, quel qu'il soit, grand ou petit, qui n'ait quelques lettres, oultre ce que sommes propres et bons à toutes hautes et grandes entreprises, chose qui ne se trouve en vous que bien rarement. »

Estant donc en ceste dispute, ne voulans les Bergamasques ceder aux Florentins, ny les Florentins aux Bergamasques, un de Bergame dict : « Que servent tant de parolles perdues? Il

en faut faire la preuve, et ordonner une solennelle dispute, où se trouveront les plus doctes et mieux entendus d'une part et d'autre, et alors on verra clairement qui sera le plus fort en doctrine et science.» A quoy s'accordèrent les Florentins; restoit seulement un different, asçavoir si les Florentins devoient aller à Bergame, ou les Bergamasques à Florence. Mais après longues contestations, s'accordèrent jetter un sort. Et ayant fait deux bulletins, qu'ils meirent en un petit vase, advint que le hazard tomba sur les Florentins, si qu'il fut dict qu'ils yroient à Bergame au jour de la dispute, qui fut déterminée aux calendes de may.

Ainsi chacun des marchans retourna au lieu de sa demeure, où arrivez, racontèrent le tout à leurs docteurs, lesquels furent fort joyeux de ces nouvelles, proposans faire merveilles au jour assigné. Les Bergamasques, comme sages et bien advisez, s'imaginèrent faire en sorte que les Florentins demeurassent confuz et escornez. A raison dequoy, aians assemblé les plus doctes de la cité, grammeriens, rhetoriciens, legistes, canonistes, philosophes, theologiens et tout autre genre de docteurs, en choisirent les meilleurs pour demeurer en la cité, comme leur rampart et forteresse contre les Florentins. Puis firent vestir les autres à la vilageoise et les envoièrent hors la ville, sur le grand chemin par lequel devoient passer les Florentins, leur enchargeant que tousjours ils parlassent à eux en latin. Les docteurs de Bergame estant donc ainsi desguisez et meslez parmy les bonnes gens des champs, se misrent à travailler, les uns creusans une

fosse, autres labourans la terre, cestuy faisant une chose, cet autre une autre. Ainsi s'exerçans en ce travail rustique, voicy arriver les Florentins, chevauchans en grand et brave appareil, lesquels approchans de ces hommes qui travailloient, leur dirent : « Dieu vous gard, frères », auxquels ils respondirent : « *Bene veniant tanti viri* ». Les Florentins, pensans qu'ils se mocquassent, leur dirent : « Combien y a il encores d'icy à Bergame? — *Decem milia, vel circa* », respondirent les Bergamasques. Quoy entendant les Florentins, dirent : « Frères, nous parlons en langage vulgaire, d'où vient cela que nous respondez en latin ». Respondent les Bergamasques : « *Ne miremini, excellentissimi Domini; unusquisque nostrum sicut auditis loquitur quoniam majores et sapientiores nostri sic nos docuerunt.* »

Après, les Florentins continuant leur voyage virent autres villageois sur le grand chemin, lesquels faisoient des fossez, et s'arrestant près d'eux, leur dirent : « Compagnons, Dieu vous sauve et gard », auxquels ils respondirent : « *Et Deus semper vobiscum sit.* — Combien y a il d'icy à Bergame? demandent les Florentins. — *Exigua vobis restat via* », respondent les Bergamasques. Et entrans de propos en autre, commencèrent à escrimer de la philosophie, et argumentoient les Bergamasques si doctement, que les Florentins ne sçavoient quasi que respondre. Au moien de quoy, bien estonnez, disoient entr'eux : « Comme est il possible que ces hommes grossiers et dediez à l'agriculture et œuvres rustiques soient tant bien instruits ès sciences humaines? » Partis de là, chevauchèrent vers

une hostellerie, non guères esloignée de la cité. Mais devant qu'ils y entrassent, se presenta à eux un garçon d'estable, qui, les invitant à loger, leur dict : « *Domini, libetne vobis hospitari? hic enim vobis erit bonum hospitium.* » Et d'autant que les Florentins estoient jà las pour la longueur du chemin, descendirent en ce logis; mais comme ils vouloient monter en leur chambre pour se reposer, le maistre du logis se presente à eux, disant : « *Excellentissimi domini, placetne vobis ut præparetur cœna? hic enim sunt bona vina, ova recentia, carnes, volatilia et alia hujusmodi* ». Les Florentins demeuroient tous estonnez, ne sçachans que respondre, pour ce que tous ceux ausquels ils s'araisoient parloient latin, et non autrement que s'ils eussent consommé tout le temps de leur vie à l'estude. Ils ne furent guères qu'une jeune fille arriva, laquelle veritablement estoit religieuse, de grand sçavoir et bonne doctrine, et là finement introduicte à cet effect, qui leur dict : « *Indigent ne dominationes vestræ re aliqua? Placet ut sternantur lectuli, ut requiem capiatis?* » Ces paroles, prononcées par ceste servante, rendirent les pauvres Florentins tous confus. Enfin, se mirent à deviser avec elle, qui, tombant sur la theologie, en parla tant doctement qu'il n'y eut aucun qui ne l'eust en grande reputation. Tandis qu'elle disputoit, arriva un vestu en boulenger, tout blanc de farine, lequel les entendant disputer, se mit du costé de la fille, interpretans les escritures saintes avecques tant de doctrine, que tous les docteurs florentins affermoient n'avoir jamais ouy mieux parler.

Ce faict, les Florentins s'allèrent coucher. Et le lendemain venu, tindrent conseil s'ils devoient s'en retourner ou passer outre; et après avoir long temps debatue cest affaire, determinèrent qu'il seroit meilleur s'en retourner, pour ce que si les bonnes gens des champs, les hosteliers, les garçons d'estable et les femmes sont de si profonde doctrine, que devoit ce estre de ceux de la ville, où sont les hommes consommez en science, et qui ne pensent à autre chose qu'à leur continuelle estude? L'entreprise donc ainsi faicte, sans autrement songer ny veoir seulement les murailles de Bergame, montèrent à cheval et reprindrent le chemin de Florence. Ainsi, par leur astuce et finesse, les Bergamasques se firent victorieux sur les Florentins, et deslors eurent un privilège de l'empereur de pouvoir en toute seureté aller par tout le monde sans aucun empeschement.

Non sans grande risée le seigneur Fourrier mit fin à sa courte fable, qui fit louer l'astuce des Bergamasques et blasmer la peu caute simplesses des Florentins, ausquels Madame cognoissant ce discours estre scandaleux, commanda, pource qu'elle leur estoit aucunement affectionnée, que un chacun se teust et que le seigneur Fourrier suivist son enigme; lequel se retournant vers Fleurdiane, luy dict: « Ma damoiselle, vous m'avez chargé reciter la fable, qui a esté si mal assaisonnée qu'elle n'a pleu au goust de tous; il me semble estre raisonnable, puis que j'ay commencé, que vous acheviez, et je vous en prie, car aussi bien n'entend je rien à raconter des enigmes. » Fleur-

diane, qui n'estoit niaise, ains d'un cueur haut, dict : « Seigneur Fourrier, je ne refuse ceste charge, que j'accepte pour l'amour de vous » ; lors de bien bonne grace commença à dire en ceste façon :

ENIGME.

*Je ne sçay quel desastre ou quel triste malheur,
 Ennemy de mon bien et auteur de ma peine,
 Se plaist tant en mon mal que tousjours il me meine
 D'une longue misère en plus longue langueur.*

*De masle que j'estois, fort et plein de valeur,
 En metamorphosant ma nature certaine,
 On m'a sceu transformer en une femme vaine,
 Inconstante, légère, et volage et sans cœur.*

*Depuis, chacun me bat, et d'une main hardie
 Me donne tant de coups, que j'en deviens bouffie,
 Molasse et toute enflée, et dedans et dehors.*

*Après, pour contenter les appetits avides
 Et le desir d'aultruy, il fault, las! que mon corps
 Endure la rigueur des flammes homicides.*

Pource-qu'il estoit desjà tard, et que desormais les petitz grillons cessoient de chanter, aussi que le jour s'approchoit, Madame commanda que Fleurdiane exposast son enigme, puis que chacun se retirast en sa maison, aux conditions de retourner le soir en suivant comme de coustume ; laquelle avec un plaisant geste et bonne façon deslia le douteux nœud de son enigme en ceste sorte, disant : « L'enigme par moy recité ne

signifie autre chose que le forment, qui est masle, puis faict farine est femelle. Après, estant batu avec les poings, devient paste, qui s'enfle dehors et dedans, puis est cuyt pour la nourriture de l'homme. » La compagnie, après avoir beaucoup recommandée la déclaration de cet enigme, se leva debout, et, prins congé de Madame, partit ayant les yeux plains de sommeil.

FIN DE LA NEUVIESME NUICT.





LA DIXIESME NUIT

DES

FABLES ET ENIGMES DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS
STRAPAROLE.

Desjà de toutes parts les animaux soula-
geoyent leurs peines journalières, don-
nans repos à leur membres recruz et
lassez, les uns gisans sur la plume molle
et douillette, autres sur les aspres et durs cail-
loux, qui sur l'herbe menue, et qui sur les arbres
fueilluz, quand Madame, accompagnée de ses
damoiselles, sortit de sa chambre, et vint en la
salle où desjà la compagnie s'estoit assemblée;
et, avoir fait venir un serviteur, luy commanda
apporter le vase d'or, dans lequel elle mit les
noms de cinq damoiselles, dont le premier qu'elle
en retira fut celuy de Laurette, le second de
Ariane, le troisième d'Alterie, le quatrième d'E-
ritrée, et le cinquième de Cataruze. Ce fait, et
après quelques tours de danse, elle voulut, de-
vant qu'on commençast à discourir, que le Bembe
dist une chanson, lequel, ne se pouvant excuser

et chacun luy prestant bonne et paisible audience,
commença ainsi, disant :

CHANSON.

*J*e n'ay plus ceste froide humeur
 Ny chaude ardeur,
 Qui jadis me donnoient l'audace
 Veoir ceste face,
 Vous entretenant des discours
 De mes amours;
 Aydé par la foible assurance
 D'une esperance,
 Qu'une fois de mon amitié
 Auriez pitié.
 Je sens que ma force congneüe
 Se diminue,
 Et laisse languir sans vigueur
 Mon pauvre cueur;
 Et que jà desormais j'arrive
 Près ceste rive,
 Dont (mais en vain) n'ose approcher
 Aucun nocher.
 Voilà l'assurance esperée
 Et désirée;
 Voilà les fruicts tant desirez
 Et esperez,
 Qu'après tant de pleurs ordinaires,
 Tant de misères,
 Tant de langueurs, tant de travaux
 Et tant de maux,
 Sont ores produicts comme à force
 De ceste escorce,

*Pour recompense à tous les torts
Et fieres mors
Que j'ai souffertes aux poursuittes
De vos merites ;
Et en cela semble orendroit,
Et à bon droict ,
Que ma chetive et dolente ame ,
Qu'amour enflame ,
Se conforte , et que son desir
Prenne plaisir
Changer l'amertume infinie
De ceste vie
Aux doux amiables apas
D'un doux trespas.*

La douce chanson du Bembe pleut merveilleusement à un chacun ; lors Laurette , se levant de son siège , donna tel commencement à sa fable :

FABLE I.

Finette desrobe une chaine de perles et autres bijoux à madame Veronique, femme du seigneur Brocard de Veronne, laquelle recouvra le tout par le moyen d'un sien amy, sans que jamais son mary s'en apperceust.

Rensant souvente fois aux travaux et fastidieuses qui journellement adviennent aux miserables mortels, je ne trouve passion plus grande que celle que souffre une pauvre femme quand, sans occasion, elle se voit mesprisée et vilipendée de son mary, qu'elle ayme et cherit comme soy mesme, luy gardant toute loyauté. C'est pourquoy on ne se doit esmerveiller si quelquefois ces pauvres malheureuses cherchent de tout leur pouvoir remedier à leurs affaires; et si d'aventure par mesgarde elles tombent en quelque faute, les marys ne se doivent plaindre d'elles, mais d'eux mesmes, qui sont la seule et première cause de leur mal et dommage. Accident qu'aisement fust advenu à une damoiselle, si elle, prudente et sage, n'eust vertueusement brisé les flesches d'amour, et par ce moyen gardé entier et inviolable l'honneur d'elle et de son mary.

En la noble et ancienne cité de Veronne de-

meuroit jadis un gentil-homme nommé le seigneur Brocard, homme riche et des premiers de la ville, lequel, n'ayant point de femme, se voulut marier, et espousa la fille du seigneur Cande Lescale, nommée Veronique. Ceste cy, encor qu'elle fust belle, gracieuse, honneste et fort gentille, si est ce qu'elle ne pouvoit plaire à son mary, au moyen (comme cela advient souvent) d'une garce qu'il entretenoit, laquelle-estoit la racine de son cueur et l'ame de son ame : à raison de quoy ceste pauvre damoiselle se plaignoit assez en elle mesme, ne pouvant souffrir que sa rare et singulière beauté, estimée et désirée de tous, fust ainsi mesprisée par l'unique possesseur d'icelle, auquel seul elle l'avoit vouée et sacrifiée.

Un jour d'esté, ceste belle damoiselle, se promenant seule devant la porte de sa maison et entretenant ses pensées, se mit profondement à considerer les manières, coustumes et mauvaises façons de son mary, le peu d'amitié qu'il luy portoit, et comme une vile et sale putain luy avoit tellement aveuglé les yeux de la raison, qu'il ne voyoit sa honte et l'ignominieux precipice où il s'abandonnoit, si que toute transportée de douleur en la contemplation de ses misères, elle disoit en soy mesme : « Las ! combien m'eust il esté meilleur que mon père m'eust mariée au plus pauvre homme de la cité, plustost que me donner à cestuy cy, qui respecte moins ma pudicque honnesteté que les apasts meurtriers et blandissantes caresses d'une garce publique, vray egout de toute meschanceté ! car encores que je ne fusse nourrie entre tant de

delices comme je puis estre maintenant, je vivrois pour le moins joyeusement, contente de ce que plus je souhaite. Et quoy! que me servent mes richesses, que me profite la pompe de mes somptueux vestemens, que me valent tant de bagues, anneaux, carcans, chaisnes, pendans, rubis, diamants et tels autres joyaux et affiqetz, si leur abondance ne peut me garantir des jeunes ardeurs qui me cuisent en un feu continuel, me consommant peu à peu d'un amoureux désir, comme la neige se fond aux rayons du soleil? Aussi veritablement toutes ces choses ne sont que l'ombre d'une légère fumée en comparaison du plaisir que la femme reçoit des doux et amoureux embrassemens de son mary.»

Ainsi ceste bonne damoiselle s'esgaroit en ces tristes pensers, quand voicy de fortune arriver une pauvre femme de ces belitresses que l'on appelle Egyptiennes, l'estude, art et science de laquelle n'estoit que de desrober les uns et les autres; et estoit ceste coquine tant rusée en son mestier, qu'elle n'eust seulement arresté par son caquet une simple femme, mais le plus habile homme du monde, tant sage et bien advisé eust il esté. Ceste cy donc, qui Finette avoit nom, ayant veu ceste damoiselle seule se pourmèner, et congneu à sa contenance que elle estoit toute pensive, fit son dessein sur elle, deliberant la decevoir et en tirer cuisse ou aisle, de manière qu'à l'approcher luy fit une grande reverence, la suppliant luy donner l'aumosne; mais la damoiselle, qui avoit bien l'esprit ailleurs; et ne songeoit tant à donner qu'à recevoir, la renvoya,

priant Dieu qu'il luy fust en ayde. Neantmoins, ceste fine Finette ne se tint pas pour ceste première fois esconduite ; ains, regardant ententivement le visage de ceste damoiselle, qu'elle voyoit toute triste, luy dit : « Hé, ma douce dame, qu'avez vous qui vous rend tant mélancolique ? Peut estre que vostre mary vous traicte mal. Voulez vous que je vous dise votre bonne aventure ? »

La damoiselle, entendant ces paroles, et cognoissant que ceste femme avoit trouvé où la tenoit l'enclouure qui tant luy donnoit d'ennuy, se print si fort à pleurer qu'il sembloit que l'on portast le meilleur de ses amis en terre ; quoy voyant Finette, luy dit : « Et d'où vient ce nouveau changement, ma bonne dame ? Que veulent dire ces chaudes larmes, ces ardans souspirs, ces angoisseux sanglots et dures lamentations ? » A quoy respondit Veronique : « M'amie, quand tu m'as dit que peut estre mon mary me traittoit mal, adonc tu m'as avecques un cousteau ouvert le cœur de part en part. » Lors Finette : « Ma dame, à peine ay je veu une personne au visage que je ne sache toute sa vie sur le bout du doigt. Vostre playe, qui est rescente et fresche, aisément se pourra guérir ; mais si elle estoit vieille et pourrie, difficilement y pouroit on remédier. » Quoy entendant Veronicque, raconta à ceste femme les coutumes de son mary, ses façons de faire, la vie qu'il menoit, le mauvais mesnage qu'il faisoit, le peu d'amitié qu'il luy portoit ; bref, n'oublia rien qu'elle ne luy recitast par le menu. Finette, oyant ce pitoyable discours, et voiant ses affaires reussir selon son desir, passa oultre,

et dit : « Madame , soyez constante , et ne vous tourmentez , car si vous voulez j'y donneray bon remède et feray que vostre mary vous aymera tant ardemment , qu'il ne vous verra pas à demy , et ne trouvera jamais repos ny contentement qu'après de vous , que il suivra de tous costez comme un petit chien. » Ainsi devisans ensemble , entrèrent au logis de Veronicque , laquelle , à la requeste de Finette , fit sortir de sa chambre toutes ses servantes , avec exprès commandement de ne retourner qu'elles ne fussent appelées. Ce faict , et ayans fermé toutes les portes sur elles , Finette dit qu'il luy estoit necessaire avoir une corde de fines et grosses perles , et la plus belle et pesante chaisne qu'eust la damoiselle , ensemble un linge fort blanc et delié : ce qui luy fut incontinent délivré et mis entre les mains.

Ce faict , et ayant quelque temps manié ces joyaux les uns après les autres , fit dessus quelques signes à sa mode ; puis en la presence de la damoiselle enveloppa le tout dans ce linge , et ayant murmuré ne sçay quelles secrettes bayes et fait quelques autres signes et caractères , bailla ce paquet à la damoiselle , disant : « Ma douce dame , prenez cecy et le mettez vous mesmes souz le chevet de vostre mary , et vous verrez merveilles ; mais sur tout , gardez vous bien de desployer ce linge que jusques demain matin , pource que tout ce qui est enveloppé dedans s'esvanoyroit en fumée. » Ce dict , et Veronicque ayant mis ce linge souz le chevet à son mary , Finette voulut que on la menast en la cave , où arrivée et voyant le tonneau qui estoit en perce ,

fit despouiller ceste simple damoiselle nue comme quand elle vint au monde ; puis ostant le faucet du muid qui estoit plein de bon vin, luy dit : « Ma dame , mettez le doigt contre le trou de ce tonneau , le tenant bien estroitement serré , de peur que le vin ne se perde , et ne bougez en sorte du monde jusques à ce que je sois de retour , car je m'en vay là dehors faire encore quelques charmes , puis ce sera fait. » La damoiselle , qui adjoustoit entière foy aux paroles de ceste femme , ainsi nue qu'elle estoit , tenoit tousjours son doigt contre le trou du muid , attendant le retour de Finette ; laquelle ce pendant remonta en la chambre , tira le paquet qui estoit derrière le chevet du lict , et l'ayant deslié et prins les bagues , remplit le linge de cendres et charbons , puis l'ayant très bien renveloppé et remis en sa place , s'enfuyt.

Veronicque , à qui le doigt faisoit mal de servir si long temps de faucet , et qui ne s'eschauffoit trop d'estre seulement vestue de sa peau , lasse d'attendre Finette , et voyant qu'il estoit desjà tard , eut peur que son mary ne vint , et , la trouvant en cest equipage , ne l'eust en estime de une folle et insensée , à raison de quoy , prenant la broche qui estoit auprès d'elle , en boucha le tonneau , et , habillée de ses vestemens , remonta en sa chambre , où elle ne fut long temps que le seigneur Brocard , mary d'elle , arriva ; lequel , entrant avecques une face joyeuse et toute gaye , la salua , disant : « Vous soyez la très bien trouvée , m'amour , le seul soulas et plaisir de mon cuer. » Veronicque , oyant ce salut non accusé , demeura tout estonnée , remerciant Dieu

en elle mesme qui luy avoit envoieé ceste bohemienne, par le discours de laquelle elle avoit trouvé remède à ses ennuyeuses fascheries. Aussi tout ce jour et la nuict suivante ne cessèrent de se caresser, baiser et embrasser, non autrement que si c'eust esté le premier jour de leurs nopces.

Ce pendant Veronicque, toute joyeuse et deliberée pour les caresses qu'elle recevoit de son mary, luy racontoit l'ennuy et le tourment qu'elle avoit souffert à son occasion et pour l'amour de luy, qui d'un autre costé, en s'accusant, luy promettoit la tenir desormais pour sa chère et bien aymée femme, protestant se chastier à l'advenir de tant d'insolences qu'il avoit faites par le passé, et qu'il ne luy adviendroit plus recheoir en telles fautes. Le matin venu, le seigneur Brocard se lève, s'abille, monte à cheval et va à la chasse, comme estoit sa coustume. Elle, le voyant parti, retourne droit à son lict, lève le traversin et prend le linge où avoient esté mis les joyaux, et l'ayant desveloppé, pensant y trouver sa chaisne et ses perles, n'y trouva que des cendres et du charbon, dont elle fut tant esperdue, que elle ne sçavoit à quel que saint se vouer, doutant la fureur de son mary si ceste perte alloit jusques à ses oreilles.

Ainsi donc, la pauvrete se fantasiant plusieurs choses en son esprit, ne sçachant que faire pour recouvrer ses bagues, s'advisa finablement par un honneste moyen employer celuy qui tant long temps luy avoit fait l'amour, qui estoit un jeune gentilhomme, beau, de belle taille, d'un grand cueur, hardy aux armes, renommé en prouesse

et d'honorable et noble maison, et lequel (comme sont tous subjects aux flammes amoureuses) estoit si cruellement embrasé en l'amour de ceste damoiselle ; qu'il ne pouvoit reposer, et en faveur d'elle faisoit si souvent joustes, tournois, courses de bagues, festins, banquets et triumphes, qu'il tenoit toute la cité en allégresse ; mais elle, qui estoit toute à son mary, ne se soucioit pas beaucoup de toutes ces magnificences, dequoy le gentilhomme souffroit le plus grand crevecueur et soucieux chagrin que jamais pauvre amant sentist.

Le seigneur Brocard estant donc parti, Veronique se mit à la fenestre de sa chambre, par devant laquelle (de fortune) passoit ce gentilhomme serviteur d'elle, qui, le voyant, l'appella d'un clin de teste et branlement de doigt ; puis l'ayant honnestement receu, luy dict : « Monsieur, vous n'ignorez la ferme amitié que dès long temps il vous a pleu me porter, comme je croy que faictes encores ; et jaçoit qu'en toutes mes operations je me sois peut estre monstrée revesche et dure en vostre endroit, si est ce que cela n'a procedé faute de bonne amitié, et que je ne tiens tousjours l'image de voz vertus si fortement pourtraite sur la table de mon cueur, que le temps ny la haine mesme ne l'en scauroient effacer ; mais la conservation de mon honneur, que j'ay tousjours tenu plus cher que tous les biens de ce monde, en a esté la seule occasion. A ceste cause, ne vous esmerveillerez, s'il vous plaist, si je ne'ay donné quelque soulas à l'ardeur de voz chaudes volontez, comme j'eusse bien voulu et l'ay souventefois desiré, et enco-

que nonobstant toutes mes excuses vous m'avez en estime de telle que je me suis ainsi tousjours monstrée envers vous, à sçavoir cruelle, ingrante et fière, neantmoins, assurée de vostre bonté, je ne laisseray avoir recours à icelle comme la source et fontaine de tout mon bien; et si comme tel survenez à mes necessitez et angoisses, me prestant un prompt et favorable secours, vous acquerrez telle autorité sur moy, que desormais en pourrez disposer comme de vous mesmes. » Ce dict, luy raconta par le menu son infortune. Le gentilhomme, ayant ententivement presté l'oreille aux propos de sa dame, premièrement la remercia des faveurs que elle luy faisoit l'honorant de ses commandemens; après, promit ne luy manquer de son secours, se plaignant bien fort avec elle de son malencontre; et ayant prins congé d'elle, monta secrettement à cheval en la compagnie de quatre amis, et se mit à poursuivre ceste Égyptienne, qui s'enfuyoit avec les bagues; laquelle, avant que le soleil fust couché, il attrappa près une rivière que elle vouloit passer, et la reconnoissant aux enseignes qu'on luy avoit dites, la print par les cheveux et luy fist confesser et rendre le tout. Ce faict, joieux au possible d'avoir recouvré les bagues à sa chère maistresse, s'en retourna, et quand l'opportunité se presenta les luy rendit. Ainsi elle, sans le sceu de son mary, et à son honneur, demeura en son premier estat.

Laurette avoit desjà mis fin à sa fable, quand Madame luy fit signe qu'elle suivist, recitant son enigma, laquelle sans tarder dit ainsi :

ENIGME.

Je suis brave, mignon, beau, gentil et pompeux,
 Aymé de la grandeur, chéri des damoiselles
 Et des dames de cour, les déesses mortelles,
 Qui captivent les grands pour se plaisanter d'eux.

Ces belles ne sçauroient marcher un pas ou deux,
 Qu'il ne faille tousjours que je sois avec elles,
 Soit pour acquiescer à leurs façons nouvelles,
 Soit pour leur faire part de mes soupirs venteux.

Je les baise à tous coups, à tous coups je les flatte,
 Et presse de leur sein la rondeur delicate,
 Que les plus favoris, couards, n'osent toucher.

Mais ce qui plus me plaist, c'est que sans jalousie,
 Sans crainte, sans soupçon, et mesmes sans envie,
 Je puis à mon plaisir leurs devants esmoucher.

Si non de tous, pour le moins de la plus grande partie fut cest enigme entendu, lequel ne signifie autre chose que l'esventail que les dames portent en leurs mains. Et affin que l'ordre fust suivy, Madame commanda à Ariadne qu'elle dist sa fable, laquelle, ouvrant la bouche, commença en ceste sorte :

FABLE II.

Un asne estant echappé à un musnier, arrive sur une montagne, où il trouve un lyon ; ils s'interrogent l'un l'autre. Le lyon se dit estre lyon, et l'asne Brancalyon ; et, s'estans deffiez, l'asne demeure finalement victorieux.

La diversité des choses humaines, la variété des temps et la malice des hommes, font souvent trouver les choses belles laides, et les laides belles. A raison de quoy je vous supplie me pardonner si, au recit de la fable que j'entends vous deduire, je dis chose qui puisse offenser voz delicates oreilles.

En Arcadie, pays de la Morée, lequel a tiré son nom d'Arcas, fils à Juppiter, et où premièrement fut trouvée la rustique et forestière chalemie, demouroit jadis un musnier, homme bestial, cruel, et de si mauvaise nature, qu'il failloit peu de bois pour allumer son feu, lequel avoit un asne à longues oreilles et babines pendantes, qui, quand il ricanoit, faisoit retentir tout le voisinage. Cet asne, pour la diette que ce musnier luy faisoit faire, ne pouvoit plus porter le fais, ny les coups de bastons dont il estoit plus souvent chargé que tous les jours :

aussi estoit il si maigre et descharné, qu'il n'avoit que les os cousus en sa peau. Advint que ceste pauvre beste, fâchée de n'estre servie à ses repas et tousjours d'autres metz que de bastonnades, qui jour et nuict luy estoient ordinaires, se desbaucha, si que, sanglé et basté comme il estoit, s'enfuit de son maistre le musnier, et alla tant et si loing, que, las et recreu, après avoir longtems cheminé, il arriva finalement au pied d'une delectable et plaisante montaigne, laquelle voyant belle, verdoyante et florie, il choisit pour sa demeure, delibérant l'habiter et y finir le reste de ses jours.

Cet asne donc, resolu en ceste volonté, espioit de toutes parts si on le regardoit, et ne voyant aucun qui luy peust nuire, monta courageusement sur ceste montaigne, où à son aise et beau plaisir il se mist à paistre du plus beau et meilleur herbage qui y fust, remerciant Dieu, qui l'avoit delivré des mains de ce meschant et cruel tyran de musnier et mis en l'herbe jusques aux genoux, pour substanter sa miserable vie. Ce pendant, et comme il se sauloit de ceste herbe drue et delicate, ayant tousjours le bast sur le dos, voici un fier lyon sortir d'une aveugle caverne, lequel voiant cet asne, et l'avoit bien contemplé, s'esmerveilla beaucoup de son audacieuse oultre cuidance, et comme il avoit esté tant arrogamment hardy monter sur ceste montaigne sans sa licence et permission; neantmoins, pour ce qu'au paravant n'avoit jamais veu telle espèce d'animaux, il eut aucunement peur, et du premier coup n'osa passer oultre. D'autre costé, l'asne, voyant le lyon, fut telle-

ment esperdu, que le poil luy dressa de frayeur, si que, perdant toute contenance, avoit perdu l'appetit, n'osant ployer le col pour mordre l'herbe ny seulement se remuer de sa place. En fin le lyon, fait un peu plus hardi, s'approcha et dit à l'asne : « Compagnon, que fais tu là ? Qui t'a donné la hardiesse monter là dessus ? Qui es tu ? » A quoy l'audacieux baudet respondit : « Et qui es tu toy mesmes, qui me le demandes ? » Auquel le lyon, s'esbahissant d'une tant orgueilleuse responce, dit : « Je suis le roy de tous les animaux. » Dit l'asne : « Et comme as tu nom ? » Respond le lyon : « On m'appelle lyon. Mais toy, comme te nommes tu ? » Alors l'asne, qui s'estoit un peu plus assuré : « Ceux qui me cognoissent me nomment Brancalyon. » Quoy entendant, le lyon dit en soy mesme : « Vrayement, à ce que je puis comprendre, cestuy doit estre quelque chose plus que moy. » Et, s'adressant à l'asne, luy dit : « Brancalyon, ton nom et tes paroles monstrent clairement que tu dois estre plus puissant, robuste et courageux que je ne suis ; neantmoins je serois d'avis que, par plaisir, nous fissions quelque preuve de ce que sçavons faire. » Ces paroles enflèrent tellement le cueur à monsieur le baudet, que, tournant les fesses vers le lyon, luy dit : « Vois tu bien ce bast et l'arbaleste que j'ay sous la queue ? si je te l'avois fait esprouver, tu mourrois de peur. » Ce disant, lascha quatre gros pets et tira en l'air une couple de ruades, dont il brisa quelques petites pierrettes, qui estonnèrent aucunement le lyon, lequel oyant le bruit de ces ruades et la scopeterie que faisoit son

derrière, ne se tenoit trop assuré. Toutesfois, parce que le tard s'approchoit fort, il dit à cet arbalestrier : « Frère, je ne veux qu'il y ait entre nous une seule parole de contention, ny à plus forte raison que nous entre tuons l'un l'autre, d'autant qu'il n'y a rien pire que la mort; mais je serois bien d'opinion qu'allussions nous reposer pour meshuy, et demain matin esprouverons nos forces et ce que sçavons faire, et celuy de nous qui plus dextrement, et de gallant homme, pourra executer trois choses que je mettray en avant, sera maistre et seigneur de la montagne. » A quoy l'asne s'accorda.

Le lendemain matin venu, ils se lèvent, partent de compagnie, et vont si loing ensemble, qu'ils arrivent près un large et profond fossé. Lors le lyon, qui desiroit cognoistre ce que l'asne avoit au ventre, luy dit : « Brancalyon, je te suis amy, mais je ne seray jamais content que je ne voye que tu sçais faire. Fais moy donc ce plaisir, je te prie, ores que l'occasion se presente, que voyons lequel de nous sautera mieux ce fossé. » Ce disant, sans autrement prendre secousse, se lança de l'autre costé. L'asne, se presentant sur le bord, sautta hardiment, mais d'une tant lourde façon, qu'il tomba sur une grosse poultre qui estoit au milieu du fossé, où il demeura, les pieds de devant et la teste pendans d'un costé, et le train de derrière de l'autre, en grand danger de se rompre le col. Quoy voyant, le lyon luy escria : « Compagnon! que fais tu? » Mais le pauvre asne, qui n'en pouvoit plus, ne sonnoit mot. Au moyen de quoy, le lyon, craignant qu'il ne mourust pendu sur ce

bois, descendit dans le fossé et l'aida à retirer. Ce fait, et l'asne se voyant hors du danger, glorieux à merveilles, se retournant vers le lyon, luy dit toutes les injures que l'on sçauroit penser. De quoy le lyon fut assez esmerveillé, luy demandant pourquoy il l'outrageoit ainsi de paroles, veu que tant amiablement il luy avoit sauvé la vie. Alors l'asne, monstrant estre bien coléré, respond d'audace : « Ha ! meschant et malicieux que tu es, tu me demandes donc encores pourquoy je t'injurie ? Je veux que tu sçaches que c'est pour m'avoir privé du plus grand plaisir que je receu en ma vie ; tu pensois peut estre que j'endurasse, et j'estois ravi en toute joye et delectation. » Auquel le lyon : « Et quelle joye ? — Je m'estois expressement mis (dit l'asne) dessus ce bois, le devant d'un costé et le derrière de l'autre, et m'y balançois pour sçavoir qui pesoit le plus, ou ma teste ou ma queue. » Dit le lyon : « Vrayement tu es d'un subtil esprit, et ne l'eusse jamais creu si l'experience ne m'en eust fait sage ; à raison de quoy je te promets, foy de beste, ne te molester désormais en façon quelconque, car je voy bien et cognois à veue d'œil que tu dois estre roy de la montagne. » Partis de là, arrivèrent près une grande, large et impetueuse rivière. Lors dit le lyon : « Brancalyon, mon amy, je veux, si tu en es content, que l'un et l'autre de nous montre icy s'il a de la force et dexterité, traversant cette rivière à nage. — J'en suis content, dit Brancalyon ; mais je veux que tu nages le premier. » Le lyon, qui sçavoit fort bien nager, traversa en moins de rien ce fleuve. Se mettant

sur l'autre bord, s'escrie : « Brancalyon ! que veux tu faire là , que tu ne me suy , nageant droit à moy ? Courage ! courage ! je t'attent. » Le pauvre asne , voyant que c'estoit un faire le faut , pour ne manquer à sa promesse , se jetta en l'eau et nagea tant , qu'il arriva jusques au milieu de la rivière , où , gaigné du fil de l'eau et battement des ondes , il perdit force et courage , laissant tantost aller la teste au fond , tantost la moitié de son corps , et maintenant faisant si lourdement le plongeon , que l'on le perdoit de veue. Quoy voyant le lyon , et pensant aux parolles qu'il luy avoit dictes , ne sçavoit que faire , craignant d'un costé que l'asne se noyast , d'autre qu'estant delivré il ne l'occist. Ainsi , demeurant longuement entre si et non , delibera finalement le secourir , et en advint ce qui en pourroit advenir ; de sorte que , se rejettant brusquement dedans l'eau , s'approcha du pauvre baudet , qu'il print par la queue , et tira tant et si longuement , qu'en fin il le mena à bord. Monsieur l'asne , se voyant sur la rive , assuré de la fureur des ondes menassantes , se troubla tellement , que , allumé de colère , il dit au lyon : « Ah traistre ! ah meschant ! je ne sçay qui me tient que je ne destache mon arbaleste , te faisant sentir ce que ne voudrois. Aussi tu es tout mon malheur et la privation de tout mon bien et soulas. Ha ! miserable moy , quand recevray jamais un si grand plaisir ? » Le lyon , tout transi de peur , se voulut excuser , disant : « Compagnon , mon amy , je craignois que ne te noyasses en la rivière ; c'est pourquoy , ne te pensant faire desplaisir , mais quelque agreable service , je t'ay

secouru. — Tais toy, je te prie, dit l'asne, et ne m'en parles plus, ains me dis seulement quel fruit ou profit t'est revenu d'avoir traversé la rivière à nage? — Aucun», dit le lyon. Alors l'asne, se retournant vers luy : « Regarde (dit-il) si je ne prenois pas plaisir en la rivière » ; et secouant tout son corps et ses longues oreilles, qui estoient pleines d'eau, luy monstrant quelques petits poissonnets et autres bestions qui en sortoient, tombans à ses pieds, adonc dit en se plaignant : « Voy tu maintenant, gros lourdaut, en quoy tu as failly? Si je fusse allé jusques au fond, je me promets que, à mon beau loisir et plaisir, j'eusse tant prins de poissons que tu en eusses esté esbahy. Ainsi tu feras bien desormais ne me donner ennuy, si tu ne veux que d'amis devenions ennemis, qui ne seroit ton meilleur ; car, encores que me veisses mort ou en danger, je ne veux pour tant que t'en travailles en façon quelconque, d'autant que ce qui te semble mort en moy m'est vie et contentement. »

Desja le soleil, qui se retiroit, doubloit les ombres, quand le lyon dict à l'asne qu'il estoit temps se retirer et se aller reposer, ce qu'ils firent jusques au lendemain environ la poincte du jour, qu'estans esveillez, ils deliberèrent aller à la chasse, l'un d'un costé, l'autre de l'autre, aux conditions toutesfois de se trouver ensemble en certain lieu et heure, et que celui qui seroit mieux fourny de venaison demeureroit maistre et seigneur de la montagne. Cet accord conclud, le lyon alla en une grande forest, où il print plusieurs bestes sauvages; et l'asne, trouvant

l'huis d'une metairie ouvert, entra dedans ; et voyant un grand monceau d'avenne en l'aire de la grange, s'en approcha et en mangea tant, que le ventre luy banda comme un tabourin. Ce faict, s'en retourna en son lieu accoustumé, où, pour mieux faire digestion, il se coucha de son long ; et pour ce qu'il avoit la pance trop pleine, ne cessoit de lascher son arbaleste, laquelle s'ouvroit soudain, puis se refermoit ny plus ny moins qu'un grand poisson qui est demeuré sans eau sur l'areine seiche. En ces entrefaictes, une corneille adressa son vol de cè costé là, laquelle voyant cest asne estendu contre terre sans se mouvoir, pensa qu'il fust mort, et regardant soubs sa queue un grand monceau de fumier qu'il avoit rendu entre ses fesses foireuses, y descendit, auquel grattant et becquetant, alla toujours en avant et jusques à ce qu'elle arriva près le trou du cul à ce baudet, auquel elle mist sa teste si avant, que l'on ne luy voyoit plus rien du col. Monsieur l'asne, se sentant si asprement chatouillé soubs la queue, serra tant estroitement les fesses, qu'il etouffa ceste pauvre corneille. Le lyon, retourné chargé de gibbié, vid Brancalyon estendu contre terre, auquel il dict : « Compagnon, vois tu ce que j'ay prins ? Suis je pas bon chasseur ? » A quoy l'asne : « Et comment as tu faict pour prendre cecy ? » Le lyon luy recita le moyen qu'il avoit tenu, ses aguets, ses embusches, ses courses, bref comme il s'y estoit porté. Adonc l'asne, l'interrompant : « O sot et sans cervelle, depuis le matin jusques à ceste heure tu n'as cessé de courir et tracasser, brossant les forests, buissons et montagnes

pour prendre seulement cecy. Et moy, qui n'ay bougé d'estre couché en ceste place, prenant du bon temps et me gogoyant à plaisir, ai prins avec mes fesses tant de gibier que c'est merveille, et dont je me suis tant guedé et remply, que j'en creve; et, pour te monstrer que je ne te compte des bayes et sornettes, voicy : je t'ay gardé ceste grasse corneille que tu vois encores pendue à mon fessier, laquelle je te donne de bien bon cœur, te priant la prendre pour l'amour de moy. » Ces paroles estonnèrent tellement le lyon, qu'après avoir reçu ceste corneille et remercié l'asne d'un tant honneste present, s'en retourna à la chasse en intention de ne se presenter jamais devant luy.

Et comme il hastoit ses pas, rencontra en son chemin le loup, lequel cheminoit au grand galop. Auquel le lyon s'arraisonna, disant : « Compère le loup, où allez vous tant diligemment ? » Respond le loup : « Je vas pour des affaires qui me sont de grande consequence; et où j'y faille-rais à ceste heure, je suis pour jamais n'y pouvoir recouvrer; à ceste cause, je vous prie ne me destourber. » Et plus le lyon le vouloit arrester pour sçavoir que c'estoit, plus le loup insistoit, le priant le laisser aller, tant il craignoit qu'il ne le dévorast. Enfin, le lyon voyant le danger où le loup alloit se precipiter, le sollicitoit ne passer outre, pource, disoit-il, que non guères loing d'icy est Brancalyon, animal très-cruel, lequel porte sous sa queue une arbalestre qui meine un tel bruict, que malheureux est ce-luy qui l'esprouve; et outre cela, porte sur son dos ne sçay quoy de cuir qui luy couvre pres-

que toute l'eschine ; je pense que cela luy sert de corps de cuirasse ; il est de poil gris et faict merveilles, espouvantant tous ceux qui s'en approchent.» Adonc le loup, qui aux enseignes cogneut appertement l'animal dont parloit le lyon, luy dict : « Monsieur, n'ayez pœur, car ce n'est qu'un asne, qui est le plus vil animal que nature ayt jamais créé, et n'est bon à autre chose qu'à porter fais et coups de baston ; quant à moy, j'en ay seul en mon temps mangé plus d'une centaine, et si je ne suis pas des plus vieux du monde, encores que j'aye la teste grise. Allons donc, Monsieur, allons en seureté, et je vous en feray veoir l'experience. — Mon amy, dict le lyon, allez y, si bon vous semble ; car de ma part je n'y retourneray jamais, me contentant de ce que j'en ay veu » ; mais le loup le sceut si bien prescher, obligeant sa foy que l'asne ne luy feroit rien, qu'il s'accorda y retourner, aux conditions toutesfois qu'ils se lieroient les queues l'une à l'autre, « afin, disoit le lyon, que quand il nous verra ne nous puissions separer, et aucun de nous ne demeure en sa misericorde. » Ayans donc estroittement lié leurs queues ensemble, ils s'acheminèrent droict vers l'asne ; lequel, d'autant qu'il estoit desjà debout, les vid de loing, dont il fut tant surpris de frayeur, qu'il se preparoit à la fuitte, quand le lyon, le monstrant au loup, dict : « Compère, le voilà qui vient droit à nous ; je vous prie, ne l'attendons pas, car il nous feroit mourir ; je cognois trop sa fureur. » A quoy le loup, qui enrageoit de l'attaquer, dict : « Attendez, Monsieur, je vous supplie, et ne craignez point, car ce n'est qu'un

asne. » Mais le lyon, plus effrayé que devant, se mit à fuyr à travers hayes, buissons et fossez, si qu'en sautant un espais halier, une grosse et forte espine luy creva l'œil gauche; croiant que cest accident luy fust advenu d'un coup de l'arbaleste de Brancalyon, en courant tousjours disoit au loup : « Compère, ne te l'avois je pas bien dict ? Fuyons, de par le diable, fuyons ! Il m'a desjà crevé un œil avec son arbaleste. » Et fuyant de plus en plus fort, traisnoit ce pauvre loup à travers l'espaisseur des buissons, l'aspreté des rochers, l'horreur des forets, et parmy tous lieux estranges, deserts et inhabitez; de mode que le pauvre loup en mourut froissé et tout rompu. Après ce, le lyon, croiant estre assez loing et en lieu de seureté, dict au loup : « Compère, il est tantost temps que desliions noz queues, qu'en dites-vous ? » Mais, voyant qu'il ne respondoit mot, se retourna et vid qu'il estoit mort, au moyen de quoy il s'escria : « Ah ! compère, j'avois bien dict qu'il vous tueroit ; mais vous opiniastant, ne m'avez voulu croire. Regardez qu'avez gagné : vous y avez perdu la vie et moy l'œil gauche ; mais patience, il vaut mieux perdre une partie que le tout. » Et s'estant deslié, abandonna le loup mort et s'en alla habiter les grottes et cavernes umbreuses, laissant l'asne maistre et possesseur de la montagne, où il a longuement vescu, et de là procède que les asnes habitent les lieux domestiques et les lyons les deserts sauvages et inhabitez.

Désjà Ariane avoit mis fin à sa feminine fable, laquelle, encores qu'elle ne fust que positive et de peu de suc, si est ce que la compagnie s'en

contenta. Et afin qu'on tint l'ordre diligemment observé les autres nuicts, Madame luy commanda dire son enigme ; laquelle, sans trop songer, ouvrit la bouche en telle manière :

ENIGME.

*Je suis difforme, rond, grand, contrefaict et gros,
Mais bien que je sois tel, si ay je quelque grace,
Quelque je ne sçay quoy, qui fait qu'en toute place
La dame me cherit et flatte à tous propos.*

*Car de ses doigts subtils, prompts, legers et dispos,
Avec un œil riant et une claire face,
Tousjours elle me tient, tousjours elle m'embrasse,
Ne me laissant jamais que bien peu en repos.*

*Puis, d'une façon gaye et geste tout folastre,
Entre les beaux pilliers de ses cuisses d'albâtre
Sans cesse elle me met et doucement m'estraint.*

*Mais s'il advient par fois que, retif, je flechisse,
Si fort elle me picque, éguillonne et contraint,
Qu'il faut, bon gré, mal gré, que je luy obeisse.*

L'enigme recité par Ariane fut mieux receu que sa fable, d'autant qu'il appresta davantage à rire ; la plupart, voire tous les gentils hommes, l'interpretèrent lascivement ; mais voiant la damoiselle leur exposition estre esloignée du vray, leur dict : « Messieurs, mon enigme ne denote autre chose que le baston sur lequel les dames d'Italie font à l'éguille des cordelettes et autres menus ouvrages ; il est rond et gros, le tiennent

entre leurs cuisses lorsqu'elles travaillent, le tournent, manient, picquent avec leurs eguilles, et en font ce qu'elles veulent.» Ceste subtile exposition fut trouvée très-belle et louée de tous, et Alterie, voyant que chacun se taisoit, se leva debout, donnant à sa fable tel commencement :

FABLE III.

*Cesarin de Berni, accompagné d'un lyon, un ours
et un loup, part au desceu de sa mère et ses sœurs,
et s'en va, et arrivé en Sicile, trouve la
fille du roy exposée pour estre de-
vorée d'un dragon; lequel, à
l'ayde de ces trois animaux,
il occit, delivrant la
princesse, qu'il
espousa.*

Fueilletant les anciennes et modernes histoires, je trouve la prudence estre l'une des plus belles et recommandables vertus que l'on puisse avoir, pource que l'homme prudent se ramentoit des choses passées, discerne les presentes, et avec un meur jugement prevoid les futures. M'estant donc escheu ce soir discourir, je veux à ce propos vous reciter une nouvelle laquelle jaçoit qu'elle soit languette et pitoyable, si pensé je toutesfois qu'elle n'en sera moins plaisante et qu'on en pourra tirer quelque profit.

Il n'y a pas fort long temps qu'estoit une pauvre femmelette qui avoit un fils nommé César de Berni, jeune homme discret et beaucoup plus doué des biens de nature que de fortune. Cestuy, un jour, estant party du logis pour aller aux champs, arriva près un bois umbragé, touffu et fort espais, de la beauté duquel estant espris, entra dedans; où de fortune trouva une pierreuse caverne en laquelle estoyent lyonceaux, petits ours et louveteaux, desquels ayant prins un de chacune espèce, s'en retourna chargé de ce butin en sa maison, où avec toute songneuse diligence les nourrit ensemble, et façonna d'une telle industrie et songneuse cure, que l'un ne pouvoit estre sans l'autre; et outre tout cela, s'estoient rendus si privez avec les personnes qu'ils n'offensoient aucun. Ces animaux revanches et furieux de nature, s'estans par accidens faicts domestiques, et devenuz grands, forts et robustes, estoyent souvent menez à la chasse par leur maistre Cesarin, qui ne retournoit jamais au logis qu'il ne fust chargé de venaison, dont il substantoit leur petit mesnage, de quoy sa mère estoit fort esmerveillée, luy demandant à toute heure comme il prenoit tous les jours tant de gibier; à quoy il faisoit response que c'estoit par le moyen des animaux qu'il nourrissoit; toutesfois la prioit bien fort n'en dire rien à personne, de craincte qu'ils ne luy fussent ostez.

A quelques jours de là, ceste mère se trouva avec une sienne voisine qu'elle aymoît beaucoup, tant pour ce qu'elle estoit femme de bien, que serviable et de bonne amitié. Et comme elles devisoyent ensembles de plusieurs choses,

ceste voisine demanda à ceste bonne mère comme faisoit son fils pour prendre tant de gibier, laquelle luy manifesta le tout, et ayant prins congé s'en retourna à sa maison. A peine estoit sortie ceste pauvre vieille, que le mary à la voisine arriva, auquel avec un visage riant elle raconta ce qu'elle avoit appris de la bonne femme. Quoy entendu par cet homme, alla incontinent trouver Cesarin, auquel il dict : « Et quoy, fillault, tu vas donc ainsi tous les jours à la chasse et ne daignes jamais appeller personne avec toy ! Vrayement cela est bien mal seant à l'amitié qui est entre nous. » A ces paroles, Cesarin se print à rire, ne respondant un seul mot. Et le lendemain, sans prendre congé de sa mère ny de ses sœurs, troussant ses quilles, partit accompagné de ses animaux, et s'en alla à son adventure.

Ayant longuement cheminé, arriva finalement au royaume de Sicile, en un lieu desert et inhabité, fors d'un petit hermitage, auquel pour se reposer il entra avec ses animaux. Mais il n'y fut long temps que l'hermitte qui retournoit de la chasse arriva, lequel, voulant entrer en sa maisonnette et y voyant ces terribles bestes, eut telle fraieur qu'il pensa tomber à la renverse, et s'en vouloit fuir, quand Cesarin, s'en apercevant, luy dict : « Mon père, n'ayez pas peur et entrez hardiment en vostre maison, car ces bestes sont si privées et domestiques, qu'elles ne vous feront point de mal, et vous en responds sur ma vie. » Adonc l'hermitte, se fiant aux paroles de son hoste, entra en sa petite maison ; lors Cesarin, qui estoit fort las et recreu du travail du long chemin qu'il avoit fait, luy dict :

« Mon père, je vous supplie, si avez quelque peu de pain et de vin, m'en donner, car je n'en puis plus. — Ouy dea, mon enfant, respondit l'hermite, mais non pas tel ny si bon que tu le voudrois bien. » Ce dict, luy en presenta. Et aiant escorché et demembré quelque legère venaison qu'il avoit prinse aux lacetz, en mit une partie rostir, l'autre bouillir, et la nappe, estendue, fut couverte de ces viandes, dont ils soupèrent, devisans ensemble de plusieurs choses; et Cesarin s'informant de l'assiette, estendue, commodité et fertilité du pays, l'hermite luy dict, comme en soupirant : « Hélas ! mon filz, le pays n'est que trop bon et beau, et vivrois trop heureux, n'estoit un cruel dragon qui repaire icy près, l'halaine duquel est tant venimeuse qu'elle empoisonne toutes choses, et n'y a personne qui luy puisse resister; il est de si grande ruyne qu'il faudra desormais que les pauvres habitans qui restent encor quittent le pays; et outre tout cela, luy faut tous les jours envoyer un corps humain pour sa viande, autrement il destruiroit tout. Et de malheur est advenu que le sort est tombé sur la fille du roy, laquelle en beauté, vertu et bonnes grâces excelle toutes autres dames ou damoiselles, et n'y a rien en elle qui ne soit digne d'éternelle louenge. Et certes c'est grand dommage qu'une telle et tant accomplie princesse, sans avoir offensé, meure si cruellement. »

Quoy entendant Cesarin, et avoir quelque peu songé, dict : « Mon père, Dieu est tout puissant : j'espère en sa misericorde que, moyenant sa sainte grâce, vous oyrez devant qu'il soit long temps parler de la delivrance de la pucelle. »

— Je l'en supplie bien humblement », dict l'hermite. Et là dessus se retirèrent pour s'aller reposer.

A peine l'aurore matinale commençoit à raier sur les cymes des montaignes, quand Cesarin se leva, et, habillé, appella ses animaux, et en leur compagnie s'en alla au lieu où repairoit ce furieux dragon, auquel on avoit desjà amené la princesse pour estre devorée. Au moyen de quoy, s'approchant d'elle, qui pleuroit amèrement, la reconforta, disant : « Ma dame, n'ayez pas peur, prenez courage et vous resjouissez, d'autant que je suis icy venu pour vous delivrer ou mourir en la peine. » Et comme il achevoit ces paroles, voicy approcher l'insatiable dragon, qui à gueulle bée cherchoit devorer ceste belle princesse, laquelle, toute transie de peur, trembloit comme la fueille sur l'arbre. Alors Cesarin, meu à compassion, frappant ses mains l'une contre l'autre et sifflant sourdement entre ses dents, halla ses trois animaux contre ceste lourde et furieuse beste, lesquels d'un courage obstiné la combattirent si vivement et furieusement, qu'en fin l'atterrèrent et occirent. Cesarin, voyant ce combat estre reüssy au desir de son intention, s'approcha de ceste beste morte, à laquelle ouvrant la gueulle, il arracha la langue, qu'il emporta, puis sans dire mot ny mesmes se faire veoir à la princesse, s'en retourna vers l'hermite, auquel il raconta ce qu'il avoit fait, dont le bon homme fut merveilleusement consolé.

Ces choses ainsi passées, advint qu'un lourd vilageois et de grosse paste passant par là, vid le corps mort de ce fier et horrible monstre, du-

quel s'approchant et mettant la main à une petite hache qu'il portoit pendue à sa ceinture, luy couppa la teste et la mit dedans un sac qu'il raportoit vuyde du marché, puis print son chemin vers la ville, qu'il continuoit à pas longs et hastez, quand il rencontra la princesse qui s'en retournoit, laquelle accostant il accompagna jusques au palais du roy son père, auquel il la presenta, dont ce bon roy, qui l'avoit pleurée morte, receut tant d'aise et contentement qu'il pensa mourir de joye. Lors Monsieur le pitault, tout fier et content de sa personne, mettant la main à son gras chapeau, d'une parolle rude et arrogante dict : « Sire, vostre fille doit estre ma femme, puis que sa vie despend de moy, qui la luy ay sauvée au hazard de la mienne ; et en signe de ce, voilà de quoy. » Ce disant, tira de ceste poche la teste à ce furieux dragon, laquelle il presenta au roy, qui, l'ayant bien veü et diligemment considerée, commanda qu'elle fust attachée sur la principale porte de son palais royal, en memoire eternelle de la delivrance de la princesse sa fille et de tout le país, ordonnant, pour solenniser ceste heureuse journée, que l'on festast, tenant cour ouverte à tous venans ; et afin de monstrer à ce pied plat qu'il ne vouloit demeurer ingrat envers luy d'un tel benefice, luy accorda sa demande, pour laquelle effectuer il fit faire un somptueux banquet, auquel furent invitées toutes les dames de la cité, lesquelles, pompeusement vestues, s'y trouvèrent pour congratuler ceste delivrance.

En ces entrefaictes, l'hermite se questoit par la cité, lequel oyant le bruict qu'un vil paisant

avoit occis le dragon, et qu'en recompense le roy luy donnoit sa fille en mariage, pensa mourir de dueil; et laissant pour ce jour sa queste, retourna en son hermitage raconter à Cesarin comme le tout se passoit au chasteau; lequel, au recit de tant fascheuses nouvelles, se contrista fort en soy mesme, et à l'instant tirant d'une besace la langue de ce dragon, donna par icelle asseuré tesmoignage de ce qu'en estoit. Quoy entendant l'hermite, et par ces indices cognoissant la verité du faict, retourna trouver le roy, auquel, ayant premièrement defublé son pauvre capuchon, il dict en ceste sorte. « Sire, ce seroit une chose fort detestable que une princesse qui est la fleur de toute gaillardise, la reigle d'honesteté, le mirouer de noblesse, et douée de toute vertu et beauté, fust donnée pour femme et espouse à un lourdaud, sale, vilain, vicieux et laid marpaux, qui n'a jamais hanté que les estables et le parfum d'un fumier, et qui d'autant plus est à fuir, que par impostures et mensonges il cherche à decevoir et abuser vostre majesté, affermant fausement estre celuy qui a occis le puant dragon, qui est totalement faux et controuvé, comme s'il vous plaist je luy monstreray. C'est pourquoy, desireux de vostre honneur et gloire, et du bien, repos et utilité de madame la princesse vostre fille, je suis icy venu pour vous en advertir. » Le roy, oyant ainsi parler ce saint homme, considerant de quelle fidelle affection il disoit ces choses, y adjousta entière foy, et faisant cesser les instrumens et le bal, et mettre fin aux joustes et tournois, commanda à l'hermite dire publiquement qui estoit celuy qui

avoit delivré sa fille. Adonc le bonhomme , qui ne demandoit autre chose , dict : « Sire , il n'est ja besoing que je vous declare son nom ; mais s'il plaist à vostre majesté que je le face venir , vous verrez un jeune homme beau , de belle taille , dispost , gaillard , et tant amiable que l'on diroit que c'est l'amour mesme , les bonnes coutumes et honnestes façons duquel le rendent admirable par sur tous les autres. » Le roy , desireux de veoir ce jeune homme , dict à l'hermite qu'il le fist venir , lequel , ayant receu ce commandement , retourna en son petit hermitage trouver Cesarin , auquel il fit entendre la volonté du roy.

Cesarin , aiant prins sa besace où estoit ceste langue , accompagné de l'hermite et de ses trois animaux , s'alla presenter au roy , devant lequel se jettant à genoux , il dit : « Sire , la peine et le travail ont esté miens , mais un autre a triomphé de l'honneur ; avec ces miens animaux , j'ay delivré la princesse , vostre fille , de la gueulle du fier dragon qui la devoit devorer , et lequel j'ay mis à mort , et neantmoins un autre en emporte la recompense. — Tu le dis , dict le roy , mais quelle preuve m'en donneras-tu plus certaine que le tesmoignage de cestuy , qui m'en a apporté la teste que tu vois icy pendue ? » — Respond Cesarin : « Je ne demande icy que croyez ce que la princesse vostre fille en pourra dire , le seul tesmoignage de laquelle est suffisant pour convaincre d'imposture mon competeur , mais je veux encor donner si bonnes enseignes que par icelles on cognoistra que ce a esté moy et non autre qui a occis le dragon. A ceste cause , je supplie humblement vostre Majesté , Sire , faire re-

garder s'il y a une langue dans ceste teste , pour ce que je m'asseure que l'on n'y en trouvera point. » A ces paroles , le roy demeura tout estonné , et ayant commandé qu'on visitast ceste teste , fut rapporté que veritablement elle estoit sans langue. Lors Cesarin , mettant la main à son bissac , en tira la langue de ce furieux monstre , laquelle estoit si grande qu'elle donnoit esbahissement à un chacun , dementant par ces enseignes la malice et meschanceté de ce brave et audacieux vilain , que le roy fit prendre et sur le champ pendre et estrangler ; et embrassant Cesarin et le retenant pour son gendre , luy fit en toute triomphe et grande magnificence espouser la princesse sa fille.

La mère et les sœurs de Cesarin entendans ces nouvelles , et que veritablement c'estoit luy qui avoit deffaict ceste fière et cruelle beste , delivré la pucellè et icelle espousée , allèrent en Sicile , où elles furent honorablement receues ; mais le mauvais naturel de ces femelles , qui d'un bon œil ne pouvoient veoir prosperer leur sang , leur fit concevoir une telle et mortelle envie contre Cesarin qu'elles l'eussent volontiers devoré ; et tant plus elles pensoient à son bonheur , d'autant plus ceste peste gaignoit leur traistre et desloyal cueur , de façon que , n'en pouvant plus , elles delibèrent entre elles le faire mourir ; pour quoy effectuer , après avoir songé tous les moiens à elles possibles , s'imaginèrent prendre un os , l'esguiser par l'un des boutz , qu'elles empoisonneroient , puis le mettre entre les linceulx de son lit , la pointe en haut , à fin que Cesarin , s'allant coucher et se jettant inconsiderement sur le lict , à la façon

des jeunes hommes, se picquast, ce qu'elles exécutèrent. L'heure de se coucher venue, Cesarin, avec la princesse, entre en sa chambre, se dépouille le premier et se couche, mais si malheureusement qu'il se fischâ dans le costé gauche la pointe de cest os envenimé, tellement que la poison s'estant respandue par son corps, alla jusques au cueur et l'étouffa. La princesse, le voyant mort, commença à crier, se plaindre, tourmenter et faire un tel et si grand dueil qu'au bruict tous les courtisans y accoururent, lesquels trouvant Cesarin passé de ceste vie, tournans et retournans son corps sen dessus dessous pour en chercher les causes, virent qu'il estoit blessé au costé, qu'il avoit gros, enflé et noir comme la plume d'un corbeau, qui leur fit penser qu'il avoit esté empoisonné. Quoy entendu par le roy, en fit faire songneuse et diligente perquisition; mais ce fut en vain, car oncques on ne peut descouvrir les malfaiteurs; finalement, chacun estans vestu de dueil, le roy ordonna que le corps mort fust solennellement et en toute pompe funèbre ensevely.

Cependant, et comme les funerailles se prepaioient, la mère et les sœurs de Cesarin furent touchées de quelque remor de conscience, si qu'elles commencèrent à s'estonner et avoit peur que le lyon, l'ours et le loup, entendans la mort de leur maistre, ne les descouvrirent, parquoy proposèrent leur emplir les oreilles de plomb, affin qu'ils ne peussent rien entendre de ce qui se faisoit. Et comme elles se l'imaginèrent, ainsi fut-il par elles exécuté; mais ne peurent tant bien boucher les aureilles à tous trois que le loup

n'oyst quelque peu de la droite. Comme donc on portoit ce corps mort en terre, le loup, qui entendoit quelques cris et gemissemens, dict au lyon et à l'ours : « Compagnons, il m'est advis que j'entends mauvaises nouvelles, qui ne me font rien esperer de bon ; escoutez donc, je vous prie. » Mais ils avoient les oreilles tellement emplombées et sourdes qu'ils n'entendoient ce que leur disoit le loup, lequel leur repeta ces paroles par plusieurs fois. En fin, voyant qu'il n'estoit par eux entendu, et parloit à des sourds, leur declara par signes ce qu'il vouloit dire, et fit tant qu'ils comprindrent je ne sçay quoy de mort : à raison de quoy, l'ours avec ses ongles durs, longs et crochus, gratta tant dans les oreilles au lyon qu'il les destouppa et en tira le plomb, auquel le lyon en fit autant et au loup aussi. Aians donc ainsi recouvert l'ouïe, le loup dict à ses compagnons : « Frères, il me semble que j'ay ouy dire que nostre maistre est mort, et je ne sçay qu'en penser, tant j'ay peur que ma peur ne soit veritable, attendu que, selon sa coustume, il ne nous vient plus visiter ny distribuer nos vivres ; c'est pourquoy je serois d'advise qu'en sceussions la verité. » Ce dict, sortirent tous trois de compagnie ; mais ils ne furent plustost en la rue qu'ils virent que l'on le portoit en terre, parquoy emeuz de rage et fureur, coururent droict vers la bierre où estoit le corps. Les prestres et autres qui l'accompagnoient au cercueil, voians ces animaux, se prindrent à fuir de toutes pars, l'un deçà, l'autre delà, et ceux qui portoit le corps à le laisser en la place pour penser à leur salut. Toutesfois, aucuns opiniastres et

plus hardis que les autres ne voulurent bouger, pour veoir la fin de tout ce mistère. Adonc ces bestes, avecques les dents et griffes, firent tant qu'ils tirèrent du suaire le corps de leur maistre, lequel ils tournèrent et virèrent tant qu'ils trouvèrent la plaie. Lors le lyon dict à l'ours : « Frère, il seroit bon avoir un peu de la gresse de tes boiaux, pour ce qu'elle est tant salubre que si tost que la plaie de nostre maistre en sera ointe il resuscitera. — Respond l'ours : « C'est assez dict ; qu'il ne tienne à cela que nostre maistre ne vive : j'ouvriray la gueulle grande le plus qu'il me sera possible, lors tu mettras ta patte dedans et jusques à mon gosier, puis avec tes griffes tu en tireras tant que bon te semblera. » Ce que fit le lyon, lequel, après avoir oingt de ceste gresse la playe à Cesarin et icelle bien molifiée, la sucça, et, prenant de certaine herbe, la broya, puis mit jus et mārç sur la playe : la vertu de laquelle herbe fut si grande qu'elle alla jusques au cueur, qu'elle purgea de toutes mauvaises humeurs, le reconfortant et vivifiant tellement, que petit à petit Cesarin commença à respirer, reprendre ses forces et retourner en vie. Quoy voiant, les assistans, estonnez de ce miracle, coururent incontinent l'annoncer au roy, et que Cesarin estoit resuscité. Le roy, joyeux de tant bonnes nouvelles, prenant par la main sa fille, qui Dorathée avoit nom, alla au devant de Cesarin, que l'un et l'autre embrassèrent et baisèrent d'une telle amitié que c'estoit plaisir.

Les nouvelles de ceste resurrection vindrent aux oreilles de la mère et des sœurs, qui leur appresta assez à resver ; toutesfois, faisans bonne

mine et faignans en estre fort joyeuses, allèrent au palais pour veoir Cesarin, et se resjouir avecques luy de sa santé et vie recouverte. Mais elles ne se furent plustost présentées devant luy, que sa playe s'ouvrit, seignant en telle abondance que l'on ne la pouvoit estancher; dont elles perdirent toute contenance et couleur, demeurans paslés comme un drappeau. Quoy voyant le roy, eut incontinent soupçon sur elles, qu'il fit prendre; et, mises à la torture, confessèrent le tout. Au moyen de quoy, sans autre forme ne figure de procès, les fit brusler vives, et nourrir songneusement les trois animaux, qui n'abandonnèrent jamais depuis Cesarin, lequel, avec sa Dorathée, a tousjours vescu en toute paix et felicité.

Atant Alterie avoit mis fin à sa nouvelle, quand, sans attendre autre commandement, elle raconta son enigme en cette manière, disant :

ENIGME.

Dès le commencement, avant le ciel, la terre,
 La lune, le soleil, les plantes et les eaux,
 Mon frère, avecques moy, ainsi qu'ensfans jumeaux,
 Avons esté produicts d'un seul et mesme gerre.

Depuis ce temps tousjours un chacun de nous erre,
 L'un deçà, l'autre là, par branslemens égaux;
 Et comme si estions ennemis capitaux,
 Mon frère me guerroye et je luy fais la guerre.

Je ne puis l'approcher, car si tost qu'il me voy,
 D'un pas prompt et leger il s'enfuit devant moy.
 Il vit par mon trespas, par sa mort je pren vie.

*Plus je me monstre à vous et moins me voyez vous ;
Toutesfois en hiver je me trouve à tous coups,
Quand vous voulez soupper, en vostre compagnie.*

L'enigme tant ingenieusement proposé par Alterie fut trouvé tel, qu'aucun n'osa entreprendre l'interpreter, fors elle, qui les voyant tous sans parole, dict : « Messieurs, mon enigme ne signifie autre chose que la nuit, laquelle, avec son frère, c'est à dire le jour, ont esté produits dès le commencement et avant toutes choses ; ils fuient tousjours l'un devant l'autre, et jamais ne se peuvent approcher : quand l'un meurt, l'autre vient, c'est à dire quand il est jour la nuit vient, et en yver, que les jours sont courts, la nuit se trouve souvent au soupper d'un chacun. » Ceste belle interpretation fut plaisante à tous, qui l'estimèrent et louerent beaucoup. Et affin que le jour ne les surprint en leur discours, Madame commanda à Eritrée qu'en recitant sa fable elle suivist l'ordre, laquelle, joyeuse, commença à dire ainsi :

FABLE IV.

Andriget, estant à l'article de la mort, faict son testament, par lequel il laisse son ame, celles de son confesseur et de son notaire, à tous les diables.

C'est un commun proverbe, que de mauvaise vie, mauvaise fin. A ceste cause, est beaucoup meilleur vivre chrestienement et en homme de bien, que sans aucune consideration abandonner les resnes à sa conscience, et accomplir ses effrées volontez, comme il en print à un notable citoyen, lequel, estant à l'article de la mort, donna son ame au diable, et, desesperé (ainsi le permettant la divine justice), mourut miserablement.

En Come, petite ville de Lombardie, non fort eslongnée de Milan, demouroit un citoyen nommé Andriget, lequel, combien qu'il fut tant riche en possessions, terres, heritages et bestail, qu'aucun ne se peust égaller à luy, estoit toutesfois si pauvre de conscience, qu'il ne se dedaignoit lever plus matin pour commettre beaucoup de meschancetez. Cestuy donc ayant ses greniers pleins de toutes sortes de bleds provenans de ses fermes, les distribuoit à pauvres villageois et autres miserables personnes, n'en voulant jamais vendre un seul grain aux marchans, principalement à

deniers contens, et faisoit cecy, non qu'il eust compassion des pauvres, mais affin d'arracher d'eux quelque arpent de terre pour agrandir ses possessions et revenu, cherchant tousjours s'accommoder de ce qui luy estoit plus agreable, en intention de se faire petit à petit maistre et seigneur de tout le pays.

Advint qu'en ces quartiers la famine fut si merveilleusement grande, qu'en plusieurs lieux l'on trouvoit les hommes, femmes et petits enfans morts de faim : à raison de quoy tous les paisans circonvoisins, tant des montagnes que vallées, recouroient à Andriget, l'un luy donnant demy arpent de pré, l'autre un arpent de terre, cestuy-cy quelque pièce de bois, et cet autre quelque quartier de vigne, et en contreschange remportoient du froment ou autre sorte de grain pour subvenir à leur petit mesnage. Et telle et si grande estoit la presse et affluence de ces bonnes gens, lesquels de toutes parts venoient en la maison de cest usurier, qu'il sembloit que ce fust le grand jubilé. Cestuy avoit un notaire, nommé Thony Raspant, homme veritablement fort bien entendu en son art, mais encores plus à escorcher le pauvre homme. Or à Come estoit un statut que aucun notaire ne pouvoit recevoir contract de vente si premièrement l'argent n'estoit nombré en sa presence et de quelques tesmoins, à cause de quoy Tony dict plusieurs fois à Andriget qu'il ne vouloit passer tels instrumens, pource qu'ils estoient contre la forme du statut de Come, et ne vouloit encourir la peine indictée par iceluy; mais Andriget, avec une face furieuse et rudes paroles, luy disoit toutes sortes d'in-

jures dont il se pouvoit adviser, le menaçant le faire pendre. Et pource qu'il estoit homme d'autorité, riche et des principaux de la ville, et aussi qu'il faisoit souvent trotter saint Bouched'or, le notaire ne luy osoit desobeir, ains faisoit tout ce qu'il vouloit et encore d'avantage.

A quelque temps de là fut une feste solemnelle qu'il falloit aller à confesse, à raison de quoy Andriget envoya à son confesseur un levraut, deux perdrix et une couple de bonnes bouteilles pleines de vin, avec deux aulnes de fin drap pour luy faire des chausses et à sa chambrière, le priant se tenir prest, et que le lendemain il se vouloit aller confesser : ce que fit le prestre, qui, le voyant venir, luy alla au devant avec une grande reverence. Andriget, prosterné aux pieds de ce curé, et s'accusant diligemment de toutes ses fautes, vint à tomber sur le péché d'avarice, se confessant par le menu de tous les faux contracts qu'il avoit faits. Le prestre, qui avoit quelque peu de lettres en la teste, cognoissant ces contracts estre illicites et usuraires, commença humblement le reprendre, luy remonstrant qu'il estoit tenu à la restitution, quand Andriget, à qui desplaisoient ces paroles, luy respondit qu'il ne sçavoit qu'il disoit, le renvoiant encor estudier. Quoy entendant le prestre, auquel souvent Andriget faisoit des presens, eut peur de perdre sa chalandise, qu'il ne le laissast et s'allast confesser à un autre : parquoy, estendant la main, luy donna l'absolution ; et Andriget, ayant mis un escu en la main de son confesseur, print congé de luy et s'en alla.

Advint que quelque temps après Andriget tom-

ba en une forte maladie, laquelle fut si grieve que tous les medecins l'abandonnèrent pour mort. Ses parens et amis, voians ceste maladie par le jugement des medecins estre mortelle et incurable, le persuadèrent faire son testament, se confesser et mettre en estat, comme tout bon et fidelle chrestien doit faire. Luy, qui estoit tout dedié à l'avarice, et jour et nuit ne pensoit à autre chose que comme il se pourroit agrandir, ne se soucioit guères de la mort, ains reculoit bien loing ceux qui luy en parloient; et se faisant apporter maintenant une chose et tantost une autre, s'en jouoit, prenant plaisir à les manier. Or, quelque temps après, il fut tellement sollicité par ses amis, que pour leur complaire il com-menda que l'on fist venir Thony, son notaire, et messire Neophite, son bon confesseur, parce qu'il se vouloit confesser et ordonner de ses affaires. Eux venuz, se présentèrent à luy, qu'ils saluèrent, prians Dieu luy renvoyer sa santé; et luy demandans comme il se portoit, l'exhortoient à prendre courage, et que, Dieu aidant, il n'en auroit que le mal, quand il leur respondit qu'il estoit de beaucoup empiré, à raison de quoy vouloit faire son testament, puis se confesser. Le prestre, ajoustant foy à ses paroles, l'admonesta qu'il se souvint de Dieu et se conformast à sa sainte volonté, quoy faisant luy envoyeroit ce qui luy estoit necessaire. Après, Andri- get voulut que l'on appellast sept hommes pour estre tesmoins en ce testament; lesquels venuz, il dit au notaire : « Thony, combien prenez vous de chaque testament que recevez ? » Respond Thony : « L'ordonnance veut qu'en ayons

un florin ; mais nous en prenons tantost plus , tantost moins , selon la volonté du testateur. » Or dit Andriget : « Tenez, en voilà deux que je vous donne , à la charge qu'escrirez tout ce que je voudray ; à quoy s'accorda le notaire , lequel , ayant invoqué le nom de Dieu et escrit l'année , le mois , le jour et l'indiction , comme tous notaires ont accoustumé faire en tous instrumens , commença escrire en ceste manière : « Je Andriget du Val Sabie , sain d'entendement , encor que malade du corps , laisse et recommande mon ame à Dieu mon createur , lequel je remercie de tout mon cueur des biens qu'il luy a pleu me faire en ceste vie. » Dit Andriget au notaire : « Qu'est-ce que tu as là escrit ? » Respond le notaire : « J'ay escrit ainsi et ainsi , et luy leut de mot à mot tout ce qu'il avoit escrit. Lors Andriget , allumé de despit , dit : « Qui t'a dict que tu escrivisses ainsi ? Pourquoi ne me tiens tu la promesse que tu m'as faite ? Escri à ma mode en ceste sorte : « Je , Andriget du Val » Sabie , malade du corps et sain de l'entendement , » laisse et recommande mon ame au grand diable » d'enfer. » Le notaire et les tesmoings , oyans ces paroles , demeurèrent tous esperdus , et regardans le testateur au visage , luy dirent : « Hé ! seigneur Andriget , hélas ! où est maintenant vostre bon esprit ? où vostre prudence accoustumée ? Quoy ! estes vous devenu fol ? Les insensez et furieux disent telles paroles. Ha ! ne faites telles folies , pour l'amour de Dieu , d'autant que pechez contre vostre ame et vostre honneur , et au scandale et vitupère de toute vostre famille ; ceux qui jusques icy vous ont eu en estime d'homme pru-

dent, sage et avisé, vous reputeront le plus meschant, malheureux, traistre et infidelle que jamais la nature crea, pource que, mesprisant vostre bien et salut, à plus forte raison pouvez vous avoir celuy de vostre prochain à mespris. » Adonc Andriget, enflambé comme un brazier ardent, dict au notaire : « Ne t'ay je pas dict que tu escrivisses ce que je te dirois ? T'ay je pas bien salerié pour ce faire ? » Respond le notaire : « Ouy, monsieur. — Escri donc, dit le testateur, ce que je te dy, et non ce que je ne veux pas. » Le pauvre notaire eust voulu estre bien loing, voiant les bigerres opinions de cest homme ; neantmoins, craingnant que la colère ne luy hastast ses jours, escrivit tout ce qu'il luy dicta de sa bouche. Ce faict, Andriget dit au notaire : « Escri : « Je laisse l'ame de Thony Raspant, mon » notaire, au grand Satanas, affin qu'elle face » compagnie à la mienne au departir d'icy. »—Ah ! monsieur, vous me faictes tort, dit le notaire, et offensez mon honneur et bonne renommée.— Poursuy, miserable, dict le testateur, et ne me tourmente point davantage que je suis ; je t'ay doublement payé affin que tu escrivisses à ma mode ; escri donc ainsi à la malheure : « Pour ce » que s'il n'eust presté consentement à mes mes- » chancetez, et n'eust receu tant de illicites et » usuraires contracts, ains m'eust dechassé, je ne » me trouverois maintenant enveloppé en ce labi- » rinthe. » Achève : « Et pource qu'adonc il fit » plus de compte de mes deniers que de mon ame » ny de la sienne, de rechef je la donne et re- » commande ès mains de Lucifer. » Le pauvre notaire, qui craignoit adjouster mal sur mal, escri-

vit tout ce que l'autre luy nomma. Après luy dit : « Escri : « Item, je laisse l'ame de messire » Neophite, mon confesseur cy present, à trente » mil paires de diables. » — Que dites vous, seigneur Andriget ? dit le prestre ; sont ce là paroles d'un homme sage, tel qu'avez tousjours esté estimé ? Vray Dieu ! ne dictes ainsi. Sçavez vous pas que nostre seigneur Jesus Christ est misericordieux, et a tousjours les bras estendus et ouvers, attendant que le pecheur se recognoisse, vienne à repentance, et accuse sa coulpe de ses pechez ? Accusez vous donc des fautes qu'avez commises et criez mercy à Dieu, et il vous pardonnera ; vous avez moyen et temps rendre ce qu'avez de l'autruy ; faisant restitution, Dieu, qui est tout bon et ne veut la mort du pecheur, vous fera misericorde. » Respond Andriget : « Ha ! meschant apostat, confusion de mon ame et de la tienne, remply d'avarice et simonie, tu me conseilles bien à cest heure. Escri notaire, escri : « Je laisse, » dis-je, son ame au centre d'enfer, parce que, si » n'eust esté sa pestilentielle avarice, il ne m'eust » jamais absouls ; quoy faisant, je ne fusse tant » souvent retourné à mon vomissement, ny commis » tant d'erreurs. » Et quoy ! te semble il honneste et convenable que je rende mes biens mal acquis ? Te semble il juste que je laisse aujourd'huy mes enfans pauvres et belistres ? Garde, garde ce conseil pour autruy, si tu penses qu'il luy puisse profiter, car, quant à moy, je n'en ay que faire. Escri encore, notaire : « Item, je laisse à Felicité, » mon amoureuse, une mestairie assise au village » de Comache, affin qu'elle puisse avoir sa vie et » ses vestemens, et se donner du plaisir et bon

» temps avec ses rufiens , comme elle a tousjours
 » fait, et qu'à la fin de sa vie elle me vienne
 » trouver au fond du gouffre infernal, pour d'un
 » eternal supplice y estre tourmentée avec nous
 » trois. Et quant au surplus de tous mes biens ,
 » tant meubles qu'immeubles, presens et à venir
 » quelsconques , je les laisse à Commode et Tor-
 » quat, mes fils legitimes et naturels, les priant
 » ne faire dire en mon intention messes ny ma-
 » tines, vigile ny de profundis ; mais qu'ils ne s'ad-
 » donnent à autre chose qu'à jouer, putasser,
 » yvrongner, ribler, battre, frapper et faire toutes
 » choses qui sont les plus infames, detestables et
 » abominables, affin que mes biens induement ac-
 » quis s'en aillent comme ils sont venuz, et que,
 » desesperez par la perte d'iceux, ils se pendent
 » eux mesmes par leur col. Et veux que ceste cy
 » soit ma dernière volonté, à laquelle je vous
 » prens tous à tesmoings. » Ce testament ainsi es-
 crit et publié, Andriget tourna son visage vers
 la muraille, et, buglant comme un toreau, rendit
 son ame à Pluton, qui dès longtemps l'attendoit.
 Ainsi ce malheureux, sans soy confesser ny faire
 penitence de ses fautes, finit miserablement ses
 jours.

La gentille Eritrée avoit mis fin à sa nouvelle,
 au grand esbahissement des hommes et femmes,
 considerant la grande sottise, ou plustot malice
 du desespéré Andriget, lequel ayma mieux estre
 esclave du diable, ennemy de l'humaine nature,
 que se repentir de ses pechez. Mais pource que
 les heures de la nuict s'escouloient, Eritrée,
 sans attendre le commandement de Madame,
 proposa son enigme en ceste sorte, disant :

ENIGME.

*J e suis gras, rebondi, gros, refaict, blanc et rond,
Long d'un demi quartier et un peu davantage ;
Mais la plus part du temps en un lieu plein d'ombrage
Je cropi pendillante ainsi que beaucoup font.*

*Si l'on veut m'emploier, on me trouvera prompt
A faire tout cela qui depend de ma charge,
Et fust-ce pour sonder un creux estroict ou large,
Ce m'est tout un, pourveu qu'on y trouve le fond.*

*Je tente les hazards, et à toute aventure,
Sans regarder comment, j'entre tout dans le corps
De celles qui ont grande et large l'ouverture ;*

*Mais si quelqu'une veut entre ses doigts m'estreindre,
Je souille tant sa main d'un humeur gras, que alors
Elle a dequoy se plaindre, et si n'ose se plaindre.*

« Ma damoiselle Eritrée, dict le Bembe, vostre enigme ne signifie autre chose que donner l'ame au diable ; mais gardez qu'il ne se mette en vostre enfer, pour ce qu'il le brusleroit. — Je n'en ay pas peur, respond elle ; d'autant que mon enigme n'est tel que le pensez. — Exposez le donc, dict le Bembe, affin de nous mettre hors de peine. — Très volontiers, respond la damoiselle, car je veux bien que scachez qu'il ne signifie autre chose que le flambeau ou chandelle de suif, qui a toutes les qualitez cy dessus ; si elle est mise en une lanterne, qui a grande et large l'ouverture, elle entre toute en son corps, et

qui l'estraint entre ses doigts, elle luy souille la main de suif. » Et pource que les coqs par leur chant annonçoient minuict estre desjà passé, Madame commanda à Cataruse mettre fin à ceste dixiesme nuictée par le recit de quelque gentile fable et plaisant enigme, laquelle, plus prompte à bien dire qu'à se taire, en ceste façon donna tel commencement à sa fable, disant :

FABLE V.

Rosolin de Pavie, homicide et larron, estant prins et mis à la torture, ne confesse rien ; mais voiant tourmenter son fils, s'accuse de soimesme sans autre contrainte ; à raison de quoy on luy sauva la vie par un bannissement, puis se fit hermite.

Quelle et combien ardante et estroite est l'amitié du père envers son vertueux enfant, il n'y a aucun à qui Dieu ait faict ceste grace d'estre honoré du nom paternel qui n'en puisse rendre bon tesmoignage : pour ce qu'il ne se travaille seulement pour l'entretenir de vivres et vestemens, mais aussi hazarde souvent sa vie pour l'agrandir et faire riche. Et que cecy soit vray, je le vous monstreray par le recit de ceste petite fable ; encores qu'elle soit plus pitoiable que plaisante,

je pense qu'elle ne sera de moindre enseignement et doctrine.

En la noble cité de Pavie, très-recommandée tant pour les lettres qui y florissent comme pour tenir ensevely entre ses murailles le corps du venerable saint Augustin, vray marteau des heretiques et la lumière et clarté de la religion chrestienne, demouroit n'a pas fort long temps un nommé Rosolin, homme meschant, desloial, meurtrier, traistre, larron et remply de toute meschanceté; lequel à l'occasion de ses richesses estoit toujours suivy d'un monde de batteurs de pavé, gens sans adveu et mauvais garnements, et qui ne valoient guères avecques rien, à raison dequoy il tenoit toute la ville en crainte; et jaçoit qu'il eust commis plusieurs crimes, comme vollé, osté robbes et manteaux, battu et occis plusieurs personnes, et que tous les jours nouvelles plainctes en fussent faictes, neantmoins n'y avoit homme tant mauvais ne si hardi qui l'osast poursuivre, pour la faveur que luy portoient ces mauvais garçons, tellement que les pauvres complaignans estoient contrains quitter leur poursuites et laisser tout là.

Cestuy avoit un seul fils, d'un naturel tout contraire, lequel, vivant honestement et sans reproche, avec douces paroles remonstroit souvent à son père qu'il ne faisoit bien mener une vie tant desbordée, le suppliant humblement s'en retirer, luy remettant devant les yeux les dangers ausquels il estoit à toute heure à ceste occasion; mais ses sages remonstrances estoient semées au vent, pour ce que le père en faisoit pis: de façon que tous les jours on n'oyoit dire

autre chose sinon : « Ceste nuit, un tel a esté vollé, et tel tué par un tel. »

Rosolin perseverant donc en ses meschancetés, Dieu voulut qu'il fust prins par un prevost des mareschaux et conduit à Pavie, où, estant interrogé par le juge criminel, assure comme un meurtrier, nioit tout. Quoy voyant le juge, et que pour lors il n'en pouvoit avoir autre raison, ordonna qu'il fust mis en basse fosse, luy donnant seulement chacun jour trois onces de pain et autant d'eau. Ce pendant, le juge estoit bien empesché, ne sçachant, attendu ses denegations, et qu'il n'y avoit point ou peu de preuves, s'il le devoit condamner comme coupable ou le r'envoyer absouz. En fin, assemblant le conseil, fut dit qu'il luy falloit presenter la question pour veoir s'il confessoit rien par sa bouche. Le lendemain, le juge fait venir Rosolin, lequel persista toujours en ses denegations, à raison de quoy il ordonna qu'il fust mis à la corde; mais plus on luy bailloit la question forte et cruelle, plus se rendoit opiniastre, ne voulant rien confesser, ains avec une grande constance poursuivoit d'injures les juges et conseillers, disant qu'ils estoient meschans, larrons, cruels, qui meritoient pour leur meschante vie et injustice mille fourches, et que l'on luy faisoit tort; qu'il estoit homme de bien, de bonne vie, et n'y avoit personne qui à droit se peust plaindre de luy.

Le juge, qui cognoissoit appertement cet homme estre coupable, ne le pouvoit neantmoins condamner, pour n'estre convaincu, dont il estoit en grande peine. A raison de quoy, considerant les meschancetez de Rosolin et sa con-

stance si grande , que, pour tourment qu'on luy donnast, l'on ne pouvoit tirer aucunes preuves par sa bouche, s'imagina proposer au conseil ce que vous entendrez. Les conseillers estans le jour ensuivant assemblés en la chambre criminelle, le juge dict : « Messieurs, la constance de cest homme est grande, mais sa meschanceté l'est encore davantage, si qu'il choisira plustost rendre l'âme entre les tourmens que confesser aucune chose; à raison dequoy je serois d'avis, si le trouvez bon, faire pour dernier refuge une tentative qui seroit telle : Envoyer les sergens prendre Barget, son fils, et en sa presence le mettre à la question, pour ce que j'estime que le père, voyant tourmenter son fils innocent, confessera sa faute. » Ce conseil fut approuvé par la cour, qui decreta prinse de corps contre Barget. Lequel pris, lié et garrotté, fut amené devant le juge, qui l'interrogea, et son interrogatoire, qui ne contenoit autre chose que toutes denegations, redigé par escrit. Quoy voyant le juge, le faict despouiller et mettre à la torture en presence du père, qui, voyant son fils prins et lié au tourment, demeura plus mort que vif. Ce faict, Rosolin present, le juge fit guinder Barget, qu'il interrogeoit toujours de plusieurs choses; mais le pauvre, qui estoit innocent, disoit ne savoir rien de ce qu'on lui demandoit; dont le juge faignant estre en colere : « Et je te feray bien sçavoir », dist-il. Lors ordonna redoubler la question : au moyen de quoy, le pauvre, qui enduroit beaucoup, crioit tant qu'il pouvoit : « Misericorde, messieurs, misericorde ! je suis innocent, je n'ay failly et ne sçay de quoy

on m'accuse. » Le juge, l'oyant ainsi plaindre et doulour, luy disoit : « Barget, confesse la verité, sans te laisser ainsi gaster ; aussi bien sçavons nous tout, mais nous voulons que tu le declares. — Messieurs, respondoit Barget, je ne sçay que vous voulez dire, et cela sçay je seulement que je suis innocent de ce dont on m'accuse. » Adonc le juge, qui avoit instruit le maistre de la question, luy dict que sans misericorde ny aucune pitié l'on le laissast tomber du haut en bas. Barget, entendant ceste cruelle sentence et considerant ne pouvoir endurer ce tourment, qu'il estimoit pire que la mort très-cruelle, se resoult mourir et confesser ce qu'il n'avoit jamais fait ; parquoy s'escria : « Messieurs, je vous supplie donner quelque relâche à mon tourment, et je vous confesseray tout. » A ces paroles fut osté de la question et conduit devant messieurs, ausquels il dict, en la presence de son père, avoir commis tous les cas dont il estoit accusé. Rosolin, qui avoit ouy ceste confession, après avoir long temps discouru en soy-mesme, meü d'amitié paternelle et considerant l'innocence du pauvre Barget, dit : « Messieurs, je vous supplie ne tourmenter plus mon fils, et le delivrer : car il est innocent des cas à lui imposez, et c'est moi qui est coupable et ay fait la faute. » Lors commença par le menu à declarer tout ce que les tourmens, pour cruels qu'ils fussent, ne luy avoient sceu onc faire confesser : laquelle confession le juge fit enregistrer, et, desireux sçavoir l'occasion de ce soudain changement, dict à cest homme : « Rosolin, pour tous les tourmens que tu as souffers on ne t'a jamais

sceu faire dire la verité ; toutesfois, après que tu as veu Barget à la question tu en as plus dit qu'on n'en demandoit ; je sçauois volontiers, ainsi Dieu ayt mercy de ton âme, qui en est la cause. — Hà ! dit Rosolin, ne le sçavez-vous pas ? — Non, certes », dit le juge. Respond Rosolin : « Et vrayement, si ne le sçavez, je la vous diray, s'il vous plaist m'escouter. Or, messieurs, vous avez veu et clairement cogneu ma constance en la question, d'autant que lors vous tourmentiez mes membres morts ; mais quand vous avez gehenné Barget, mon seul fils, adonc vous avez tourmenté le plus vif de mes membres. — Tu es donc mort, dict le juge, puis que tes membres sont morts ? — Je ne suis pas mort, dict Rosolin, ny mes membres morts, ains vivent ; mais quand vous me tourmentiez, je ne souffrois rien, pour ce que ces membres qu'ores vous voyez et tourmentiez, lors n'estoient les miens, ains ceux de mon père mort, pourri et reduit en pouldre ; mais quand avez tourmenté mon fils, vous tourmentiez mes membres, pource que les membres du fils sont proprement les membres du père. » Le juge, entendant ces raisons, le vouloit absoudre ; mais pource que la justice ne pouvoit souffrir que tant de meschancetez demeurassent impunies, le bannit à perpétuité ; non que ses mesfaits ne meritassent une peine plus grieve, mais en consideration de l'amitié que le père portoit au fils. Rosolin, se oyant prononcer sa tant legère et douce sentence, levant les mains et les yeux au ciel, en rendit grâces à Dieu, promettant par vœu solemnel changer ses mauvaises façons en une vie meilleure et toute

saincte; et sortant de Pavie, s'alla rendre en un hermitage, où depuis il a saintement vescu, et fait telle et si grande penitence, qu'il s'acquit paradis, de manière que jusques aujourd'huy sa memoire sert d'exemple aux bons.

Cataruse avoit mis fin à sa fable, quand Madame ordonna que par le récit d'un plaisant enigme elle suyvist l'ordre, laquelle doucement dict en ceste sorte :

ENIGME.

*E*lle estoit preparée, attendant finement,
 Tenant à tous venans tousjours sa porte ouverte,
 Quand voycy le galant, qui, l'ayant decouverte,
 Court, se haste et l'accoste assez legèrement.

*Il la flatte, il la baise, il entre brusquement,
 Ne se doutant en rien de l'embusche couverte
 Que ceste laide icy conjurée à sa perte
 Dedans son lasche sein luy couvoit laschement.*

*Ce pendant tout joyeux il saoule son envie
 De ce qu'il ayme tant, qu'au hazard de sa vie
 Il le cherche parmy cent et cent mille mors;*

*Mais en fin se voulant retirer, il s'estonne
 Qu'elle le presse tant, qu'il faut que dans son corps,
 Gros et remply de luy, sa vie il abandonne.*

« Ha! vraiment, dict le Trevisan, c'est cestuy cy qui parle de la rusterie! — Encores moins que l'autre, dict Cataruse, et pour vous le monstrer je vous en veux donner l'interpretation. Sa-

chez donc que mon enigme ne veut signifier autre chose que la ratière, laquelle tient tousjours sa porte ouverte à tous venans, et le galland est le rat, qui, ne se doubtant de l'embusche, y entre et se saouille de ce qu'il y trouve; mais, en voulant sortir, se trouve prins, si bien qu'il faut qu'il y meure.» Cette exposition finie, ils se levèrent tous, et prindrent congé de Madame, soubz promesse de retourner le soir ensuyvant comme ils avoient accoustumé.

FIN DE LA DIXIESME NUICT.





L'UNZIESME NUICT

DES

FABLES ET ENIGMES DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS
STRAPAROLE.

Desjà la noire nuict, mère nourrisse des peines journalières, estoit venue, et les animaux recreuz prenoient repos, quand l'amiable et douce compagnie, mettant tout ennuyeux chagrin sous le pied, se trouva au lieu accoustumé; et les damoiselles ayans faict quelques tours de danse, suivant leur bonne coustume, le vaisseau fut apporté, duquel, par hazard, fut premièrement tiré le nom de Fleur-diane, après celuy de Leonor, puis celuy de Diane, et pour le quatrième, celuy d'Ysabelle, reservant le dernier rang à Vincende.

Cela faict, et les instrumens estans apportez et mis d'accord, Madame commanda à du Moulin et au Trevisan dire une chanson, lesquels, sans trop songer, commencèrent chanter en ceste manière :

Straparole. II.

18

CHANSON.

Les douceurs de vostre face,
 Vos beautez et vostre grace,
 Et vostre œil qui m'ensorcelle
 D'un plaisant effort,
 Et, larron, en soy recelle
 Ma vie et ma mort,

Me charment de telle amorce,
 M'estraignent de telle force,
 Que, contrainct soubz leur puissance,
 Ils forcent mon cœur
 Plier soubz l'obeissance
 De vostre grandeur.

Aussi, qui est la personne,
 Tant grossière, tant felonne,
 Tant cruelle, tant barbare,
 Qui peust quelque jour
 Veoir vostre beauté si rare,
 Où niche l'amour,

Qui ne sentist en son ame
 Ne sçay quelle chaude flame,
 Ne sçay quelle douce glace,
 Naistre d'un desir
 Qui le rechaufe et r'englace,
 D'un nouveau plaisir,

Et dont la poictrine ardante,
 Grosse d'une ardeur mordante,

*Ne face par tout entendre
Ses souspirs legers,
Forts assez pour piteux rendre
Les lyons plus fiers,*

*Et, impatient, n'implore
Et dieux et hommes encore,
Les astres, les cieux, la terre,
Et la mer aussi,
Pour trouver à ceste guerre
Pardon ou mercy?*

Ceste belle et douce chanson, chantée par du Moulin et le Trevisan, pleut merueilleusement à la compagnie, avec ce qu'elle fut de telle vertu et force, que, de pitié, elle fit plorer celle à qui elle touchoit de trop près; et afin de donner commencement aux nouveaux discours de cette soirée, Madame voulut que Fleurdiane commençast, laquelle, avoir fait la reverence, dict en ceste façon :

FABLE I.

*Soriane meurt, et laisse trois enfans : Dussolin,
Tesifon, et Constantin le fortuné. Ce
dernier, par le moyen d'une chatte,
acquiert un puissant
roiaume.*



n void bien souvent, amoureuses dames, un grand riche homme tomber en une grand pauvreté, et celuy qui est en une extreme misère s'eslever au comble de tous biens, comme advint à un pauvre chetif, lequel du bissac parvint à la couronne.

En Bohême estoit jadis une bonne pauvre vefve nommée Soriane, laquelle avoit trois fils : l'un nommé Dussolin, l'autre Tesifon, et le troi-siesme Constantin le fortuné. Ceste cy n'avoit autres biens en ce monde que trois choses, assçavoir : une huche à paistrir le pain, un tour ou rondeau sur lequel on tourne la paste, et une chatte. La pauvre vieille, chargée d'ans et agravée de maladie, se sentant au lict de la mort, voulut disposer de si peu qu'elle avoit, et faire un testament par lequel elle laissa à Dussolin, son aîné, la huche, à Tesifon le tour ou rondeau, et au petit Constantin la chatte. Elle morte et ensevelie, les voisins, qui congnoissoient la pauvreté de ces enfans, empruntoient d'eux le plus souvent et la huche et le rondeau,

et en les rendant leur donnoient, pour le louage, tousjours quelque petite fouasse ou tourteau, que Dussolin et Tefison mangeoient seuls, sans d'un seul petit morceau en faire part à leur jeune frère Constantin, auquel, s'il advenoit quelquefois qu'il leur en demandast, ils respondoient qu'il en demandast à sa chatte, et qu'elle luy en bailleroit ; à raison de quoy le pauvret enduroit beaucoup de disettes.

Quoy voyant la chatte, laquelle estoit fée, en eust telle pitié qu'elle ne print jamais repos qu'elle ne trouvast à son maistre remède contre la malice et gloutte gourmandise des deux frères ; de manière qu'un jour, accostant son maistre Constantin, elle luy dict : « Mon maistre, qui endure n'est pas vaincu, la patience surmonte la douleur ; c'est pourquoy je vous supplie attendre le temps et me laisser faire, d'autant que j'espère en bref pourveoir si bien à noz necessitez, que voz frères se sentiront bienheureux pouvoir vous requerir ce dont vous les suppliez maintenant. » Ce disant, print une meschante besace, sortit de la chambre, et s'en alla en la campagne, où feignant dormir, elle print un lièvre, lequel se jouoit autour d'elle, et le tua. Ce faict, le serrant dans son sac, qu'elle jetta sur ses espauls, alla au palais Royal, auquel elle se pourmena cinq ou six tours, et s'estant accostée de quelques courtisans les pria la faire parler au roy, ce qu'ils firent ; lequel, entendant qu'une chatte vouloit parler à luy, la fit entrer, et s'estant informé qu'elle demandoit, respondiit que Constantin, son maistre, l'avoit envoyée pour, en son nom, presenter ce levraut à Sa Majesté. Ce disant, le

tira de sa besace, et faisant une grande reverence, le luy presenta. Le roy le receut fort amiablement, luy demandant qui estoit ce Constantin. « C'est, dict la chatte, un jeune gentilhomme qui en bonté, beauté, vertu et puissance, n'a son pareil. » Quoy entendu par le roy, en fut fort joyeux, esperant le congnoistre mieux à l'advenir; et, commandant qu'on fist disner ma dame la chatte, se retira. La chatte, ayant bien farcy sa panse, voulut que son maistre se resenstist de sa bonne fortune, de façon que avec ses griffes, le plus subtilement que elle peut et sans estre aperceue de personne, emplit secrettement sa besace des meilleures viandes et des plus frians morceaux qui fussent sur table; et ayant prins congé de toute la court, s'en retourna trouver son maistre.

Les deux frères, voyans Constantin triompher de tant de vivres, luy en demandèrent; mais, leurs rendant la pareille, les renvoya à leurs huche et rondeau, dont ils furent tant irritez qu'ils l'eussent volontiers devoré. Et comme ainsi soit que Constantin fust beau, accomply en ses membres, et de bien bonne grace, si est-ce que la pauvreté, la faim et la nécessité qu'il avoit enduré, l'avoient tant deffiguré de rongnes et gratelles, que c'estoit horreur de le veoir; au moyen de quoy sa chatte, qui l'aimoit beaucoup, s'advisa le soulager par certains remèdes à elle congneuz, de mode qu'après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, le mena près le coulant d'un certain fleuve, où elle le fit despouiller tout nud, après le plongea par trois fois en l'eau; puis, avec sa langue, le lescha diligemment depuis les pieds

jusques à la teste, qu'elle paigna avec ses griffes, et continua cest office tant songneusement, qu'en moins de trois jours elle le rendit tout sain et gaillard.

Ce fait, et la chatte voyant son maistre bien guery et dispost, luy dict : « Mon maistre, si me voulez croire et suivre mon conseil, faisant ce que je vous diray, je m'ose vanter vous enrichir en bref. — Et comment ? dict Constantin. — Le mieux du monde, respond la chatte ; venez seulement avecques moy, et ne vous souciez d'autre chose. » Ce dict, le mena vers une rivière qui estoit assez près du palais royal, et là le despouilla de tous ses vestemens, puis le fit mettre en l'eau jusques à la gorge ; cela fait, elle se print à crier tant qu'elle peut : « A l'ayde ! à l'ayde ! au secours ! Helas ! monsieur Constantin se noye ! Chetive moy ! que deviendray-je ? que feray-je ? » Ce cry fut si grand et tant de fois reiteré, qu'il vint jusques aux oreilles du roy, lequel considerant que ce pouvoit estre ce Constantin qui luy avoit fait tant de presens, commanda qu'en toute diligence l'on l'allast secourir. Ce jeune homme, estant retiré de l'eau et sauvé du danger, fut revestu de beaux et riches accoustremens, et mené devant le roy, lequel le receut fort amiablement, et luy demandant qui l'avoit ainsi jetté en la rivière, le pauvre homme ne sçavoit que respondre, quand sa chatte, qui l'accompagnoit, dict : « Sire, la peur qu'il a eu, se voyant au danger où on l'a trouvé, l'a tellement eperdu, qu'il ne peut encores bonnement reprendre ses forces ny recouvrer la parole pour vous rendre raison de ce que luy demandez.

C'est pourquoy, s'il plaist à Vostre Majesté, je je suppleeray à ce deffaut, et vous diray ce qui en est. Sçachez donc, Sire, que comme il estoit exprès party de sa maison, chargé de bagues, joyaux et pierres precieuses dont il vous venoit faire present, a esté chevalé par des voleurs, qui, le prenant à leur avantage, luy ont tout os'é jusques à sa chemise; puis, le pensant noyer, l'ont jetté en la riviére, où, sans le bon secours de ces gentilshommes, il eust esté ensevely des ondes, et n'en fust jamais eschappé. » Quoy entendant le roy, commanda qu'il fust bien traicté et mis en une belle et riche chambre, joyeux à merveilles d'avoir un tel hoste, lequel croyant estre autant riche que beau, delibera luy faire espouser la princesse sa fille; ce qui fut incontinent exécuté.

Les nopces faictes et solemnellement celebrées en toute magnificence, le roy commanda que dix mullets fussent chargez d'or et d'argent, et cinq autres de riches vestemens et meubles precieux, et conduitz en la maison de son gendre Constantin, lequel se voyant honoré de la compagnie d'un monde de braves gentilshommes, joint qu'en si peu temps il estoit devenu si riche et puissant qu'il estoit la seconde personne après le roy, estoit joyeux à merveilles; toutesfois ceste joye estoit temperée d'un ennuyeux soucy, ne sachant le bon seigneur où mener sa femme, dont se faschoit assez en soymesme, quand sa chatte luy dict qu'il mist soubz le pied tout ce chagrin, et se resjouist, la laissant faire, parce qu'elle pourvoiroit bien à tout.

Ainsi donc, chevauchant ceste belle troupe,

la chatte courut devant, et estant jà esloignée d'eux, rencontra quelques gens de cheval, auxquels elle dict : « Que faictes vous icy, pauvres hommes ? fuyez, de par Dieu, Fuyez en toute diligence, si ne voulez estre perdus, car voicy une grande troupe de gendarmes qui ne failliront à vous prendre ou tuer. Et les voicy desjà à vos talons. Et quoy, n'entendez vous point le hennissement de leurs chevaux ? — Que ferons nous donc ? dirent les chevaucheurs, estonnez de telles nouvelles. — Quoy ? respond la chatte ; il faudra que faciez ce que vous diray : s'ils vous demandent à qui vous estes, vous respondrez ainsi : Nous sommes serviteurs et subjects du seigneur Constantin. Et je m'asseure que vous advouans de luy, duquel ils sont bons amys, ils ne vous feront point de tort. » Ce dict, ceste chatte alla plus avant et trouva des pasteurs qui gardoient force bestail, auxquels elle fit le semblable, comme à tous ceux qu'elle trouva par les chemins. Les gentils-hommes qui accompagnoient la princesse Elisette (car tel estoit le nom de la nouvelle mariée), venans à passer, demandèrent à ces hommes de cheval et aux pasteurs à qui ils estoient, lesquels unanimement respondirent estre à monsieur Constantin ; alors les gentils-hommes luy dirent : « Et bien ! monsieur, nous commençons donc à entrer sur voz terres ? » A quoy, d'un branslement de teste et gracieux sousbris, il fit signe que ouy, faisant tousjours pareille responce à tout ce qu'on luy demandoit ; au moyen de quoy on l'avoit en estime d'un très riche gentil-homme.

Ma dame la chatte, qui alloit tousjours devant

pour preparer les logis, arriva de fortune en un très beau chasteau, auquel entrée, elle dict à ceux qu'elle y trouva : « Que faictes vous icy, gens de bien ? Hé Dieu, vous appercevez vous point de vostre prochaine ruine ? — Quelle ? dirent ceux du chasteau. — Quelle ! respond la chatte ; telle que je vous assure que devant qu'il soit une heure d'icy vous serez tous taillez en pieces. Escoutez, n'entendez vous point desjà le bruict des chevaux ? Regardez, voyez vous pas la poudre qu'il font voller en l'air ? Or, si ne voulez tous mourir, prenez mon conseil, et je promets vous garantir. Si quelques uns vous demandent à qui est ce chasteau, dictes seulement que c'est à Constantin le fortuné, et ils ne vous feront rien, je vous en respond. » Ces troupes arrivées au chasteau, demandèrent aux gardes qui en estoit le seigneur, lesquels respondirent que c'estoit Constantin le fortuné ; à raison de quoy ils y descendirent et s'y logèrent fort commodément et honorablement. Or, estoit advenu que le seigneur de la place, nommé Valentin, fort brave soldat, estoit le jour précédent sorti de ce chasteau pour conduire en une autre sienne maison sa nouvelle femme, mais par ne sçay quel estrange malheur estoit mort subitement par les chemins ; de manière que Constantin, qui, par la confession publiquement faicte par ceux de dedans, en avoit prins possession, en demeura maistre et seigneur. A quelque temps de là, Morand, roy de Bohême, trespassa ; à raison dequoy Constantin le fortuné, qui avoit espousé la princesse Elisette, fille unique du roy deffunct et seule legitime heritière de la couronne, fut par les

Estats couronné roy. Ainsi, de pauvre et belistre qu'il estoit, parvint à la couronne d'un tant puissant royaume, duquel avec sa bien aimée Elisette il a paisiblement jouy jusques à son decès, laissant après iceluy plusieurs beaux enfans heritiers de tant riches possessions.

Les auditeurs prindrent grand plaisir au recit de la fable racontée par Fleurdiane; mais afin de ne perdre temps, Madame voulut qu'elle proposast son enigme, lequel, avec un visage joyeux et fort gay, elle recita, disant :

ENIGME.

Dedans un beau jardin, long, large et spacieux,
Peuplé de mille fleurs qui ne craignent l'injure
D'un yver englacé tout roidy de froidure,
Et qui gourfoule tout d'un pas audacieux,

Sont plantez deux fleurons riches et precieux,
Dont l'un ressemble au lis en sa blanche taincture,
Et l'autre est enflambé, imitant la figure
D'une fleur de soulcye en ses plis gratieux.

Au plus près d'eux se void un chesne grand et large,
Ayant tant seulement, et non point davantage,
Douze branchus rameaux, droits, estendus et grans.

Et toutesfois pourtant chacun d'iceux ne porte
En toute sa saison que quatre petits glands,
Semblables en grandeur et d'une mesme sorte.

Il n'y eut aucun en toute la troupe qui sceust interpreter cest obscur enigme, et encores que

l'un dict une chose et l'autre une autre, si est ce que jamais ils ne peurent approcher du vray sens. A raison de quoy, Fleurdiane, le voyant irresoult, dict : « Messieurs, mon enigme ne signifie autre chose que ceste machine ronde, laquelle est comme un grand jardin peuplé de mille fleurs, qui sont les estoilles, entre lesquelles sont deux fleurons, l'un blanc et l'autre rouge, c'est à dire la lune et le soleil. En ce jardin est planté un grand chesne, qui est l'an, lequel a douze rameaux, c'est à dire moys, chacun desquels a quatre glands, qui sont quatre sepmaines. » Ceste belle intrerpretation fut louée et fort recommandée d'un chacun. Après, Leonor se leva, laquelle, sans attendre autre commandement de Madame, dict ainsi :

FABLE II.

Xenophon, notaire, faict son testament, laisse à son fils Bertuce trois cens ducats, cent desquels il emploie en l'achat d'un corps mort et deux cens pour la rançon de Tarquinie, fille à Crisippe, roi de Navarre, laquelle en fin il espousa.

 n dit en commun proverbe que jamais un bien fait n'est perdu, ce qui s'approuve véritable en ce qui advint au fils d'un notaire, comme le discours de ceste fable vous fera congnoistre.

Au chasteau de Trine, en Piedmont, demouroit jadis un notaire nommé Xenophon, homme discret et fort bien entendu, lequel avoit un fils appellé Bertuce, aagé de quinze ans ou environ, jeune garçon qui tenoit plustot du simple qu'autrement. Advint que Xenophon tomba en une grieve maladie ; au moyen de quoy, desesperant de sa vie, voulut faire son testament, par lequel il institua Bertuce, son fils legitime, son heritier universel, aux conditions toutesfois qu'il ne pourroit aprehender la succession qu'il n'eust atteint l'aage de trente ans, voulant néantmoins le testateur qu'iceluy son heritier, estant parvenu à l'aage de vingt cinq ans, peust prendre sur la succession la somme de 300 ducats pour iceux employer en marchandise ou autres affaires, comme bon luy sembleroit. Ce bon homme mort, Bertuce, ayant vingt cinq ans, demanda à sa mère, qui estoit sa tutrice, cent ducatz seulement ; ce qu'elle luy accorda, le priant bien fort les bien employer et faire profiter, de sorte que la maison s'en resentist.

Bertuce party, et continuant son voyage, trouva un voleur, lequel avoit occis un marchand, et neantmoins, encores que ce marchand fust mort, ne cessoit de le pointeller à grands coups de dague. Quoy voyant, Bertuce en eut pitié, et dict : « Helas ! monsieur, que faictes vous ? Voyez vous pas qu'il est mort et sans sentiment ? » Auquel le voleur, plein d'ire et de mal talent, ayant les mains toutes rouges de sang, respondit : « Desloge d'icy pour ton proffit, et passe ton chemin, qu'il ne t'advienne pis. » Dict Bertuce : « Mon Dieu, que j'ay pitié de ce pauvre corps ! Mais,

monsieur, me le voudriez vous bien vendre, et je le vous payeray argent content? — Qu'en veux tu donner? dict le voleur. — Cinquante ducats, dict Bertuce. — C'est trop bon marché, respond le voleur : le corps vault davantage ; mais si tu en veux donner quatre vingts, il est à toy.» Bertuce, qui estoit tout bon, s'accorde du prix, compte deniers, et ayant chargé sur ses espauls le corps mort, le porta en la prochaine église, où il le fist honorablement entefrer, et despendit le reste de ces cent ducats à luy faire dire des messes et services.

Ainsi desnué de tous ses deniers, et n'ayant pas un seul double, fut contrainct retourner en la maison, où arrivé, sa mère, pensant qu'il eust fait quelque grand trafic, luy courut au devant, demandant comme il s'estoit porté en marchandise? « Bien, dict il, car hier je gaignay vostre ame et la mienne, de manière qu'à la sortie de ces corps, elles iront droit en paradis. » Lors luy raconta par le menu ce qu'il avoit fait. Quoy entendant, la mère commença fort à se tourmenter, le tensant et reprenant assez aigrement de sa sottise et grande simplesse.

A quelque temps de là, ce jeune homme assailit de rechef sa mère, luy demandant le surplus des trois cents ducats que son père luy avoit laissez; à quoy elle, qui ne luy pouvoit desnyer, respondit : « Or va, pren ton argent, fay du pis que tu pourras, et ne me vien plus rompre la teste. » Respond Bertuce : « Ma mère, ne vous faschez point, j'espère si bien faire que demeurerez contente. » Ainsi s'en alla.

Estant entré en une grande forest, y trouva

deux soldats , lesquels avoient enlevé Tarquinie, fille à Crisippe , roy de Navarre , à raison de laquelle ils estoient en grande contention , à sçavoir à qui elle seroit , quand Bertuce leur dict : « Dea , mes amys , que faictes vous ? Quoy ! vous voulez vous entretuer pour ceste fille ! A quoy pensez vous , je vous prie ? Où avez vous les yeux ? Or , si , oubliant toute querelle , vous me la voulez donner , je vous feray un si bon present qu'en serez contens. » A ces paroles , les soldats , mettans fin à leur estrif , luy demandèrent qu'il leur vouloit donner pour la fille , et ils la luy livreroient. « Je vous en donneray deux cens ducatz » , dict il. A cest offre , les soldats , qui ne cognoissoient à qui apartenoit la princesse , ouvrirent les oreilles , et prenans les deux cens ducats , les partirent entre eux ; puis livrèrent la fille à Bertuce , qui , tout joyeux d'avoir acquis si belle marchandise , s'en retourna vers sa mère , à laquelle il dict : « Ma mère , à ceste heure ne vous pourrez vous plaindre que je n'ay bien employé mes deniers , par ce que , considerant que vous estiez seule , je vous ay achepté ceste belle jeune pucelle , à fin qu'elle vous tint compagnie. » La mère , ne pouvant ouyr ces choses , voulut mourir de dueil , et se retournant vers son fils , commença à l'outrager de toutes les sortes d'injures dont elle se peust souvenir , souhaitant qu'il fust cent pieds sous terre , d'autant , disoit-elle , qu'il estoit sa ruyne et la honte de sa maison ; mais le jeune homme , portant ces choses patiemment , prenoit le tout en bonne part , disant , pour reconforter sa mère , qu'il avoit faict cela pour l'amour d'elle.

Ce pendant le roy de Navarre, pour le recouvrement de sa fille perdue, avoit envoyé gens de toutes pars, lesquels en firent si diligente perquisition, qu'après une longue queste on sceut finablement qu'elle estoit en la maison de Bertuce de Trine, en Piedmont, lequel l'avoit achetée pour le pris de deux cens ducatz; au moyen de quoy ceux qui avoient commission de la recouvrer l'allèrent demander à Bertuce, lequel leur respondit que veritablement il avoit en sa maison une fille, laquelle il avoit puis naguères achetée de quelques larrons; mais de sçavoir dire d'où ny de quels parens elle estoit, il n'en sçavoit rien. « Où est elle maintenant? dirent les gens du roy. — Avec ma mère, respond Bertuce, laquelle ne l'ayme moins que si c'estoit sa propre fille. » Ce dict, les mena en sa maison, où ils trouvèrent la princesse, qu'à peine purent ils reconnoistre tant elle estoit mal vestue, maigre et defaicté; neantmoins, après l'avoir diligemment et à loisir bien contemplée et considerée, cogneurent finablement à certaines marques qu'elle estoit celle qu'ils cherchoient, dont ils furent fort joyeux. Bertuce, voyant à leurs gestes qu'il en estoit quelque chose, et parloient à bon escient, leur dict: « Messieurs, je suis tant joyeux de vostre aise, que je ne voudrois pas pour beaucoup que cela ne fust advenu, tant pour vostre repos que pour le bien et contentement de la fille, laquelle je desire que remeniez à ses parens, si pensez les cognoistre, et je vous en requier d'aussi bon cueur que je prie Dieu vous en donner la grace. » Ce dict, la vouloit livrer aux gens du roy, quand la princesse, le tirant à

part, luy dict son estre et quels estoient ses parens, luy enchargeant expressement que, quand il sçauroit que le roy son père la voudroit marier, il allast à Navarre, et, tenant sa main droicte sur sa teste, se fist veoir, pour ce qu'en consideration de tant de biens qu'il luy avoit faicts, elle avoit deliberée et s'estoit resoluë n'en épouser jamais autre que luy. Ce dict, et ayant prins congé de la mère et du fils, s'en alla trouver le roy son père, qui, la voyant retrouvée, fut saisi d'une telle joye, que de plaisir les grosses larmes luy couloient des yeux, et après longs et estroits embrassemens et baisers paternels, luy demanda comme elle s'estoit ainsi adirée, laquelle, pleurant tendrement, luy raconta sa prinse, son rachapt et la conservation de son chaste honneur.

Ces choses ainsi passées, et quelque temps après que la princesse eut recouvré son enbonpoint, et estant devenue belle, gentille et fresche comme la rose, le bruit fut publié par tout que le roy son père la vouloit marier; quoy venu aux oreilles de Bertuce, monta incontinent sur une vieille haridelle de jument qu'il avoit, et laquelle estoit si maigre et descharnée qu'on luy eust conté les os, et print son chemin vers Navarre. Ainsi chevauchant le bon homme, et assez mal en conche, fut rencontré par un chevalier fort bien en ordre et accompagné d'une grande suyte de serviteurs, lequel, avec une chère joyeuse, luy dict : « Frère, où allez vous maintenant ainsi seulet et en si grande diligence? » Auquel Bertuce humblement respondit qu'il alloit à Navarre. « Et que faire? demanda le cheva-

lier. — Je le vous diray, dict Bertuce, si me voulez escouter : Il y peut avoir trois mois que je delivray la fille au roy de Navarre des mains de quelques larons, ausquels pour sa rançon je payé deux cens ducatz ; à raison de quoy elle me commanda que quand je sçauois que le roy son père la voudroit marier, je ne faillisse à l'aller trouver, et pour me faire voir je misse ma main sur ma teste, pource qu'elle n'espousera autre mary que moy. » Dict le chevalier : « Pauvret, j'y seray devant toy, d'aautant que je suis mieux monté et en meilleur equipage que tu n'es. — A la bonne heure, dit Bertuce ; j'estime autant vostre avancement que le mien propre. » Le chevalier, voyant la civilité, ains simplesse, de Bertuce, luy dict : « Donne moy ta jument et tes vestemens, et pren les miens et mon cheval, et va au nom de Dieu ; mais à la charge qu'à ton retour tu me rendras ce que je te preste, avec la moitié de ce que tu auras gagné. » Ce que luy promist Bertuce ; lequel fist tant par ses journées qu'il arriva en la cité, où entrant il vid le roy Crisippe apuyé sur une galerie qui regardoit en la place. Le roy, ayant jetté la veue sur ce jeune homme tant gaillard et bien à cheval, dict en soy mesme : « O ! que pleust à Dieu que ma fille vouldust choisir cestuy cy à mary. Hà ! que j'en serois aise, tant il me revient bien ! » Et sorty de la gallerie, alla en la salle, où plusieurs princes et grands seigneurs estoient assemblez pour veoir la princesse, laquelle il fit venir, et luy dict : « Tarquinie, toute ceste noble compagnie s'est, comme tu vois, assemblée icy à ton occasion ; regarde et considère bien lequel d'entr'eux

t'est plus agreable , et desires qui soit ton mary. » Lors la princesse , faisant quelques tours par la salle pour les mieux contempler , veit entre le menu peuple Bertuce tenant sa main haute par dessus sa teste , lequel elle recongneut. Adonc se retournant vers le roy son père , luy dict : « Sire , je choisirois volontiers ce seigneur pour mon espoux , si vous le trouvez bon. » A quoy le roy , qui ne souhaittoit autre chose , donna consentement , et ne partit jamais de là que les nopces ne fussent celebrées avec toute la pompe et solemnité requise à telle princesse , au grand contentement des deux parties.

Le temps venu qu'il falloit que Bertuce menast sa nouvelle femme en sa maison , montèrent à cheval , et arrivez au lieu où premièrement il rencontra le chevalier , fut soudain par luy arresté , disant : « Frère , prends ta jument et tes accoustremens et me rend les miens et mon cheval , avec la moitié de ce que tu as acquis. — C'est raison , dit Bertuce. — Et descendu de cheval , se despouille et rend tout au chevalier , avec la moitié de ce qu'il avoit eu en mariage. Adonc le chevalier : « Tu ne m'as pas baillé tout ce qui m'appartient , d'autant que je n'ay eu la moitié de ta femme. » Respond Bertuce : « Et comment la partirions nous ? » Dit le chevalier : « Il la faut fendre par la moitié. » Alors Bertuce : « A Dieu ne plaise , monsieur , car ce seroit pecher trop lourdement que de meurtrir une beauté tant belle ; hélas ! j'ayme beaucoup mieux que la preniez toute saine et entière , plustôt que consentir à sa mort. Quoy faisant , me férez beaucoup d'honneur , me sentant assez recompensé de la

bonne amitié qu'elle m'a portée, et de la douceur et courtoisie dont avez usé envers moy. » Le chevalier, voyant la simplesse de Bertuce, luy dit : « Frère, prens femme, vestemens, cheval et tresors, car je te donne tout ce que j'y pouvois pretendre; et sçaches que je suis l'esprit de celuy qui fut occis par les voleurs et auquel tu as donné sepulture, faisant dire à mon intention plusieurs messes et services; c'est pourquoy, en recompense de tant de biens faits, je te gratifie de toutes ces choses, t'annonçant qu'à ta mère et toy sont preparez les sièges au royaume celeste, pour y vivre perpétuellement. » Ce dit, s'esvanouit. Bertuce, joyeux d'avoir entendu ces choses, continua son chemin vers sa maison avec sa bien aymée Tarquinie, qu'il presenta à sa mère, luy racontant tout ce qui luy estoit advenu, laquelle, après avoir remercié Dieu des graces qu'il luy avoit faictes, embrassans amiablement la princesse, la recongneut pour sa fille. Ainsi, concluant la fin par le commencement, je dy qu'un bien fait n'est jamais perdu.

Leonor, ayant mis fin à sa fable, se retourna vers Madame, disant : « Madame, avec vostre congé et permission, je suivray s'il vous plaist l'ordre commencé. » Ce dict, et faisant une grande reverence, ouvrit la bouche à ces paroles :

ENIGME.

*Je suis long d'un empan, delicat, rond et blanc,
Ayant devers le bas la pointe un peu grossette.
Madame m'a sans cesse ou avoir me souhaite
Entre ses jeunes doigts ou auprès de son flanc.*

*Bien souvent et tousjours quasi elle me prend,
Et dans le creux ouvert d'une motte douillette,
Pelue tout autour, rebondie et mollette,
Joyeuse elle me met, puis soudain me reprend.*

*Pour me rendre plus prompt, plus dispos et habile,
D'une mine affectée et grace fort gentille
Elle crache sur moy et m'en frotte à l'entour.*

*Je suis son seul plaisir, je suis sa contenance.
Mais, las! si reboucher il m'advient quelque jour,
Pour tout jamais je suis banny de sa presence.*

Au recit de cest enigme, les hommes se prirent si fort à rire, que l'on n'eust pas ouy Dieu tonner; et ce qui plus les entretenoit en ceste risée, estoit la honteuse contenance que tenoient les damoiselles, lesquelles, baissans les testes en leurs girons, ne sçavoient que faire ny dire, quand Leonor, qui veid Madame la regarder d'un œil farouche et rouillé de colère, se leva et dict : « Je serois ayse, messieurs, qu'il vous pleust m'escouter, et vous, mes dames, me prester audience; et je vous en prie autant humblement qu'il m'est possible, tant je desire vous monstrier que l'intention des paroles par moy purement et simplement proférées n'est sale comme la pensez; et qu'il ne soit ainsi, quand les aurez bien considerées je m'asseure que cognoistrez mon innocence, et trouverez que mon enigme ne signifie autre chose que le fuzeau, qui est long, delicat, rond, blanc, gros par le bout, et quasi tousjours entre les mains des femmes, qui souvent le fichent dans une motte douillette, qui est

la filasse d'autour leur quenouille; elles crachent dessus pour le faire mieux tourner; mais s'il s'espointe, elles ne s'en veulent plus servir. » Les hommes et les dames, entendans ceste honneste interpretation, furent merueilleusement estonnez de la sublimité du subtil esprit de Leonor, qu'ils louèrent grandement. Et affin qu'elle oubliast l'injure qu'on luy avoit faite et n'eust lcisir d'en faire plus grande instance, Madame fit signe à Diane qu'elle suyvist recitant sa fable; ce qu'elle fit d'une contenance joyeuse et fort assurée, commençant en ceste manière :

FABLE III.

Dom Pomporio, moyne, est accusé de gourmandise par devant son abbé, lequel demeure absolt au moyen d'une fable par lui recitée.

Je voudrois ce soir estre à jeun, et estre exempte de discourir, par ce qu'il ne me souvient d'aucune nouvelle qui soit de plaisir; neantmoins, pour ne destourber l'ordre commencé, j'en diray une laquelle, encor qu'elle ne soit plaisante, vous pourra peut estre agreer.

Au temps passé demouroit en un monastère un religieux assez aagé, nommé Dom Pomporio, mais si grand avaleur de poix gris, qu'il se

vantoit manger en un seul repas un quartier de veau avec une paire de chappons gras. Il avoit une grande jatte, qu'il nommoit son oratoire de devotion, qui tenoit pour le moins sept grandes escuelles de potage, laquelle, outre sa pitance ordinaire, il emplissoit tous les jours, tant à disner comme à soupper, de quelque brouet, dont il ne laissoit perdre une seule goutte, outre ce qui estoit devant les autres religieux, qu'il r'amassoit en cest oratoire de devotion, jettant le tout sur sa conscience, et escrimant des machoires comme s'il n'eust mangé de trois mois. Quoy voyans, ses compagnons religieux s'esmerveilloient de sa gloutte gourmandise, le reprenans souvent, tant par douces que par aigres paroles, de telles insolences; mais plus on luy en disoit, plus luy croissoit le desir de remplir de potage son oratoire, ne se souciant autrement de toutes les remontrances qu'on luy faisoit, ayant ce porc une telle vertu en soy, que jamais ne se courouçoit pour chose qu'on luy dist.

Advint un jour que les religieux, voyans que pour toutes leurs remontrances il n'oublioit point ses mauvaises façons de faire, en advertirent leur abbé, lequel, ayant ouy toutes ces plaintes, manda querir le compagnon, auquel doucement il dict : « Et dea, Dom Pomporio, que veut dire cecy, qu'on ne me fait que rompre la teste de voz faits, lesquels, outre que d'euxmesmes ils sont si vergongneux que rien plus, sont encores forts assez pour engendrer quelque scandale à la religion? A quoy pensez vous? Cela est il bien seant à un homme de vostre aage et condition? » Res-

pond le moyne : « Et quelle plaincte peuvent contre moy faire mes adversaires, sinon que je suis le plus doux et paisible moyne de tout le couvent, que je n'ay jamais fait tort à aucun, que je fuy toutes noises et débats, et que, si l'on me poursuit d'injures et convices, je l'endure patiemment? » Dict l'abbé : « Ce n'est pas cela ; vous avez un grand plateau, non d'un religieux honneste, mais d'un ord et très vilain et très sale porc, dans lequel, oultre vostre ordinaire, vous ramassez tous les restes qui demeurent devant les autres, et sans aucun respect, sans aucune honte ou vergongne, les devorez plus glouttement que ne feroit un chien affamé. Cela vous semble il honneste? Voyez vous pas, grosse beste, que chacun se mocque de vous et estes la fable de ceans? » Respond dom Pomporio : « Quelle honte voulez vous que j'aye? Où se trouve aujourd'huy la vergongne? Qui la craint? S'il vous plaist permettre que je parle librement, je vous respondray ; sinon je passeray le tout soubz silence et obeissance. » Dit l'abbé : « Dictes hardiment tout ce que voudrez, et nous vous escouterons. » Lors le frater : « Monsieur, nous sommes de la condition des bossus, qui voyent bien l'imperfection d'autruy, mais ne peuvent veoir la leur. Si je mangeois des viandes delicates, ainsi que font les grands seigneurs, je ne me remplirois de potage comme je fais. » L'abbé, de qui la table estoit tousjours couverte de fesanz, perdrix, beccasses, chappons, levraux et autre sorte de gibbier, dont il faisoit bonne chère avec son grand prier et autres ses amis, s'aperceut où tendoient les paroles du moyne, et

craignant qu'il ne decelast appertement ce qu'il tenoit caché, l'absout avec permission de manger de ce qu'il pourroit avoir.

Dom Pomporio estant ainsi parti de son abbé, n'oublia ses bonnes coustumes, emplissans tous les jours l'oratoire de sa devotion jusques par dessus les bords, à raison de quoy les autres religieux crioient sans cesse après luy, blasmans sa gourmandise. Parquoy, un jour qu'il s'advisa, monta en la chaire du refectoire, et d'une bonne grace, tandis que les autres disnoient, leur recita ceste courte fable :

Il y a desjà fort long temps, mes frères, que le vent, l'eau et la vergongne se trouvèrent ensemble en une hostellerie, où après disner, devisans de plusieurs choses, la vergongne dict au vent et à l'eau : « Mes frères, quand verrons nous jamais le temps que nous nous rencontrerons ainsi paisiblement ensemble ? » Respond l'eau : « Certes, je ne sçay, Dieu le sçache, et ne pense pas que jamais cela puisse advenir; mais si je te voulois trouver, dit elle au vent, où fais tu ta demeure ordinaire ? » Respond le vent : « Toutes les fois que me voudrez venir veoir, vous me trouverez au milieu de quelque huis ouvert, ou en quelque chemin estroit; car toujours j'y demeure. Et vous, où residez vous ? dit il à l'eau. — Je demeure, respond elle, entre ces roseaux qui croissent en ces creux marestz ou vieils palluz, et face chault, face froid, et la terre se seiche tant que l'on voudra, si est-ce que me trouverez tousjours en ces endroits. Mais où est vostre habitation ? dirent ils à la vergongne. — Ma foy, mes amys, je ne sçay, res-

pond elle, pource que je suis si pauvre, que chacun me chasse. Si me venez chercher entre les grands, vous ne m'y trouverez pas, d'autant qu'ils ne me veulent veoir ny rencontrer, et se mocquent de moy; si entre le peuple, encores moins, car il est si meschant qu'il m'a en desdain; si entre les femmes, tant mariées que vefves, vous ne m'y verrez jamais, car elles me fuyent comme une chose monstrueuse; si entre les religieux, j'en seray bien esloignée, par ce qu'ils me chassent à grands coups de baston: de mode que jusques à ceste heure je n'ay retraicte assurée, et s'il ne vous plaist me loger avec vous, je me vois hors de toute esperance.» Quoy entendant le vent et l'eau, meuz de compassion, menèrent la vergongne avec eux; mais ils ne furent guères loing qu'il s'esleva une telle tourmente, que la pauvrete, travaillée du vent et de l'eau, ne sçachant où se retirer, fut miserablement submergée en la mer. Depuis je l'ay cherchée en plusieurs endroits, comme je la cherche encores; mais je n'ay pas peu trouver personne qui m'en sceust dire des nouvelles. A raison de quoy, ne la pouvant trouver, je ne me mettray plus en peine la chercher, ains feray comme je l'entens; aussi bien n'y a il plus de honte au monde.» Ce dict, descend de la chaire, et laissans là les moynes, alla caresser son oratoire de devotion, selon sa coustume.

Jaçoit que Diane blasmast, et devant et après, ceste fable par elle recitée, si est ce qu'elle fut trouvée belle et comme telle louée de tous; mais elle, qui n'estoit ambitieuse et ne se soucioit pas

beaucoup de telle louenge , proposa son enigme en ceste sorte :

ENIGME.

*U*ne grande princesse , entre les belles belle,
Aymée et cher tenue et requise de tous ,
Règne ordinairement icy bas entre nous ,
Ainsi comme une royne , ains deesse mortelle.

*Et toutefois, pourtant, elle est si très-cruelle ,
Que ses propres sujets elle occit à tous coups ;
Elle fuit les vertus comme l'aigneau les loups
Et court effrenement où le vice l'apelle*

*Elle ravit le sens , l'esprit et la raison ,
Et le beau bastiment de sa propre maison.
Elle mesme destruiect de sa propre furie.*

*Malheureux est celuy qui tombe en son pouvoir ,
Car, luy aiant osté ses biens et son avoir ,
En fin elle luy suce et le sang et la vie.*

Cest enigme fut entendu par la plus part des auditeurs, qui l'expliquèrent ainsi, à sçavoir, que ceste belle princesse est l'estrange gourmandise, laquelle debilité le corps de celuy qui luy est subject et mange trop, fuit toute vertu et engendre la mort, pour ce que le nombre de ceux qui ont esté tuez par la gourmandise est plus grand que les autres. Ysabelle, qui estoit assise à costé de Diane, voyant cest enigme arrivé à une fin désirée, donna tel commencement à sa fable :

FABLE IV.

*Par une certaine ruze, un bouffon ou plaisant
trompe un gentil-homme, à raison de quoy
est il mené en prison, d'où finalement
il sort et eschappe par le
moyen d'une autre
tromperie.*

L'on dict communement que les plaisans ne sont tousjours plaisans, à raison de quoy, m'estant ce soir escheu le quatriesme rang pour deviser, je me suis souvenue d'une nouvelle tromperie qu'un bouffon ou plaisant fit à un gentilhomme, lequel, encor qu'il se vengeast de ceste tromperie, si est-ce que le plaisant ne cessa qu'il ne luy en fist une autre, par laquelle il fut delivré de prison.

En Vicence, qui, comme chacun scait, est une ville noble, riche, pompeuse, et douée de braves et gentils esprits, demouroit jadis Hector, issu de la noble et ancienne famille des Dresens, lequel, tant par la douceur et gentillesse de son parler que pour grandeur et promptitude de son bon esprit, donna et laissa à sa posterité le nom et tiltre de noblesse, et furent si grandes les perfections de ce gentilhomme, qu'il merita qu'on luy dressast des statues, et qu'avec un merveilleux artifice son image fust mise et affichée aux rues publicques, grandes places, temples et thea-

tres, et la louenge de ses vertus portée jusques aux estoilles. Aussi tant grande estoit sa liberale grandeur, qu'il ne luy manquoit, ce sembloit, chose qui fust digne de memoire. Il estoit fort patient à ouïr, grave en ses responcez, constant en adversité, magnifique en ses faicts, juste et misericordieux en ses jugemens; bref, tel que l'on pouvoit veritablement dire que le magnanime Hector tenoit le premier rang entre tous ceux de sa famille.

Advint un jour qu'un gentilhomme envoya à ce seigneur un gras quartier de veau. Le serviteur qui portoit ce present, entrant en la maison du seigneur Hector, trouva un maistre rustre sur le pas de l'huis, lequel, le voyant chargé de ceste viande, luy demanda qui envoioyt ce present. L'autre luy ayant fait entendre sa legation et de la part de qui il estoit envoyé, le gallant luy dict : « Compagnon, attendez un peu icy, s'il vous plaist, tandis que j'en iray advertir monsieur. » Et estant rentré dans le logis (à la façon des plaisans et bouffons), commença à se jouer et plaisanter assez long temps avec les uns et les autres, faisant cela expressement affin de tromper le serviteur et le seigneur Hector, auquel il ne parla en façon quelconque ny du present ny du serviteur. Après, et luy semblant avoir assez competemment demeuré, retourna trouver ce serviteur, qui attendoit à la porte, auquel il dit que son maistre remercioit bien humblement le seigneur qui luy avoit envoyé ce présent, et qu'il n'oubliast point à luy presenter ses recommandations, et luy baiser les mains de sa part. Ce dict, pria le serviteur aller avec luy,

pource, disoit-il, que le seigneur Hector envoyoit ce present à un autre gentilhomme; son amy; ainsi le conduisit en la maison de son frère, auquel il donna ce quartier de veau, en intention de s'en donner au travers des joues. Ce fait, prenans congé l'un de l'autre, s'en retournèrent chacun où bon luy sembla.

A quelques jours de là, le gentilhomme qui avoit envoyé le present, ayant rencontré le seigneur Hector, luy demanda s'il avoit trouvé le veau bon et gras. Hector, ne sachant rien de toutes ces choses, luy demanda de quel veau il parloit, et qu'il n'en avoit rien veu. L'autre qui l'avoit envoyé appella son serviteur, luy demandant à qui il avoit donné le veau : « Je l'ay donné, dict le serviteur, à un gros homme qui a un gros ventre et le visage fort gras, et qui est toujours joyeux ou fainct l'estre, et parle hastivement comme en begayant, lequel le receut au nom du seigneur Hector, puis me le fist porter à un autre gentilhomme, auquel il me dict qu'il l'envoyoit. » A ces enseignes, le seigneur Hector cogneut le pelerin, lequel estoit coustumier bailer telles trousses; et l'ayant fait appeller, trouva comme le tout s'étoit passé. A raison de quoy, après luy avoir fait quelques remonstrances, indigné d'avoir tant laschement esté trompé par un tel gloutton, l'envoya en prison, où il ne fut longuement qu'à travers la grille il veid un sergent nommé le Veau qui se promenoit par le palais, lequel ayant appelé (soit pour adjoüster mal sur mal, ou trouver remède à sa maladie), escrivit une missive au seigneur Hector contenant ces mots : « Monsieur, me confiant en la

liberalité de vostre seigneurie , j'ay receu le quartier de veau qu'on luy avoit envoyé ; mais en recompense , voicy je vous envoie pour ce quartier un veau tout entier. Baisant les mains de Vostre Grandeur , je me recommande très humblement aux graces d'icelle. » Et ayant fermé ce mot de lettres , le bailla à ce sergent , le priant les porter en son nom au seigneur Hector , ce qu'il fit. Hector les ayant receues et leues , commanda incontinent à ses gens prendre le veau que luy avoit envoyé le bouffon , et qu'on luy couppast la gorge. Quoy entendu par le sergent , mit soudain la main à l'espée , et enveloppant son manteau autour de son bras , s'escria à haute voix : « Ha ! qu'il est bien vray que les meschancetez règnent en la maison des grands ! Toutesfois , si n'aurez vous point le Veau que mort et desmembré. Parquoy , retirez vous , dit-il aux serviteurs , sinon je vous feray tous mourir. » Ceux qui estoient presens demeurèrent assez estonnez de la nouveauté de ce fait , neantmoins perdoient toute contenance à force de rire. Ainsi , et par ce nouveau stratagème , le prisonnier fut remis en liberté. Et sur ce propos disoit à bon droict le fameux philosophe Diogène que nous devons plustost éviter l'envie des amis que l'embusche des ennemis , pource que ceste cy est aperte et la première est cachée ; mais la tromperie dont l'on ne se doute est encor plus dangereuse.

Ysabelle ayant mis fin à sa courte fable , mit la main à sa pochette , et en tira un papier contenant cest enigme :

ENIGME.

Nous sommes deux en un qui ne pouvons pas estre
 Desjoints ny separez de nostre commun corps,
 Auquel sommes unis par accordans accords,
 Sans forcer nostre nom, nostre forme et nostre estre.

Sitost que fumes faicts nous nous fismes cognoistre
 Aux dames, qui tousjours nous ont ayez deslors,
 Et tenus autant chers que leurs plus chers thresors;
 Car par nous leurs thresors et leurs biens on void
 croistre.

Nous sommes frais, poliz, mignons et delicats;
 Nostre bouche tousjours bée après le repas,
 Et sans dents devorons tout ce qu'on nous presente.

Aussi ne veut on pas que nous ayons des dents;
 Car s'aucune nous vient, tout soudain on l'absente,
 Pour autant que les dents nous rendent moins mordans.

« Cet enigme ne signifie autre chose que les forces ou cizeaux, que les dames, principalement les lingères, aiment beaucoup, pour ce que par eux elles accroissent leurs biens. » Ceste exposition fut bien receue de la compagnie, qui la trouva fort belle. Lors Vincende, qui devoit clorre ceste soirée par une fable, y donna tel commencement :

FABLE V.

*Frère Bigoce, devenu amoureux de Glicère, jette
le froc aux orties et l'espouse; puis l'ayant
engrossie, l'abandonne et retourne
à son couvent; quoy en-
tendu par l'abbé, la
maria honora-
blement.*

Qn dict communement, amoureuses dames, que la vertu perit par la fraude. Ce qui s'est cogneu en un religieux qu'on estimoit le plus sage et devot de tout le couvent, lequel, épris de l'amour d'une jeune fille, quitta son habit et l'espousa; mais estant enfin descouvert, en porta assez dure penitence, comme je vous feray entendre par le bref discours de ceste fable.

En Rome estoit jadis un religieux, nommé frère Bigoce, jeune homme beau, gaillard, et extrait d'une noble et ancienne famille, lequel estoit devenu tant éperduement amoureux des bonnes graces d'une bien belle jeune fille, qu'il en pensa mourir. Il ne reposoit ne nuict ne jour, et estoit si fort atténué, maigre et deffait, qu'il ne sentoit rien de son moyné : les medecins et medecines ne luy profitoient en rien, il ne trouvoit goust en chose quelconque, et l'esperoir de la jouyssance des biens paternels ne luy apportoit aucune consola-

tion. A raison de quoy, estant continuellement tourmenté d'un monde d'ennuyeux pensers, qui le pousoient d'un en autre, et fantasiant mille plaisans et resveurs discours, s'advisa d'une ruse, qui estoit d'obtenir par une fausse lettre missive congé de son supérieur. Et comme il se le proposa, ainsi fut il par luy executé; car, sans prendre autre conseil que de ses desirs, il entre en son estude, prent encre et papier, met la main à la plume, et feignant que son père, malade, le demandoit, escrivit en son nom ceste missive à l'abbé : « Monsieur, puis qu'il plaist à Dieu m'appeller des siens, et que desjà je sens mes forces tellement m'abandonner, que je n'attens autre chose que la mort, qui ne peut beaucoup tarder, j'ay deliberé, avant que je passe de ceste vie en l'autre, faire mon testament et ordonnance de ma dernière volonté, qui est de laisser mon heritier universel mon fils, vostre religieux; lequel, pource que je n'ay autre que luy, je desire veoir, embrasser, baiser et honorer de ma benediction avant mon trespas, que je sentiray plus doux et mourray plus content si, par vostre faveur et bonté accoustumée, il vous plaist me l'envoier, et vous en supplie autant humblement que je salue vostre paternité, laquelle je prie avoir mon ame pour recommandée en vos bonnes prières et oraisons. » Ceste lettre, ainsi bastie, pliée et cachetée, est par frère Bigoce, qui faisoit fort plaisamment le marmiteux, présentée à son abbé, lequel, l'avoir leue et quelque tèmps pensé en soy-mesme, appella frère Bigoce, luy fit quelques legères remonstrances, puis, luy donnant sa benediction, le licencia.

Le moyne, ayant obtenu son congé, trousse ses quilles et va à Florence, lieu où demouroit son père, en la maison duquel, arrivé, il demoura quelques jours; puis ayant fait sa main et saisi d'une bonne somme de deniers, et du meilleur cheval de l'estable, part un beau matin et s'en retourne à Rome, où ayant prins une maison à louage près le logis du père à sa maistresse, se fit mignon, brave et gaillard, changeant tous les jours d'accoustremens nouveaux et de toutes façons, de mode qu'on l'eust plustost prins pour prince ou grand seigneur que pour un moyne. Ce pendant, et petit à petit, ayant prins accointance avec le père de celle qu'il aymoit plus que soy-mesme, l'appelloit souvent à boire et manger avec luy, et luy faisoit present tantost d'une chose et maintenant d'une autre. Ainsi ayant continué quelques mois en ses amitez, un jour après disner, comme ils devisoyent ensemble, frère Bigoce, voyant que l'occasion luy presentoit son front, et le temps l'opportunité, dit qu'il se vouloit marier; et pource qu'il avoit sceu, disoit-il à ce père, qu'il avoit une fille belle et accomplie en beaucoup de vertueuses perfections, il seroit bien aise l'espouser, afin qu'ils fussent jointcs et estraints ensemble d'un double lyen, affermant estre incliné à ce faire pour beaucoup de bons recits qu'on luy avoit faicts d'elle. Le père, qui estoit de basse condition, respondit que ce n'estoit bille pareille, et que sa fille n'estoit sa semblable, d'autant que elle estoit pauvre, luy riche; elle roturière, luy noble. Toutesfois, où elle luy seroit agreable, il la luy donneroit volontiers, non pour femme et

espouse, mais pour le servir et tenir lieu d'une simple chambrière. Dit le jeune homme : « Je ne voudrois pour tous les biens du monde commettre si lourde faute que me faire servir par la beauté des beautez, qui, pour ses perfections et bonnes graces, meriteroit l'alliance d'un prince, et non espouser un petit compagnon tel que je suis; toutesfois, s'il vous plaist me la donner, non comme servante, mais pour ma bien aymée femme et espouse, je la recevray volontiers et traicteray comme elle le merite. » Et sceut le galant si bien causer, que enfin, d'un commun consentement, le mariage fut accordé et conclud, et eut frère Bigoce la fille vierge pour sa femme.

Le soir venu, et les nouveaux mariez estans au lict et se caressans amoureusement, frère Bigoce s'apperceut que Glicère (ainsi se nommoit l'espousée) avoit des gands en ses mains, ou ses mains en des gands, parquoy luy dict : « M'amy, que voulez vous faire de ces gands? Ostez les; car cela n'est pas bien seant porter des gands dans le lict. » Respond Glicère : « Mon amy, je ne toucheray jamais cela avec les mains nues; vierge m'amy! il me fait trop peur. » Quoy entendant, frère Bigoce ne dict mot, ains entendit seulement à se donner du plaisir avec elle.

Le soir du lendemain venu, et qu'il se failloit aller coucher, frère Bigoce cacha secrettement des gets ou lanières d'esprevier environnées de sonnettes, et les lia autour de son membre viril; puis, sans qu'elle s'en apperceust, se coucha doucement auprès d'elle, qu'il caressa, baisa et

embrassa. Glicère, qui avoit ses mains en ses gands, et avoit la nuict de devant gousté des douceurs du sucre de reins, mit la main au membre à son mary, lequel trouvant enveloppé de ces brayes et sonnettes, luy dict : « Mon amy, qu'est-ce que je tiens ? Hier vous n'aviez pas cela. » Respond frère Bigoce : « C'est pour aller à la vollerie. » Et montant sur l'arbre, vouloit mettre sa gaille entre les branches pour secouer les noix ; mais pour ce que ses brayes ou lasnières et sonnettes l'empeschoient, il ne peut entrer ; lors, Glicère : « Ho ! mon Dieu, vous me faictes mal ; je ne veux point de sonnettes. » Dist frère Bigoce : « Je ne veux aussi point de gands. » Ainsi, d'un commun accord, ils jettent sonnettes et gands au milieu de la place, prenant jour et nuict plaisir l'un avec l'autre d'une telle ardeur que la dame devint grosse.

Le terme venu que les femmes sont faictes mères, frère Bigoce, prenant secrettement tout le plus beau et le meilleur qui fust en la maison, s'enfuyt, laissant la vache et le veau, et ayans reprins son premier habit de moyne, retourne en son couvent. La bonne dame, relevée de ses couches, ignorant qu'estoit devenu son mary, en continuant ses premières devotions alloit tous les dimanches ouyr la messe au couvent où son mary estoit religieux. Advint une fois que de fortune, ains plustost par volonté divine, ainsi que Glicère entroit en l'église de ce couvent, frère Bigoce se revestoit pour dire la messe, au moyen de quoy elle s'en alla mettre à genoux derrière luy ; mais, comme il se retournoit pour dire *Dominus vobiscum*, elle leva la teste et cog-

neut que c'estoit son mary qui chantoit. A raison de quoy, esmeue de colère, se leva soudain, et au plustost qu'elle peut alla trouver l'abbé, auquel, en peu de parolles, elle fist l'entier discours de toute l'histoire. L'abbé, entendant ces choses, fit prendre mon moyne, auquel il fist le procès, qu'il envoya clos et scellé au supérieur; lequel, l'ayant diligemment veu, ordonna telle et si dure penitence au pauvre diable, qu'il s'en souvint tout le temps de sa vie; puis, des deniers de l'abbaye, fit marier la jeune femme, après avoir prins l'enfant, qui fut nourry aux despens du couvent.

Icy la gracieuse Vincende mit fin à sa nouvelle, laquelle fut louée de tous, qui rioyent de la simplesse de ceste pauvre femme, qui sans gands n'osoit manier le membre de son mary, et laquelle fut bien estonnée quand elle le trouva enveloppé de brayes, lasnières et sonnettes; mais pour ce qu'il estoit desjà tard, Madame commanda à la damoiselle suyvre l'ordre par le recit de son enigme, laquelle, à ce premier commandement, dict ainsi :

ENIGME.

*Vous qui me regardez, dictez moy qui je suis,
Car vous me cognoissez, ou me devez cognoistre,
Puisque quasi tousjours, ainsi comme à mon maistre,
Je rend compte et raison de cela que je puis.*

*Jamais, ou peu souvent, je me monstre les nuicts,
Encor que serviteur d'un chacun je veuille estre;
Si quelcun est joieux, joieux je veux paroistre;
S'il est triste, je suis chagrin et plein d'ennuis.*

*J'aime la verité, et ne veux faire accroire
Que cela qui est blanc soit une chose noire ;
Aussi je n'ai jamais appris d'estre flateur ;*

*Neantmoins , à tous coups , mainte vieille ridée ,
Chassieuse , edentée et assez mal fardée ,
Va publiant par tout que je suis un menteur .*

Il n'y eut personne en toute la troupe qui peust dire que vouloit signifier l'enigme recité par Vincende, d'autant que le vray sens estoit caché sous l'escorce. Au moyen de quoy, la prudente damoiselle, pour ne le laisser inresoult, l'exposa en ceste manière : « Mon enigme ne signifie autre chose que le miroir, qui rend compte de ce qu'il peut à un chacun qui le regarde ; il ne peut flatter et ne sçauroit monstrier le blanc pour le noir ; neantmoins, ces vieilles laides, qu'il ne sçauroit faire trouver belles, disent tousjours qu'il n'est qu'un menteur. » L'enigme fut ingenieux, et ingenieuse l'interpretation ; mais pour ce que l'aube du jour commençoit desjà à rayer, Madame les licencia, commandant qu'ils s'allassent reposer, aux conditions toutesfois que le soir ensuivant ils retourneroient tous bien munis d'armes necessaires, pour ce qu'elle vouloit que chacun dist une courte fable, accompagnée d'un plaisant et gentil enigme ; ce qu'ils promirent faire.

FIN DE L'UNZIESME NUICT.



LA DOUZIESME NUIT

DES

FABLES ET ÉNIGMES DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS
STRAPAROLE.

Les oyseaux, vagabons et clairvoians, avoyent desjà cedé à l'obscurité de la nuit, et les chauvesouriz, ennemies du jour et consacrées à Proserpine, estoient desjà sorties de leurs grottes et lieux ombrageux, s'esgayans joyeusement par la noire épaisseur de l'air, quand l'honorable et plaisante compagnie s'assembla au lieu accoustumé, où chacun s'estant assis selon son reng et degré, Madame entra, les saluant amoureusement. Après, et avoir quelque peu dansé et desvisé, elle commanda que le vaisseau d'or luy fust apporté, auquel ayant mis la main, en tira les noms de cinq damoiselles, dont le premier fut celuy de Leonor, le second de Loyse, le troisieme de Fleurdiane, le quatriesme de Vincende, et le cinquiesme d'Ysabelle, ausquelles, comme à toutes les autres, elle donna plain pouvoir, li-

cence et permission dire librement tout ce qui plus leur viendroit à gré, à la charge que leurs discours seroient plus succincts que ceux des nuicts precedentes, à quoy toutes s'accordèrent très-volontiers. Ce chois et eslite de ces damoisselles, qui ceste douziesme soirée devoient discourir, estant ainsi faict, Madame fit signe au Trevisan et à du Moulin chanter une chanson, lesquels, obeissans à ses commandemens, prindrent leurs instrumens, et iceux accordez, chantèrent en ceste manière :

CHANSON.

*Si ce faucheur outrageux,
 Courageux,
 Ravit d'une main felonne
 Tout ce que nature a faict
 De parfaict,
 Mesme aux beautez ne pardonne,*

*Pourquoy ores que l'amour
 Faict sejour
 En nostre poitrine tiède,
 Ne soulagez vous l'ardeur
 De mon cueur
 Par quelque amoureux remède?*

*Volages, legers et cours
 Sont noz jours;
 Incertaine est nostre vie;
 Qui d'un monde de malheurs,
 Soings et pleurs,
 Est incessamment suivie.*

*Caducques sont noz desirs ;
 Noz plaisirs
 Balacent sans assurance ;
 L'heure de nostre trespas
 Pas à pas
 Devers nostre fin s'avance ;*

*Et notre espoir incertain ,
 Fresle et vain ,
 Nous deçoit par une attente ,
 Qui, nous rongeant jusqu'aux os ,
 Sans repos ,
 Importune , nous tourmente.*

*C'est pourquoy tousjours je sens
 Et mes sens
 Et ma pauvre ame abbatüe ,
 Se consumer peu à peu ,
 Dans le feu ,
 Qui cruellement me tue.*

*Un jour, hélas ! mais trop tard ,
 Seule à part ,
 Atteinte de repentance ,
 Vous pleurerez et ma mort
 Et l'effort
 De vostre fiere arrogance.*

*Donc, tandis que vostre sein
 D'amour plein
 Une jeune ardeur souspire ,
 Et que vif je suis encor ,
 Donnez or
 Quelque trefve à mon martire ,*

*Et d'un baiser amoureux,
Savoureux,
Effacez ceste tristesse
Et cet ennuyeux soucy
Qui ainsi
Triomphe de ma jeunesse.*

Ceste plaisante et harmonieuse chanson, chantée par le Trevisan et du Moulin, pleut merveilleusement à tous, qui la louèrent et recommandèrent beaucoup. Après, Madame, voyant que personne ne disoit plus mot, imposa à Leonor, à qui par sort estoit escheu reciter la première fable de ceste soirée, qu'elle y donnast commencement, ce qu'elle fit, disant en ceste sorte :

FABLE I.

*Florio, jaloux de sa femme, est par elle finement
trompé, et si bien guarý de ceste maladie,
que depuis ils ont vescu heureu-
sement ensemble.*

J'ay souventesfois ouy dire, mes dames, qu'il n'y a aucun art, science ou industrie qui puisse valoir contre l'astuce des femmes; et cela advient parce qu'elles n'ont esté produites d'une terre seiche et aride, mais de la coste de nostre premier père Adam; ainsi sont de chair, et non de terre, jaçoit que finalement leur corps retourne en terre. A ceste

cause, voulant donner commencement aux joyeux discours de ceste nuictée, je me suis advisée vous reciter ce qui advint à un jaloux, lequel, encor qu'il fust estimé d'homme sage et bien advisé, fut neantmoins deceu par sa femme, et par ce moien guary de sa jalouse maladie.

En Ravenne, ancienne ville de la Romaigne, peuplée d'hommes illustres et fameux, mesmement en medecine, demouroit jadis un très-excellent medecin, nommé Florio, homme de fort noble, riche et ancienne maison; lequel estant jeune et bien voulu de tous, tant pour estre gracieux que sçavant en son art, espousa une gentille et fort belle femme, nommée Dorathée, pour les beautez et autres perfections de laquelle il fust assailly d'une telle peur et jaloux soupçon que quelque autre ne souillast son lict matrimonial, qu'il ne voyoit trou, fente ou petit pertuis en toute sa maison, qu'il ne fist, tant il estoit ombrageux, songneusement bouscher et estoupper, faisant clorre tout ses fenestres de gros treillis de fer et ses portes de forts cadenz dont luy seul portoit les clefs. Davantage, ne vouloit permettre que aucun, pour parent, amy et alié qu'il luy fust, entrast en sa maison, de laquelle, s'il eust peu, il eust chassé les mousches, desquelles il ne se deffioyt seulement, mais de sa propre ombre, voire mesme des tableaux pendus en sa chambre, lesquels il faisoit retourner ce que dessus dessous. Et employoit le pauvret toute sa puissance, force, esprit et industrie à rechercher les causes qui eussent peu souiller la pudique chasteté de sa femme et la faire decliner de la foy qu'elle luy avoit jurée; et combien que,

selon les loix civiles et municipales, ceux qui sont prisonniers pour debtes soient eslargis en bail-lans par eux caution, et qu'en certain temps les criminels mesme soient relaschez, neantmoins il n'estoit jamais possible à ceste pauvre captive, de laquelle la condition estoit pire qu'à ces deux premiers, sortir seulement le sueil de la porte, ny se delivrer de ceste trop rude servitude, d'autant que ce jaloux avoit gens qui ne faisoient autre chose que prendre garde à ce qu'elle faisoit et où elle alloit, et luy mesme y avoit l'œil plus vigilant que pas un; et s'il advenoit de fortune qu'il allast à ses praticques ou autres affaires, ne sortoit jamais que premièrement il n'eust cherché par tous les coings du logis, fermé toutes les fenestres, et songneusement cadénassé les portes.

Ceste sage et prudente femme, qui estoit le mirouer de toute vertu et pudicité et pouvoit estre egalée à une Lucesse romaine, prenant pitié de la sotte bestise de son mary, delibera le guarir de ceste jalouse maladie. Ce qu'elle pensa ne luy pouvoir autrement succéder, si son bon esprit ne luy monstroît que peuvent et sçavent faire les femmes. Advint que son mary et elle avoient fait un complot aller le lendemain matin ensemble, desguisez en moynes, se confesser en un certain monastère qui estoit hors la ville. A raison de quoy, aiant trouvé le moyen d'ouvrir une fenestre, et regardant au travers le treillis d'icelle, veid de fortune en la rue passer un jeune homme qui estoit bien serviteur de ses bonnes grâces, lequel finement elle appela et luy dict : « Monsieur, parce que demain de grand

matin je doibs aller, vestue d'un habit de moyne, au monastère qui est hors la ville, vous me ferez plaisir, et je vous en prie, vous y trouver en pareil accoustrement, et là m'attendre jusques à ce que me voyez arriver avec mon mary, qui sera desguisé comme moy, et lors ne failliez à me venir au devant, et comme ravi de grande joie et allegresse, me caresser, embrasser, baiser, et me prier d'aller disner en vostre chambre, vous resjouissant le plus du monde de ma venue et me veoir en bonne disposition; mais je vous recommande sur tout que soyez bien advisé, hardy, vigilant, et ne vous egarer en voz discours.» Ce dict, se retira, et le jeune homme ayant faict provision de vivres, partit et s'en alla en ce couvent, où il s'accommoda avec un des religieux de leans, qui le lendemain matin l'abilla deses accoustremens. Ce jouvenceau, ainsi accoustré, et aiant donné ordre que le disné fust prest, tenant un brevière en son poing, sortit, faisant contenance de dire ses heures, et commença à se promener par devant la porte du monastère; mais il n'y fut longuement qu'il vit venir sa Dorathée, masquée soubz un pareil habit que celui dont il estoit vestu, au devant de laquelle, avec un visage riant et chère joyeuse, et comme transporté de trop grande et inopinée allegresse, ayant oublié toute crainte, courut les bras ouvers, disans : « Hélas ! frère Felice, mon autre moymesme, je te laisse à penser combien ores ta venue m'est plaisante et agreable, attendu le long temps que ne nous sommes veuz. O jour heureux pour moy, auquel je puis jouyr de la chose que plus je souhaite en ce monde ! »

Et proferant ces paroles, s'embrassèrent estroictement l'un l'autre, baignans leurs visages de larmes fainctes et se baisans fort amoureusement. Après, et l'ayant prié, et son compagnon, de s'aller reposer et disner en sa chambre, la print par la main et les emmena tous deux, puis après quelques legers devis, les fist laver et seoir à table l'un devant l'autre et bec à bec comme fourbisseurs, et servir de si friants metz et delicatcs viandes, que l'ont n'eust sceu desirer mieux; et luy s'estant assis auprès sa dame, la servoit et baisoit quasi à chaque morceau qu'elle mettoit en sa bouche. A raison dequoy, le pauvre jaloux, qui pour la nouveauté du faict estoit plus estonné que un fondeur de cloches, et avoit l'estomac plus chargé de colère que de viande, ne savoit quelle contenance tenir, oubliant le boire et le manger, tant il estoit saisi d'un despit crève-cœur de veoir ainsi la rare et delicatce beauté de sa femme, qu'il avoit tant chèrement tenue, estre profanée par les poluz embrasemens et baisers illicites d'un moyne enfroqué.

Ainsi se passa tout le reste de ceste journée, et jusques au soir assez tard, que ce pauvre jaloux, ne pouvant plus souffrir ces choses, et voiant que le tard approchoit, fut contrainct ouvrir la bouche à ces paroles : « Frère, il ne nous ennuieroit jamais d'estre en vostre compagnie, comme je croy que la nostre ne vous est desplaisante, ainsi que j'appren par les caresses que faictes à mon compagnon. Mais par ce que la nuit s'aproche, et qu'il y a jà fort long temps que nous sommes absens de nostre couvent, auquel, comme sçavez, nous devons pour le

moins nous rendre au giste , nous vous prions bien fort nous licencier.» A quoy l'autre ne vouloit entendre , quand la dame , qui voyoit son mary luy faire signe , le pria leur donner congé , lequel ils obtindrent , non sans grande difficulté , et après une infinité d'estrois embrassemens et savoureux baisers. Ces deux novices estans de retour en leur maison , le mary se jetta sur un lict , et considerant qu'il avoit esté cause et auteur de tout ce mal , et que c'estoit chose vaine , superflue et frustratoire , vouloir resister aux subtiles inventions et tromperies des femmes , se jugeant soy mesme en sa conscience , passa condamnation et se confessa vaincu. A raison de quoy fit ouvrir toutes les fenestres , serrures et cadenatz , de manière qu'en toute la ville n'y avoit maison plus percée de fenestragés ny mieux éclairée que la sienne. Et oubliant toute jalouse crainte , laissa sa femme en pleine liberté , laquelle , par ceste subtile invention , le guarit si bien de ceste furieuse maladie , que depuis il a tousjours paisiblement vescu avec elle.

Desjà la gratieuse Leonor avoit mis fin à sa plaisante fable , qui fut à souffire louée et recommandée de tous , quand Madame luy commanda qu'elle suivist recitant son enigme , laquelle , n'attendant autre chose , dict ainsi :

ENIGME.

*Je vy ces jours passez une fort belle garce ,
Negligemment coiffée , assize sur du foing ,
Aiant les deux genoux l'un de l'autre si loing ,
Qu'ils occupoient quasi deux ou trois piedz d'espace.*

*Ses cuisses elle ouvroit d'une tant bonne grace,
 Qu'entre deux on voyoit, vers le haut, en un coing,
 Un trou large et ouvert à y mettre le poing,
 Mais qui faisoit, ce semble, assez laide grimasse.*

*Joyeuse, elle tenoit à belles plaines mains
 Un chose gros et long d'un quartier pour le moins,
 Qu'elle mettoit dedans d'une mine assurée;*

*Et, remuant tousjours, tant elle le pressoit,
 Que jamais en repos elle ne le laissoit
 Qu'une douce liqueur elle n'en eust tirée.*

Cest enigme, qui toutesfois n'estoit entendu d'aucun, apresta tellement à rire aux hommes, que les dames en devinrent tant honteuses, qu'elles cachèrent leur visage en leur giron. A raison de quoy, la gentille Leonor l'exposa en ceste sorte : « C'estoit une belle fille de village, assez mal attiffée, laquelle estoit assise sur l'herbe, les genoux ouvers, tenant entre ses jambes, qu'elle equarquilloit, un mortier, et entre ses mains un pillon, qu'elle remuoit tousjours, broyant certaines herbes, dont elle tiroit le jus pour faire de la sauce. »

La declaration de cest obscur enigme fut bien prinse de tous, qui la louèrent grandement; et après avoir mis fin à la risée, Madame commanda à Loyse commencer sa fable, laquelle, pour ne se monstretive, dist en ceste façon :

FABLE II.

*Un fol, après avoir jouy des embrassemens
d'une gaillarde et belle dame, fut
finablement recompensé par
le mary d'elle.*

Je n'avois deliberé vous raconter la presente fable; mais la nouvelle recitée par ceste mienne sœur m'a fait changer d'avis et entreprendre vous monstrer que quelque fois la folie est profitable, jaçoit qu'aucun ne doibve communiquer ses secrets aux fols.

En Pise, noble cité de Toscane, demouroit de nostre temps une fort belle femme, le nom de laquelle, par honneur, je passeray sous silence, laquelle, combien qu'elle fust mariée avec un beau jeune homme, riche, gaillard et de bonne maison, ne laissoit d'avoir encor un amy, qui ne luy devoit guères en beauté et gentillesse, lequel tous les jours l'alloit veoir environ l'heure de midy, et lors entroient aux prises, escrimans fort et roide des bastons amoureux dont nature les avoit armez, de quoy il recevoit tel contentement que chacun peut penser.

Advint un jour qu'un fol, criant tant qu'il pouvoit, poursuivoit un chien qui fuyant emportoit une pièce de chair qu'il luy avoit desrobée. Ce chien, ententif à se sauver et songneux de sa vie,

trouvant l'huis de la maison à ceste dame entrouvert, entra dedans et s'y cacha; quoy voyant le fol, qui estoit suivy d'un monde de personnes, s'arresta devant ce logis, et, frappant contre la porte, crioit à haute voix, disant : « Ouvrez, mettez dehors le larron que vous recelez leans, et ne cachez point les volleurs et ceux qui ont merité la mort, autrement je m'en plaindray. » La dame, qui lors devoisoit avec son amy, mit la teste à la fenestre, et voyant tant de peuple assemblé à l'entour de ce fol, eut peur qu'il ne fust là venu pour surprendre le mignon, et par sa prinse descouvrir son forfait, tellement que, craignant estre à ceste occasion punie selon la loy, descendit, ouvrit la porte, et fit doucement entrer ce fol, devant lequel, après avoir refermé l'huys, elle se jetta à deux genoux, et, en forme de suppliante, le requist luy faire ceste faveur ne sonner mot et ne desceler son jeune adultère. Et où il luy feroit tant de bien, que en recompense, outre qu'elle luy en seroit à jamais tenue, elle feroit tout ce qu'il voudroit. Le fol (mais sage en cet endroit), la voyant belle et fresche, oublia sa première fureur, et, s'approchant d'elle, commença l'embrasser, baiser, tellement s'eschauffer en son harnois, qu'en bref il fallut entrer en lice; mais ne furent pas plustost decoupez que le mary d'elle arriva, lequel, frappant contre la porte, appella qu'on luy ouvrist. Adonc ceste excellente et brave femme, touchée d'un tant soudain et inopiné mal, ne sachant en ceste ruine quel conseil prendre, cacha fidèlement sous le lict son amoureux, tout transy et demy mort de frayeur, et fist monter le fol dans le

tuyau de la cheminée, puis ouvrit à son mary, lequel entré elle baisa et caressa, l'invitant par ses blandissantes mignardises à se jouer avec elle ; mais par ce que c'estoit en yver et faisoit grand froid, il n'y voulut entendre, ains commandant que l'on fist bon feu, dict qu'il se vouloit chauffer. Adonc la bonne dame se mit en devoir de le contenter ou en fist le semblant, et par ce qu'on ne vouloit pas que le feu s'allumast si tost, on apporta du bois tant vert, qu'au lieu de flambe ne rendoit que fumée, si aigre et espaisse, qu'elle emplit tellement la bouche, le nez et les yeux à ce pauvre diable de fol, qu'il pensa estouffer ; de mode que n'en pouvant plus, fut contrainct esternuer par plusieurs fois.

Au moyen de quoy, le mary regardant en haut dans la cheminée, y veid ce maistre fol ; et pensant que ce fust quelque larron, commença fort rudement à le reprendre et asprement le menasser. Auquel le fol : « Tu me vois bien, dict-il, mais tu ne vois pas celuy qui est caché sous le lict. J'ay couché une seule fois avecques ta femme, et il y a couché plus de cent mille fois. » Le mary, entendant ces fascheuses paroles, entra en telle furie, que, trouvant l'adultère sous le lict, luy passa l'espée à travers le corps. Adonc le fol, estant descendu, print un gros baston, et s'escriant à haute voix, dict : « Tu as donc occis mon debteur ! mais, par Dieu, si tu ne me paies ce qu'il me devoit, je t'accuseray en justice et je te feray pendre et estrangler. » Le pauvre homme oyant ces menaces, et voyant qu'il ne pouvoit faire taire ce fol estourdy, luy ferma la bouche par le moyen d'une bonne somme de deniers

qu'il luy donna. Ainsi sa folie gaigna ce que sa sagesse eust perdu.

Loyse, ayant mis fin à sa courte fable, poursuivit, recitant son enigme en cette manière :

ENIGME.

*Je ne le veux celer, quand je me trouve à point,
Je vas veoir mon amy, je le pren, je l'embrasse,
Et si souvent son nerf entre mes doigts je passe
Que je le fais roidir, ne le voulust il point;*

*Après, le voyant prest, gaillard et bien en point,
Mes deux cuisses s'ouvrant d'un assez large espace,
Je le mets entre deux, et si bien je le place,
Qu'on ne nous diroit qu'un, tant de près il me joint.*

*Adonc, d'un maniment fretillard et adextre,
Remuant haut et bas, ore à gauche, ore à dextre,
Entre mille douceurs j'accomply mon desir;*

*Et si par fois son nerf devient lasche et s'abaisse,
Avecques les deux doigts si bien je le redresse,
Que plus qu'auparavant j'en tire du plaisir.*

Ce docte enigme proposé, les dames s'abstindrent de rire le mieux qu'il leur fut possible; mais, pour la douceur d'iceluy, ne peurent si bien masquer leur ayse qu'elles ne souriassent un petit. Aucunes furent qui reprindrent la damoiselle, et avec paroles injurieuses blasmoient son honnesteté, quand elle, se sentant picquer et toucher de trop près son honneur, dict : « Il ne peut sortir que choses tristes et mauvaises d'un esto-

mach peu sain et mal disposé; c'est pourquoy, vous qui avez l'estomach debile et tout discasié, exposez mon enigme tout autrement que je ne l'entens; et qu'il ne soit ainsi, je veux bien que sçachez que par iceluy je ne veux entendre autre chose que la violle, laquelle la dame pour se recréer prend et accorde, après la met entre ses cuisses, et avec l'archet, qu'elle remue haut et bas et de tous costez, s'en donne du plaisir.» Ils demeurèrent tous satisfaits et grandement contentez de l'ingenieuse interpretation de ce subtil enigme, qu'ils louèrent par sur toutes les autres. Mais afin de ne perdre temps, Madame commanda à Fleurdiane commencer sa fable, laquelle, ouvrant les lèvres à sa parole, dict en ceste manière :

FABLE III.

*Federic du Petit Puys, lequel entendoit le langage
de tous animaux, bat estrangement sa
femme, qui le vouloit forcer
luy declarer un
secret.*

Les hommes sages et bien advisez doivent tenir leurs femmes en craincte, et ne souffrir qu'elles les coiffent de leurs braves, autrement s'en trouveront mauvais marchans et s'en repentiront.

Federic du Petit Puys, jeune homme bien

accord et discret, chevauchant un jour vers Naples, sur une jument qui de fortune estoit plaine, menoit sa femme en croupe, laquelle estoit fort grosse, quand il entendit hannir un jeune poulain qui de loing les suivoit, disant en son langage de cheval : « Ma mère, allez plus bellement, pource qu'estant trop jeune et seulement d'un an, je ne vous puis suivre. » Auquel la jument, secouant la teste, dressant les oreilles, et ronflant des naseaux, commença à hannir bien fort, et luy respondant, disoit : « Je porte le maistre et la maistresse, qui est grosse, et ay le ventre plain de ton frère, et toi qui es jeune, dispos et ne portes rien, refuses de cheminer ! Or viens si tu veux, sinon fay ce que tu voudras. » Quoy entendant Federic, qui sçavoit interpréter le langage des oyseaux et des bestes, se prinst à sousrire, à raison de quoy sa femme, qui en estoit assez esmerveillée, luy demanda pourquoy il rioit ainsi. « Je ne l'oserois dire, respond il, pource que si je vous en declarois la cause, les parques trancheroient incontinent le fil de ma vie, et ainsi je mourrois sur le champ. » Adonc l'importune femme luy dict qu'elle vouloit sçavoir l'occasion de son rire, autrement qu'elle s'iroit pendre et estrangler par le col. « Quand nous serons de retour au Petit Puys, je vous le diray, dict le mary ; mais il faudra premier que j'ordonne de mes affaires et dispose de mon ame. » Par ceste promesse, ceste meschante et malheureuse femme s'appaisa, laquelle de retour, se souvenant de ce que son mary luy avoit promis, le somma de cette promesse. « Puis qu'il faut, dict-il, qu'à ceste occasion et pour vous complaire je meure,

allez donc querir le prestre, car je me veux confesser et recommander mon ame à Dieu avant que je passe de ceste vie en l'autre; puis je vous diray le tout. » A quoy elle obeit, aymant plus-tost la mort de son mary que desister de sa malheureuse volonté.

Elle partie, ce pauvre homme, reduict en ceste misère, pensant en sa conscience, entendit le chien qui, tensant le coq, lequel, battant des aisles, ne cessoit de chanter, luy disoit : « Et quoy ! malheureux, à quoy penses tu ? As tu point de honte chanter ainsi, et à ceste heure que tu devrois t'attrister et fondre en larmes pour la perte que nous faisons de nostre bon maistre, qui n'attend que la mort ? » Respond le coq : « Et qu'il meure, qu'en ay je à faire ? Suis je cause de sa mort ? Si de gayeté de cœur il veult mourir, qui l'en empeschera ? Ne sçay tu pas qu'il est escrit au premier des Politiques que la femme et le serviteur sont en pareil degré ? Le mary estant donc chef de la femme, ne doibt elle pas reputer les costumes d'iceluy estre la loy de sa vie ? J'ay cent femmes, et toutesfois je les sçay rendre tant craintives, que je les fais obeyr à mes commandemens, chastiant tantost les unes, maintenant les autres, selon qu'elles m'offencent ; et luy qui n'en a qu'une est tant nyais qu'il ne luy peut apprendre à l'obeyr. Laisse le donc ; qu'il meure puis qu'il veult mourir ; qu'autant en puisse il prendre à tous ceux desquels la teste est si mal faicte, qu'ils ne pensent rien faire de bien sinon lors qu'ils se rendent obeissans aux sottes et effrenées volontez de leurs femmes. » Ces paroles bien entendues et considérées par le jeune

homme, cogneut que le coq disoit vray et avoit raison; parquoy, revoquant sa sentence, delibera suivre ce conseil.

A quelque temps de là, cette femme retourna, laquelle, n'ayant la patience que le prestre que elle venoit de querir fust venu, ne cessoit d'importuner son mary, voulant à toute force sçavoir pourquoy il avoit ry. Quoy voyant cest homme, voulut praticquer ce que le coq luy avoit enseigné; parquoy, la prenant par les cheveux, la battit tant qu'il la laissa quasi pour morte, si que depuis ne luy print envie vouloir sçavoir les secrets de son mary.

Ceste fable ne pleut beaucoup aux dames qui l'escoutoient, mesmement quand elles entendirent que le mary avoit tant cruellement battu sa femme qu'il l'avoit presque laissée pour morte; neantmoins blasmoient fort la curiosité d'elle, qui pour peu de chose consentoit à la mort de son mary, pourveu que elle sçeut ce qu'elle desiroit. Et afin que le temps ne s'escoulast en tels discours, Madame dict à Fleurdiane que elle poursuivist, laquelle, avec une face joyeuse, comença à dire ainsi :

ENIGME.

M'allant esbattre aux champs, je passay avant-
hier

Par un certain endroit où je vy une fille
Gaillarde, belle, accorte, amiable et gentille,
Qui adonc exerçoit un fort plaisant mestier.

Un trou large et fendu or elle ouvroit entier,
Et ores à demy, puis, dextrement habille,

*Le refermoit si joinct, tant elle estoit subtile,
Que l'on n'y cognoissoit ne trace ne sentier.*

*Après, elle prenoit en sa main remuante
Je ne sçay quoy de long qu'en cette mesme fente
Souvent elle mettoit et retiroit souvent.*

*Puis les pieds et les mains remuant de vitesse,
Tiroit tousjours à soy ou pousoit en avant,
Tant elle se plaisoit en ce jeu d'alegresse.*

Cest enigme presta assez à rire, d'autant qu'aucuns l'interpretoient en mauvaise part; à raison de quoy Fleurdiane, qui desjà s'en estoit apperceue, se leva debout, et d'une fort bonne grâce leur dict : « Messieurs et dames, je cognois manifestement à vos contéances que non seulement vous estimez mon enigme sale, mais très-deshonneste; neantmoins, si voulez bien ouvrir vos oreilles, je me persuade que le trouverez tout autre que ne pensez, pource qu'il ne signifie autre chose sinon la belle tisserande, laquelle ouvre et refermé le large trou qui est la trame de sa toille, après y met souvent je ne sçay quoy de long, qui est la navette; puis remuant les pieds et les mains, prend plaisir à travailler. » Adonc chacun loua beaucoup le bon esprit de Fleurdiane, se resjouissant fort avec elle de sa subtile interpretation; mais pour gagner temps, Madame fit signe à Vincende qu'elle suivist l'ordre, laquelle, obeissante, dit ainsi :

FABLE IV.

D'aucuns enfans qui ne voulurent executer le testament de leur père.

La plus grande folie que puisse faire l'homme ou la femme est ceste cy, à sçavoir : se reserver à faire du bien après sa mort, d'autant que peu ou point la foy est aujourd'huy gardée aux trespassez, ce que nous avons approuvé, pource que de tout ce qui nous a esté autrefois legué n'en avons peu jamais avoir un denier : et cecy est advenu par la faute des executeurs des testamens, qui, voulans enrichir les riches, ont apauvry les pauvres, comme entendrez par le discours de ma fable.

Je vous dy doncques qu'en Pesare, ville de la Romaine, estoit un honorable citoyen, fort riche et pecunieux, mais chiche et trop bon mesnager, lequel, parvenu au dernier terme de sa vie, fit son testament, par lequel il institua ses enfans, qui estoient en grand nombre, ses heritiers universels, leur enjoignant payer ses debtes et accomplir les legz portez par iceluy. Ainsi estant mort, ensevely et pleuré selon la coustume du pais, les enfans heritiers s'assemblèrent pour adviser à executer le testament de leur père, lequel estoit tant excessif en ses legs, que si de point en point on l'eust voulu suivre, c'est chose toute assurée qu'il eust excédé l'heredité, la-

quelle, à ceste occasion, leur eust esté plus dommageable que de proffit, si qu'ils eussent esté contraincts faire cession. A raison de quoy, le plus jeune d'entreux se leva debout, disant : « Mes frères, sçachez qu'il est plus vray que la mesme verité, s'il faut ainsi parler, que si l'ame de nostre père est ensevelie au profond d'enfer, qu'en vain à sa descharge nous executerons son testament, d'autant qu'en enfer n'y a aucune redemption, ains est toute esperance ostée à ceux qui y entrent d'en pouvoir jamais ressortir. S'il est en paradis, où les bien heureux jouissent d'un eternel repos, son ame n'a que faire si son testament est accomply ou non. Et s'il est en purgatoire, où les pechez sont purgez, il est manifeste qu'après que ses faultes luy seront remises, il en sortira entièrement libre et tout net, et qu'ainsi n'aura plus besoin de l'execution de ses volontez. A raison de quoy, laissant l'ame de nostre père soubs la divine puissance, je suis d'avis que divisions la succession, et que comme nostre père en a jouy durant sa vie, qu'ainsi en jouissions durant la nostre, et afin que la condition des morts ne soit meilleure que celle des vivans. » Je conclu donc par ceste mienne briefve nouvelle, que nous devons faire du bien durant nostre vie et n'attendre après nostre mort, d'autant que, comme nous avons dict au commencement, l'on ne garde point la foy aux trespasses. L'ingenieux conseil de ce jeune frère pleut à toute la compagnie, fors à Vincende, à qui il touchoit de trop près, laquelle, pour en oublier la memoire, proposa ce plaisant enigme, disant en ceste sorte :

ENIGME.

En jouant et riant, folastrant et chantant,
 Je m'accoste de toy, que doucement j'aprouche ;
 Puis devenu hardy, à demi je me couche
 Dessus ton ferme corps, sur lequel je m'estend.

Après, entre mes mains mon long chose mettant,
 Je l'entre tout à coup dedans la large bouche
 De ton ventre fecond, qui jamais ne se bouche,
 Et en y entrast il vingt et cinq fois aultant.

Adoncques si trèsfort sur toy je me remue,
 Que de peine et d'ahan le plus souvent j'en sue,
 Tant je prend de plaisir à ce maniment doux.

Je l'y mets dur et sec, chantant d'aise et de joye ;
 Mais quand je le retire en larmes il se noye,
 Tant il y a esté estrangement secoux.

« Cet enigme ne signifie autre chose que la chambrière, laquelle, riant et chantant, va à l'eau, s'approche du puits et se penche à demy dessus, puis, prenant la corde, descend son seau, en le puisant se remue si fort que le plus souvent elle en sue ; elle l'y met sec et dur, mais elle l'en tire tout mouillé. » La compagnie se plut merveilleusement en l'exposition de cest enigme, qui leur apresta assez à rire. Après, Isabelle se leva, et donnant commencement à sa fable, dict en ceste manière :

FABLE V.

Un basteleur ostant les chausses à un pendu, luy coupe les pieds, lesquels il laisse après en son hostellerie, et s'en va; l'hoste, trouvant ces piedz, et ignorant le départ de cet homme, pense que son veau l'ayt devoré; parquoy, doutant la fureur de ceste beste, s'enfuit et laisse sa maison à la mercy du peuple, qui mit le feu dedans.

Les fables recitées par ces miennes sœurs ont esté si belles et ingenieusement poursuivies, que je crains, pour la petitesse de mon esprit, que si j'entreprends les suivre, je ne demeure en chemin. Mais encor que ce malheur m'advint, si veux-je pourtant tenter la fortune et monstrar que j'ay la volonté si bonne, que la peur ne me peut faire manquer à mon devoir. Et jaçoit que la fable qu'ores je vous veux reciter ne merite empescher voz oreilles, si ay je telle foy en vostre humanité, que je m'assure que elle sera par vous receue au reng des autres, et comptée pour la cinquiesme et dernière de ceste soirée.

Je dy doncques, mes dames, qu'au país de Saxe estoit jadis un certain basteleur, qui, allant de village en village cherchant comme il pourroit decevoir quelqu'un, à la façon de tels faineans que

luy, passa de fortune par dessous un gibet, auquel puis n'aguères estoit pendu un beau jeune homme que le bourreau n'avoit despouillé, ains luy avoit voulu faire cet honneur le laisser ensevely en ses accoustremens. Quoy voyant ce basteleur, et considerant que les chausses à ce pendu valloient mieux que les siennes et estoient quasi toutes neufves, delibera les avoir quoy qu'il en advint; parquoy, s'approchant près, fit tant qu'il les destacha d'avec le pourpoint; puis les prenant par le hault et les renversant ce que dessus dessous, tira si fort contre bas et à tant de secousses, qu'il sembloit qu'il escorchast les jambes à ce pendu, tant il s'y prenoit asprement. Toutefois ne peut si bien faire que ces chausses ne demeurassent arrestées environ les chevilles des pieds, pource qu'ils estoient roides et sans mouvement, ou à cause de l'humidité de la rosée et de la nuict, dont il estoit assez fâché; parquoy, craignant estre surprins sur le fait et puny de pareille peine que celuy qu'il despouilloit, tira sa dague et luy couppa les pieds joignant l'endroit qu'il ne pouvoit deschausser; puis enveloppant chausses et pieds en un petit paquet, le serra sous ses aisselles et poursuivit son chemin, lequel ayant quelque temps continué, arriva finalement en un village, où il se logea en la maison d'un bon laboureur, qui luy fist preparer un lict dans une petite chambre basse et fort chaulde, en laquelle, de peur du froid, il avoit fait mettre en un coing un petit veau que sa vache avoit fait la nuict precedente.

Le lendemain, ce maistre joueur de passe passe s'estant levé de grand matin, arracha vio-

lentement et à toute peine les pieds qui estoient demeurez dedans ces chausses, et les jetta en la place et assez près de ce veau ; puis troussant ses quilles, sans rien oublier, sinon dire adieu et remercier son hoste, partit et s'en alla devant que les chats fussent chaussez. Le villageois, qui s'estoit levé un peu plus tard, voulut, devant qu'aller au labourage, voir comme s'estoit porté son veau ; parquoy, entrant en ceste chambre, le veit au mesme endroit où il l'avoit faict mettre, et les pieds d'un homme auprès de luy ; à raison de quoy, cherchant par tout et ne trouvant point son hoste, qu'il ignoroit estre sorti, eut peur, luy tombant incontinent en la fantasie que ce veau l'avoit dévoré : à ceste cause, tout transporté de frayeur, et ne pouvant, ce luy sembloit, assez à temps trouver la porte, craignant qu'il ne luy en fist autant, s'enfuit à ses voisins, auxquels il conta l'inconvenient qui luy estoit advenu. Ces bonnes gens, estonnez de ces merveilles, assemblèrent leurs testes au conseil, et ayans assez longuement consulté sur ce faict, furent d'avis qu'il falloit brusler vif ce maistre veau qui avoit faict ce dommage ; car, disoient ils, si, jeune comme il est, n'ayant encores que trois jours passez, et sortant quasi du ventre de sa mère, il a peu exercer ceste tant grande cruauté, il est croyable que si l'on le laisse croistre, il devorera à la parfin tout le monde, bestes et gens. Autres disent qu'à ceste occasion tous ceux du village, grands et petits, furent saisis d'un tel espouventement, que, s'estant assemblez et mis en armes, ils vindrent environner ceste maison (laquelle le bon homme et toute sa

famille avoient desjà abandonnée), à fin d'assaillir, prendre et tuer ce veau ; mais parce qu'en toute leur troupe il n'y avoit aucun si hardy qui osast entrer dedans, d'un commun consentement ils y mirent le feu, jugeans estre plus expedient perdre une maison que hazarder tout un peuple à la mercy d'une tant cruelle, furieuse et inhumaine beste.

Isabelle avoit mis fin à sa fable, quand du Moulin se leva, disant : « Il n'estoit besoin, ma damoiselle, vous excuser, ainsi qu'avez faict dès le commencement, pource que vostre nouvelle a emporté le prix sur toutes celles qui ce soir ont esté recitées. » Auquel la damoiselle : « Seigneur Anthoine, si je pensois que parlassiez à bon escient, je m'en tiendrois toute glorieuse, d'autant que je serois louée par celuy qui est recommandé et estimé de tous ; mais pource que je voy que dictes ces choses par mocquerie, je demoureray en mon ignorance, laissant le prix de la gloire à ces miennes sœurs, qui sçavent mieux dire que moy. » Mais afin qu'on n'entrast plus avant aux paroles, Madame luy fit signe qu'elle continuast recitant son enigme, laquelle, joyeuse de ce que du Moulin avoit dict d'elle, parla en ceste sorte :

ENIGME.

Toute chose a son temps, et ce qui est passé
 Ne se peut recouvrir, quoyque l'on puisse faire,
 Comme ce qui n'est point ne se peult pas refaire,
 Et ce qui ne fut onc ne peult estre effacé.

Straparole. II.

22

*Lorsque je ne l'ay eu , je ne vous ay chassé ,
Ainçois vous l'ay donné , tant j'aymois vous complaire ;
Mais ores que je l'ay , je ne puis satisfaire
A vostre volonté comme par le passé .*

*Vous resverez long temps avant que de cognoistre
Cela que j'ay esté et ce que je puis estre ,
Ce qu'autresfois j'ay eu , et ce que je n'ay or .*

*C'est pourquoy librement je vous prie et supplie
Chercher que celle là qui ne l'a point encor
En vous le presentant contente vostre envie .*

Icy Isabelle mit fin à son ingenieux enigme, et pource qu'il estoit remply de grand mystère, fut diversement interpreté, sans toutesfois qu'il y eust aucun qui le peust entendre. Quoy voyant; Isabelle, avec un plaisant geste et chère joyeuse, dict en soubriant : « Messieurs, mon enigme ne demonstre autre chose qu'une jeune dame non mariée, laquelle a un amy qu'elle ne reconnoist plus après que elle s'est mariée, à raison de quoy elle le persuade qu'il aille chercher l'amour de celle qui n'a point encor de mary. » Ceste docte exposition pleut universellement à tous, qui la louèrent grandement. Or desjà les coqs crestez avoient par leur chant annoncé la venue du jour, quand ces magnifiques seigneurs prindrent congé de Madame, laquelle d'une fort bonne grace les pria retourner au mesme lieu le soir ensuyvant, ce qu'ils promirent faire.

FIN DE LA DOUZIESME NUICT.



LA TREIZIESME ET DERNIÈRE NUICT

DES

FABLES ET ENIGMES DU SEIGNEUR JEAN FRANÇOIS
STRAPAROLE.

Desjà Phœbus avoit abandonné ces parties basses et terrestres, et la claire splendeur du jour s'estoit retirée de nous, si que manifestement aucune chose ne pouvoit estre cogneue, quand Madame sortit de sa chambre en la compagnie de ses dix damoiselles, et alla jusques à l'escalier joyeusement recevoir la noble compagnie, qui desjà avoit mis pied à terre et estoit descendue de leur barque. Et entrez en la salle, et s'estans tous assis selon leur rang et degré, Madame dict : « Je serois d'advis, si ceste honorable troupe le trouvoit bon, qu'après quelques tours de danse et avoir chanté une chanson, chacun de nous, tant hommes que femmes, dist une fable, pource qu'il ne me semble beaucoup honneste que les dames portent seules le faix d'une si lourde et pesante charge; ainsi, chacun dira la sienne, aux

conditions toutesfois de les couper courtes, et afin qu'à ce dernier soir des jours gras chacun puisse dire sa ratelée. Le seigneur ambassadeur, comme principale personne entre nous, sera le premier qui commencera; après, chacun suivra de main en main et selon son ordre.» Ce conseil et sage advis pleut generally à tous, lesquels ayans quelque peu dansé, Madame commanda au Trevisan et du Moulin accorder leurs instrumens et dire une chanson; lesquels, vrais enfans d'obedience, empoignans leur lutz, chantèrent en ceste manière :

CHANSON.

*L*es Dieux benis et la nature amyé,
 Lorsque du ciel en bas fustes ravie,
 Versèrent dedans vous
 Tout le plus beau des beautez les plus belles,
 Et le parfaict des vives estincelles
 D'un feu honneste et doux.

*Si je contemple ou vostre belle face,
 Dont les attraicts, les douceurs et la grace
 Enchantent mon desir;
 Ou les beaux lis de vostre gorge pleine,
 Ou vostre sein, où amour se promeine
 Avecques le plaisir,*

*Adonc, ravy, je di en mon courage,
 Que le portraict de vostre belle image
 A esté faict aux cieux,
 Et envoyé en la terre où nous sommes
 Pour honorer et r'adresser les hommes
 Qui vivent vicieux.*

*Et pour monstrier après cent mille peines,
Mille tourmens et langueurs inhumaines,
Qu'endurer il nous fault,
Qui est le bien et la gloire infinie,
Dont des heureux la saincte compagnie
Jouyt au ciel là haut.*

La chanson du Trevisan et du Moulin finie,
Madame pria le seigneur ambassadeur vouloir
donner commencement aux discours de ceste
soirée, lequel parla en ceste sorte :

FABLE I.

*Un loup, un regnard et un asne se confessent l'un
l'autre; les deux premiers s'entrepardonnent,
puis, d'un commun accord, dévorent
le pauvre asne, sous couleur
d'une légère faulte qu'il
dict avoir faict.*

La charge qu'il a pleu à Madame me
donner est fort grande et onereuse,
d'autant que reciter fables est plustost
l'office des femmes que des hommes;
toutesfois, puisque telle est sa volonté et de ceste
honorabile compagnie, je m'efforceray, sinon
en tout au moins en quelque chose, satisfaire à
voz desirs.

Au temps passé que les bestes parloient, le
loup, le regnard et l'asne deliberèrent un jour
aller à Rome gagner les pardons. Advint que

comme ils cheminoient de compagnie, devisans de plusieurs choses, le loup, à qui les pieds commençoient à faire mal, dict aux autres : « Mais, mes frères, à quoy nous travaillons nous ainsi en l'accomplissement d'un tant long et fascheux voyage, veu que ne sommes asseurez y trouver ce que nous y allons chercher ? Et quoy ! pensez vous point, par vostre foy, que le pape ne soit assez empesché ailleurs, et n'ayt autres affaires à desmesler qu'à escouter parler des pauvres bestes telles que nous sommes ? Certes, je croy bien que ouy ; c'est pourquoy je serois d'advis, si le trouvez bon, que, sans davantage nous tuer le cœur et le corps, et nous hazarder aux dangereux inconveniens qui journellement adviennent aux voyageurs, nous demeurassions icy, et sans passer plus oultre nous confessassions l'un l'autre, et que chacun de nous, selon la gravité de ses pechez, receust la penitence et absolution par son compagnon. » Ce que les autres accordèrent. Au moyen de quoy, ce maistre loup commença, et se jettant à genoux aux pieds du regnard, en s'accusant, dict ainsi : « Je vy ces jours passez une truye qui avoit douze petits cochons, laquelle, grasse, refaite et en bon point, s'alloit tous les jours pourmener aux champs et prendre du bon temps, sans se soucier de ses petits, que elle laissoit mourir de faim en la maison. A raison de quoy, et ne pouvant souffrir une telle impiété et mauvais naturel de mère, je la devoray. Après, me souvenant que ces petits cochonnetz n'avoient plus qui leur baillast à tetter, meü à compassion, je les mangeay tous les uns après les autres,

affin de les oster de ceste misère. J'ay commis ces choses, mais à bonne intention; toutesfois, où j'auray offensé, j'en demande pardon et absolution.» Et disoit ceste bonne beste tout cecy en pleurant, faisant la meilleure mine du monde. Adonc le regnard luy dict : « Frère, ton peché n'est pas grand, pource que tu as eu commise-ration des pupiles; pour ta penitence, je t'ordonne et t'enjoincts que tu n'assailles jamais que par le derrière tous animaux cornuz, si tu ne veux estre blessé de la corne. »

Cela faict, et le loup s'estant levé, le regnard se prosterna devant luy, disant : « Un bon vil-lageois avoit un coq si meschant et querelleux, qu'il battoit tous ceux de ses voisins, et se voyant victorieux, chantoit si haut et souvent qu'il es-tourdissoit tout le monde; et ne molestoit seule-ment ceux qui estoient malades, mais jour et nuict rompoit la teste aux plus sains; à raison de quoy, ne pouvant plus supporter son auda-cieuse gloire, un jour, comme il se pourmenoit avec ses femmes, je luy mis la main sur le col-let, l'estranglay à belles dents et le devoray; de-puis, ses femmes, faschées de se veoir vefves et par moy privées de leurs amours, m'en ont tellement voulu, qu'elles n'ont jamais cessé me poursuivre à belles injures, tant que n'en pou-vant plus, je fu contrainct leur monstrer que cela me desplaisoit, de mode qu'en ayant at-trappé la plus grande partie, je les ay mangées. J'ay peché, je le confesse; je m'en repen et vous en demande l'absolution.» A quoy le loup : « Tu as bien faict d'avoir ainsi chastié et l'orgueil du coq et l'injurieuse insolence des poules; et en-

cores qu'en cela tu n'ayes beaucoup offensé, si ne me veux je monstrier envers toy tant indulgent comme tu m'as esté, ains t'enjoincts pour ta penitence que par trois vendredis consecutifs, si tu n'as de la chair, tu t'astienne d'en manger. Va en paix.» Puis, se retournant vers l'asne, luy dict : « Et toy, frère, qu'attens tu, que ne viens à confesse? Qu'as-tu faict? » Respond le pauvre asne : « Que voulez vous que je vous confesse? Vous sçavez les longs travaux et grands tourmens que sans cesse et continuellement, à toute heure, je suis contrainct endurer, portant incessamment bleds, farines, boys, fumier, bref tout ce que l'on peult dire, avec un nombre infiny de lourds, pesans et meurtriers coups de baston. Toutesfois, puisque il faut confesser verité, je pense avoir offensé en une seule chose, c'est qu'en me jouant dernièrement, je fis sortir trois ou quatre brins de paille des souliers au serviteur qui m'avoit en sa charge, lesquels je mangé, et croy qu'à cette occasion il a enduré quelque froid aux pieds; j'ay failly en cela, je le confesse; je m'en repent, vous suppliant humblement avoir pitié et misericorde de moy, et m'ordonner penitence digne de mon forfait. — O larron! dirent les autres, qu'as tu faict? Malheur sur toy à jamais; tu es damné, car par ta confession mesme tu es seul cause que ce pauvre serviteur a enduré beaucoup de mal et de froidures aux pieds, dont peut estre il est mort, qui faict que, ton ame estant damnée, ton corps ne peut estre sauvé.» Ce disant, se ruèrent impétueusement sur luy, et, le prenant à belles dents, le devorèrent.

Ceste fable recitée par le seigneur ambassa-

deur pleut à tous, qui ne l'estimèrent fable, mais une pure vérité, cachée sous ce masque allegoric, car par le loup et le renard s'entendent les grands, qui, se pardonnans l'un l'autre, tourmentent l'âne, qui est le pauvre peuple, lequel porte le fais de leurs meschancetez, ce que Juvenal en sa seconde satyre a fort bien noté, disant :

*Le magistrat pardonne aux corbeaux offençans,
Et mulcte par tourmens les pigeons innocens.*

Or, affin que le seigneur ambassadeur ne fust ou se monstrast inferieur aux autres, proposa son enigme en ceste manière :

ENIGME.

*J'estois en ma maison vivant paisiblement,
Loin des mutins débats d'une guerre intestine,
Quand je fus assailly d'une troupe mutine,
Qui me tint assiégé assez estroitement.*

*Hardy, je resistay dès le commencement
A ses plus durs assaux, et d'une ruse fine,
Me pensant garantir d'une proche ruine,
Or deçà, or delà, m'eschappay finement.*

*Toutesfois, à la fin je ne peu si bien faire
Que ne tombasse es mains de ce fier adversaire,
Qui, si tost qu'il m'eut prins, cruel, me mit à mort.*

*Et ce malheur n'advint par ma maison, qui dextre
Les sentant approcher, saulta par la fenestre,
Et s'enfuit, me laissant sans aide et sans support.*

L'enigme recité par le seigneur ambassadeur ne fut moins plaisant que la fable recreative, et, jaçoit que chacun l'entendist, si n'en voulurent ils faire semblant, attendant sagement que luy-mesme l'interpretast, lequel, souzriant un petit, dict que c'estoit le poisson, qui vivoit paisiblement en sa maison, asçavoir l'eau, quand il fut assailly par ses ennemis les pescheurs, lesquels, si tost qu'ils l'eurent prins, le mirent à mort; et ce malheur luy advint par sa maison, qui sauta par la fenestre des rets et filets. Ce fait, Madame, qui estoit assise auprès de l'ambassadeur, par ces paroles donna tel commencement à sa fable :

FABLE II.

*Un belistre deçoit un bon homme de village,
et luy emporte vingt ecus
au soleil.*

La belle et gentille fable recitée par le seigneur ambassadeur a esté si belle et plaisante, que je crains grandement n'en approcher de la milliesme partie; toutesfois, pour ne contrevenir à ce que j'ay proposé au commencement de ceste nuictée, et devant que le seigneur ambassadeur recitast sa fable, j'en diray une par laquelle je vous monstrey que la malice de ces faineans qui vont belistrant d'huy en huy est si grande, qu'elle s'estend jusques aux bonnes gens des champs.

Aux montagnes et alpes de Sueve, non fort loing du village Justingence, demouroit un bon laboureur, nommé Held (qui en commun françois vaut autant à dire que Géan), homme riche et plus doué des biens de fortune que de l'esprit, pour lequel decevoir et fraudeusement circonvenir, deux belistres (que le commun peuple de ce pays là appelle escoliers errans) usèrent de ceste ruse : L'un d'iceux, bien tard sur la brune, ayant à son costé une petite bouteille de fort bon vin, accosta cet homme, le suppliant en l'honneur de Dieu et des sept arts liberaux luy faire tant de bien que le loger pour ceste nuict; et faisant ceste supplication, sceut tant bien faire le marmiteux qu'il impetra ce qu'il demandoit, et estant entré dans le poisle, qui estoit si bas que l'on pouvoit de la main toucher aux fenestres, mit sa bouteille sur l'une d'icelles. Après, et la table estant couverte pour souper et chacun assis, cet escolier se mit après sa bouteille, et la monstrant, invitoit tous ceux de la maison à faire carousse et boire d'autant, pource, disoit-il, que, si la nuict duroit cent ans, ils n'auroient faute de vin, et deussent ils boire cinq cens muids. Or, ce gallant dont je vous parle avoit laissé son compagnon en la rue, lequel, à cet effect ayant faict bonne provision de vin, remplissoit la bouteille à mesure qu'elle estoit vuide, et y besongna tant dextrement qu'il ne fut onc veu de personne. L'hoste et ceux de sa maison, estans faits plus gaillards et yvres à force de trinquer et boyre d'autant, voyans leurs verres demeurer pleins sur table et la bouteille encores toute pleine, s'enquirent de la nature et vertu

d'icelle, et comme cela se pouvoit faire qu'elle ne se vuidoit point. « Je le vous diray, dit l'escolier : c'est le vaisseau du glorieux amy de Dieu, monsieur Saint Otmar, lequel ne tarit jamais non plus que voyez, ains est tousjours plein de fort bon vin, et ce par le merite de ce glorieux saint. Mais il me fasche de boyre, et qu'il faut quasi tousjours que je l'aye en la bouche; je le vendray et voudrois avoir trouvé marchand qui y voulust employer son denier. » Quoy entendant, ces bonnes gens proposèrent l'acheter, attendu la commodité et grand profit qui leur en pourroit revenir; parquoy luy demandèrent combien il le vouloit vendre. « Je ne veux point aller par quatre chemins, dict il; j'en auray cent escus d'or au soleil au dernier mot, encores les veux je avoir et un et deux, car argent content porte medecine. » En fin, s'estant accordez de prix, l'hoste luy conta vingt beaux escus d'or, et promit luy bailler le reste en certain temps.

Le lendemain, et ce fin marchand party, l'acheteur, joyeux à merveilles d'avoir tant bien employez ses deniers, ce luy sembloit, print sa bouteille; mais ayant mis deux fois le nez dedans, fut tout estonné qu'elle ne respondoit point à son intention. A raison de quoy, alla trouver ses voisins, ausquels se pensans plaindre, se fit la fable du commun, de mode qu'aujourd'huy en ce pays là ce proverbe est demeuré : La bouteille ou vaisseau du Géan, quand on veut parler de quelque chose vaine et frivole ou de quelc'un qui a esté deceu.

Le seigneur ambassadeur, qui ententivement avoit presté l'oreille et escouté la fable tant

gayement recitée par Madame, la loua grandement, affirmant estre beaucoup plus belle que la sienne; de quoy elle fut fort joyeuse, et tournant son beau visage vers luy, dict ainsi :

ENIGME.

De ma mère jadis mon père print naissance,
Lequel elle meurt au bout de quelque temps.
Lors mes frères et moy, qui sommes ses enfans,
Par son cruel trespas prinsmes vie et croissance.

Ainsi ensemble naiz et conjoincts d'aliene,
Avons tousjours vescu comme rois par les champs;
Jusques adonc que, faicts et plus fors et plus grands,
Nous fusmes massacrez par les pieds plats de France.

Il estoit bien en nous de vanger cet effort,
Et d'appaiser un jour nostre mort par leur mort,
Domptans de leur fureur la malice ennemie;

Mais nous n'avons voulu, comme ne voulons pas;
Ains rendant bien pour mal, en leur donnans la vie
Nous les garantissons d'un plus cruel trespas.

Encores que sur cet enigme on fist assez de commentaires, si ne fut il d'aucun entendu, qui fut cause que Madame, voyant que personne ne pouvoit donner au blanc, l'interpreta disant : « Mes gentils hommes, mon enigme ne signifie autre chose que le froment, qui naist du froment son père et de la terre sa mère, laquelle par après tue ce père; lors, par sa mort, les espicz croissent, et devenuz hauts et puissants, de-

meurent ainsi jusques à ce que les laboureurs les couppent, les mettent en la grange, les battent, et finalement en font du pain. Il est au bled se germer aux greniers et se gaster, et par ainsi causer beaucoup de maladies; toutesfois il est tant bon qu'il nourrit ceux qui le destruisent.

Ceste exposition finie, et très-grandement louée à suffisance, le seigneur Pierre Bembe, se levant, donna tel commencement à sa fable :

FABLE III.

*Une jeune mariée, par le conseil de sa mère,
contrefaict le chat, afin d'estre caressée par
son mari, qui, ne la pouvant souler
de chair, est contrainct
le luy bailler encor
le pottage.*

Mes dames, nous sommes aujourd'huy si avant aux jours gras, qu'il me semble qu'il n'y aura pas beaucoup de mal si je vous recite une petite fable qui sent le moins du monde son caresme prenant; toutesfois, s'il advenoit qu'elle ne fust agreable à toutes, dès maintenant je supplie ces delicates me traiter autant doucement que le loup s'est monstré indulgent envers le regnard en la fable recitée par le seigneur ambassadeur.

En la ville de Basle, en Allemagne, demeurroit jadis une bonne dame, laquelle depuis quel-

ques jours avoit marié sa fille, belle, jeune et fort deliberée, avecques un jeune homme qui n'estoit moins accompli en ses perfections. Advint, comme est la coustume des nouvelles jeunes mariées, que ceste jeune femme alla veoir sa mère, soit pour luy faire paroistre par sa presence qu'elle n'estoit morte le lendemain de ses nopces, soit pour luy raconter comme elle se portoit en son nouveau menasge. Ceste bonne mère, joyeuse de la veoir tant deliberée et gaillarde, voulut sçavoyr ses secrets; parquoy, après les caresses accoustumées et mille menuz et plaisans propos, elle luy demanda comme la traittoit son mary et si la nuict il faisoit bien les besongnes de la maison. « Il ne me traite que trop doucement, dict elle, car quand je suis couchée auprès de luy, il ne me berce, et que je dorme si je veux, ains seulement, en me tastant, traisne ses mains par sus mon ventre, et puis c'est tout; encores peut estre n'en seroit il rien si je ne me retournois vers luy. — Vierge Marie! ne te fait il autre chose? dict la mère; or, m'amy, s'il te traicte encores en ceste façon, voicy, je te veux apprendre un secret qui peut estre luy fera changer sa mauvaise coustume. Quand tu sentiras qu'il estendra ses mains sur toy pour te manier le ventre, il faudra que tu contrefaces la voix du chat et cries sans cesse : myaou; lors, s'il te demande: « Que voulez vous, mynette? que voulez vous, mignonne? » tu respondras : « Je veux de la chair en mon charnier. » Adonc il entendra bien que tu voudras dire, de façon que, s'il n'est insensible ou plus froid que la mesme glace, il ne faillira te caresser et rendre jouissante des

amoureux plaisirs que les femmes reçoivent de leurs maris. »

Ce conseil pleut merveilleusement à la nouvelle mariée, laquelle, ayant prins congé de sa mère, s'en retourna en sa maison. Le soir venu, elle se coucha près son mary, qui, selon sa coustume, coulant sa main par sur son ventre, commençoit à la taster, quand elle, memorative des secrets enseignemens que sa mère luy avoit donnez, se print par quatre ou cinq fois à crier : « Myaou ! » Le mary, entendant ceste voix, et par icelle cognoissant le desir de sa femme, se mit en devoir payer ses debtes; en quoy il se monstra si bon creancier, et s'y employa d'une telle gaillarde façon, qu'il ne demeura guères en arrerages. Neantmoins, à la fin, rompu et cassé des chaudes et sottes volontez de sa femme, commença à allentir les coups et n'estre plus si aspre en ses escarmouches; à raison de quoy ceste espousée crioit sans cesse : « Myaou ! » Quoy voyant le mary, fasché de ses importunes crieries, qu'il ne pouvoit appaiser, print le pot à pisser, et le presentant à sa femme, luy dict : « Or, m'amie, puis que l'on ne vous peut saouler de chair, tenez, voilà le pot, saoulez vous au moins de potage. » La jeune femme, entendant ces paroles, demeura plus muette qu'un poisson; de sorte qu'elle n'eut plus la hardiesse de crier myaou, se contentant de là en avant de l'ordinaire que son mary luy pouvoit donner.

Ce dict, et sans autrement prendre haleine, il proposa son enigme, en disant :

ENIGME.

*L*e lieu de ma demeure, et où tousjours j'abite
 Ainsi qu'en un palais, est si haut et si grand,
 Que l'aisle des oiseaux, mesme celle du vent,
 N'y sçauroit aborder, tant soit legère et viste.

*Le seul esprit humain seulement me visite,
 Et de tous mes secrets le plus secret comprend.
 La nature des cieux par moy seul il apprend,
 Et par moy les dangers à venir il evite.*

*Je favorise, avance et pousse aux grands estats
 Ceux qui me sont amis, et qui de moy font cas,
 Et laisse l'ignorant croupir dedans sa fange.*

*C'est pourquoy bien souvent l'erreur de ces niaiz
 Desguise ma grandeur d'un masque tant estrange,
 Que je paroists cela que je ne su jamais.*

« L'enigme ne signifie autre chose que l'astrologie, laquelle est mise en lieu eminent, où avec aisles on ne peut atteindre. » Cest enigme ainsi interpreté, Veronicque se leva debout, et en ceste sorte donna commencement à sa fable :

FABLE IV.

Fortunin, voulant tuer une mousche, tua son maistre, de quoy, par une plaisanterie, il fut absolt.

J'ay souventefois ouy dire, excellens seigneurs, que les pechez qui se commettent insciemment ne sont tant graves comme les volontaires : de là provient que l'on pardonne plustost à rusticité, aux enfans et autres semblables, qu'à ceux qui sçavent bien qu'ils font mal. A raison de quoy, m'estant escheu raconter une fable, m'est souvenu de ce qui advint au serviteur d'un espicier, qui tua son maistre en pensant tuer une mousche qui le faschoit.

En la ville de Ferrare demouroit jadis un espicier assez riche et de bonne maison, lequel avoit un serviteur nommé Fortunin, jeune garçon tout simple, nyais et de peu d'entendement. Or cest homme, à cause de la grande et excessive chaleur qu'il faisoit lors, ne failloit jamais à dormir toutes les après disnées, et tandis qu'il prenoit son repos Fortunin ne faisoit autre chose que chasser les mousches qui le tourmentoient, afin qu'il reposast mieux à son aise. Advint qu'entre ces mousches estoit une grosse fort importune, laquelle, se souciant peu de Fortunin, s'attaquoit tousjours aux tempes de l'espicier, et, l'esguillonant fort asprement, ne cessoit le tourmenter et

picquer jusques au sang ; et jaçoit que Fortunin mist tous ses efforts à la faire quitter sa prinse , il n'en peut jamais venir à bout ; car plus il la chassoit , plus elle retournoit , se mettant toujours en la mesme place , qu'elle succoit incessamment ; de quoy finablement Fortunin se fâchant , et voyant la temeraire presumption de ceste beste , delibera la tuer. Ainsi , ceste fascheuse mousche estant comme collée contre la tempe de cest espicier , le pauvre simple et maladvisé Fortunin print un gros et lourd pilon de bronze , et d'iceluy deschargeant un pesant coup sur la teste à son maistre , le tua , pensant tuer la mousche ; de quoy s'appercevant après , et se jugeant à ceste occasion digne de mort , pensa se sauver et practiquer le proverbe qui dict qu'une bonne fuite vaut mieux qu'une mauvaise attente. Toutesfois , appellant de sa propre sentence , delibera secrettement l'ensevelir , et de faict , l'ayant mis en un sac , le porta en un jardin joignant la boutique , où ayant à toute peine faict une petite fosse , il l'enterra ; puis print un grand bouc barbu et le jetta dedans le puy.

L'espicier ne retournant le soir en son logis selon sa coustume , et sa femme n'en entendant aucunes nouvelles , eut peur de ce qu'il luy estoit advenu , parquoy , commençant avoir quelque soupçon sur son serviteur , luy demanda où estoit son maistre ; à quoy il fit responce qu'il n'en sçavoit rien ; au moyen de quoy , elle , triste et dolente à merveilles , se print à douloir , plaindre , tourmenter et faire le plus éploré dueil du monde , et cherchant de tous costez , couroit deçà et delà , appellant sans cesse avec une voix cassée , en-

rouée et lamentable son mary ; mais c'estoit en vain. Les parens et amis d'elle, advertis de tant tristes et facheuses nouvelles, allèrent au juge de la ville, par devant lequel ils formèrent complainte contre le pauvre Fortunin, concluans à ce qu'il fust prins et apprehendé au corps, et mis à la question, affin de luy faire confesser qu'estoit devenu son maistre, pour ce qu'ils avoient opinion qu'il en sçavoit quelque chose, d'autant que toute la journée il avoit esté avec luy, et neantmoins nioit l'avoir veu.

Le juge ayant faict mettre la main sur le collet de ce pauvre diable, et iceluy lier à la torture, l'interrogeoit de son maistre et où il estoit, quand, ne pouvans plus endurer la rigueur des tourmens qu'on luy faisoit souffrir, il respondit que s'il plaisoit à la justice le faire detacher, que il declareroit le tout : ce qui fut faict. Adonc estant mené devant le juge, s'aidant d'une subtile menterie, dict en ceste façon : « Monsieur, hyer en m'endormant, j'entendy un grand bruit, comme qui jetteroit une grosse pierre dans l'eau ; à raison de quoy, me levant en sursault, je couru vers le puy, dans lequel je regarday ; mais y voyant l'eau belle, je ne m'y arrestay pas davantage, et ainsi que je m'en retournois, j'entendy de rechef un pareil bruit ; parquoy je m'arrestay, n'osant passer plus oultre. Or je pense veritablement que c'estoit mon maistre, qui, voulant puiser de l'eau, se laissa cheoir dedans le puy ; et affin que la verité ne demeure douteuse, ains que du soupçon intervienne un vray et juste jugement, il faut aller sur les lieux ; là je descendray au puy, et verray ce qui y sera. »

Le juge, voulant executer ce que Fortunin avoit dict, pource que l'experience est maistrasse des choses, et que la preuve oculaire est toujours plus certaine que toute autre, se transporta vers le puy, en la compagnie des officiers de la justice, et plusieurs gentils hommes suivis d'un monde infiny de peuple, assez curieux de veoir l'evenement de tout cecy. Ce serviteur estant donc, par le commandement du juge, descendu en ce puy, et cherchant son maistre dedans l'eau, y trouva le bouc qu'il y avoit jetté; parquoy finement et d'une façon nyaise, en criant, appella à haute voix sa maistrasse, disant : « Madame, dictes moy, je vous supplie, vostre mary avoit il des cornes? Je le demande pource que j'en ay icy trouvé un qui en a de fort grandes et longues; seroit ce bien vostre mary? » A ces paroles, la bonne dame, toute honteuse, se teut, ne sonnant depuis un seul mot. Les assistans, estendant leur col sur la bouche du puy affin de contempler ce mort cornu, et voyans que c'estoit un bouc, frappans les mains l'une contre l'autre, pissoient quasi en leurs chausses de rire.

Quoy voyant le prevost, et jugeant ce serviteur de bonne foy, l'absout des fins, demandes et conclusions de ses parties, comme innocent des cas à luy imposez. Et depuis jamais on n'a peu ouir ny vent ny voix de l'espicier, la femme duquel demeura avec un pied et demy de nez.

Les hommes et femmes rirent assez de ce maistre bouc, et encores plus de la dame à laquelle on demanda si son mary estoit cornu; mais pour ce que l'heure se passoit, et y en avoit

encores beaucoup à discourir, Veronicque proposa son enigme en ceste manière :

ENIGME.

J'ay esté engendré de toute pourriture,
 Et de mon père mort vie et force j'ay pris.
 A peine fu-je né que j'eu les cheveux gris,
 Ains plus blancs que cotton, voire que neige pure.

*Je suis pourtant si gay et joyeux de nature,
 Qu'au nombre des mauvais tousjours je suis compris.
 Les rois et grands seigneurs me tiennent à mespris,
 Mais des rois et seigneurs je n'ay ny soing ny cure.*

*Je n'aime que les champs, et la rusticité
 Me plaist sur toute chose en sa simplicité,
 Comme je luy agréé en ma simple simplesse.*

*Et combien que mon chef, chenu et tout grison,
 Ne semble rien chercher que la terre, si est-ce
 Que ma queue est tousjours et verte et en saison.*

L'enigme raconté par Veronicque pleut à la compagnie, partie de laquelle entendit ce qu'il vouloit signifier, mais aucun ne se voulut attribuer l'honneur de l'expliquer, ains attendit qu'elle mesme l'interpretast, laquelle, voyant que chacun avoit la bouche fermée, dict : « Encores que je sois la moindre de la troupe, si ne laisseray-je vous declarer mon enigme, me submettant neantmoins au jugement des plus sages. Il ne signifie donc autre chose que le pourreau ;

lequel n'est pas plustost né qu'il a la teste et cheveux blanc ; il est de mauvais suc , est hay des grands et aymé des bonnes gens des champs. Il ne demande que la terre et a tousjours la queue verte. »

Cest enigme ainsi interpreté, Madame enjoignit au seigneur Bernard Capel les faire participantes de quelc'une de ses fables, usant ainsi toutesfois de la breveté requise à ceste nuictée ; lequel, mettant sous le pied tout autre penser, commença à dire ainsi :

FABLE V.

Vilio tue un larron qui s'estoit mis en embusche pour le tuer.

Le très-fameux et renommé poete dict que qui prend plaisir à tromper ne se doit douloir si un autre le trompe : j'ay souventefois et quasi tousjours veu que ceux qui veulent decevoir demeurent finablement deceuz, comme il advint à un larron, qui, voulant occire un artizan, fut par luy occis.

En Pistoye, ville de Toscane, assise entre Florence et Lucques, demouroit un artizan fort pecunieux, lequel se nommoit Vilio. Cestuy, de peur des larrons, faignoit estre le plus pauvre du pays, et, pour paroistre tel, demouroit solitaire, sans femme ny serviteur, en une meschante maisonnette, toutesfois garnie de toutes choses.

necessaires à l'entretien de la vie humaine. Ses chausses estoient tousjours rompues aux talons, ses souliers escullez et rapetassez de tous costez, et portoit un vieil saye tant ord, sale et gras, que du collet seulement on eust bien tiré de la gresse pour fournir un baudroyeur l'espace d'un mois. Il estoit vigilant, laborieux et assidu au travail, mais tant chiche et avare en sa despence qu'il se laissoit mourir de faim auprès de son argent, lequel il gardoit songneusement, le laissant moisir en son coffre, si qu'au meilleur et plus friant de ses repas se contentoit d'un morceau de pain et de fromage, d'un peu de vin et quelque rave ou salade.

Quelques larrons et meschans garnemens, estimans à bon droit cest homme avoir beaucoup d'escus, allèrent en une nuict, à heure qui leur sembloit commode, en sa maison, en intention de le desrober; mais ne pouvans avec leurs ferremens et autres engins ouvrir ny rompre la porte, et doubtans qu'à raison du bruit qu'ils faisoient ils n'eveillassent à leur dommage les voisins, s'imaginèrent l'avoir d'une autre façon, et voicy comment : Ils avoient en leur compagnie un jeune homme qui estoit tant familier de Vilio, que le plus souvent ils beuvoient et mangeoient ensemble. Ces gallans, luy ayans fait la bouche, prindrent un grand sac et mirent dedans le plus meschant de leur troupe, comme s'il eust esté mort, puis le firent porter par ce jeune homme en la maison de Vilio, lequel il pria fort affectueusement luy faire ceste amitié luy garder le sac jusques à ce qu'il le viendroit reprendre, et qu'il n'arresteroit beaucoup.

Vilio, qui n'y pensoit aucun mal, voulant complaire à cet amy simulé, souffrit qu'il mist ce sac en son logis. Or ces rustres avoient conclud entr'eux que quand Vilio seroit endormy, celui du sac sortiroit, luy couperoit la gorge, et se saisiroit du plus beau et meilleur qui fust en la maison. Vilio, travaillant bien tard à la chandelle, et, comme est la coutume des poureux et mal asseurez, jettant toujours la veue ça et là, et tournant de fortune ses yeux vers ce sac, luy fust advis que ce qui estoit dedans se mouvoit. Au moyen de quoy, se levant de dessus sa selle, print un baston gros et nouailleux, et en descarga si pesant coup sur la teste à ce larron, qu'il l'assomma, tellement que d'un mort fainct et simulé, il en fit un vray mort. Les compagnons à ce larron, ayans attendu jusques au matin, et voyans qu'il ne retournoit, en donnèrent la coulpe au sommeil, jugeans qu'il s'estoit endormy. En fin, doubtant, non à cause de leur compagnon, mais du jour qui approchoit, retournèrent à Vilio redemander leur sac qu'ils luy avoient baillé en garde, lequel leur ayant rendu, rentra en son logis, où s'estant bien enfermé, il leur dit à haute voix : « Vous m'avez baillé un corps vif au lieu d'un mort, pour me faire peur ; mais maintenant, pour vous faire peur, je vous rends un corps mort au lieu d'un vif. » Quoy entendant, les larrons demeurèrent fort estonnez, et ouvrans leur sac, trouvèrent que véritablement leur compagnon estoit mort, pour honorer la valleur duquel, après l'avoir pleuré et plainct, le jettèrent en la mer. Ainsi celui qui vouloit tuer fut tué luy mesme.

Le seigneur Bernard avoit mis fin à sa fable, au contentement de tous, quand Madame le pria poursuivre et reciter son enigme, lequel commença à dire ainsi :

ENIGME.

*J e n'euz jamais de mère, et de germe ou semence
Je ne fus onc conceu ni enfanté ça bas ;
Mais, comme si j'estois quelque neuve Pallas,
Du cerveau de mon père au monde ay prins nais-
sance.*

*A grande peine entrais-je en ma première enfance,
Que, fecond, j'engendray mille noisieux débats,
Et toutesfois de moy on a faict tant de cas
Que chacun a depuis cherché mon accointance.*

*Je creu en peu de jours, et grandy tellement
En force et en credit que generalement
Des grandz et des petits je me suis fait cognoistre ;*

*Et combien qu'à beaucoup souvent je face tort,
Si est-ce qu'avec moy tousjours ils veulent estre,
Et plutost que me perdre ils choisiroient la mort.*

Plusieurs pensèrent interpreter cest enigme, mais ils furent deceuz, d'autant qu'ils se prenoient à contre poil. Quoy voyant le seigneur Capel, et que la chose tiroit en longueur, dict : « Seigneurs, affin de ne perdre temps, je vous apren que mon enigme ne signifie autre chose que le jeu, qui estant né du cerveau de l'homme, à grand peine commençoit à venir et se mons-

trer, qu'il engendra mille débats, et neantmoins chacun le suit, et s'est tellement fait cognoistre, qu'encores que l'on perde, si est ce que l'on ne le peut laisser. » Ceste exposition pleut à tous, mesmement au seigneur Anthoine Bembe, qui aimoit assez à jouer; et pource que la nuict s'enfuiroit, ains s'envoloit, Madame commanda à dame Claire commencer sa fable; laquelle, levée de son siège, se mit en lieu plus eminent, d'autant qu'elle estoit petite, et dit en ceste manière :

FABLE VI.

*Lucette envoie son fils chercher le bon jour,
lequel l'ayant trouvé, retourna vers
elle avec la quatriesme partie
d'un thresor.*

Mes dames, j'ay appris des sages que la fortune ayde tousjours aux soigneux et vigilans, et rejette les craintifs et paresseux; et qu'il ne soit ainsi, je le vous monstreray par le discours d'une petite fable, qui, comme je pense, vous sera de plaisir et contentement.

En Cesenne, ville de la Romaine assise près la rivière de Savie, demeuroit une pauvre vefve, mais fort femme de bien, nommée Lucette, laquelle avoit un fils, le plus grand faineant et lasche paillard que jamais nature crea, lequel, puis qu'il s'estoit une fois couché pour dormir,

ne se levoit jamais qu'il ne fust midy, encores failloit il que devant qu'il sortist du lict il fust une grosse heure à se frotter les yeux, estendre les bras et les pieds, et faire tous les actes du plus paresseux homme de la terre, dont la pauvre mère se tourmentoit le plus du monde, d'autant qu'elle esperoit ce jeune homme devoir estre un jour le baston de sa vieillesse. Au moyen de quoy, pour le rendre soigneux et vigilant, elle ne cessoit l'admonnester, disant : « Mon enfant, l'homme diligent et advisé, et qui desire avoir le bon jour, se doit lever de grand matin, pource que la fortune ayde aux soigneux et eveillez, non pas aux paresseux et endormis; par quoy, mon fils, si tu veux croire mon conseil, je m'assure que tu trouveras le bon jour, si que tu en seras contant. » Lucilie, ainsi se nommoit ce bon gallant, qui estoit plus ignorant que la mesme ignorance, n'entendoit ce que vouloit dire sa mère, mais regardoit seulement à l'escorce, et non au sens des paroles, et comme s'evueillant d'un lourd et profond sommeil, se leva et s'en alla hors une des portes de la ville, où s'estant couché au travers le grand chemin, se mit à dormir, empeschant ceux qui alloient ou retournoient de leurs affaires.

Advint de fortune que ceste mesme nuit trois compaignons cesennois estoient sortis de la ville pour aller fouiller un thresor qu'ils avoient trouvé, afin d'emporter iceluy en leurs maisons, lesquels l'ayans descouvert et le voulans transporter en la ville, se heurtèrent à Lucilie, qui estoit couché sur le chemin, non toutesfois qu'il dormist lors, mais bien esveillé pour trouver le bon jour, comme

sa mère luy avoit enseigné. Auquel le premier des compagnons dict en passant : « Mon amy, Dieu vous doint le bon jour. — Dieu soit loué, respond Lucilie, en voilà desjà un », entendant des bons jours. Le jeune homme coupable du thresor, interpretant autrement les paroles que cestuy-cy luy avoit dictes, pensa qu'il parlast de luy ; ce qui n'est de merveilles, car il est escrit que les coupables pensent tousjours qu'en toutes choses l'on parle d'eux. Le second passa pareillement, donnant le bon jour à Lucilie, lequel, s'escriant assez haut, dict : « Ça, de par Dieu, ça, j'en ay deux », entendant deux bons jours. Et le dernier, passant après, le salua comme les autres, priant Dieu luy donner le bon jour ; adonc Lucilie se levant tout joyeux : « Me voilà bien, dict-il, je les ay tous trois, et m'est heureusement succede selon mon intention » ; voulant dire qu'il avoit trois bons jours. Les compagnons, pensans qu'il parlast d'eux, et craignans qu'il ne les allast accuser en justice, l'appelèrent, et, luy ayans recité tout le faict, l'associèrent avec eux, luy donnant la quatriesme partie du thresor. Lucilie, ayant gentiment prins sa part, alla trouver sa mère, à laquelle il la donna, disant : « Ma mère, la grace de Dieu m'a assisté, par ce qu'executant voz commandemens, j'ay trouvé le bon jour ; tenez cest argent, et le serrez pour nous ayder à vivre. » La mère, joyeuse de ceste bonne aventure, exhorta son fils à estre vigilant, afin qu'il luy advint tousjours des bons jours pareils à cestuy-cy.

Madame, voyant la fable racontée par dame Claire estre achevée, la pria proposer son enig-

me, affin qu'elle ne troublast l'ordre commencé. Adonc elle, qui ne fust jamais mal apprinse, avec un visage riant et d'une fort bonne grace, dict ainsi :

ENIGME.

Un vif auprès d'un mort je voy en un tombeau.
 Du mort le vif prent vie, où peu de temps il dure.
 Ce mort est profitable à l'humaine nature.
 On ne se peut passer du vif non plus que d'eau.

*Le mort est sale et vil, le vif est net et beau.
 La dame aime le mort, dont elle a soin et cure,
 D'autant qu'il purge tout, ne laissant une ordure,
 Mesme au plus sale endroit du plus sale drapeau.*

*Le vif aucunesfois maintes choses devore;
 Il nettoye et corrompt maintes autres encore,
 Et, bien qu'il soit sans bouche, il se plaint à tous coups.*

*Quand il se met à mal, à rien il ne regarde;
 Aussi, s'il n'a quelcun qui, curieux, le garde,
 Il pert, gaste et met tout ce que dessus dessous.*

« Mon enigme ne signifie autre chose que le feu et la cendre, que je voy au tombeau, c'est à dire au foyer, où souvent ils sont ensevelis l'un dans l'autre. Par le vif j'enten le feu, et par le mort la cendre; au reste, il me semble de soy si aisé, qu'il ne merite plus ample exposition. » Quoy entendant le seigneur Bertrand, qui estoit assis auprès d'elle, et que c'estoit à luy à dire sa fable, ne voulut attendre autre commandement; ains, d'une façon fort gaye, dict en ceste façon :

FABLE VII.

George capitule avec son maistre touchant son service; en fin, George faict convenir son maistre en jugement.

Jusques icy ces magnifiques seigneurs et amoureuses dames ont tant dict qu'il ne reste quasi plus rien à dire; toutesfois afin que je ne rompe ce bel ordre commencé, je m'efforceray à mon pouvoir vous reciter une fable, laquelle, combien que elle ne soit ingenieuse, sera peult estre plaisante, comme vous entendrez.

Pandolphe Zabarel, gentilhomme de Padoue, qui en son temps fut fort vaillant homme, magnanime et bien advisé, ayant un jour affaire d'un serviteur et n'en pouvant trouver un à son gré, finalement luy tomba entre mains un meschant garnement, fin et cauteleux, lequel toutesfois sçavoit tant bien desguiser sa malice par un doux semblant que l'on l'eust jugé le plus simple homme de la terre, auquel Pandolphe demanda s'il le vouloit servir. « J'en suis content, dict George (ainsi se nommoit ce bon frippon), mais ce sera à la charge que je ne m'employeray sinon à penser voz chevaux et vous accompagner; car je ne me veux mesler d'autre chose. » A quoy s'accorda Pandolphe; et allans chez les notaires, en passèrent contract selon les clauses

et hypothèques par eux convenues et accordées.

A quelque temps de là, Pandolphe allant aux champs, et passant de fortune par un lieu qui estoit fort fangeux et malaysé, fit entrer son cheval en un grand fossé, duquel il ne se peut jamais retirer, à cause des fanges et boues dont il estoit plein; parquoy, craignant demeurer en ce borbier, appella son George pour l'ayder; mais ce mauvais serviteur, qui le regardoit, n'en voulut jamais rien faire, d'autant, disoit-il, que cela n'estoit porté par son obligation; et icelle tirant de sa gibecière, commença la lire depuis un bout jusques à l'autre, pour veoir si cest article y estoit comprins: « Mais, luy disoit son maistre, encores que cela ne soit expressément et par mots exprès porté par ton obligation, n'es-tu pas tenu me secourir? Ayde moy donc, je te prie. — Je n'en feray rien, dict le serviteur, pource que je ne le sçaurois faire sans contrevenir à mon contract. » Adonc Pandolphe: « Tu ne me veux donc pas ayder? Mais par Dieu, poltron, si tu ne me retires de ce borbier, je ne te payeray jamais ce que je te doy. — Vous me payerez, et si je ne vous aideray pas, dict le serviteur. Et quoy! me penseriez vous bien tant sot que de faire ce que je ne doy, et ne puis sans encourir aux peines portées par nostre transaction? Ma foy, monsieur, je m'en garderay bien, et deussiez vous demeurer en la place. » Tellement que, si de fortune Pandolphe n'eust esté secouru par les passans, c'est chose toute assurée que jamais il n'en fust eschappé. Pandolphe estant donc sorty de ce borbier, transigea de nouveau avec son serviteur, qu'il fit

obliger sous certaines peines de l'ayder en toutes choses que il luy commanderoit, et ne l'abandonner jamais.

Advint une autre fois que Pandolphe se promenant en une église avec quelques gentilshommes venitiens, son serviteur, marchant tousjours à ses costez, se promenoit quand et luy, ne le voulant abandonner. De quoy les gentils-hommes et ceux d'alentour rioyent assez, prenant fort grand plaisir en ceste nouveauté, qui fut cause que Pandolphe, retourné en son logis, reprit aigrement son serviteur, luy disant qu'il avoit mal et sottement fait de s'estre ainsi promené coste à coste de luy, sans avoir respect ny aucune reverence à luy, qui estoit son maistre, ny aux gentils-hommes de sa compagnie. Le serviteur, serrant les espauls, disoit avoir obey à ses commandemens, allegant son contract. Au moyen de quoy, ils en refirent un autre, par lequel le maistre voulut que son serviteur marchast loin derrière luy. Alors George le suivoit loin de cent pas, et combien que son maistre l'appellast et fit signe qu'il vint parler à luy, toutesfois Gèorge ne vouloit aprocher davantage, craignant encourir la peine portee par leur contract; par quoy Pandolphe, se faschant de la lascheté et simplesse de son serviteur, luy interpreta ce mot (loin), et que par iceluy il entendoit loin de trois pieds.

Le serviteur, qui lors avoit bien entendu la conception de son maistre, print un baston long de trois pieds, et mettant un bout d'iceluy contre son estomach et l'autre contre les espauls à son maistre, le suivoit ainsi par la ville. Le peu-

ple voyant ces choses, et pensant que ce fust gageure ou que ce serviteur fust fol, s'assembloit autour d'eux, riant à gorge desployée. Pandolphe, qui ne s'estoit encor apperceu du baston que tenoit son serviteur, s'esbahissoit grandement pourquoy tout ce peuple le regardoit et rioit ainsi, mais ayant congneu la cause, se colera de façon qu'il le vouloit battre. Parquoy le gallant, se plaignant, s'excusoit, disant : « Monsieur, vous avez tort me vouloir outrager, par ce que je ne pense avoir failly. Et quoy ! y a il pas contract entre nous ? Ay je pas obey à voz commandemens ? Quand ay je manqué à ma promesse ? Lisez notre contract, et si trouvez que j'aye failly, punissez moy. » Ainsi George demouroit tousjours vainqueur.

Une autre fois, Pandolphe l'envoya à la boucherie achepter de la chair, et parlant ironiquement, à la façon des maistres, luy dict : « Va, et demeure un an à retourner. » Le serviteur trop obeissant alla en son pays, où il demeura jusques au bout de l'an. Après, retournant le premier jour de l'an suivant, alla trouver son maistre, luy portant de la chair ; dequoy Pandolphe fort esbahy, par ce qu'il ne se souvenoit plus de ce qu'il avoit commandé à son serviteur, le reprit beaucoup de s'estre fuy, disant : « Tu es venu un peu bien tard, larron de mille fourches ; mais, par Dieu, je te feray payer la peine comme tu le merites ; va, poltron, va, et ne penses pas que je te donne jamais un liard. » Le serviteur respond avoir entretenu son contract, et selon le contenu d'iceluy obey à ses commandemens. « Souvenez vous, monsieur, disoit-il, que

quand m'avez commandé que je demeurasse un an sans retourner, je vous ay obey; pourquoy donc ne me payerez vous? J'avoue Dieu que si ferez.» Ainsi ce serviteur fit convenir son maître en justice, lequel, après une longue procedure, il fist finalement condamner luy payer les gaiges qu'il avoit promis.

La fable du seigneur Bertrand ne despleust aux auditeurs, ains fut par eux louée, le priant proposer son enigme, lequel, ne les voulant esconduire, dict ainsi :

ENIGME.

*Ce guerrier indompté, hardy, victorieux,
Et qui, tousjours vainqueur, triomphe en toute
guerre,*

*Sera d'un coustelas mort renversé par terre,
Et son règne détruiect, jadis tant glorieux.*

*Après, pour un vieillard, ô cruauté des cieux!
L'homicide poison secrettement s'enserre
Dans une coupe d'or ou d'argent ou de verre,
Dont en fin il mourra dolent et soucieux;*

*Mais le ciel pour cela n'apaisera son ire,
Car avec un baston, au premier de l'empire
Peu après l'on verra rompre et briser le chef.*

*Ce fait, pour peu d'argent la fortune ennemie
Le monde accablera, puis tous reprendront vie,
Tant grands comme petits, pour mourir de rechef.*

Non sans grande admiration fut escouté cest enigme, qui, pour ressentir plus de sa prophetie

qu'autrement. ne fut entendu d'aucun. Parquoy le gentil-homme dict qu'il ne signefioit autre chose que le jeu du tarot. Ce dit, Laurette, qui estoit assise auprès de luy, donna tel commencement à sa fable :

FABLE VIII.

Un cousturier est condamné à vingt escus d'amende, pour, au mespris de S. Nicolas, avoir invoqué un Juif à son ayde.

AVorme demeuroient jadis deux cousturiers. l'un desquels, encor qu'il fust fort riche et n'eust point d'enfans, estoit le plus chiche vilain de la terre, et l'autre, qui ne vivoit qu'au jour la journée, nourrissant de son labour ordinaire sa femme et enfans, qui estoient en nombre, faisoit toutesfois bonne chère selon sa petite puissance. Cestuy cy portoit une telle reverence à saint Nicolas, qu'il ne commençoit jamais sa besongne ny chose quelconque qu'il ne l'invoquast à son secours. A raison de quoy cest autre riche s'en fascha tellement que, soit par desdain, soit par envie, à toutes les fois que ce pauvre cousturier disoit : « Monsieur S. Nicolas me soit aydant », l'autre s'escricoit : « Et David me soit en ayde ». Or ce David estoit un fort riche Juif qui à tous prestoit argent à usure. Ce Juif donc, passant souvent par devant la boutique à ce cousturier, et entendant que il l'avoit

en plus grande reverence que S. Nicolas, patron de l'autre, pensa l'entretenir en ceste bonne opinion, et pour y parvenir, et se monstrier envers luy plus liberal que S. Nicolas envers ce pauvre homme, luy bailla un jour, comme il l'invocquoit à son ayde, une grosse oye, au ventre de laquelle il avoit mis dix escus. Ce riche, joyeux d'avoir receu ce present, alla trouver son voisin, auquel monstrant son oye, exaltoit son juif, louant sa liberalité, quand l'autre luy dict : « Tu te glorifies bien pour un oyson; mais j'ay telle esperance en saint Nicolas, qu'au lieu d'une oye, il me donnera aujourd'huy un bœuf; et pour ce que tu n'oserois faire un morceau de bonne chère, et as l'argent plus en recommandation que ton oye, je l'acheteray si tu veux. » A quoy s'accordant, le riche la luy bailla pour peu de deniers.

Ce pauvre homme, ayant invoqué saint Nicolas à son aide, selon sa bonne coustume, print son oye et la porta en son logis, laquelle il pluma et accoustra; mais comme il lui ouvroit le ventre pour en tirer les entrailles, fut estonné qu'il trouva entre les boyaux les dix escus qui y estoient cachez. Au moyen de quoy, s'en saisissant, et les avoir bien nettoiez, alla au marché, où il acheta un fort beau et gras bœuf, et iceluy conduisant en sa maison, trouva de fortune son riche voisin, lequel, esbahy de ceste rencontre, luy demanda qui luy avoit dorné ce bœuf : « Monsieur saint Nicolas, qui s'est voulu monstrier plus liberal que ton parjure juif, me l'a donné », respond ce pauvre homme; ce dict, picquant son bœuf, continua son chemin.

A quelque temps de là, le juif, passant par devant la porte de ce riche cousturier, luy demanda si son oye estoit bonne : « Je ne sçay, respond il, pource que l'ay vendue à mon voisin. » Adonc le juif luy declara le tout, et qu'il avoit mis dix escus dedans le ventre à ceste oye. A raison de quoy, ce riche entra en telle collère qu'il envoya incontinent adjourner ce pauvre homme, le faisant convenir en justice, et concludant à l'encontre de luy à ce qu'il luy fist restitution de ses dix escus, d'autant, disoit il, qu'il ne les luy avoit vendus, ains seulement son oye ; mais le juge, aiant congneu la verité du faict, absout le pauvre cousturier et condamna le riche en tous ses despens, et en vingt escus d'amende pour avoir esté tant temeraire que preferer un salle maranne et infidèle juif au glorieux amy de Dieu saint Nicolas.

La gentille damoiselle avoit mis fin à sa courte nouvelle, quand madame luy fit signe qu'elle poursuivist recitant son enigme, laquelle, obeissante, dict en ceste manière :

ENIGME.

D'un père blanc et net une plus blanche fille
Parmy les durs cailloux sans mère prend nais-
sance,

Et en bien peu de temps croist en telle puissance,
Qu'elle seule nourrist toute grande famille.

Sa maison est obscure et noire, mais gentille,
Nette de toute ordure et chose qui offense
Sa blanche pureté, qui onc ne se dispense
(Ainsi que beaucoup font) de courir par la ville.

*Elle ne mange pain ny chair ny autre chose ,
Jamais dedans le lict son beau corps ne repose ,
Et d'un manteau de lin tousjours elle est vestue .*

*Elle croist dedans l'eau , et les poissons deteste ;
Sans son aide et secours toute chose est moleste ,
C'est pourquoy en tous lieux elle est la bienvenue .*

Chacun print grand plaisir au recit de cest enigme ; mais pource qu'il fut entendu par la plus part des auditeurs , qui dirent qu'il ne signifioit autre chose que la farine , Madame commanda au seigneur Anthoine du Moulin suyvre son reng recitant sa fable , lequel dict ainsi :

FABLE IX.

*Philomène , estant mise en religion , devient malade ,
et visitée par les medecins et chirurgiens , est
trouvée estre hermaphrodite .*

Mes gratuites dames , les secrets de nature sont tant grands et innombrables , qu'il n'y a homme au monde qui les puisse imaginer ; et à ce propos j'ay delibéré vous raconter un cas depuis naguères advenu en ce pays .

En Salerne , ville honorable et peuplée de belles femmes , estoit un bon père de famille , lequel avoit une fille en la fleur de sa beauté , et qui n'avoit encores atteint l'age de dix sept ans ,

laquelle, à raison de ses belles perfections, estoit sollicitée d'un monde de jeunes hommes qui la demandoient en mariage, qui fut cause que le père, craignant qu'il ne luy advint ce qu'il ne desiroit, delibera la mettre au monastère Saint Jory, assis en ladicte ville, non à fin de la rendre religieuse professe, mais pour y estre nourrie avec les religieuses jusques à ce qu'il la voulust marier.

Ceste fille, qui Philomène estoit nommée, estant donc enfermée en ce couvent, fut soudain saisie d'une fièvre fort violente, de quoy le père adverty y envoya du commencement quelques herboristes, lesquels avec longs juremens promirent faire en sorte qu'en bref elle recouvreroit sa santé; mais ils s'y travaillèrent en vain. Au moyen de quoy, le bon homme y envoya depuis plusieurs fameux et excellens medecins, qui n'y firent non plus que les premiers, dont il estoit tant fasché qu'il perdoit toute contenance. Aussi ceste belle et gracieuse fille estoit tellement tourmentée, tant à cause de ceste fièvre que d'une enflure grosse comme le poing qui luy estoit venue au dessous du petit ventre, et droicte ment en l'ene, qu'elle desesperoit, ne faisant autre chose que se douloir, crier et lamenter, de façon qu'il sembloit que elle deust rendre l'esprit.

Ce bon homme de père, prenant compassion de sa fille et craignant qu'elle n'en mourust, y envoya d'abord des chirurgiens experimentez, lesquels aians bien veu, manié et diligemment consideré ceste enflure, aucuns furent d'avis y applicquer d'une certaine racine cuyte et meslée avec de la gresse de porc, à fin d'oster la dou-

leur et l'inflammation ; autres estoient d'opinion contraire, et qu'il y failloit mettre autre chose ; les autres qu'il n'y failloit rien mettre du tout. Finalement, s'estant après longues disputes accordez, trouverent bon inciser la partie enflée, à fin d'en faire evacuer la matière cause de la douleur. Quoy conclud, un des chirurgiens, et le plus habille de la troupe, en la presence de plusieurs religieuses, dames et damoiselles parentes de la patiente, ayans prins son rasouer en main, incisa doucement et en moins d'un clein d'œil ceste partie enflée ; mais il n'eut pas si tost crevé la peau, qu'au lieu de sang ou matière corrompue et pourrie, on en vid sortir un gros membre viril, garny de ses deux compagnons, lequel les dames desiroient et n'osoient regarder qu'au travers la fente de leurs doigts, qu'elles tenoient entr'ouvers devant leurs yeux. Je ne me puis abstenir de rire, vous recitant la verité pour une fable. Toutes ces religieuses, estonnées de ceste nouveauté, pleuroient de douleur, non à cause du mal qu'avoit enduré ceste pauvre fille, mais pour leur interest particulier, d'autant qu'elles eussent bien voulu que ce qui publicquement estoit apparu fust advenu en secret, pource qu'à leur grand regret, mais pour leur honneur et éviter à tout scandale, la jeune fille fut incontamment retiree de la religion, où pour leur contentement elles l'eussent volontiers retenue. Ainsi la playe s'estant en moins de rien refermée, ceste pucelle devint garçon fillete.

Madame voyant du Moulin avoir mis fin à sa plaisante et ridicule fable, et que légèrement le temps s'escuoloit, dict que par le recit de son

enigme il devoit suivre l'ordre. Alors, le gentil homme, sans plus les tenir en aboy, dict ainsi :

ENIGME.

Pource que celle là qui est ma propre mère
 Ne me veut donner estre, ains tousjours me deffait,
 Je hay tant celuy qui m'a formé et fait,
 Que je ne le veux suivre, encor qu'il soit mon père.

Et s'il advient qu'aucuns me contraignent ce faire,
 Je crie, je tempeste, et fais tant que de faict
 Je m'eschappe de luy; adoncques par effect
 Je fay à ces fascheux cognoistre ma colère.

On ne sçauroit manger un œuf que je n'y sois,
 Je suis aveugle et sourd, et neantmoins les rois
 Ne prennent leurs repas que ne sois à leur table.

A tous grands et petits esgallement je plais,
 Aussi de tous en tout je me rend accostable,
 Fors des pourris, infects, corrompus et punais.

Aucun ne pouvoit imaginer la signification de cest enigme recité par du Moulin, quand Catharuse dict qu'il ne signifioit autre chose que le sel, auquel la mère, qui est l'eau, ne veult donner estre, ains le desfaict; il hait le feu, qui est son père, et s'il advient que quelqu'un le mette dedans, il petille et luy saulte quelque fois aux yeux. Ceste interpretation ainsi faicte, la damoiselle se teut quelque temps; mais voiant que personne ne disoit mot, et attendoit qu'elle raconst sa fable, ouvrant sa belle bouche, dict ainsi :

FABLE X.

Cesar, Napolitain, est longtemps aux universités de Bologne, prend le degré de docteur, et retourné en sa maison, enfile les sentences, afin de mieux et plus à l'aise donner ses jugemens.

Trois choses détruisent le monde et renversent tout ce que dessus dessous, assavoir l'argent, la haine et la faveur, comme aysément pourrez entendre s'il vous plaist m'escouter.

Loys Mota (comme je pense qu'avez autrefois ouy dire) fut un homme sage, bien advisé et des premiers de Naples, lequel espousa la fille à Alexandre d'Alexandrie, citoyen napolitain, de laquelle il eut un seul fils, qu'il fit nommer Cesar. Cest enfant, devenu grandelet, fut mis soubz la puissance d'un precepteur, qui luy enseigna les premières lettres, et de là envoyé à Bologne pour estudier en droict civil et canon, où il demeura assez longtemps sans beaucoup profiter. Le père, desireux que ce jeune homme se fist sçavant, luy fit achepter des livres des jurisconsultes et docteurs qui ont escript en l'une et l'autre faculté, pensant qu'il deust si bien profiter, qu'à son retour il feroit leçon aux plus fameux et renommez advocats du pays; se per-

suadant qu'à ceste occasion il auroit beaucoup de parties et procès d'importance; mais le bon homme comptoit sans son hoste, car son fils, qui jouoit et hantoit compagnies, ne voyoit jamais guères que la couverture de ses livres. Aussi estoit il tant ignare et despourveu de bonnes lettres, qu'ignorant les premiers rudimens légaux, n'entendoit ce qu'il lisoit, recitant neantmoins avec une audacieuse gravité ce qu'il avoit appris par cœur, mais sans ordre, et preposterément mettant la charue devant les bœufs, et prenant le vray pour le faux, et le faux pour le vray, amenoit toutes choses en doute, faisant les plus sots et cornus argumens du monde. Et pource que les ignorans ont tousjours ce mot en la bouche, que les riches n'ont besoin de science, cestuy-cy, qui estoit riche, n'en fit pas grande provision.

Toutesfois vouloit egaler sa sottise et ignorance à la doctrine et bon sçavoir de ceux qui comme luy n'avoient perdu l'huile ne temps, si que, tenté d'une vaine gloire et presumption, se voulut faire passer docteur, et de fait se presente au senat, devant lequel il fit publique preuve de sa science, monstrant le noir pour le blanc et le verd pour le jaulne, pensant que comme il estoit aveugle, les autres fussent sans yeux. Toutesfois, de bonne fortune, soit par argent, faveur ou amitié, il receut le bonnet doctoral. A raison de quoy, accompagné d'une grande suite de personnes de qualité, fut conduit en la maison de son père au son de plusieurs instrumens, et vestu tant magnifiquement qu'il ressembloit plustost un ambassadeur qu'un advocat.

Un jour, ce venerable docteur se trouvant de loisir, fit plusieurs petits billets de papier qu'il enfiloit les uns avec les autres, comme s'il eust voulu faire une liasse de notaire, et les mettoit en un certain vaisseau, quand, en ces entrefaites, son père vint, qui le trouvant ainsi empesché, luy demanda qu'il vouloit faire de ces papiers; auquel il fit ceste responce : « Mon père, il est escrit ès livres de droict civil, que les sentences doivent estre nombrées entre les choses fortuites et accidentales; or, ayant consideré ces mots, et ne m'estant arresté à l'escorce d'iceux, mais au vray sens de la loy, j'ay fortuitement et par hazard fait ceste liasse, où j'ay escrit et noté plusieurs belles sentences; lesquelles, aydant Dieu, quand vous m'aurez fait president, sans beaucoup de peines je prononceray aux parties. Et bien, mon père, que vous en semble; ay-je pas subtilement trouvé ce secret? » Quoy entendant, le bon homme pensa mourir de douleur, et tournant les espaules, laissa son fils en son ignorance.

Ceste fable ainsi recitée par Catharuse, au contentement de tous, qui y prindrent grand plaisir, Madame, après que chacun eut assez longuement discouru sur icelle, commanda à la damoiselle proposer son enigme; laquelle elle dict ainsi :

ENIGME.

*Chacun en pensera ce qu'il voudra penser,
Je suis vieille, ridée, inconstante et légère,
Mais toutesfois tant belle, aymable et familière,
Qu'aucunement de moy l'on ne se peut passer.*

*Si quelque curieux, desirant m'embrasser,
Monte dessus mon corps, je m'en tien toute fière,
Et le vas secouant d'une telle manière,
Que plus il est sur moy, plus me veut caresser.*

*Je ne me fais prier; à tous je m'abandonne;
Aussi grands et petits, et bref toute personne,
A leur contentement peuvent jouir de moy.*

*Toutesfois s'il advient que mon ventre grossisse,
J'entre en telle fureur, qu'il n'y a roc ny roy
Qui, après ma bonté, n'esprouve ma malice.*

Ils se regardoient tous l'un l'autre, ne sçachans que dire, quand Catharuse s'aperceut qu'aucun ne pouvoit interpreter son enigme, et dict : « Messieurs, pour ne vous ennuyer, et affin de faire place aux autres, je vous declare que mon enigme ne signifie autre chose que l'eau, comme cognoistrez si vous y voulez un peu prendre garde. » Adonc Madame, tournant ses beaux yeux vers le Trevisan, luy fit signe poursuivre; lequel commença à dire ainsi :

FABLE XI.

*Un pauvre novice part de Cologne pour aller à
Ferrare, et, surprins de la nuict, se cache
en une maison, où luy advint
ce qu'entendrez.*

Mes dames, la peur naist aucunes fois de trop grande hardiesse, et aucunes fois d'un courage lasche, couart et pusilanime, lequel devoit seulement craindre les choses qui peuvent offenser autruy, et non celles qui sont à redouter.

A ce propos, je vous veux conter un cas non fabuleux, ains veritable, advenu de nostre temps à un pauvre novice, lequel, estant party de Cologne pour aller à Ferrare, passa l'abbaye et le Polesin de Ruigue, et, entré au territoire du duché de Ferrare, poursuivit tant et si longuement son chemin, qu'il fut surprins de la nuict; et jaçoit que la lune fust belle et claire, neantmoins, ce pauvre moyne, pour estre jeune, seul et en pays incogneu, eut peur estre vollé et tué par quelques brigans, ou devoré de quelques bestes sauvages. Au moyen de quoy, ne sachant où aller, se trouvant sans argent, regardant à l'entour de soy, vid une maison assez esloignée des autres, en la court de laquelle il entra doucement sans estre veu de personne; et montant au pailier (lieu à mettre le fourrage des bestes) par une eschelle qui estoit appuyée con-

tre la muraille d'iceluy, s'y accommoda le mieux qu'il luy fut possible pour y reposer ceste nuict. Or à peine estoit il couche, quand voicy arriver un jeune homme portant en la dextre une espee, et en l'autre une rondache, lequel, avoir faict quelques promenades ès environs, se print à siffler par plusieurs fois. Ce pauvre moyne, entendant ce sifflet, pensoit estre descouvert, dont il entra en telle frayeur, que tous les cheveux luy dressèrent en la teste; et ne voyant moyen se sauver, se cacha plus avant dedans la paille. Ce pauvre moyne, estant donc en ses peines, fut estonné qu'il veit sortir de ce logis une belle jeune femme et fresche, laquelle n'estoit couverte que de sa simple chemise, et venir vers le paillier, où elle ne fut plustost arrivée, que ce jeune gendarme, qui estoit le curé du village, lequel luy faisoit l'amour et l'entretenoit, quittant espee et rondache, courut la baiser et accoler, et elle luy, et s'estans finablement culbutez l'un sur l'autre, le bon curé tira ce que les hommes cachent, et haussant la chemise à ceste dame, le mit en un trou qui estoit faict exprès pour le recevoir.

Le frère, qui estoit caché au dessus d'eux et voyoit toutes ces choses, se assura, pensant que cest homme n'estoit là venu pour luy faire tort, mais bien pour se donner du plaisir et bon temps avecques ceste jeune dame. Au moyen de quoy, s'estant faict un peu plus hardy, estendit doucement la teste hors le paillier pour les regarder faire et ouir ce qu'ils disoient; mais il s'avança tant, que la teste emporta le cul, si que, ne se pouvant retenir à la paille, il tomba tant

lourdement sur eux qu'il se rompit presque une jambe. Ces deux amans, qui estoient au plus fort de leur calcul, et n'avoient encor jetté que la mise, estans sur l'article de recepte, sentans aussi la pesante cheute de ce moyne qui les avoit quasi arnez, et le voiant encapuchonné et noir comme un beau diable, pensèrent que ce fust quelque fantosme nocturne, de manière que, saisis d'extresme frayeur, à peine se peurent ils descoupler assez à temps pour se sauver à la fuitte, courans l'un deçà et l'autre delà. Finablement, le pauvre curé se voyant sans ses armes, et craignant par icelles estre descouvert si une fois elles estoient recogneues, s'estant aucunement assuré, les retourna querir, puis se retira plus viste que le pas.

Le lendemain, voulant de grand matin chanter la messe, pour quelques occasions que je ne vous puis reciter, se mit sur le pas de la porte de l'église, attendant quelcun pour l'ayder à chanter, quand voicy arriver le pauvre novice, lequel, de peur d'estre trouvé en ceste maison et traicté assez rudement, s'estoit levé devant le jour; et voulant entrer en l'église, le prestre luy dict s'il avoit haste; auquel il respondit que non, et que ce luy seroit assez s'il pouvoit aller au giste à Ferrare; et luy demandant s'il vouloit l'aider à dire la messe, dict qu'il en estoit content. Le curé voyant ce jeune homme estre vestu de noir, et sa robe et capuchon gastez de paille, s'imagina que c'estoit le fantosme qu'ils avoient veu, parquoy dict : « Frère, où avez vous couché ceste nuict passée? — J'ay couché, dict le moyne, le plus mal du monde, sur un paillier icy près, en une grosse maison, où ceste nuict, environ sur

la mynuict, je me suis quasi rompu une jambe. » Quoy entendant, le curé s'asseura de ce qu'il doutoit dès le commencement, et que c'estoit luy qui avoit donné les frayeurs. La messe dicte, mena ce novice desjeuner en sa maison, auquel, après quelques legers propos, il fit un entier discours de ses amours. Et pource qu'il desiroit que ce jeune moyne recitast en la presence de ceste bonne dame ce qu'il avoit fait et veu, le pria à son retour luy faire tant d'honneur prendre son logis chez luy; mais le moyne, adverty par songe, se retira par un autre chemin en sa religion.

Le Trevisan, ayant mis fin à sa fable, poursuivit, et, recitant son enigme, dit ainsi :

ENIGME.

Lasse d'un long repos, d'un trop oyseux loisir,
Je vas trouver celui qui soulasse ma vie;
Adoncques je le pren et si bien le manie
Qu'il semble qu'il se plaise à me donner plaisir;

Après, pour accomplir l'effect de mon desir,
Je me mets sur mon lict, où de joye ravie,
Doucement je l'estrain, et son ventre j'appuie
Sur le mien, sans de luy me vouloir dessaisir.

Puis remuant bien fort et branslant par secousses,
Entre mille plaisirs et allegresses douces
Je savoure le fruit d'un doux contentement,

Et j'ouy des douceurs de ceste douceur grande,
Tant qu'à mon bien aimé le nerf roidement bande,
Et que je me recrée en cest esbatement.

« Je ne voudrois, mes dames, pour tous les biens du monde, avoir dict chose qui vous desplaust ; et jaçoit que mon enigme semble offenser voz chastes oreilles, si n'est-il deshonneste, ains tant gaillard qu'il vous donne souvent tout plaisir et contentement ; et pour le vous monstrar, je dy qu'il ne signifie autre chose que le luth, qui a tous ces effets, et lequel je pense ne donner ennuy à aucune de ceste belle et honneste compagnie. » Chacun loua grandement la subtile interpretation de cest enigme recité par le Trevisan, mesmes Madame, qui l'escouta volontiers ; laquelle, après que chacun se fut teu, commanda à Isabelle suivre l'ordre, racontant sa fable ; laquelle, ny sourde ny muette, dict en ceste manière :

FABLE XII.

*Guillaume, roy de Bretagne, agravé de maladie,
faict appeller tous les medecins de la ville.
Maistre Godefroy, sçavant homme, mais
pauvre, luy baille trois enseigne-
mens, par lesquels il guerit
et s'entretint tousjours
depuis en bonne
santé.*

Les hommes qui se gardent des choses contraires, et embrassent ce qui leur est salubre et de profit, sont si bien nez, qu'ils doivent quasi estre appellez divins. Aussi par le passé on n'en a guères veu,

et peu ou point se trouvent aujourd'huy, qui veulent se retraindre à l'observation de ce qui est nécessaire à l'entretien de leur vie, comme fist un roy, lequel usant de trois remèdes que luy enseigna un medecin, guarit d'une forte maladie; et depuis s'entretint tousjours en bonne santé.

Je pense, ains je m'asseure, mes dames, que n'avez encore ouy parler de Guillaume, roy de Bretagne, lequel de son temps n'eut son pareil, soit en prouesse ou courtoisie; aussi, tandis qu'il a vescu, la fortune luy a tousjours esté amye et favorable. Je vous dy donc qu'une fois ce vertueux prince tomba malade. Toutesfois, pource qu'il estoit fort et robuste, ne tenoit compte se faire penser; de manière qu'avec le temps la maladie se fist tant grande et creut en telle force et extremité, qu'on desespéroit de sa vie; au moyen dequoy, par l'advis de ses plus familiers, il manda querir les medecins de la ville, lesquels, obeissans à son commandement, l'allèrent, tous, tant grands comme petits, trouver en son palais; et entre autres maistre Godefroy, homme de bonne vie et doctrine, mais pauvre, mal vestu, et encor plus mal chaussé; lequel, honteux de se presenter devant son prince en cest equipage, et se trouver entre tant de braves, riches et magnificques hommes, se mit en un petit coin derrière la porte de la chambre, et s'y tapit tant coyement, qu'à peine le pouvoit on veoir, escoutant neantmoins fort ententivement ce que disoient les autres, que le roy araisonna en ceste sorte: « Je vous ay faict icy assembler, messieurs, pour avoir vostre advis comment je me

doit gouverner pour recouvrer ma santé et me délivrer de ceste maladie, qui se fait tant maîtresse sur mes forces, que je prevoy qu'avec le temps elle me menera au tombeau, si par vous n'y est remedié en telle diligence que le cas le requiert; regardez donc à secourir vostre prince, qui ne mescognoistra les services que luy ferez en cest endroit. » Respondent les medecins : « Sire, vostre santé n'est en notre puissance, mais en la main de celuy qui d'un seul clin d'œil gouverne et modère toutes choses; bien nous efforcerons nous, en ce qui dependra de nostre estat et vacation, vous donner tous les remèdes que penserons estre nécessaires pour le recouvrement et entretien d'icelle. »

Ce dict, s'assemblans, commencèrent à disputer de l'origine de ceste maladie, et des remèdes qui y estoient propres, chacun, comme est leur coustume, donnant particulièrement son advis, allegans Galien, Ipocrate, Avicenne, Esculape et autres leurs docteurs. Le roy ayant entendu leurs opinions, et les regardant, tourna de fortune les yeux vers la porte, derrière laquelle il vid je ne sçay quoy d'ombre, parquoy demanda s'il y avoit encor quelc'un à opiner et donner son advis, auquel fut respondu que non. « Si me semble il, dict le roy, si je n'ay perdu la veue, que je voy quelcun derrière ceste porte; qui est il? — *Est homo quidam* », respondit un de ces medecins, comme par mocquerie, ne considerant le proverbe qui dict que l'art est mocqué de l'art. Toutesfois cela n'empescha que le roy ne le fist appeller; lequel, honteux et poureux, s'aprocha, faisant une grande reverence au roy,

qui, l'ayant faict seoir, luy demanda comme il avoit nom, à quoy il respondit que l'on l'appelloit Godefroy; alors le roy : « Maistre Godefroy, vous devez avoir entendu, par les disputes de ces docteurs, l'occasion qui m'a faict vous assembler tous; c'est pourquoy me semble n'estre besoin resumer tout ce qui a jà esté dict. Que vous semble de ma maladie? » Respond maistre Godefroy : « Sire, jacoit qu'à bon droict je me puisse dire le plus infime, indocte et moins eloquent de ceste honneste compagnie, pour estre pauvre, peu congneu et estimé, neantmoins, pour obeir à vos commandemens, je m'efforceray, en ce qui me sera possible, vous declarer l'origine de vostre mal; puis vous donneray une reigle et forme par le moyen de laquelle pourrez à l'advenir vivre sain et dispost. Sçache donc vostre Majesté, Sire, que vostre maladie n'est mortelle, d'autant qu'elle n'est advenue par accident, mais par force; et comme tost elle est venue, nous trouverons le moyen, avecques l'ayde de Dieu, la faire perdre aussi tost, et voicy comment : Vous ferez huict jours diette, prenant seulement un peu de fleur de casse pour rafreschir le sang, et je m'asseure que devant que la huictaine soit passée, vous serez tout sain et bien guarý. Après, si desirez longuement vous maintenir en ceste santé, il faudra qu'observiez ces trois preceptes : le premier, que teniez tousjours vostre teste seiche de toute humeur; le second, qu'ayez les pieds chauds, et le dernier, que viviez comme les bestes : quoy faisant, j'ose promettre que vivrez longuement sain et gaillard. »

Ces choses entendues par les autres médecins,

se prindrent si fort à rire, qu'ils se pensèrent desnouer les maschoires; et se retournans vers le roy, dirent : « Voilà les canons, voilà les reigles de maistre Godefroy; voilà son estude; ô les beaux remèdes! ô les belles receptes pour estre baillées à un tel roy!» Ainsi se gaboient de luy, quand le roy leur imposa silence, commandant que chacun se teust, et maistre Godefroy rendist raison de ce qu'il avoit proposé. Lors maistre Godefroy : « Sire, ces seigneurs, fort experimentez en la medecine, s'esmerveillent de ce que je vien de dire touchant votre vivre; mais si avec un meur et bon jugement ils consideroient comme les maladies sont causées aux hommes, ne riroient peut estre comme ils font; ains, attentifs; seroient aises escouter celuy qui par adventure (sauf leur reverence et sans me vanter) en sçait plus qu'eux. Ne vous esmerveillez donc, Sire, de ce que j'ay dict, mais soyez assurez que toutes les maladies et infirmités qui adviennent aux hommes naissent ou de trop grande chaleur, ou de trop grand froid, ou des superfluitez d'humeurs peccantes. A raison de quoy, quand l'homme, ou par lasseté ou trop grande chaleur, sue et est tout en eau, il se doit soudain essuyer, afin que ceste humeur qui est sortie ne rentre dans le corps et engendre une maladie. Après, l'homme doit toujours tenir ses pieds chaudement, afin que l'humidité et froidure que rend la terre ne monte à l'estomach, et de là au chef et engendre douleur de teste, indisposition d'estomach et autres maux innumérables. Vivre comme les bestes, c'est à dire que l'homme doit manger viandes propres à sa com-

plexion, comme font les bestes irraisonnables, lesquelles se nourrissent des choses convenables à leur nature. Et pour exemple, regardez le bœuf et le cheval : si vous leur presentez un chappon, un fessant, une perdrix ou telle autre viande, c'est chose toute assurée qu'ils n'en mangeront pas, pour ce que ce n'est leur naturel; mais si on leur baille du foin, de l'avoine ou de l'orge, qui est leur viande, ils les mangeront incontinent; aussi si vous donnez un chappon, un fessant ou quelque autre chair à un chat ou un chien, ils les mangeront, pource que ceste viande leur est propre, et au contraire laisseront le foin, bled et avoine, d'autant qu'ils leurs sont contraires. Ainsi, Sire, vous userez des viandes convenables à vostre naturel, et propres à vostre complexion, quoy faisant vivrez sain et longuement.» Ce conseil pleut grandement au roy, qui, croyans maistre Godefroy, s'y arresta, et donnant congé à tous les autres, le retint près sa personne, l'ayant en grande reverence pour ses vertus et bonne doctrine. Et de pauvre le fict riche comme il meritoit.

Isabelle ayant mis fin à sa fable, au contentement de toute l'assistance, tira de sa pochette un petit papier, dans lequel estoit escrit cet enigme, qu'elle leut d'une fort bonne grace, disant ainsi :

ENIGME.

*N*e vous esmerveillez, dames, je vous supplie,
 Si ores je vous dy ce que j'ay sur le cueur,
 Et ce que mon desir, sur ma raison vainqueur,
 Me force, me contraint, et veut que je publie.

*Et bien que mes propos, subject de ma folie,
D'un stil bas et demis se trainent sans vigueur,
Si ne veux je pourtant, par un parler menteur,
Donner lustre à cela que dire j'ay envie.*

*Or doncques je vous dy, en pure vérité,
Que je tombé naguere en telle adversité,
Que moy mesmes de moy je parioy la perte,*

*Si lors, pour me prester et faveur et confort,
Ma maistresse n'eust mis dedans la fente ouverte,
Un chose gros et grand, roide, puissant et fort.*

Les dames trouvèrent cest enigme assez sale, encores qu'à la verité il ne fust que honneste, comme la damoiselle leur monstra par ceste exposition : « Un jeune homme qu'on menoit prisonnier, s'eschappa des sergens, et trouvant l'huis d'une maison ouvert, se sauva dedans ; après, la maistresse du logis vint, et mettant le verroux de la serrure dedans le trou, ferma la porte ; ainsi le sauva. » A peine avoit elle mis fin à ceste dernière parole quand Vincende se leva, et, poursuivant, dict ainsi :

FABLE XIII.

*Pierre, homme prodigua, devient pauvre, et
ayant trouvé un thresor, devient
avaricieux.*

La prodigalité est un vice qui conduit l'homme à pire fin que l'avarice, d'autant que le prodigue consomme non seulement le sien, mais celuy d'autrui. Et devenu pauvre, est fuy d'un chacun comme un fol insensé et sans entendement; ou si quelcun le hante, c'est pour se mocquer de luy, comme il advint à un nommé Pierre, lequel par sa prodigalité tomba en grande misère, et depuis ayant trouvé un thresor, devint fort riche et avaricieux.

En la renommée cité de Padoue demouroit jadis un nommé Pierre, homme affable, gail- lard, accomply en toute beauté, et autant riche que autre de sa condition, mais si prodigue, qu'il donnoit à ses amis tout ce qu'il pensoit convenir à leur qualité; à raison de quoy, il estoit tousjours suivy d'un monde de personnes, n'estant jamais sa table desgarnie d'hostes. Cestuy, entre ses autres folies, en fist en sa vie deux remarquables, dont ceste cy en fut l'une. C'est qu'un jour, estant pour aller à Venise monté en

une gondole sur la rivière de Brente, en la compagnie de quelques gentilshommes de Padoue, vid que chacun d'eux s'exerçoit l'un à chanter, l'autre à jouer du luth, cestuy d'une façon et cest autre d'une autre. Cest homme, ne se voulant monstrier oysif entre eux, commença à ouvrir son escarcelle, et tirant son argent, faire des passarins, comme l'on dict, et jetter tous ses escus en l'eau, les uns après les autres. L'autre folie, qui est de plus grande importance, fut qu'estant en un village, et voiant beaucoup de jeunes hommes luy faire de loing la reverence, afin de les mieux honorer fist mettre le feu en toutes les maisons de ses laboureurs et mestayers.

Ce Pierre donc, voulant en toutes choses à luy possible contenter ses desirs, vivant dissolument, sans reigle ny compas, ses richesses luy faillirent, comme aussi ses amis de table et autres qui le courtoisoient pour le lucre; tellement que ce pauvre homme, qui jadis, quand il estoit au comble de sa plus haute felicité, nourrissoit les gueules fresches de plusieurs flatteurs affamez, ores qu'il meurt de faim et de soif, ne trouve aucun qu'il luy tende un morceau de pain ny un verre d'eau. Il vestoit les nuds, personne ne couvre sa pauvreté; il avoit soin des malades, maintenant aucun ne se soucie de sa misère et langueur. Il caressoit et honoroit un chacun, et ores il est mal voulu et fuy de tous comme la peste; de façon que le pauvre, estant parvenu à l'extremité de toute misère, nud, malade et vexé d'un tant cruel flux de ventre, qu'il rendoit le sang et presque ses boyaux, ne

sçavoit que faire ny à quel saint se vouer ; toutesfois ne desesperoit , ains portant patiemment toutes ces langueurs et misères , remercioit Dieu qui luy avoit donné la grace se reconnoistre.

Advint un jour que ce pauvre chetif , afin de descharger son ventre , entra en une vieille mesure toute ruinée. Et regardant de fortune contre une muraille qui tomboit de vieillesse , vid reluyre je ne sçay quoy en un trou qui y estoit. Au moyen de quoy , s'estant levé , s'approcha plus près , et ayant osté quelques pierres qui soustenoient le reste de ce meur , y trouva un grand pot de terre tout plein de ducats , dont il se saisit , et l'ayant porté en sa maison , qu'il commença peu à peu à remeubler , vivoit honnestement et de mesnage. Ses premiers amis et compagnons de son bonheur , qui le courtoisoient pendant qu'il estoit riche , s'apercevans qu'il s'estoit remplumé , pensèrent le trouver prodigue comme au commencement , de manière que l'allans veoir , commencèrent à l'embrasser , flatter et caresser , en esperance de le manger encores et vivre à ses despens ; mais il leur advint autrement qu'ils ne pensoient , pour autant qu'ils le trouvèrent tout changé , ne despendant plus follement le sien en banquets , festins et presens ; ains vivant escharcement et de mesnage. Qui fut cause qu'ils luy demandèrent comme il estoit devenu si riche en peu de temps. A quoy il fit responce que s'ils vouloient s'enrichir comme luy , il failloit que premièrement ils vuidassent le sang de leur ventre , ainsi qu'il avoit fait , voulant dire qu'il avoit respandu son sang devant qu'il eust trouvé

le tresor ; quoy entendans ses amis de table , et qu'il n'y avoit plus d'acquest avecques luy , le laissèrent là et s'en allèrent.

La fable pleut à tous , pource qu'apertement elle signifioit que les amis ne se doivent seulement esprouver en choses prospères , mais adverses , et que toute extremité est vicieuse. Ces choses ainsi passées , et chacun faisant silence , Madame commanda à la damoiselle raconter son enigme , laquelle , d'une fort joyeuse grace , dict ainsi :

ENIGME.

*J'ay tantost veu quelcun maniant doucement
Je ne sçay quoy de creux , couvert d'un poil volage,
Et mettre au beau milieu , qu'il ouvroit assez large,
Un chose gros , nerveux et tendu roidement.*

*La dame s'escrioit : Faictes tout bellement ;
Mon Dieu ! il n'est pas bien , vous gastez tout l'ouvrage,
Quand pour luy obeir et plaire davantage ,
L'ostoit , mais remettoit aussi soudainement.*

*Ils ont esté long temps ensemble en cest affaire ;
Toutefois peu à peu ils ont sceu si bien faire ,
Qu'enfin ils sont venus au bout de leurs desseins.*

*Je ne sçay qu'ils faisoient , neantmoins je me doubte
Que l'homme enduroit fort et travailloit des reins ;
Aussi , quand ce fut faict , il suoit goutte à goutte.*

Cest enigme fut jugé assez malaisé , au moyen

de quoy, la damoiselle l'exposa en ceste manière : « Un homme manioit un bas de chausses, qui est creux et velu d'un petit poil ou coton, et l'ouvrant assez large, mettoit son pied dedans, lequel estoit gros, nerveux et tendu. Sa femme, qui voioit qu'il ne se chaussoit pas bien, s'escrioit qu'il fist tout bellement, pource qu'il gастоit tout; au moyen de quoy, il retiroit la chausse, puis la remettoit d'une autre façon. Finablement, après avoir long temps demeuré en ces peines, il s'est chaussé. » L'exposition de ce difficile enigme fut trouvée belle, et n'y eut personne qui ne la louast grandement. Mais pour ce que la rousoyante aurore commençoit à paroistre, et amenoit quand et elle le premier jour de caresme, Madame, se tournant vers l'honorable compagnie avec un visage ouvert et face riante, dict ainsi : « Sçachez, magnifiques seigneurs et amoureuses dames, que nous voicy entrez bien avant en caresme; aussi n'oit on maintenant de toutes parts que le son des cloches, nous invitant aux saintes predications, et faire poenitence de noz pechez. C'est pourquoy me semble honneste et raisonnable oublier en ces saints jours tout autre plaisir, pour penser au salut de noz ames. » Les hommes et femmes, qui ne desiroyent autre chose, furent fort contens, approuvans grandement le bon advis de Madame, laquelle, sans faire allumer aucuns flambeaux (parce qu'il estoit desjà jour) commanda que chacun s'allast reposer, et qu'aucun de la troupe n'eust à retourner au lieu accoustumé, si premièrement elle ne le mandoit. Lors les gentils-hommes, ayans prins congé d'elle

et des damoiselles, les laissant en la paix et garde de Dieu, s'en allèrent chacun en son logis.

FIN DE LA TREIZIESME ET DERNIÈRE NUIT.





TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

P ierre de la Rivey au lecteur.	7
Aux gracieuses et amoureuses dames, Jean François Straparole de Caravage.	9
LA SIXIÈME NUIT.	11
FABLE I. Deux compères s'aymans infiniment se deçoivent l'un l'autre ; en fin font leurs femmes communes entre eux.	14
ENIGME I. La plume à écrire.	28
FABLE II. Castor se fait chastrer par Sandrin, affin de devenir gras, dont il pensa mourir ; toutesfois, avec une plaisante tromperie, il est finalement apaisé par la femme dudict Sandrin.	30
ENIGME II. La seringue.	37
FABLE III. Polixène, jeune vefve, ayme plusieurs amoureux. Pamphile, son fils, la reprend ; elle luy promet se retirer de cest amour moyennant qu'il ne se gratte plus, ce qu'il accorde ; sa mère le trompe ; en fin chacun retourne à son mestier.	39
ENIGME III. Le gant.	47
FABLE IV. Grande contention se meut entre trois religieuses, assçavoir laquelle doit estre abbesse. Le grand Straparole. II.	26

vicaire de l'évesque ordonne que ce sera celle qui fera plus digne preuve de sa vertu.	49
ENIGME IV. Les scieurs de long.	57
FABLE V. Maître Zéphire, prestre, conjure un jeune homme qui mangeoit les figues de son jardin.	58
ENIGME V. La teigne, la foire et la gale.	60

LA SEPTIÈME NUICT. 63

FABLE I. Ortodose Symeon, marchand florentin, s'achemine en Flandres, où, devenu amoureux d'Argentine, courtisane, oublie sa propre femme, laquelle par enchantement le va trouver; puis, estant engrossie par luy, retourne à Florence.	65
ENIGME I. La bassinoin.	76
FABLE II. Marguerite Spolitaine, devenue amoureuse de Theodore, hermite, le va trouver à nage. Ses frères s'en apperçoivent. Enfin, trompée par une faulx elairté, miserablement se noye en la mer.	78
ENIGME II. Le ver à soie.	86
FABLE III. Cimaroste, bouffon, va à Rome, où ayant déclaré un sien secret au Pape, faict donner les estrières à deux des archers de ses gardes.	88
ENIGME III. Le lin.	97
FABLE IV. Deux frères s'ayment uniquement; l'un d'eux demande partage; l'autre l'accorde, pourveu qu'on luy baille sa part de la femme et des enfans de celui qui veut la division.	99
ENIGME IV. Le vieillard que sa fille nourrit de son lait.	106
FABLE V. Trois pauvres frères vont par le monde cherchans leur vie, enfin retournèrent en leur maison riches et opulens en biens.	108
ENIGME V. La navire.	112

LA HUITIÈME NUICT. 114

FABLE I. Trois faineans vont de compagnie à Rome, et trouvent en chemin une bague, à raison de laquelle ilz entrent en grand contention; un gent-	
---	--

homme survient, qui ordonne qu'elle sera au plus potiron. Enfin se trouvent tous trois si potirons, que la cause demeure indecise.	117
ENIGME I. La chaire à s'asseoir.	126
FABLE II. Deux soldats frères espousent deux sœurs : l'un flatte et caresse sa femme, laquelle ne luy veut obeyr; l'autre menace la sienne, qui fait tout ce qu'il luy commande.	128
ENIGME II. La cornemuse.	136
FABLE III. Anastase aime une damoiselle qui ne l'ayme point; il la scandalise; elle le dit à son mary, lequel, ayant regard à la vieillesse de l'amoureux, luy sauve la vie.	137
ENIGME III. Le vent.	146
FABLE IV. Bernard, marchant genevois, vend du vin brouillé et demy d'eau, lequel, par la volonté divine, perd la moitié de l'argent qu'il en avoit reçu. . . .	148
ENIGME IV. La serrure.	150
FABLE V. Denys, apprenty de maistre Lactance, tailleur, ne tient compte d'apprendre son mestier de tailleur, mais bien la secrète science de son maistre. Grande haine entre eux à ceste occasion; enfin Denis dévore son maistre, puis espouse Violante, fille du roy.	152
ENIGME V. La trompette.	163

LA NEUVIÈME NUIT. 165

FABLE I. Galafre, roy d'Espagne, qui avoit esté adverty par un diseur de bonne aventure que sa femme luy planteroit des cornes, fait faire une tour où il l'enferme; neantmoins elle est deceue par Galeot, fils du roy de Castille.	167
ENIGME I. La neige.	176
FABLE II. Rolin, fils de Loys, roy de Hongrie, est amoureux de Violante, fille à Domitian, cousturier. Rolin meurt; elle de douleur trespasse sur le corps mort.	177
ENIGME II. Le ballon.	185

FABLE III. François Sforce, fils de Loys More, duc de Milan, s'estant esgaré à la poursuite d'un cerf, arrive en la maison de quelques villageois, qui conjurent sa mort; une petite fillette descouvre la conspiration. Il se sauve et fait executer les conjurateurs. 186

ENIGME III. Le penser de l'homme. 194

FABLE IV. Un prestre va veoir la femme d'un tailleur d'images, laquelle, par le conseil de son mary, le fait monter nud sur un buffet, les bras en croix. Deux religieuses viennent demander à l'imager le crucifix qu'il faisoit pour leur couvent, lequel leur montre le prestre. Elles murmurent qu'on luy fait montrer ses parties honteuses. L'imager, pour les contenter, les veult couper; mais le prestre, saisi de frayeur, saute par sus leurs testes et s'enfuyt. 196

ENIGME IV. La langue. 207

FABLE V. Les Florentins et les Bergamasques assemblent leurs docteurs pour disputer les uns contre les autres; les Bergamasques, par une ruse, confondent les Florentins. 209

ENIGME V. Le forment. 215

LA DIXIÈME NUIT. 217

FABLE I. Finette desrobe une chaine de perles et autres bijoux à madame Veronique, femme du seigneur Brocard, de Veronne, laquelle recouvra le tout par le moyen d'un sien amy, sans que jamais son mary s'en apperceust. 220

ENIGME I. L'éventail. 229

FABLE II. Un asne estant eschappé à un musnier, arrive sur une montagne, où il trouve un lyon; ils s'interrogent l'un l'autre. Le lyon se dit estre lyon, et l'asne Brancalyon; et, s'estans deffiez, l'asne demeure finalement victorieux 230

ENIGME II. Le bâton à broder. 241

FABLE III. Cesarin de Berni, accompagné d'un lyon, un ours et un loup, part au desceu de sa mère et ses sœurs, et s'en va, et arrivé en Sicile, trouve la fille du roy exposée pour estre devorée d'un dragon; le-

quel, à l'ayde de ces trois animaux, il occit, délivrant la princesse, qu'il espousa. 242

ENIGME III. La nuit. 254

FABLE IV. Andriget, estant à l'article de la mort, fait son testament, par lequel il laisse son ame, celle de son confesseur et de son notaire à tous les diables. . . 256

ENIGME IV. Le flambeau ou chandelle de suif. 264

FABLE V. Rosolin, de Pavie, homicide et larron, estant prins et mis à la torture, ne confesse rien; mais voiant tourmenter son fils, s'accuse de soimesme sans autre contrainte; à raison de quoy on luy sauva la vie par un bannissement, puis se fit hermite. 265

ENIGME V. La ratière. 271

LA ONZIÈME NUICT. 273

FABLE I. Soriane meurt, et laisse trois enfans : Dusso-
lin, Tesifon, et Constantin le Fortuné. Ce dernier,
par le moyen d'une chatte, acquiert un puissant
roiaume. 276

ENIGME I. La terre. 283

FABLE II. Xenophon, notaire, fait son testament et laisse
à son fils 300 ducats, 100 desquels il emploie en l'a-
chat d'un corps mort et 200 pour la rançon de Tar-
quinie, fille à Crisippe, roy de Navarre, laquelle en
fin il espousa. 284

ENIGME II. Le fuseau. 292

FABLE III. Dom Pomporio, moyne, est accusé de gour-
mandise par devant son abbé, lequel demeure absout
au moyen d'une fable par lui récitée. 294

ENIGME III. La gourmandise 299

FABLE IV. Par une certaine ruse, un bouffon ou plai-
sant trompe un gentil-homme, à raison de quoy il
est amené en prison, d'où finalement il sort et es-
chappe par le moyen d'une autre tromperie. . . . 300

ENIGME IV. Les forces ou ciseaux. 304

FABLE V. Frère Bigoce, devenu amoureux de Glicère,
jette le froc aux ortyes et l'espouse; puis l'ayant en-

406 TABLE DES MATIÈRES.

grossie, l'abandonne et retourne à son couvent; quoy
entendu par l'abbé, la maria honorablement. . . . 305
ENIGME V. Le miroir. 310

LA DOUZIÈME NUIT. 312

FABLE I. Florio, jaloux de sa femme, est par elle fine-
ment trompé, et si bien guarý de ceste maladie, que
depuis ils ont vescu heureusement ensemble. . . . 315

ENIGME I. Une fille de village qui pile dans un mortier. 320

FABLE II. Un fol, après avoir jouy des embrassemens
d'une gaillarde et belle dame, fut finablement recom-
pensé par le mary d'elle. 322

ENIGME II. La viole 325

FABLE III. Federic du Petit Puys, lequel entendoit le
langage de tous animaux, bat estrangement sa femme,
qui le vouloit forcer lui déclarer un secret. . . . 326

ENIGME III. La belle tisserande. 329

FABLE IV. D'aucuns enfans qui ne voulurent executer
le testament de leur père. 331

ENIGME IV. La chambrière qui tire de l'eau du puits. 333

FABLE V. Un basteleur, ostant les chausses à un pendu,
luy coupe les pieds, lesquels il laisse après en son
hostellerie, et s'en va; l'hoste, trouvant ces piedz, et
ignorant le départ de cet homme, pense que son veau
l'ayt devoré; parquoy, doubtant la fureur de ceste
beste, s'enfuyt et laisse sa maison à la mercy du
peuple, qui mit le feu dedans. 334

ENIGME V. La jeune dame qui a un amant. 337

LA TREIZIÈME ET DERNIÈRE NUIT. . . 339

FABLE I. Un loup, un regnard et un asne se confessent
l'un l'autre; les deux premiers s'entrepardonnent; puis,
d'un commun accord, dévorent le pauvre asne, sous
couleur d'une légère faulte qu'il dict avoir fait. . . 341

ENIGME I. Le poisson. 345

FABLE II. Un belistre deçoit un bon homme de village, et lui emporte vingt escus au soleil	346
ENIGME II. Le froment.	349
FABLE III. Une jeune mariée, par le conseil de sa mère, contrefait le chat, afin d'estre caressée par son mary, qui, ne la pouvant souler de chair, est contrainct le luy bailler encore le potage	350
ENIGME III. L'astrologie.	353
FABLE IV. Fortunin, voulant tuer une mousche, tua son maistre, dequoy, par une plaisanterie, il fut absout.	354
ENIGME IV. Le porreau.	358
FABLE V. Vilio tue un larron qui s'estoit mis en embusche pour le tuer.	359
ENIGME V. Le jeu.	362
FABLE VI. Lucette envoie son fils chercher le bon jour, lequel l'ayant trouvé, retourna vers elle avec la quatriesme partie d'un thresor.	363
ENIGME VI. Le feu et la cendre.	366
FABLE VII. George capitule avec son maistre touchant son service; en fin, George fait convenir son maistre en jugement.	367
ENIGME VII. Le jeu du Tarot.	371
FABLE VIII. Un cousturier est condamné à 20 escus d'amende, pour, au mespris de S. Nicolas, avoir invoqué un Juif à son ayde.	372
ENIGME VIII. La farine.	374
FABLE IX. Philomène, estant mise en religion, devient malade, et, visitée par les medecins et les chirurgiens, est trouvée estre hermaphrodite.	375
ENIGME IX. Le sel.	378
FABLE X. Cesar, Napolitain, est longtemps aux universités de Bologne, prend le degré de docteur, et, retourné en sa maison, enfile les sentences, afin de mieux et plus à l'aise donner ses jugemens.	379
ENIGME X. L'eau.	381
FABLE XI. Un pauvre novice part de Cologne pour aller	

408 TABLE DES MATIÈRES.

à Ferrare, et, surprins de la nuit, se cache en une maison, où luy advint ce qu'entendrez. 383

ENIGME XI. Le luth. 386

FABLE XII. Guillaume, roy de Bretagne, aggravé de maladie, fait appeler tous les medecins de la ville. Maistre Godefroy, sçavant homme, mais pauvre, luy baille trois enseignemens, par lesquels il guarit et s'entretint tousjours depuis en bonne santé. 387

ENIGME XII. Le prisonnier qui échappe aux sergens. 392

FABLE XIII. Pierre, homme prodigue, devient pauvre, et, ayant trouvé un thresor, devient avaricieux. 394

ENIGME XIII. L'homme qui met son bas. 397

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME II ET DERNIER.



Paris.— Imprimé par E. THUNOT et Cie, rue Racine, 26, avec les caractères elzeviriens de P. JANNET.

**BOEKKAART
GEMAAKT**



